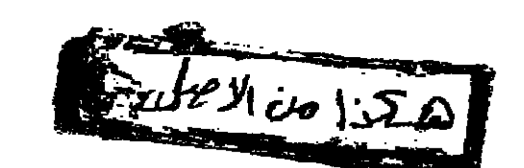
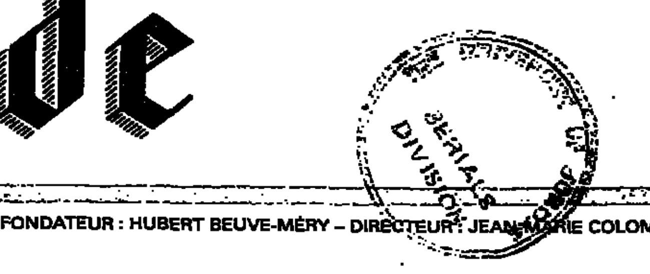


Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15438 – 7 F — JEUDI 15 SEPTEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Démographie et féminisme

LA conférence internationale sur la population et le développement qui s'est achevée mardi 12 septembre au Caire a innové en choisissant de poser les problèmes de la croissance démographique de la planète, jugée encore trop rapide dans de nombreux pays, à travers la situation des femmes, ce « continent noir » de l'humanité, selon le mot de Sigmund Freud. Ce sont elles qui, négligées, quand elles ne sont pas maltraitées, portent le plus lourd fardeau de la surpopulation.

A travers la santé, les rapporteurs des Nations unies avaient espéré faire admettre une approche libérale, qui donnerait aux femmes des droits, notamment celui de décider elles-mêmes le nombre d'enfants qu'elles souhaitent. L'initiative aura au moins fait venir de nombreuses femmes à la conférence du Caire, dans les délégations officielles et plus encore parmi les « organisations non gouvernementales », invitées en grand nombre.

MAIS si la santé des femmes a été affirmée comme une préoccupation centrale des politiques de population, le plaidoyer en faveur de leur émancipation s'est heurté à de fortes résistances, au nom de la religion et des traditions. Une bonne partie des pays musulmans, même parmi ceux qui passent pour modernes, ont montré qu'ils n'envisageaient pas de modifier les lois sur l'héritage, favorables aux hommes. Et, dans le refus de tout ce qui pouvait évoquer la sexualité hors mariage, c'est en fait le refus de la liberté féminine qui s'est exprimé.

Derrière l'opposition obsessionnelle du Vatican et de ses alliés latino-américains à l'avortement se cachait aussi la défense d'une conception très traditionnelle de la famille, conçue en vue de la reproduction.

CERTES, comme l'ont fait remarquer des responsables de la conférence, il n'y a pas si longtemps que ces libertés ont été obtenues en Europe. Au début des années 70, on manifestait en France pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Il n'est donc pas surprenant que cela ait du mal à passer dans de nombreuses contrées du tiers-monde. Les progrès de l'éducation peuvent y contribuer ; on l'observe dans les pays arabes, même au Moyen-Orient.

Mais, les femmes du tiers-monde sont encore loin de leur autonomie. L'évolution de la société civile comptera davantage sans doute que les résolutions des conférences internationales. Celles-ci ne sont pas inutiles pourtant : dans les pays où les associations indépendantes sont rares et dépourvues de moyens, les textes de l'ONU fournissent une référence utile. Mais le chemin est long pour faire admettre que la volonté de réduire la croissance démographique et l'encouragement à la planification familiale doivent se confondre avec la liberté des femmes.

Lire nos informations page 18

M 0147 - 0915 - 7,00 F

Après la sortie de prison des principaux dirigeants islamistes

Le pouvoir algérien et l'ex-FIS poursuivent leur rapprochement

Après avoir quitté la prison militaire de Blida, les deux chefs historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, ont été placés en résidence surveillée. Trois autres dirigeants du mouvement islamiste, incarcérés avec eux, ont été libérés. Ces mesures ont été annoncées, mardi 13 septembre, dans la soirée, par un communiqué de la présidence algérienne. Elles confirment, après la multiplication des contacts entre les deux parties au cours des dernières semaines, que le pouvoir et les dirigeants du FIS poursuivent leur rapprochement, pour, selon la présidence, arrêter « l'effusion de sang ».

Responsabilité partagée

ALGER

de notre correspondante

Est-ce le pouvoir qui a franchi le pas... ou les dirigeants islamistes ? L'élargissement de deux des principaux chefs historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, dont le gouvernement a annoncé, dans la soirée du mardi 13 septembre, le « *transfert* » de la prison de Blida « *vers un autre lieu de résidence* », peut, à bien des égards, apparaître comme une décision du pouvoir – et de lui seul. Il relève, en réalité, d'une responsabilité partagée.

Cela fait déjà plus de deux semaines que le statut de semi-liberté avait été proposé aux détenus de Blida. Les émissaires de la présidence leur avaient fait savoir qu'un endroit « *équipé de téléphones, de fax, et où ils pourraient recevoir qui ils veulent* » serait, s'ils le souhaitaient, mis « *à leur disposition* », rapporte Nourredine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA). Les *chouyoukh* (vieux sages), comme les appelle la presse locale, auront donc mûrement pesé leur décision avant d'accepter de quitter leurs cellules.

De même n'est-il pas inutile de rappeler que l'ordre de libération de Noureddine Chigara, membre fondateur du Syndicat islamique du travail (SIT), de Kamal Guemmazi, ancien animateur de la mosquée At Taqwa du quartier algérois de Bab-el-Oued, et d'Abdelkader Omar, imam de Constantine, avait été donné au mois de février. A l'époque, les trois hommes avaient refusé de bouger. Seuls, deux dirigeants islamistes, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, avaient donné leur accord pour sortir de prison.

A l'évidence, le « *dialogue* » entre le pouvoir et l'opposition, entamé le 21 août et dont la reprise officielle est prévue pour le mardi 20 septembre, s'accompagne, en coulisse, de véritables négociations bilatérales. Quelle en est la teneur exacte ? Quelles en seront les prochaines étapes ? Nul ne le sait encore avec précision. Mais on connaît déjà, en gros, les exigences des uns et des autres.

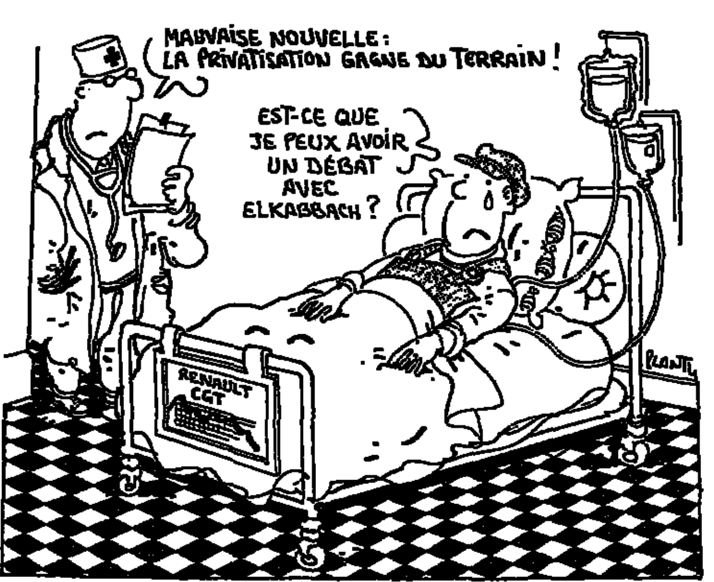
CATHERINE SIMON

Lire la suite page 4
et nos informations pages 3 et 4

Mettant en vente environ un tiers de ses actions

Renault ouvre son capital à ses salariés

Le gouvernement a décidé, mardi 13 septembre, d'abaisser à 51 % la participation de l'Etat dans le capital de Renault. Face à l'opposition du PC et de la CGT, il a renoncé à privatiser l'ex-Régie et annoncé qu'environ 3 % du capital sera réservé aux salariés de l'entreprise. Volvo conservera une partie des actions. D'autres entreprises en acquerront environ 5 %. Un tiers du capital sera offert au public fin octobre-début novembre.



Lire nos informations pages 16 et 17

Les nouveaux sentiers de la nationalité

Depuis la révision de la loi, de nombreux enfants d'étrangers ont manifesté leur volonté de devenir français

David Pereira, dix-huit ans, fils d'un ouvrier et d'une femme de ménage portugais, vient de choisir de devenir français. Sans état d'âme ni grandiloquence : « *Pour être en règle, simplement, parce qu'une carte d'identité, ça simplifie la vie* ». Jusqu'à la réforme des lois sur la nationalité de 1993, David n'aurait eu aucune question à se poser. Il aurait intégré la nationalité française sans démarche, pour ainsi dire automatiquement le jour de sa majorité. Le jeune homme compte parmi les dizaines de milliers de jeunes nés en France de parents étrangers, astreints, depuis le 1er janvier, à « *manifester la volonté* » de devenir français.

Sa première visite au tribunal d'instance de Juvisy (Essonne), en mai, a manqué de poésie. « *J'ai pris un numéro dans la boîte marquée* « nationalité », *j'ai attendu une heure et demie et on m'a fait signer un papier disant que je voulais être français.* » Il lui a fallu retourner au tribunal quelques jours plus tard pour produire un certificat de scolarité manquant, puis une nouvelle fois, en août, pour retirer le certificat de nationalité qui va permettre à David d'obtenir prochainement la carte d'identité convoitée. Quatre mois pour être estampillé citoyen français, guère plus de tracas que dans la formule antérieure à la réforme, où il fallait déjà obtenir du juge d'instance un certificat de nationalité. L'exigence d'une manifestation de volonté a fait l'objet de vives controverses lors de la discussion parlementaire de la « loi-Pasqua-Méhaignerie » pour cause d'entorse au principe du « droit du sol ». Point central de la réforme, elle ne soulève guère d'objections de principe parmi les jeunes concernés. « *Je trouve ça normal,* commente David. *Les jeunes doivent choisir ce qu'ils veulent. La nouvelle loi nous oblige à prendre une décision.* » Opposé à l'idée d'une cérémonie d'accueil, voire d'un serment à l'américaine, le jeune Franco-Portugais apprécie la sécheresse toute administrative de la démarche : « *Si l'employé du tribunal m'avait félicité ou fait un discours, j'aurais pensé :* « De quoi se mêle-t-il ? C'est ma vie ! » *Je ne fais pas ça pour la France avec un grand F !* »

David affirme avoir franchi le pas surtout pour avoir la paix, parce qu'une carte d'identité française évite bien des soucis et des situations désagréables. Les policiers, les contrôleurs de la SNCF, les administrations « *veulent toujours la preuve que vous êtes Français* », ressent-il. Jusqu'à la banque qui a refusé sa carte d'identité portugaise lorsqu'il a voulu retirer de l'argent.

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite
et nos informations page 10

M. Clinton accélère les préparatifs d'une intervention en Haïti

M. Clinton doit s'adresser, jeudi 15 septembre, à ses concitoyens, avant d'ordonner éventuellement une intervention militaire en Haïti. Selon des sondages, les trois-quarts des Américains y sont opposés.

page 6

Les RG parisiens abandonnent la surveillance des partis

Mis en cause après l'« espionnage » d'une réunion à huis clos du PS, les RG parisiens font l'objet d'une réforme qui prévoit l'abandon des missions de suivi des partis politiques.

page 24

Mémoire officielle, mémoire souterraine

Les mythes fondateurs des régimes d'après-guerre se heurtent à la résurgence d'un passé occulté

Vue de l'étranger, la France donne en ce moment un spectacle *surprenant* : à quelques jours de distance, on a pu voir le pays officiel, toutes tendances politiques confondues, célébrer dans la joie et la fierté ce « *Paris libéré par lui-même* » du général de Gaulle, puis s'adonner brusquement au douloureux travail de mémoire et d'introspection sur le régime de Vichy à l'occasion de la parution d'un livre retraçant la jeunesse du chef de l'Etat.

Ce pays apparaît donc, aux yeux des observateurs étrangers, au mieux comme une nation bizarre, oublieuse parfois de la vérité historique pour mieux glorifier sa grandeur, au pire comme une *nation schizophrène*, incapable, cinquante ans après un drame majeur, de regarder le passé en face, avec ses gloires et ses misères.

Hasard ou ruse de l'Histoire, le débat national qui s'est instauré autour du passé de François Mitterrand s'est déclenché le jour même où l'on célébrait à Berlin le départ des troupes alliées de cette ville, où se dissolvait le symbole d'une France placée sur un pied d'égalité parmi les vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Au lieu d'une interrogation sur l'avenir, d'un débat sur le rôle futur de la France, puissance moyenne mais essentielle dans l'Europe bouleversée de l'après-communisme, le « *cher et vieux pays* » s'offre une phase de régression, un retour inattendu et brutal sur « *un passé qui ne veut pas passer* ».

On touche là à une contradiction, qui n'est pas spécifique à la France, mais dont on a pu croire à tort qu'elle allait lui être épargnée : celle qui oppose la mémoire officielle, qui fonde la légitimité d'un Etat et d'un régime, à la mémoire souterraine, faite de l'addition et de l'entremêlement des mémoires individuelles, des mythes familiaux et micro-collectifs. On l'a vu récemment en Italie où, avec l'effondrement d'un régime dont les partis dominants se réclamaient de la lutte contre le fascisme, ont surgi, comme d'un volcan, des partis et des hommes politiques revendiquant l'héritage mussolinien. D'autres, moins brutalement, se détachent d'un antifascisme fondamental jugé par eux désuet et inadapté aux problèmes de l'heure. La mémoire souterraine prenait ici sa revanche sur une mémoire officielle dont les *thuriféraires s'étaient* déconsidérés dans la corruption et la compromission avec le crime organisé.

A l'inverse, le Japon, qui s'était cramponné pendant cinquante ans à une vision de l'histoire l'exonérant de toute responsabilité morale dans le déclenchement et la conduite de la guerre par l'empire de Hirohito, vient d'effectuer un important virage dans ce domaine.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m., USA, 2,60 $ (N.Y. 2 $).

FRANÇOIS MITTERRAND

Questions d'une historienne

Historienne, auteur d'un ouvrage de référence, *la Banque sous l'Occupation* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990), Claire Andrieu, s'est livrée à une lecture critique des écrits politiques du jeune François Mitterrand, en 1942 et en 1943. Tout en concédant qu'il s'agit là d'une documentation incomplète, elle conclut que, dans le contexte idéologique du moment, le futur président se situait parmi les « pétainistes durs ».

par Claire Andrieu

SPÉCIALISTE de la période de l'Occupation, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française* (Fayard), et celui d'Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez, *la Main droite de Dieu* (Seuil). Ces ouvrages mettent au jour les documents les plus précieux qui soient pour l'histoire : ceux qui, produits au moment même des faits, permettent de connaître de manière certaine la pensée de leur auteur. Je me fonderai donc sur cette matière première pour étudier la pensée politique de François Mitterrand dans l'année 1942-1943.

On sait qu'en janvier 1942, prisonnier de guerre évadé d'Allemagne, François Mitterrand a choisi de s'installer à Vichy et de se mettre au service de la Légion française des combattants. Créée en août 1940, la Légion réunit les associations d'anciens combattants, toutes dissoutes par le nouveau régime. Elle les a fondues en un seul groupement qui a pour *« mission d'assurer la collaboration des anciens combattants à l'œuvre des pouvoirs publics »* et de diffuser les principes de la révolution nationale.

■ *Mars 1942. – Pour la période* du printemps et de l'été 1942, Pierre Péan publie une partie de la correspondance privée de François Mitterrand. Les règles de la recherche historique voudraient que l'on disposât de la totalité de ces documents et de l'identité de leurs destinataires, mais, faute de mieux, on peut analyser les textes présentés, tout en sachant que les informations obtenues n'auront qu'une valeur indicative.

Dans ses lettres, François Mitterrand exprime son sentiment sur la situation politique. Il regrette le *« manque de fanatisme »* des supporters de la révolution nationale. 13 mars 1942 : *« La révolution nationale, c'est malheureusement l'union de deux mots vidés de sens. Il n'y a pas de révolutionnaires nationaux. Ce sont en général des hommes butés qui sont, au fond, de ce bord par facilité. C'est un succès de la droite d'antan, et non la prise de pouvoir par des gens décidés à commander les événements et à jouer leur vie »* (p. 178). 26 mars 1942 : *« Personne n'a la foi, beaucoup travaillent consciencieusement, et ce travail fructifiera, c'est sûr, mais le manque de fanatisme et le manque de compétence nous conduisent fatalement à l'échec ou plutôt au demi-échec, car, comme je le crois, la moisson germe »* (p. 184).

Question. – Regretter qu'il n'y ait pas de véritables *« révolutionnaires nationaux »* et que le régime de Vichy se limite à *« un succès de la droite d'antan »* ; en appeler à la *« foi »*, au *« fanatisme »* et à *« jouer [sa] vie »* et souhaiter la *« prise de pouvoir par des gens décidés à commander les événements »*, n'est-ce pas user du vocabulaire du fascisme ? Tout comme les collaborationnistes, ces extrémistes de la collaboration installés à Paris, François Mitterrand en appelle ici à un durcissement du régime. Il ne fait pas partie, cependant, de cette aile extrême de l'extrême droite, parce qu'il reste fidèle au maréchal Pétain. Ses deux lettres le situent néanmoins parmi les pétainistes durs.

Créer des « milices »

■ 22 avril 1942. – Quatre jours plus tôt, sur la pression des Allemands, le maréchal Pétain a rappelé Laval à la tête du gouvernement. François Mitterrand fait confiance à Laval : il écrit dans une lettre qu'il *« ne participe pas à cette inquiétude née du changement de gouvernement »*. S'il vient de démissionner de la Légion, ce n'est pas pour marquer son désaccord avec le nouveau gouvernement, c'est parce que, dit-il, *« cela me déplaît de servir à rien »*. La Légion lui paraissant impuissante à *« remettre la France sur pied »*, il propose de créer des *« milices »* : *« C'est l'erreur de la Légion que d'avoir reçu des masses dont le seul lien était de hasard : le fait d'avoir combattu ne crée pas une solidarité. Je comprends davantage les SOL* [Service d'ordre légionnaire], *soigneusement choisis et qu'un serment fondé sur les mêmes convictions du cœur lie. Il faudrait qu'en France on puisse organiser des milices qui nous permettraient d'attendre la fin de la lutte germano-russe sans crainte de ses conséquences – que l'Allemagne ou la Russie l'emporte, si nous sommes forts de volonté, on nous ménagera »* (p. 187).

Question. – Que signifie cette « compréhension » pour le Service d'ordre légionnaire (SOL) monté en 1941 à Nice par Joseph Darnand, le futur chef de la Milice, créée en janvier 1943 ? Et quelles sont ces *« convictions du cœur »* qui lient les hommes de cette organisation ? Officialisés en février 1942, les « 21 points » du SOL décrivent un régime autoritaire et corporatiste de type fasciste, xénophobe et antisémite. Parmi les vingt et un slogans que les engagés approuvent en chœur lors de leur prestation de serment, les points n[os] 17 à 20 sont ainsi rédigés : *« Contre la dissidence gaulliste, pour l'unité française ; contre le bolchevisme, pour le nationalisme ; contre la lèpre juive, pour la pureté française ; contre la franc-maçonnerie païenne, pour la civilisation chrétienne. »*

■ 11 juin 1942. – Toujours dans une correspondance privée, François Mitterrand précise les principes sur lesquels il compte fonder *« un mouvement solide »* d'anciens prisonniers : *« 1. On ne dirige une masse qu'avec quelques hommes ; 2. qui ne doivent rendre aucun compte à cette masse ; 3. et la dirigent selon leur bon plaisir qui, pour notre part, doit être notre conscience et notre volonté de réussite »* (p. 194).

■ Décembre 1942. – C'est seulement à partir de cette date que nous disposons d'articles publiés de François Mitterrand. La question est de savoir si ces publications confirment ou non les impressions tirées de la lecture des extraits de sa correspondance. Mais nous sommes loin de connaître la totalité des articles et des discours qu'il a prononcés, que ce soit à la radio de Vichy ou dans les réunions qu'il présidait. Le travail historique reste à poursuivre, même si pour le moment la matière disponible publiée sous l'Occupation confirme la tendance indiquée par le courrier privé.

En décembre 1942, François Mitterrand publie un article, « Pèlerinage en Thuringe », dans la revue *France, revue de l'Etat nouveau*, que son ami Gabriel Jeantet, ancien cagoulard et chargé de mission au cabinet du maréchal Pétain, a créée au mois de juin 1942. A travers l'évocation du convoi de prisonniers de guerre qui l'a emmené dans la région de Weimar, il se livre à une méditation historico-politique.

La philosophie de « l'Etat nouveau »

Questions. – Puisqu'il publie un article dans cette revue et qu'il y republie un autre en mars 1943, il adhère vraisemblablement aux idéaux qu'elle propage. Quels sont donc ces idéaux ? Comme son *nom l'indique, la revue soutient « l'Etat nouveau »*. Elle est antirépublicaine. Le numéro dans lequel François Mitterrand fait paraître son premier article se place sous l'égide du maréchal Pétain et contient des articles dont les thèmes sont l'antisémitisme, l'antimaçonnisme, l'antigaullisme et l'anticommunisme. On y trouve par exemple un article du secrétaire général du SOL qui s'exprime ainsi : *« Si les Français ne veulent pas mourir dans cette boue-là, il faut que les derniers Français dignes de ce nom déclarent une guerre sans merci à tous ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, se préparent à lui ouvrir les écluses : juifs, maçons, communistes... toujours les mêmes et tous gaullistes. »*

Les jugements politiques de François Mitterrand sont-ils conformes à l'engagement antirépublicain de la revue ? Parlant des prisonniers qui partagent son sort, il écrit dans son article de décembre 1942 : *« J'étais tout de même étonné de la facilité avec laquelle les hommes s'accoutument à la vie de troupeau. C'étaient pourtant eux-mêmes qui, nourris d'idées de liberté et de progrès, avaient tant promené, et si fièrement, leur qualité d'individus ; à notre époque, disaient-ils... et ces mots impliquaient toutes les vertus de l'intelligence maîtresse du monde, de la raison arbitre des luttes. Nous, les hommes du XX[e] siècle..., et ce XX[e] siècle pour eux continuait uniment la route large et droite ouverte par 89, étayée par la Science et la Machine, et consacrée par Versailles. Comme les paysans de Saintonge qui entourent leurs cours de hauts murs pour mieux affirmer leur indépendance, ils avaient vécu dans des zones obscures qu'ils imaginaient visitées de lumière et bordées de murs qu'ils appelaient leurs droits. Ils étaient en retard et s'estimaient en avance ; ils étaient en retard d'un bon demi-siècle. »*

Ironisant sur les idéaux de 1789 – *« cent cinquante années d'erreurs »*, écrit-il plus loin en reprenant le slogan lancé en 1939 par l'Action française –, François Mitterrand dénonce en images la philosophie des Lumières et l'idéologie des droits de l'homme (*« qu'ils imaginaient visitées de lumière et bordées de murs qu'ils appelaient leurs* droits »). Rejetant l'idée de progrès que 1789 a diffusée, il marque ses distances vis-à-vis de l'idéalisme de la raison (*« l'intelligence maîtresse du monde », « la raison arbitre des luttes »*, le progrès des sciences et des techniques). Autre objet de critique, le traité de Versailles est dénoncé pour son volontarisme et sa prétention à refaire la carte de l'Europe d'après le droit des peuples. Enfin, l'auteur date le *« retard »* du *« troupeau »* de la fin du siècle précédent, c'est-à-dire de la fondation de la République laïque. Sa philosophie rejoint celle de la revue.

« Cent cinquante années d'erreurs »

Cet article de décembre 1942 contient une réflexion sur les relations franco-allemandes depuis la Révolution. Que nous apprend-il sur la position de l'auteur vis-à-vis de la politique de collaboration menée par le régime qu'il soutient ? *« Notre convoi misérable me paraissait symbolique. Il marquait dans sa tragique réalité les conséquences d'un abandon progressif du réel. La France, en nourrissant l'Europe de ses ambitions fraternelles, en imposant son ardeur guerrière, en répandant son sang en dehors de ses frontières et pour d'impossibles frontières, s'était épuisée ; et je pensais que nous, les héritiers de cent cinquante années d'erreurs, nous n'étions guère responsables. J'en voulais à cette histoire triomphale et qui précédait imparablement cette marche lente d'une génération dans des wagons à bestiaux. (...) Je songeais aux jugements qui condamneront notre débâcle ; on incriminera le régime affaissé, les hommes nuls, les institutions vidées de substance, et l'on aura raison. Condamnera-t-on les erreurs glorieuses ? Je voyais dans cette rencontre de la splendeur et de la misère françaises, au cœur de l'Allemagne, les deux boucles d'un même cycle et qui devaient fatalement se rejoindre. »*

Ainsi la responsabilité du malheur de la France en 1940 incombe à la Révolution française et à son héritière, la III[e] République. C'est la Révolution, à travers son ardeur missionnaire et les conquêtes napoléoniennes qui l'ont suivie, qui est la cause de la *« misère française »*. Ce n'est pas le Reich – dont l'auteur se félicite quelques lignes plus haut qu'il ait été *« sauvé »* par la République de Weimar – ni le nazisme qui ont entraîné la guerre. Quel est donc le moyen de mettre fin à ce *« cycle »* fatal dû à *« cent cinquante années d'erreurs »* ?

Ce même article de décembre 1942 contient une brève évocation de l'histoire allemande du Moyen Age à la République de Weimar. Une phrase intrigue : *« Le duel franco-allemand, le long des siècles, était là, ramassé dans ces quatre noms (Gotha, Eisenach, Erfurt, Weimar) : les Allemagnes divisées grâce aux ambitions disparates des Princes, les Allemagnes une première fois rassemblées par la révolte contre l'ordre latin, unies par la recherche d'un dieu délivré de Rome et de Jérusalem ; les Allemagnes (...). »*

On peut comprendre l'évocation de Rome et de l'ordre latin, référence à la Réforme protestante. Mais pourquoi *« Jérusalem »* ? Quel est ce dieu *« délivré de Jérusalem »* ? Que signifie ce propos ambigu sur la religion juive ? A part cette allusion, les écrits disponibles de François Mitterrand restent silencieux sur la question antisémite, comme d'ailleurs les discours du maréchal Pétain. Allant souvent à Paris dans cette période, il a certainement vu les étoiles jaunes cousues aux vêtements d'une partie de la population. Même s'il n'a pas vu les rafles de zone nord, il n'a pas pu ignorer celles d'août 1942, en zone sud, qui ont même entraîné les protestations publiques de certains prélats pétainistes. Faut-il émettre l'hypothèse de l'indifférence ? C'est ce que suggèrent ces propos tenus au mois de mai dernier à Pierre Péan : *« Je ne pensais pas à l'antisémitisme de Vichy. Je savais qu'il y avait malheureusement des antisémites qui avaient pris une place importante auprès du maréchal, mais je ne suivais pas la législation du moment et les mesures prises »* (p. 210).

■ Décembre 1942-janvier 1943. – François Mitterrand publie deux articles dans la revue des Chantiers de jeunesse. Créé en 1940 en zone sud, *ce service national obligatoire* conçu sur le modèle du camp scout s'adressait à tous les hommes de vingt ans. Le premier article que François Mitterrand fait paraître dans la revue des Chantiers, en décembre 1942, évoque le premier Noël que les prisonniers de guerre ont à passer au stalag. Sous le titre *« Une grande paix était descendue sur les prisonniers »*, l'auteur décrit en catholique pratiquant une messe de minuit fervente, où *« chacun a pris sa part de la visite de l'Enfant-Dieu »* et qui répand *« une grande paix »* dans les âmes.

Dans le second article paru dans la revue des Chantiers, en janvier 1943, François Mitterrand prend la plume comme critique littéraire. Sous le titre *« Poésie d'aujourd'hui et le cas d'Aragon »*, il confie qu'*« aucun recueil ne* [l']*a plus enchanté que les* Yeux d'Elsa, *d'Aragon »*. Bien que le poème ait paru dans une revue diffusée légalement, la qualité de communiste de son auteur était de notoriété publique.

Question. – Par ces deux échappées, l'une dans la spiritualité et l'autre dans la littérature, François Mitterrand montrait-il qu'il n'était pas tout entier attaché à la politique ?

« La réalité charnelle de mon sol »

■ Mars 1943. – Sous le titre « Le charpentier de l'Orlathal », François Mitterrand publie un nouvel article dans *France, revue de l'Etat nouveau*. Il y évoque ses relations avec le charpentier allemand pour lequel il a dû travailler en tant que prisonnier de guerre. L'artisan l'emmène à travers la petite ville : *« Les habitations modernes et spacieuses alternaient avec les bâtiments vieux d'un siècle. Mais cela ne créait aucun déséquilibre. Les jardins, les cours, les espaces libres, avec leur verdure opulente et leurs fleurs depuis peu épanouies, mêlaient aux constructions la fantaisie et la richesse de tons de la campagne. Je remarquai là l'énorme effort architectural et urbanistique accompli par le régime. L'harmonie des formes commande souvent l'harmonie de l'âme et du sens. On ne l'avait pas négligé. »*

Question. – Quelle est cette *« harmonie de l'âme et du sens »* qui semble régner dans l'Allemagne de 1941, et dont la petite ville est redevable au *« régime »* ? Quelle image du nazisme ces lignes publiées dans une revue d'extrême droite diffusent-elles ?

■ Avril 1943. – Il semble que « Sur la route qui mène en France » soit le dernier article que François Mitterrand ait publié sous *l'Occupation*. Il est paru dans *Métier de chef*, revue au titre significatif et qui était celle des Compagnons de France, une organisation de jeunesse créée en 1940 par le nouveau régime. L'auteur y évoque l'émotion du prisonnier de guerre évadé retrouvant son pays au cours d'une marche solitaire dans la campagne. Que nous apprend-il sur sa conception de la patrie ? *« L'erreur puisée dans mes livres d'histoire et qui m'avait appris à ranger la patrie parmi les idéals m'avait peu à peu conduit à voyager dans l'abstraction. Et vite s'étaient décolorés, momifiés, des traits jadis robustes et fiers. Notre génération aura fait cent détours avant de comprendre que la France était une personne. »*

Puis, parlant des liens qui s'étaient établis entre les prisonniers sur la base de leur origine géographique : *« Ainsi s'était rétablie une liaison mystique entre les groupes d'hommes et la terre en leur possession, comme à l'époque primitive où elle appartenait à la communauté des morts et des vivants ; les fruits du sol figuraient alors l'âme des disparus et chacun avait conscience de participer à un monde obscur dont l'individu n'était que l'expression fugitive. Qui donc aurait pu séparer ce tout ? »*

Enfin, parlant de lui-même : *« Je devenais homme libre sitôt ma liberté remise à la réalité charnelle de mon sol. »*

Question. – On retrouve la charge contre-révolutionnaire contre *« l'abstraction »* et *« l'individu »*. La patrie n'est pas un idéal de liberté et d'égalité, mais une *« personne »*, et surtout un *« sol »*. Alliage improbable de la personne et du sol, la patrie relève ici de deux conceptions distinctes, la tradition péguiste, renouvelée par Aragon, et la doctrine d'extrême droite avec sa *« mystique »* du sol. Mais la balance penche en faveur de cette dernière, puisque le *« sol »* rend *« libre »*. Quelle est donc cette patrie que défend l'auteur ?

Travaillant sur une documentation incomplète, l'historien ne peut apporter qu'une conclusion temporaire : de mars 1942 à avril 1943, les écrits actuellement mis au jour de François Mitterrand le situent parmi les pétainistes durs.

▶ Claire Andrieu est maître de conférences à l'université Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-60-30-10

A LIVRE OUVERT

Géométrie française

LES HEXAGONS
d'Alain Schifres.
Robert Laffont, 494 p., 149 F.

CERTAINS livres ne se résument pas. A la limite, ils ne se commentent même pas. Que retenir, par exemple, du feu d'artifice d'Alain Schifres, qui se situe résolument à mi-chemin de Pierre Dac et de Pierre Bourdieu ? L'auteur lui-même a eu la prudence de ne pas conclure. C'est un ouvrage qu'on peut commencer n'importe où, à la fin ou au début, lire jusqu'au bout, ou abandonner en chemin. Libre au lecteur de le ranger en bonne place dans sa bibliothèque pour le consulter comme un Petit Larousse. La chose en a d'ailleurs un peu l'aspect, avec ses pages roses insérées au milieu, qui réunissent un *« nouveau dictionnaire des idées reçues »*.

Alain Schifres, journaliste à *l'Express*, avait publié il y a trois ans un essai désopilant sur les Parisiens. Il élargit cette fois son sujet aux habitants d'une France appelée l'Hexagone, ayant *« mis plusieurs siècles à trouver son logo »*. Tout semblait avoir été déjà dit sur les tics et les travers de cette peuplade étrange, croquée par Daninos et quelques autres. Alain Schifres démontre brillamment le contraire. Que d'idées, que de trouvailles ! Et quel talent ! Il y en a presque trop, par moments. Dans cette succession de petites phrases, sèches comme des détonations, dans ce mitraillage ininterrompu, le lecteur n'a pas toujours le temps de reprendre son souffle. Heureusement, le rythme est rompu par des changements de rubrique : almanachs mensuels, illustrations loufoques et saynettes sur les rituels de la conversation.

L'Hexagon n'a pas le même vocabulaire que son ancêtre le Français. Les mots ont engraissé, souligne Alain Schifres. Nous sommes en pleine débauche de syllabes, en plein règne de l'enrobement et de l'obésité. La méthode est devenue *méthodologie* ; une attitude n'est plus volontaire mais *volontariste* ; on ne se sent plus coupable mais *culpabilisé*... Bref, les choses se compliquent ou, plutôt, se *complexifient*.

Parmi ses mille observations, saisissantes et savoureuses, l'ethnologue des Hexagons note une étrange symétrie mentale. La peuplade cultive en effet une vision binaire du monde. Elle *dispose de deux variétés d'à* peu près toute chose : la gauche et la droite, le public et le privé, la cigale et la fourmi, le croissant au beurre et le croissant ordinaire... L'obsession française est d'ajuster les contraires en évitant le paradoxe. Dès le plus jeune âge se met en place la Pensée symétrique française (PSF), qui veut que l'on ait des droits *mais* des devoirs, une vie bourgeoise *mais* un esprit anarchiste, etc. Ce dandinement de la pensée hexagonale évolue pourtant. Aujourd'hui, *« les clivages se transcendent »*. Avec Edouard Balladur, mi-libéral, mi-colbertiste, qui n'aime paraît-il son thé ni trop chaud ni trop fort, nous sommes entrés dans l'époque du « mi-mi » et du « ni-ni ».

Obsédés par la météo, les Hexagons sont toujours surpris par le temps qu'il fait. Estimant qu'il y a trop de fonctionnaires, ils réclament toujours plus de policiers, d'enseignants, d'infirmières... Un doute terrible s'insinue cependant au fil des pages : tout cela, finalement, est-il bien particulier à la France ? En se regardant dans un miroir, d'autres peuples ne se trouvent-ils pas autant de paradoxes, sinon les mêmes bizarreries que les Hexagons ? Croire à ce qui est « très français » est... un défaut très français, dit Alain Schifres lui-même. Les aventures d'Astérix ont rencontré un succès inattendu dans divers pays, preuve que la France est plus universelle que ne le pensent les Français. Ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle.

ROBERT SOLÉ

ALGÉRIE : le transfert en résidence surveillée du président et du vice-président de l'ex-Front islamique du salut (FIS)

Les islamistes jugent positive mais insuffisante la « libération » de leurs dirigeants

Les deux chefs historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), *Abassi Madani et Ali Benhadj*, ont quitté la prison de Blida où ils purgaient une peine de douze ans de détention pour être placés en résidence surveillée, tandis que trois de leurs compagnons de captivité étaient libérés.

■ APPEL AUX FORCES DE L'ORDRE. – Dans un communiqué conjoint, l'ex-FIS et l'AIS, sa branche armée, ont appelé les « hommes sincères » au sein de l'armée, de la gendarmerie et de la police à les rejoindre.

■ RÉACTIONS. – Le quotidien indépendant el Watan juge que l'on s'achemine vers une réhabilitation de l'ex-FIS.

Après plus de trois ans de détention, les deux chefs historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj ont été placés, mardi 13 septembre, en résidence surveillée. Trois autres responsables, incarcérés avec eux à la prison militaire de Blida, au sud d'Alger, ont été *« libérés »*, a précisé un communiqué de la présidence de l'Etat. Il s'agit de Noureddine Chigara, Omar Abdelkader, et Kamel Guemmazi.

Le communiqué indique seulement que MM. Madani et Benhadj, respectivement *président et vice-président de l'ex-FIS*, ont été transférés de la prison de Blida *« vers un autre lieu de résidence »*. Arrêtés en juin 1991, ils avaient été condamnés, en août 1992, par le tribunal militaire de Blida à douze ans de prison ferme pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*.

La présidence de l'Etat explique qu'elle a voulu *« explorer toute possibilité de permettre l'arrêt de la violence et de l'effusion de sang et d'aboutir à la restauration de la sécurité et à la consolidation de la stabilité dans le respect de la légalité »*. Le transfert de MM. Madani et Benhadj *« est destiné*, ajoute-t-elle, *à leur permettre d'apporter leur concours à la concrétisation de ces objectifs »*.

Deux autres dirigeants de l'ex-FIS – Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham – condamnés en même temps que MM. Madani et Benhadj à quatre ans de prison ferme, avaient été libérés en février. Des dirigeants du « parti de Dieu », seul le président du bureau exécutif provisoire, Abdelkader Hachani, reste en détention sans avoir été jugé. Selon des sources concordantes, son état de santé se serait gravement détérioré après une récente grève de la faim.

Un porte-parole de l'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger a qualifié de *« très positive »* la libération de ses cinq dirigeants mais l'a jugée insuffisante. Il faut, selon lui, que ces derniers puissent désormais rencontrer librement *« tous les cadres et dirigeants du Front »*.

D'autre part, dans un communiqué commun rédigé en français et rendu public, mercredi, à Bonn, l'ex-FIS et l'Armée islamique du salut (AIS) ont invité *« les hommes sincères »* au sein de l'armée, de la gendarmerie et de la police à les rejoindre *« afin de défendre leur religion et les valeurs de la nation qui sont piétinées sous leurs propres yeux »*. Le texte ajoute que l'AIS, *« héritière légale du FIS »*, demande aux Algériens *« d'être plus que jamais vigilants et attentifs aux pièges de la junte au pouvoir et de ses complices de l'autre côté de la Méditerranée »*.

Pour sa part, la presse locale, prise de court par l'événement, se contente, dans ses éditions de mercredi, de publier le communiqué officiel sans pouvoir l'accompagner de longs commentaires. Le quotidien indépendant *El Watan*, juge *« fort probable que l'on s'achemine vers une réhabilitation du parti dissous »*. A son avis, *« la rencontre du 20 septembre* (dans le cadre du dialogue national) *a de fortes chances de voir la participation de ses représentants »*. Quant à *Liberté*, proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, il estime *« qu'en ouvrant les portes de la prison* (aux dirigeants de l'ex-FIS), *le pouvoir s'est engagé dans une partie de poker. Sera-t-il payé de retour ? »*

Quelques heures avant l'annonce de ces nouvelles mesures d'apaisement, cheikh Mahfoud Nahnah, chef d'une formation islamiste dite modérée, le Mouvement de la société islamique (MSI), avait qualifié de *« condition rédhibitoire et illégitime »* la récente demande des dirigeants de l'ex-FIS, contenue dans une lettre adressée au président Liamine Zéroual, de participation de sa branche armée au dialogue national.

De la « guerre implacable » à la reprise du dialogue

Il n'aura pas fallu beaucoup plus de deux ans au « parti de Dieu » pour se hisser de nouveau au rang, quasi officiel, d'interlocuteur valable d'un pouvoir qui avait juré sa perte, d'abord en lui retirant le droit à une existence légale, ensuite en mettant sous les verrous ses deux « stars », Abassi Madani et Ali Benhadj, ainsi que leurs plus proches compagnons de route. Dieu sait si, au départ, les cercles les plus en vue de la nomenklatura militaire, qui s'exprimaient alors par la voi du ministre de la défense, le général Khaled Nezzar, s'étaient promis de mener une *« guerre implacable »* contre *« ceux qui se sont sali les mains avec le sang des défenseurs de l'ordre »*, de *« terroriser les terroristes »*.



Lorsqu'à l'automne 1992 le Haut Comité d'Etat (HCE), qui fait office de présidence collégiale, propose aux forces vives du pays d'engager des *« discussions bilatérales »*, il ne s'agit, dans l'esprit de ses membres, de rien d'autre que de créer un *« front intérieur »*, de construire un *« mur patriotique »* pour se protéger des *« barbus »* impénitents. Il n'empêche qu'à la même époque le ministre de l'intérieur, Mohamed Hardi, promet à ses *« frères islamistes de bonne foi »* d'accélérer le retour au processus électoral interrompu au mois de janvier précédent, *« s'ils se démarquent totalement de la pratique du terrorisme, la condamnent et la combattent »*.

Rabah Kébir, représentant *« mandaté »* de l'ex-FIS, répond aux avances de M. Hardi en insistant sur la disposition des siens à un *« dialogue sincère »* avec le pouvoir, mais cette *« main tendue pour la paix civile »* l'est, aux yeux de ce dernier, à des conditions inacceptables parmi lesquelles la reprise du processus électoral interrompu entre les deux tours. A ses offres de services, le *« parti de Dieu »* mêle des menaces, celles de former un gouvernement provisoire et de lever une *« véritable armée de libération »*.

Les réalités du terrain

Quoi qu'ils disent, des contacts exploratoires sont pris, dans les mois qui suivent, entre des émissaires militaires et certains responsables de l'ex-FIS. Le pouvoir, il est vrai, a su préserver l'avenir en traitant avec une relative clémence MM. Madani et Benhadj, qui n'écoperont *que* de douze ans de prison ferme, en se ménageant aussi de possibles interlocuteurs. C'est ainsi que Rabah Kébir, ancien président de la commission des affaires politiques et des relations extérieures, est placé en résidence surveillée d'où il réussira, en août 1992, à s'enfuir en Europe, dans des conditions mal éclaircies, tandis qu'Abdelkader Hachani, chef du bureau exécutif provisoire, est maintenu en détention sans jugement. Tout au long de l'année 1993, les deux camps se jaugent à travers des contacts indirects, notamment via l'ancien président Ahmed Ben Bella, et s'affrontent, plongeant le pays dans une situation de guerre intérieure. Le premier ministre de l'époque, Redha Malek, affirme que, pour contrer le terrorisme, l'Etat *« n'a pas encore utilisé tous ses moyens »* et qu'il pourrait s'y résoudre *« dans un proche avenir »*, tandis que l'ex-FIS appelle à la continuation de la lutte armée contre la *« junte »* au pouvoir.

Il faudra attendre janvier 1994 pour que les choses commencent à se décrisper. Dans le but de *« réussir la conférence nationale »* dite *« de consensus »*, le pouvoir annonce alors des mesures d'apaisement : libération de quelques centaines d'islamistes détenus au Sahara dans des *« centres de sûreté »* et levée immédiate des mesures de placement en résidence surveillée. Quelques jours plus tard, dans sa première intervention publique, le nouveau chef de l'Etat, le général Liamine Zéroual, se pose en partisan d'un *« dialogue sérieux »*. Il évoque la nécessité de *« trouver, avant la fin de l'année, une solution consensuelle à la crise »* et convient que *« la solution sécuritaire n'est pas suffisante en soi »*.

Qualifiés de *« prometteurs »* et d'*« encourageants »*, des contacts sont pris avec des représentants du « parti de Dieu » pour tenter de les associer à la *« conférence nationale »*. En vain. Rabah Kébir, qui juge *« insuffisants »* les gestes du pouvoir, confirme une prise de contact avec Abassi Madani et d'autres chefs religieux mais rejette cette démarche qui, à ses yeux, *« vise à donner une crédibilité au régime »*.

Les responsables de l'ex-FIS ne se montrent pas tous insensibles aux *ouvertures du pouvoir à moins* qu'ils ne se partagent les rôles du bon et du méchant. Début février, Anouar Haddam, chef de la délégation parlementaire de l'ex-FIS aux Etats-Unis et en Europe, fait, pour la première fois, une *« déclaration contre la violence »*. Deux semaines plus tard est annoncée la libération anticipée de deux dirigeants du « parti de Dieu », Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, compagnons de cellule de MM. Madani et Benhadj, qui purgeaient une peine de quatre ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Les deux camps n'en finissent pas de souffler le chaud et le froid. Devant la montée de la violence, le ministre de l'intérieur évoque la mobilisation de chaque citoyen qui a accompli son service national et la promulgation d'une loi sur la *« défense civile »*. Quant au *« dialogue national sans exclusive »* dont le président Zéroual avait pourtant annoncé la réouverture, le colonel Selim Sâadi précise qu'il concernera les seuls partis qui *« respectent l'ordre constitutionnel et les valeurs nationales »*.

Vingt-six exécutions

Malgré tout, les ponts ne sont pas rompus avec les responsables islamistes. Chargées de juger les actes de subversion, les trois cours spéciales qui ont prononcé près de cinq cents condamnations à mort se mettent à tourner au ralenti tandis que les exécutions – vingt-six à ce jour – sont désormais suspendues. Au *printemps dernier*, le chef de l'Etat suggère aux dirigeants de l'ex-FIS de rédiger un *« appel au peuple, l'invitant au calme et à la tranquillité »*, en échange de quoi ils seraient placés en résidence surveillée, mais ils déclinent cette offre, la jugeant *« prématurée et inefficace »*.

En écartant, début avril, MM. Malek et Saadi, qui s'étaient peu ou prou classés dans le camp des « éradicateurs », partisans de la répression et hostiles au dialogue, le président Zéroual, qui avait secrètement rencontré les dirigeants islamistes à la fin de l'an dernier, lorsqu'il n'était encore que ministre de la défense, se donne une plus grande marge de manœuvre face aux *« barbus »*. Début août, le nouveau premier ministre, Mokdad Sifi, appelle les forces d'opposition, notamment les islamistes, à se joindre aux efforts de son gouvernement pour mettre fin au conflit.

C'est alors qu'au cœur de l'été les choses se précipitent : déclarations, correspondances et contacts divers. Soumis aux réalités du terrain et à des pressions extérieures, le chef de l'Etat *promet un retour au* processus électoral *« dans les meilleurs délais possibles »*, tandis qu'Abassi Madani propose une trêve militaire en échange de sa libération et de celle de ses compagnons de route. *In fine*, le *« groupe de Blida »* demande que la branche armée de l'ex-FIS soit associée au dialogue, soulignant ainsi les limites de son autorité face aux maquisards, beaucoup moins disposés qu'eux-mêmes à composer avec la *« junte »*.

JACQUES DE BARRIN

CLÉS/*Chronologie*

■ **1992**

– **12 janvier** : suspension du deuxième tour des élections législatives au lendemain de la démission-déposition du président Chadli.

– **9 février** : instauration de l'état d'urgence.

– **4 mars** : dissolution du Front islamique du salut (FIS).

– **15 juillet** : Abassi Madani, président de l'ex-FIS, et Ali Benhadj, *vice-président*, sont condamnés à 12 ans de prison.

■ **1993**

– **13 mars** : reprise des consultations entre le pouvoir et les partis politiques.

– **24 novembre** : ouverture des contacts entre la Commission du dialogue national, chargée de préparer une « Conférence nationale », et l'opposition.

– ***22 décembre*** : *appel de la direction clandestine de l'ex-FIS à la poursuite de la lutte armée contre la « junte » au pouvoir.*

■ **1994**

– **19 janvier** : annonce de la libération d'*« une partie »* des islamistes encore détenus dans les « centres de sûreté » au Sahara et de la suppression *« immédiate »* de toutes les assignations à résidence.

– **25** : ouverture, à Alger, de la « Conférence nationale », dite « de consensus », boycottée par les principaux partis d'opposition.

– ***24 février*** : *libération anticipée* de deux hauts responsables de l'ex-FIS, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, qui purgeaient une peine de prison de quatre ans pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

– **8 août** : annonce de la reprise, le 21 août, du dialogue entre le pouvoir et l'opposition.

– **25 et 27 août** : envoi par Abassi Madani de deux lettres au président Zéroual qui, selon son destinataire, *« méritent d'être examinées »*, mais *« posent un préalable qui complique les choses »*. Au même moment, trois rencontres ont lieu entre les dirigeants de l'ex-FIS détenus à la prison militaire de Blida et des émissaires du président Zéroual.

– **6 septembre** : envoi par les *cinq dirigeants* du FIS encore emprisonnés à Blida d'une lettre au président Zéroual et aux cinq partis participant au dialogue *national pour demander* que la *« branche armée »* soit associée aux consultations avec le pouvoir.

Le GIA ou le « Front du refus »

Le sigle du Groupe islamique armé (GIA) est apparu pour la première fois, *dans la presse, au* printemps de 1993. Le mouvement s'est progressivement constitué après l'annulation des élections législatives et la dissolution du Front islamique du salut (FIS), en 1992, en rassemblant les premiers maquis formés par des cadres du FIS passés à la clandestinité et des « Afghans », ces combattants qui avaient l'expérience de la guerre contre les Soviétiques en Afghanistan.

Manifestation du clivage entre l'aile légaliste de l'ex-FIS et les tenants de la *« guerre totale »* contre le pouvoir, la création du GIA – dont les rangs auraient été, au départ, largement infiltrés par les services de sécurité, si l'on en croit de nombreux observateurs – a donné le signal d'une escalade inouïe de la violence terroriste.

La course de vitesse entre ces deux pôles de la mouvance isla*miste s'est notamment traduite* par la création, au printemps dernier, de l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée *officielle de l'ex-FIS. Sur le terrain*, qu'il s'agisse des opérations dirigées contre les forces de l'ordre ou des attentats perpétrés contre les civils, *le GIA*, bien implanté dans l'Algérois, n'en continue pas moins à tenir *le haut du pavé terroriste*.

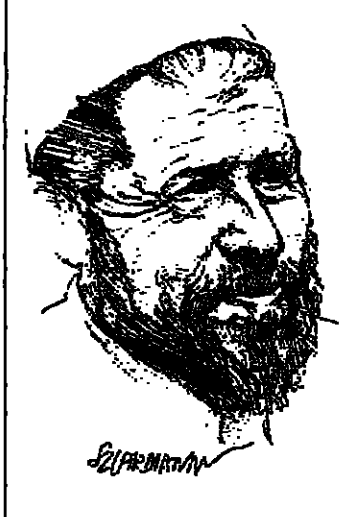
Ces divergences entre le GIA et l'ex-FIS sont apparues au grand jour durant l'été dernier. Après avoir revendiqué l'assassinat de cinq Français, dont trois gendarmes, tués, le 3 août, à la cité d'Aïn-Allah, à Alger, le GIA – à qui sont imputés la plupart des assassinats d'étrangers – a multiplié les déclarations belliqueuses. C'est ainsi qu'a été annoncée la création d'un *« gouvernement du califat »*, sorte de contre-gouvernement islamique clandestin.

Cette initiative avait essentiellement pour but de lancer un défi aux dirigeants du FIS, qui multipliaient déjà les contacts avec le pouvoir et évoquaient l'éventualité d'une *« trêve »*, et d'essayer de torpiller les efforts déployés par le pouvoir pour entamer une discussion. Le GIA confirmait ainsi son refus de tout compromis.

Le GIA, *qui est commandé par* Kawasmi El Chérif, *alias* Ahmed Abou Abdallah, reste le mouvement armé le plus important et *compterait, selon certaines estimations*, au moins 2 500 hommes dans ses différents maquis ou cellules activistes des grandes villes.

ALGÉRIE : la « libération » des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS)

Abassi Madani, tacticien du chaud et du froid



« L'islam n'est pas un self-service, c'est un tout », a-t-il l'habitude de dire avec son air bonhomme de faux père tranquille qui sait ménager ses effets, souffler, à bon escient, le chaud et le froid. Sous l'étendard du nationalisme d'abord, sous celui du Coran ensuite, Abassi Madani n'a de cesse de chercher à imposer sa vision de l'Algérie, quitte, pour cela, à passer sous les verrous les sept ans de la guerre de libération nationale, quitte aussi à écoper, le 15 juillet 1992, de douze ans de prison ferme pour *« complot contre l'autorité de l'Etat »*, à l'égal de Ali Benhadj, l'autre *« star »* du Front islamique du salut.

Barbe rousse et œil pétillant, calotte blanche et jebba brodée, *ce grand « perturbateur » dont* le père était imam, est né en 1931, à Sidi-Okba, près de Biskra, dans l'est du pays. Il commence ses études dans une école coranique avant de les achever, à l'université d'Alger, par une licence de philosophie et un doctorat de 3 : cycle en psychologie et en sciences de l'éducation, et de les parfaire, à Londres, par une soutenance de thèse. Cet enseignant qui se flatte d'avoir *« étudié la pensée antique et moderne, de Confucius à Bertrand Russell sans rien oublier »*, d'avoir *« lu* le Capital *en arabe, en anglais et en français »*, apprend ainsi à mieux connaître ceux qu'il aura à combattre, tout en y mettant les formes.

« Nous sommes la majorité »

Père de famille nombreuse – cinq fils et une fille – Abassi Madani, qui juge que le contrôle des naissances *« est indigne de l'être humain »*, n'est ni bon théologien, ni bon orateur. *« Je suis un homme très simple qui mange en marchant »*, se définit-il. Il n'empêche que sa capacité de travail, sa maîtrise de soi et surtout son flair politique lui permettent de s'imposer, dès sa création au mois de février 1989, à la tête du FIS. Il en sera d'abord le porte-parole avant d'en devenir le véritable patron.

Au lendemain des sanglantes émeutes d'octobre 1988, profitant de l'entrée de l'Algérie dans une zone de fortes turbulences démocratiques, Abassi Madani sort de l'ombre. Il mène, au mois de juin 1990, le combat des élections locales que le *« parti de Dieu »* remporte haut la main, et, un an plus tard, choisit d'en découdre avec le pouvoir en prenant la tête d'une *« grève générale illimitée »*. Ce qui lui vaut de se retrouver, avec ses lieutenants, derrière les barreaux de la prison militaire de Blida.

Lui qui a su habilement jouer du ressentiment et des frustrations de la population, et singulièrement de celles des jeunes, en essayant de suppléer les défaillances des pouvoirs publics, verra de sa cellule le FIS qui, de son temps, avait pignon sur rue, plonger dans la clandestinité. Pour tout justifier, Abassi Madani se plaît à dire : *« Nous sommes la majorité »*. Aurait-il, pour autant, donné son aval à l'utilisation de la violence ? Il est probablement trop avisé et trop retors pour s'abandonner à des choix simplistes.

Beaucoup moins abrupt que Ali Benhadj avec lequel, à la prison de Blida, il était, dit-on, en délicatesse, Abassi Madani a tenté de donner du *« parti de Dieu »* une image rassurante, allant même jusqu'à se déclarer *« chaud partisan du pluralisme, seul garant de la liberté »*... aussi longtemps que ne lui paraissent pas suffisamment dégagés les chemins qui conduisent à la proclamation d'un Etat islamique.

Abassi Madani est probablement homme à renouer le dialogue avec le pouvoir. Instruit par l'expérience, cet *« élève de l'Histoire »* comme il se désignait, sait, à n'en pas douter, que le royaume d'Allah n'est pas toujours promis aux impatients...

J. de B.

Ali Benhadj, le grand inquisiteur



Tranchant comme le fil d'une épée, Ali Benhadj a sur la marche du monde, et sur celle de l'Algérie en particulier, des vues définitives, ne s'encombrant d'aucune précaution, même oratoire, pour les exposer à temps et à contretemps. *« Notre parti ne promet ni électricité, ni eau, ni logement, comme le font les autres »*, répète ce prédicateur de choc. Il n'a qu'un objectif : instaurer un Etat islamique au vrai sens du mot. C'est ce qui dérange le plus.

« Fragile et taciturne »

Né à Tunis en 1956 mais originaire de la région de Béchar, dans le Sud-Ouest algérien, Ali Benhadj, co fondateur et numéro deux de l'ex-Front islamique du salut (FIS), peaufine son éducation à l'ombre des minarets. Cet activiste que ses camarades d'enfance considéraient alors comme *« quelqu'un de différent, de fragile et de taciturne, passant son temps à dévorer des livres »*, se lie, au début des années 80, avec Mustapha Bouyali, organisateur d'un *« maquis islamiste »* dans l'Algérois. *« Expérience féconde »*, jugera-t-il après coup.

Ces liaisons dangereuses lui vaudront de connaître, déjà, la prison, puis la résidence surveillée pendant près de cinq ans. Plus déterminé que jamais, ce hors-la-loi à la silhouette d'ascète et au visage imberbe gagne ensuite Alger où ses prêches enflammés – aux mosquées El Sunna à Bab-el-Oued et Ben-Badis à Kouba – attirent très vite la foule, notamment celle des démunis et des jeunes déclassés qui se régalent de l'entendre rejeter, avec une rare violence, *« le socialisme, le communisme, la démocratie et la dictature, ces fientes parmi les immondices de l'esprit humain »*.

Dans la tourmente politique qui, à partir des émeutes d'octobre 1988, secoue l'Algérie, ce père de quatre enfants fait équipe avec Abassi Madani et joue, auprès de lui, le rôle de boutefeu. Le 30 juin 1991, au lendemain de la grève générale au cours de laquelle il demande *« au peuple de stocker toute arme qu'il trouverait »*, Ali Benhadj est arrêté. Le 15 juillet 1992, le tribunal militaire de Blida qui le juge pour *« complot armé contre la sûreté de l'Etat »* le condamne à douze ans de prison ferme.

Cette justice des hommes qu'il *« piétine »* lui offre au moins l'avantage de ciseler son destin de « martyr ». Ce grand inquisiteur entend ne se laisser guider en tout que par les seuls préceptes divins. *« La télévision n'entrera jamais dans mon foyer*, a-t-il déclaré un jour. *Je n'écoute pas de musique parce que la charia* (loi islamique) *l'interdit ». Il assure qu'il a mieux à faire à l'heure où « le monde entier ne cesse d'aiguiser ses canines, comme un chien enragé, pour nous exterminer jusqu'au dernier... »*.

J. de B.

Le FMI dresse un premier bilan plutôt encourageant de la situation du pays

Le rééchelonnement de la dette commerciale algérienne a fait l'objet d'une première réunion, mardi 13 septembre à Paris, entre la Banque d'Algérie et les dix-sept banques internationales créancières. Ces discussions interviennent alors que les experts du Fonds monétaire international (FMI) viennent de dresser un bilan contrasté de l'économie algérienne, six mois après la dévaluation du dinar, la monnaie nationale.

Le pouvoir algérien a maintenant quelques raisons de se réjouir. Non seulement l'amorce d'un dialogue avec les islamistes est peut-être en vue mais l'économie du pays donne quelques signes d'amélioraton. Six mois après la dévaluation de 40 % du dinar (*le Monde* du 12 avril), le pays n'est pas sorti miraculeusement de l'ornière. Beaucoup s'en faut. Mais des indices ténus d'amélioration se font jour. En témoigne un premier bilan de la situation du pays dressé par les experts du FMI après leur rencontre à Genève avec des responsables algériens.

Le facteur le plus encourageant concerne les prix. Ils n'ont pas explosé, en dépit du renchérissement des importations qu'a provoqué la perte de valeur du dinar. Préalable à tout rééchelonnement de la dette et à l'octroi de nouveaux crédits, le plan d'ajustement structurel conclu au printemps avec le FMI reposait sur l'objectif d'une inflation ne dépassant pas 38 % entre avril 1994 et avril 1995. Cet engagement devrait être tenu. A la fin juin, selon les chiffres fournis au FMI, la hausse des prix est restée limitée à 25 %. Le résultat est plus qu'honorable si l'on sait que la remise à niveau du prix des produits de première nécessité (pain, farine, semoule, lait), celle des produits énergétiques, est presque achevée.

La hausse des cours du pétrole

Avant de se lancer dans une restructuration des entreprises – qui ne pourra être que douloureuse – le FMI avait recommandé aux Algériens de mettre en place un système de protection sociale. C'est chose faite. Outre un volet préretraite et la création d'une assurance chômage, ce plan comporte un « filet social » destiné aux personnes du troisième âge, aux chômeurs... D'un montant non négligeable (1 800 dinars, soit environ un tiers du SMIC algérien), il entrera en vigueur le 1er octobre. Mais pour en bénéficier les chômeurs devront participer à des travaux d'intérêt collectif. Les autorités algériennes prévoient qu'ils ne seront pas plus de 200 000 à accepter ce système.

Au-delà de cette novation – modeste au regard du nombre de sans-emplois – les dirigeants attendent des mesures sociales qui vont être mises en place qu'elles permettent de conclure sous peu avec l'UGTA, le syndicat unique, un accord salarial. Dans un économie dominée par le secteur public, l'enjeu est capital puisqu'il conditionne l'ampleur du déficit budgétaire. Or Alger s'est engagé à ramener celui-ci à 3,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1994, contre 9,3 % dans le budget présenté avant l'accord avec le FMI. Promesse irréalisable ? La hausse des cours du pétrole depuis le printemps est venue apporter un véritable ballon d'oxygène aux autorités algériennes. Le baril de brut algérien valait 15 dollars lors des négociations avec le FMI. La Banque d'Algérie table désormais sur un cours moyen de 17 dollars cette année. Recettes supplémentaires escomptées pour les caisses de l'Etat : plus de 5 milliards de francs.

Echanges facilités

Autre motif de satisfaction : la bonne tenu de la monnaie. Au lendemain de la dévaluation, un dollar valait 36 dinars. Aujourd'hui, il s'échange contre 39 dinars. Cette fermeté laisse espérer une convertibilité progressive de la *monnaie algérienne. Dès octobre*, son cours sera négocié au *fixing* entre la banque d'Algérie et les banques commerciales. Et dans le courant du premier semestre 1995, la libre convertibilité deviendra la règle pour les opérations commerciales, comme c'est le cas au Maroc.

Les échanges commerciaux avec l'extérieur en seront facilités. D'ores et déjà, l'amélioration est certaine. Les candidats à l'octroi de devises n'ont plus à passer devant un « comité *ad hoc* ». Exception faite de quelques produits, que l'industrie locale peut fournir, les importations sont libres.

L'octroi de devises, longtemps du seul ressort de la banque centrale, a été confié aux banques commerciales. Cette décision importante n'a d'ailleurs pas eu que des effets bénéfiques. Mal préparées à cette tâche nouvelle, les banques ont priviligié l'importation de produits de consommation au détriment des biens industriels. De là un avertissement solennel récemment lancé par le président Zéroual en conseil des ministres. De là surtout une croissance économique qui – c'est le principal échec du plan d'ajustement – ne dépassera sans doute pas 2 % cette année, alors que l'on escomptait 3 %. Dans ces conditions, sera-t-il possible d'atteindre les 6 %, que prévoit le FMI ?

C'est dans ce contexte que l'Algérie a entamé mardi 13 septembre à Paris des négociations pour rééchelonner une partie de sa dette bancaire non garantie (4,7 milliards de dollars). Pas moins de dix-sept banques commerciales sont parties prenantes, dont dix établissements financiers japonais. La logique voudrait donc que l'une d'entre elles devienne chef de file de l'opération « rééchelonnement ». Arguant de leur mauvaise connaissance de l'Algérie, elles ne le souhaitent pas, préférant qu'une banque française prenne la tête des négociations avec la Banque d'Algérie. L'ennui est que les établissements français ne montrent aucun empressement à jouer ce rôle. La Société générale a refusé. La BNP a revendu ses créances sur l'Algérie. Et le Crédit lyonnais, qui avait mené à bien une opération « reprofilage » il y a trois ans, a d'autres soucis.

Sollicité par Alger pour faire pression sur la banque dirigée par M. Peyrelevade, le Trésor français n'ose pas intervenir. En désespoir de cause, la tâche pourrait revenir à la seule banque américaine concernée : la Chase Manhattan Bank. A moins qu'une banque japonaise ne finisse par se dévouer.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Responsabilité partagée

Suite de la première page

Côté islamiste, les récentes déclarations de MM. Djeddi et Boukhamkham au quotidien arabophone *El Hiwar*, organe du FLN, ajouté aux trois lettres d'Abassi Madani (adressées au président Zéroual et rendues publiques par la presse), ne laissent planer aucun doute. L'aile légaliste de la mouvance islamiste, incarnée par l'ex-FIS, est prête, pour la seconde fois de son histoire, à faire entrer les siens dans le jeu politique.

Outre la levée des mesures répressives, les dirigeants de l'ex-FIS, y compris le très radical Ali Benhadj, demandent à ce que leur parti, dissous en mars 1992, soit officiellement réhabilité. Toute la question est de savoir qui, parmi les nombreuses factions rivales qui composent cette mouvance, choisira de rallier cette bannière légaliste.

Gageure politique et militaire

« Lorsque le moment de négocier sera venu, écrivait, en fin de semaine dernière, l'hebdomadaire *la Nation, il est probable qu'une grande opération de règlements de comptes aura lieu au sein des groupes armés, entre ceux qui seront tentés par un compromis raisonnable et ceux qui veulent poursuivre la guérilla.* » Ce moment, à n'en pas douter, se rapproche à grands pas. Et avec lui, la promesse sanglante de nouveaux attentats.

Les ultras du Groupe islamique armé (GIA), principal rival du FIS et de son Armée islamique du salut (AIS), n'ont jamais fait mystère de leur hostilité farouche à toute esquisse de dialogue avec *« la junte militaire »*. Le risque est donc immense de réactions violentes. Le pouvoir et ses « représentants » classiques (forces de l'ordre, fonctionnaires, etc) ne seront pas les seuls visés. Tous ceux qui, dans la classe politique ou la presse, militent pour ce *« compromis raisonnable »* sont désormais des cibles.

Dans le camp du pouvoir, et en particulier au sein de l'état-major, les choses, là aussi, sont loin d'être jouées. Les « durs » du régime, partisans de la répression à outrance, n'ont sans doute pas dit leur dernier mot. La marge de manœuvre du président Zéroual s'en trouve extraordinairement limitée. Et les risques de dérive putschiste ne sont pas totalement à écarter.

L'une des conditions, posée par le pouvoir pour permettre aux dirigeants du FIS de siéger à la table du *« dialogue »*, a d'ores et déjà été théoriquement remplie : Abassi Madani s'est, en effet, publiquement engagé à respecter la Constitution et le principe de l'alternance du pouvoir politique. La seconde condition sera plus épineuse à satisfaire par les dirigeants islamistes : lancer, comme les y incitent le pouvoir, un appel à la trêve, constitue une gageure – aussi bien sur le plan politique que sur le plan militaire. Car tout le monde les attend au tournant.

« De toute façon, on sait bien qu'entre l'armée et les barbus, ça finira en bousboussades [embrassades] ! Et que le peuple, une fois de plus, va en payer le prix... », lance un vieil Algérois, résumant l'opinion – et la désillusion – d'une bonne partie de la population de la capitale. Le rapprochement entre pouvoir et dirigeants de l'ex-FIS, désormais entré dans une phase accélérée, consacre la marginalisation de la classe politique légale. Le FLN, que les mauvaises langues qualifient de *« simple commissionnaire du FIS »*, risque, si ce dernier vient à s'assoir, en personne, à la table des négociations, de ne plus avoir grand'chose à y faire.

L'aile des *« rénovateurs »* du FLN, dirigée par l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche, aura-t-elle le temps – et les moyens – de réussir son OPA sur ce que d'aucuns considèrent déjà comme un *« parti-fossile »* ? La conférence des cadres du FLN, prévue pour le début du mois d'octobre, sera, de ce point de vue, un véritable test. Plus dramatique encore est la situation des deux partis à dominante kabyle, le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, en raison de leur manque d'implantation sur l'ensemble du territoire.

Certes, la porte du *« dialogue »* leur est encore ouverte. Mais quel sera leur poids, au cas où ils décident d'y venir, après des mois de tergiversations ? *« A force de se tâter pour savoir si l'on doit, ou non, prendre le train en route, on finit par le rater et rester sur le quai de l'histoire »*, résume, avec amertume, un militant du FFS.

La création d'une *« troisième voie démocratique »*, pour laquelle la « bande des trois » (l'aile hamrouchienne du FLN, le FFS et le RCD) dit vouloir militer, reste, pour le moment, une profession de foi. *« Si nous n'agissons pas très vite »*, précise ce même militant, *nous nous trouverons réduit à l'état de « partis virtuels ». En d'autres termes, nous serons cuits ! »*

CATHERINE SIMON

LIBÉRIA

Des élections générales devraient être organisées le 10 octobre 1995

L'accord signé lundi 12 septembre au Ghana (*le Monde* du 14 septembre) par les parties en conflit prévoit que des élections générales seront organisées le 10 octobre 1995. Le président et les députés élus entreront en fonction *« le premier lundi de l'année 1996 »*, précise le texte de l'accord. Ces élections marqueront l'aboutissement d'une période de transition qui sera conduite par un Conseil d'Etat (présidence collégiale) composée de cinq membres désignés par les trois factions armées dominantes – quatre – et par la « société civile » – un.

Ce Conseil, qui succédera à celui en place depuis mars, devra être officiellement installé le 26 septembre, indique le texte présenté comme un complément à l'accord de paix signé en juillet 1993 à Cotonou (Bénin) par les mêmes protagonistes et qui n'avait jamais pu se concrétiser sur le terrain. Les belligérants se sont donc engagés à cesser les hostilités et à désarmer leurs combattants sous l'autorité de la Force africaine (Ecomog) et de la Mission d'observation des Nations unies au Libéria (MONUL).

Cet accord signé sous l'égide de la communauté internationale, par les chefs des trois principales factions armées a suscité la colère de la population civile du pays qui y a vu l'amorce d'une *« dictature militaire »*. La presse de Monrovia comme la « société civile », dont plusieurs centaines de représentants sont réunis depuis un mois dans la capitale au sein d'une « conférence nationale », se sont déclarés scandalisés que l'ONU et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) aient pu « donner leur bénédiction » à une entente entre *warlords*, les seigneurs de la guerre.

Déclenchée en décembre 1989, la guerre a déjà a fait plus de 150 000 morts, ruiné le pays et condamné à l'exil, à l'exode ou à la terreur la quasi-totalité de ses 2,5 millions d'habitants. – *(AFP.)*

AFRIQUE

BURUNDI

Des combats ont opposé des militaires tutsis à des extrémistes hutus

Des combats à l'arme automatique ont éclaté dans la nuit du mardi 13 septembre et se sont poursuivis avec une intensité réduite dans la matinée dans les quartiers hutus de Kamenge et Kinama, au nord de Bujumbura, où l'armée majoritairement tutsie est déjà intervenue à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Au moins deux soldats ont été tués et deux autres blessés au cours de ces combats qui opposent l'armée burundaise à des bandes armées d'extrémistes hutus rentrés depuis peu dans leurs quartiers d'où ils avaient été chassés par les militaires en avril.

Ils surviennent deux jours après la signature, par les principaux partis politiques, d'un accord de partage du pouvoir qui permet d'entrevoir une solution à la grave crise qui menace depuis des mois de faire basculer le pays dans une situation « à la rwandaise ». Le représentant spécial de l'ONU au Burundi Ahmedou Ould Abdallah a pudiquement mis en cause *« des gens qui sont contre »* cet accord, signé samedi soir par l'opposition tutsie et le camp gouvernemental (*le Monde* du 13 septembre). *« C'est suicidaire, c'est ridicule, c'est contre le retour à la vie normale »*, a-t-il estimé.

Plusieurs responsables politiques accusent Léonard Nyangoma, le ministre de l'intérieur réfugié à l'étranger, d'être l'instigateur de ces nouvelles violences et d'être le véritable chef de ces extrémistes hutus. M. Abdallah a également mis en garde les extrémistes tutsis qui pourraient être tentés de profiter des agressions hutues pour *« envenimer la situation »*, car une partie de la population de Bujumbura redoute la réaction des éléments radicaux de l'armée. Des informations – non confirmées officiellement – font état de la présence, aux côtés des extrémistes hutus burundais, de miliciens hutus rwandais, les *interahamwe*, responsables des massacres au Rwanda qu'ils ont dû fuir. M. Abdallah pense cependant que le rôle des *interahamwe* est *« en fait peu important »*.– *(AFP, Reuter.)*

RWANDA

Un charnier découvert près de Butaré

Une patrouille australienne de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a découvert, au cours du week-end, près de Butaré, dans le sud du pays, un charnier qui contiendrait quelque mille sept cents cadavres. Lorsque des observateurs militaires de la MINUAR ont voulu se rendre sur place pour vérifier ces constatations, ils en ont été empêchés par les soldats du Front patriotique rwandais (FPR). Un porte-parole de la MINUAR a cependant estimé que les corps se trouvaient dans cette fosse commune depuis longtemps, laissant entendre qu'ils avaient été enterrés avant la prise de contrôle de cette région par le FPR.

Par ailleurs, la Banque africaine de développement (BAD) a octroyé une aide humanitaire d'urgence de 3,5 millions de dollars au Rwanda pour venir en aide aux populations *« victimes de la guerre civile »*, a indiqué mardi 13 septembre la banque, dont le siège se trouve à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

A Washington, la Chambre des représentants a approuvé mardi une résolution non contraignante invitant le président Clinton à arrêter le financement des opérations humanitaires au Rwanda à compter du 7 octobre. Six cent soixante-dix soldats américains se trouvent encore au Rwanda et dans les pays voisins pour venir en aide aux réfugiés (ils étaient deux mille six cents au plus fort de l'opération).

Le nouveau président rwandais, Pasteur Bizimungu, et le ministre de la justice, Alphonse-Marie Nkubito, se rendront jeudi à La Haye pour participer vendredi et samedi à une conférence internationale sur le Rwanda. Le ministère néerlandais des affaires étrangères précise que cette conférence réunira cent vingt-cinq représentants de gouvernements et de parlements africains et européens ainsi que des délégués d'organisations internationales. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Pour accélérer l'aide aux territoires palestiniens

MM. Arafat et Pérès ont signé une « déclaration d'Oslo »

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ont signé, mardi 13 septembre dans la capitale norvégienne, une « déclaration d'Oslo », qui énonce une série de *« principes et besoins »* pour accélérer l'aide internationale aux Palestiniens.

Les deux parties s'*« engagent à prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme aux actes de violence, à agir pour mettre en œuvre des accords exceptionnels et des mesures d'instauration de confiance mutuelle, à promouvoir leurs relations économiques et à développer l'économie de l'Autorité palestinienne »*.

La signature du document en quinze points a été annoncée lors d'un « concert de la paix » organisé par l'UNESCO à l'occasion du premier anniversaire de la Déclaration de principes israélo-palestinienne. Les deux parties s'engagent notamment à ne pas *« porter devant les donateurs* (...) *les questions politiques sur lesquelles elles sont en désaccord »*, et qu'elles promettent d'aborder entre elles.

Une réunion des bailleurs de fonds la semaine dernière à Paris avait échoué sur la question de Jérusalem (*le Monde* daté 11-12 septembre). Israël et l'OLP lancent un appel aux donateurs afin qu'ils *« fassent un effort immédiat pour prendre en charge les dépenses récurrentes de l'Autorité palestinienne »*.

Pour réduire cette période de prise en charge, l'OLP *« réaffirme son engagement à développer le système de perception des impôts »*, afin que les donateurs puissent *« graduellement »* diminuer leurs contributions. Les *« besoins financiers d'urgence, dont les arriérés de la police palestinienne, ne devraient être financés préférablement par les donateurs que seulement jusqu'à la fin de 1994 et pas après la fin mars 1995 »*.

Les Etats-Unis, la Norvège et l'ONU entre autres, *« s'efforceront intensivement et à un haut niveau de générer des fonds et de redistribuer les fonds existants »*. L'accent sera mis auprès des donateurs pour qu'ils soutiennent *« les projets de transition et les projets de création d'emplois à court terme »*. MM. Pérès et Arafat demanderont au secrétaire général de l'ONU que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) *« serve d'instrument pour canaliser immédiatement les fonds existants pour la police palestinienne »*. Israël et l'Autorité palestinienne ont demandé à la Norvège de réunir à Paris dans les délais les plus courts une nouvelle conférence sur l'aide internationale. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

A l'occasion d'un discours devant l'assemblée générale des Nations unies le 27 septembre

Le Japon va poser sa candidature comme membre permanent du Conseil de sécurité

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement Murayama a finalement tranché sur la question de la demande d'entrée du Japon au Conseil de sécurité de l'ONU. Lors de ses entretiens, lundi 12 septembre à Tokyo, avec le secrétaire général de l'organisation internationale, M. Boutros-Ghali, le premier ministre a déclaré que *« le Japon ferait de son mieux pour assumer les obligations d'un membre permanent du Conseil de sécurité dans les limites de sa Constitution »*. Ces propos indiquent que Tokyo entend faire acte de candidature sans modifier sa loi fondamentale. Yohei Kono, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, a dit qu'il se proposait d'exprimer l'intention du pays dans son discours le 27 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU, mais qu'il insisterait sur *« les contraintes constitutionnelles qui imposent au Japon une politique non nucléaire et non militaire »*.

Tokyo est sous la pression tant du secrétaire de l'ONU que de certains pays de la région pour entrer au Conseil. Lors d'une conférence de presse, le 12 septembre, M. Boutros-Ghali a déclaré : *« Je pense que la participation du Japon au Conseil en tant que membre permanent à part entière, et disposant du droit de veto, renforcera cet organisme et le rôle des Nations unies. »* C'était la première fois que M. Boutros-Ghali disait si clairement que le Japon doit disposer du droit de veto.

D'âpres discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines entre les membres de la coalition gouvernementale nippone (l'ancienne majorité libérale démocrate, le Parti socialiste et le petit Parti pionnier) sur cette question. Les socialistes sont réticents : alors que le précédent gouvernement était ouvertement favorable à l'entrée du Japon au Conseil de sécurité, le premier ministre Murayama estimait ces derniers jours qu'il est *« encore trop tôt »* pour briguer un tel rôle international.

Un poids qui va s'accroître

L'opinion publique semble également réservée : selon un sondage du *Mainichi* à la fin de la semaine dernière, seules 37 % des Japonais seraient favorables à l'entrée du pays au Conseil de sécurité (45 % étaient favorables en avril).

Le compromis intervenu au sein de la coalition diffère, plus qu'il ne résout, le dilemme auquel est confrontée Tokyo : comment assumer les obligations d'un membre permanent du Conseil de sécurité en se soustrayant à toute action militaire ? Le Japon aura donc à préciser les modalités de l'action qu'il pourra avoir en tant que membre permanent.

Selon les affaires étrangères, 41 pays, dont plusieurs de la région, sont favorables à l'entrée du Japon au Conseil (ce qui est encore loin des deux tiers des 184 membres, nécessaires pour faire adopter la résolution de modification du Conseil).

Le poids du Japon à l'ONU est, en tout cas, appelé à s'accroître. A partir de 1995, il pourrait prendre à sa charge la moitié des allégements de contributions accordés à certains Etats membres, conformément à une nouvelle répartition. La part de l'archipel dans le budget de l'organisation mondiale passerait alors de 12,45 à 15,65 % du total.

PHILIPPE PONS

DIPLOMATIE

L'Europe à « géométrie variable »

Le projet allemand tente de concilier renforcement et élargissement de l'Union

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Le document de *« réflexions sur la politique européenne »*, récemment publié par les chrétiens-démocrates allemands et qui a fait tant de bruit témoigne avant tout du souci *de ne pas répéter l'improvisation* qui caractérise actuellement le processus d'élargissement de l'Union à l'Autriche et à trois pays scandinaves. Il présente pour la première fois un projet cohérent visant à rendre possible à la fois le renforcement de l'Union européenne et, autour de l'an 2000, son élargissement à cinq pays d'Europe centrale (la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie).

La priorité de l'Allemagne est de rendre possible l'élargissement à ces pays (pas un mot n'est dit de la Roumanie, de la Bulgarie, de l'Albanie ou des Républiques de l'ex-Yougoslavie autres que la Slovénie). Les raisons mentionnées sont d'ordre politique : il s'agit d'interdire en Europe centrale un retour à l'instabilité qui placerait l'Allemagne *« dans une position inconfortable entre l'Ouest et l'Est »*. Il faut pour cela intégrer les voisins orientaux, avec l'aide des partenaires d'une Union préalablement renforcée. Sans consolidation interne, explique le document, l'Union *« ne pourrait faire face aux tâches immenses résultant de l'extension à l'Est et risquerait de s'effriter pour redevenir un groupement lâche d'États incapables de répondre au besoin de stabilité de l'Allemagne »*.

L'autre souci des chrétiens-démocrates allemands est de rendre ce nouvel élargissement le moins coûteux possible. Il n'est pas pensable d'étendre à l'Europe élargie du début du siècle prochain les solidarités communautaires telles qu'elles existent aujourd'hui, par le truchement des fonds structurels et agricoles. La « géométrie variable », combinée à des réformes des politiques communes existantes, notamment de la politique agricole commune (PAC), apparaît comme le moyen d'échapper à ce qu'on pouvait considérer jusqu'ici comme une *contradiction de la position allemande*. Les pays de l'Est, s'ils sont appelés à bénéficier du statut politique d'Etats membres à part entière, ne peuvent en escompter des concours comparables à ceux dont bénéficient aujourd'hui par exemple l'Espagne ou la Grèce !

Leur adhésion se ferait par étapes, avec *« de très longues périodes de transition... qui seront une application du concept de géométrie variable »*, étant entendu qu'*« il ne devra pas résulter de part et d'autre des coûts plus élevés que dans le cas d'une adhésion plus tardive... »*.

Ceux qui ne veulent pas et ceux qui ne peuvent pas

La polémique qu'a déclenchée l'idée d'un « noyau dur » peut paraître excessive, voire infondée. Les auteurs estiment que ceux qui souhaitent sortir de la phase de stagnation actuelle de l'Union doivent pouvoir aller de l'avant sans avoir à subir l'obstruction des plus timides et que le traité de Maastricht devrait officialiser le concept de « géométrie variable ». Le « noyau dur » rassemblerait ainsi les pays membres en mesure d'assurer la progression de l'Union. Mais le document allemand distingue implicitement entre ceux qui ne veulent pas (le Royaume-Uni) et ceux qui ne peuvent pas, dans les circonstances actuelles, telles l'Italie et l'Espagne, accélérer le processus d'intégration.

La formulation est peut-être malhabile qui, sans attendre les échéances prévues par le traité de Maastricht pour passer à la troisième étape de l'Union économique et monétaire (UEM), estime à cinq le nombre de ceux qui ont les moyens de tenir le rôle de voltigeurs de pointe de l'Union (la France, l'Allemagne et les trois pays du Benelux). Mais les auteurs ne font, *dans une large mesure, que* constater un état de fait : l'Italie, quel que soit le dynamisme de son industrie, est-elle capable aujourd'hui de renforcer la coordination de ses politiques monétaire, budgétaire, fiscale, sociale avec ses partenaires ? Ils soulignent d'autre part avec force leur souci de ne rien figer. *« Le groupe du « noyau dur » en Europe doit convaincre tous les membres de l'Union européenne – en particulier l'Italie, membre fondateur, mais également l'Espagne et bien évidemment la Grande-Bretagne – de sa volonté de les intégrer aussitôt qu'ils auront résolu certains de leurs problèmes actuels et dans la mesure où ils auront eux-mêmes la volonté de prendre les engagements mentionnés. La formation d'un noyau dur n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de concilier des objectifs contradictoires, l'approfondissement et l'élargissement de l'Union. »*.

Le parti de Helmut Kohl met l'accent sur la nécessité d'aller plus vite et plus loin que ne le prévoit le traité de Maastricht en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC). A propos de la mise sur pied d'une défense européenne commune, *« le moment opportun, c'est aujourd'hui »*, lit-on dans le rapport. Une affirmation forte qui n'aura rien pour déplaire à Paris.

Désaccords avec la France

En revanche, les Français se montreront probablement plus réservés sur le sens résolument fédéraliste préconisé pour la réforme des institutions communautaires. Le Parlement européen, qui serait invité à collaborer étroitement à la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996 (prévue par le traité de Maastricht pour définir la répartition des pouvoirs au sein de la « grande Europe » et le fonctionnement des institutions), deviendrait progressivement *« un organe législatif à égalité de droits avec le Conseil »*, alors que la Commission se verrait reconnaître *« les attributs d'un gouvernement européen »*. Toujours au titre de la démocratisation, il est suggéré, s'agissant des droits de vote au sein du Conseil, de davantage tenir compte du nombre d'habitants de chacun des États membres.

Le document ne précise pas comment pourrait s'articuler la « géométrie variable » dans le jeu des institutions. Comment seraient par exemple arrêtées les décisions concernant les opérations menées par les pays composant le « noyau dur » ?, comment seraient-elles contrôlées par le Parlement européen ?

La France et l'Allemagne voient aujourd'hui *« leur relation privilégiée mise à l'épreuve »*, en raison en particulier des réticences de la France à l'égard des élargissements à venir et du poids accru qui pourrait en résulter pour l'Allemagne. L'approfondissement de l'Union, avant son élargissement, est donc indispensable pour Paris, les Allemands en conviennent, mais encore faudrait-il que la France, *« souvent indécise »* lorsqu'il s'agit d'adopter des mesures concrètes pour poursuivre l'intégration, fasse preuve de cohérence en consentant les efforts nécessaires pour que l'exercice se concrétise. Le document dénonce *« l'idée ayant toujours cours* [à Paris] *qu'il est impossible de renoncer à la souveraineté de l'État-nation, alors que celle-ci ne constitue plus depuis longtemps qu'une enveloppe vide »*.

La CDU estime qu'il faut réclamer aux Français *« une discussion sur les objectifs à long terme de la PAC et sur les caractéristiques principales de l'organisation financière à venir de l'Union »*. L'appel à une clarification de la politique européenne de la France peut paraître légitime, tant il est vrai que les positions récemment exprimées, notamment par Edouard Balladur, restent souvent vagues. Il reste que l'*aggiornamento* de la relation franco-allemande tel qu'il semble souhaité par Bonn pourrait bientôt ouvrir la porte à un débat difficile.

PHILIPPE LEMAITRE

Après la visite de sites nucléaires nord-coréens

Les discussions entre Washington et Pyongyang ont eu lieu dans un bon climat

La Corée du Nord a autorisé les inspecteurs de l'AIEA (Agence de l'énergie atomique) travaillant sur son centre nucléaire de Yongbyon à visiter, à la fin de la semaine écoulée, deux sites qui leur étaient jusqu'alors interdits, a annoncé l'Agence de l'ONU mardi 13 septembre à Vienne. Les deux hommes ont pu visiter une unité de fabrication de combustible et un bâtiment de stockage. Ils n'y ont pas décelé d'activité anormale. Cette ouverture de Pyongyang est considérée comme une retombée des discussions techniques engagées à Berlin entre cette capitale et Washington.

Les discussions de Berlin ont commencé le 10 septembre et devraient s'achever mercredi. Elles portent sur les modalités d'un éventuel remplacement des réacteurs au graphite de la Corée du Nord par des réacteurs à eau légère produisant moins de plutonium susceptible d'entrer dans la fabrication d'armes. Les Etats-Unis et Pyongyang ont, par ailleurs, mis fin mardi 13 à leurs discussions – pour la première fois organisées dans la capitale du régime communiste – sur l'ouverture de « bureaux de liaison » dans leurs capitales respectives. Les travaux auraient eu lieu dans un bon climat.

Ces deux réunions visent à préparer une rencontre jugée cruciale entre Washington et la Corée du Nord qui doit avoir lieu le 23 septembre à Genève, et qui devrait parachever à l'accord signé le 12 août entre les deux capitales en vue d'une normalisation des relations bilatérales en échange d'une modération de Pyongyang en matière nucléaire.

Par ailleurs, la Corée du Nord n'a pas fabriqué de plutonium depuis février 1993 dans sa première unité de retraitement de combustible irradié au centre de Yongbyon, indiquent les résultats provisoires des analyses d'échantillons prélevés en mai, ont indiqué mardi à Vienne des sources diplomatiques proche de l'AIEA. L'Agence doit encore convaincre Pyongyang d'autoriser ses inspecteurs à visiter deux sites de Yongbyon soupçonnés d'abriter des déchets nucléaires. – *(AFP, Reuter.)*

Soutenu par plusieurs membres de l'Alliance atlantique

Le Belge Willy Claes a des chances d'accéder au secrétariat général de l'OTAN

Fort du soutien de la plupart des pays membres de l'*Alliance* atlantique, le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes, à des *« chances réelles »* de succéder à l'Allemand Manfred Wörner au *secrétariat général* de l'OTAN, ont affirmé mardi 13 septembre des diplomates à Bruxelles.

Le poste de secrétaire général de l'OTAN est vacant depuis le décès de M. Wörner *le 13 août des* suites d'un cancer. Les Etats-Unis, qui acceptent traditionnellement que ce poste revienne à un Européen, ont communiqué à leurs alliés *« une courte liste »* de personnalités leur convenant, ont précisé ces diplomates. Les consultations vont se poursuivre jusqu'au 25 septembre, date prévue pour une réunion informelle des ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'OTAN à New-York. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Malgré l'opposition d'une majorité d'Américains

Le président Clinton accélère les préparatifs d'une invasion d'Haïti

Les responsables américains multiplient chaque jour les signes de l'imminence d'une intervention *militaire destinée à rétablir la démocratie en Haïti.* Pour tenter de rallier une opinion publique très réticente, le président Clinton a décidé de s'adresser à la nation, *jeudi 15 septembre.*

WASHINGTON

de notre correspondante

Il fut un temps où les interventions américaines, à la Grenade ou à Panama, se préparaient dans le plus grand secret, où l'effet de surprise faisait partie de la stratégie. L'opération américaine en Somalie, où les premiers indigènes rencontrés par les « marines » furent des cameramen de CNN, a marqué un tournant, que confirme la désormais très probable intervention en Haïti : le compte à rebours est égrené avec tant d'insistance que la surprise, à présent, serait qu'elle n'ait pas lieu.

La tactique de la pression psychologique *crescendo* vise surtout à tenter, une ultime fois, de convaincre la junte haïtienne de fuir avant l'arrivée des troupes américaines, ce qui faciliterait considérablement la tâche de ces dernières. De ce point de vue, les responsables de l'administration *n'ont pas ménagé leurs efforts* ces derniers jours : le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a défendu à plusieurs reprises devant la presse les justifications politiques, diplomatiques et humanitaires d'une intervention militaire en Haïti et l'intérêt qu'y ont les Etats-Unis ; le conseiller du président pour la sécurité nationale, Tony Lake, a fait valoir qu'il en allait de la crédibilité des Etats-Unis ; le Pentagone a invité les chaînes de télévision à venir filmer les préparatifs – depuis l'entraînement de GI menaçants jusqu'à l'embarquement des troupes sur le porte-avions *Eisenhower* qui, suivant le porte-avions *America* parti mardi, ne devrait pas tarder à rejoindre une douzaine d'autres bâtiments de l'US Navy au large de Port-au-Prince.

Mardi 13 septembre encore, l'un des responsables du département d'Etat, John Shattuck, a présenté à la presse, avec force détails macabres, un rapport accablant sur les violations des droits de l'homme par le régime militaire en Haïti. Le point d'orgue de ce travail de préparation psychologique doit être l'intervention télévisée qu'a prévu de faire le président Clinton jeudi soir, à partir du bureau ovale.

Le temps presse – pas tant à *Port-au-Prince, pourtant,* qu'à Washington. De nouveau en session depuis lundi après une interruption de deux semaines, le Congrès s'est aussitôt emparé de la question haïtienne ; de nombreuses voix, tant démocrates que républicaines, se sont élevées contre le principe d'une intervention ou, au mieux, pour demander que le Congrès soit consulté, ce que le président Clinton ne se considère pas constitutionnellement tenu de faire. Le speaker de la Chambre des représentants, le démocrate Tom Foley, a estimé mardi que le Congrès pourrait décider de voter sur le principe d'une intervention en Haïti, un tel vote intervenant au plus tôt la semaine prochaine.

Ne pas s'enliser dans la crise

En l'état actuel de l'opinion publique – 73 % des Américains, selon un sondage diffusé lundi par la chaîne de télévision ABC, sont opposés à une invasion américaine en Haïti – laisser se dérouler ce vote et le débat qui le précéderait au Congrès constituerait un gros risque politique pour la Maison-Blanche, qui semble donc avoir *tout intérêt à agir avant que l'opposition* ne s'organise sérieusement. A moins de deux mois des élections législatives du 8 novembre, les républicains ne sont pas d'humeur particulièrement coopérative. La visite du secrétaire à la défense William Perry, escorté du chef d'état-major des armées, le général Shalikashvili, mardi, dans son bureau du Capitole, n'a pas réussi à convaincre le sénateur Bob Dole, chef de la minorité républicaine au Sénat, d'assouplir sa position : *« Risquer des vies américaines pour remettre* (le président haïtien) *Aristide en selle ne me parait pas une bonne option »*, a-t-il réaffirmé à l'issue de l'entretien.

Pourtant, le secrétaire général de la Maison-Blanche, Leon Panetta, s'est déclaré confiant que, *« le moment venu, le peuple américain saura s'unir derrière le président »*. Et Warren Christopher prend ces jours-ci un certain plaisir à rappeler les engagements pris par son prédécesseur républicain James Baker, ainsi que par le président Bush, en faveur de la restauration de la démocratie en Haïti...

Tout dépendra, bien entendu, de la rapidité de l'intervention américaine et du nombre de victimes. Pour prendre le moins de risques possible, selon les informations fournies ces derniers jours par le Pentagone, l'administration prévoit d'impliquer dans cette opération entre 10 000 et 20 000 hommes, face à une armée haïtienne estimée à quelque 7 500 hommes peu équipés.

Le second impératif pour l'armée américaine sera de ne pas se laisser enliser dans la crise haïtienne : les Américains ont tiré à cet égard les leçons du fiasco somalien – et de leur précédente expérience haïtienne qui les avait contraints, au début du siècle, à rester dix-neuf ans sur l'île. Cette fois, dit l'administration, ils ne se chargeront pas de reconstruire la nation.

C'est la raison pour laquelle l'administration américaine s'est tant démenée pour arracher une contribution de 1 500 hommes à 17 pays pour cette force multinationale, dont le travail sera en grande partie un travail de police. Selon M. Christopher, le rôle des troupes américaines se limitera à *« évincer le gouvernement illégal, à rétablir la paix civile et à restituer au peuple haïtien la possibilité d'avoir le type de gouvernement librement élu qu'il avait choisi en 1990 »*.

SYLVIE KAUFFMANN

L'armée américaine largue des tracts au-dessus d'Haïti. – Le Pentagone a annoncé, mardi 13 septembre, que l'armée américaine avait commencé à larguer au-dessus d'Haïti des tracts avec une photo du président Jean-Bertrand Aristide, renversé en 1991, et un court message indiquant que son retour à Port-au-Prince apporterait *« justice et réconciliation »*. – *(Reuter.)*

ETATS-UNIS

Washington : la résurrection de Marion Barry

WASHINGTON

de notre correspondante

« J'étais perdu, et j'ai recouvré la vue, dit-il. *J'étais perdu, et j'ai retrouvé mon chemin. »* S'il est des guérisons politiques spectaculaires, celle de Marion Barry, maire de Washington pendant douze ans avant d'être envoyé en prison pour avoir consommé de la drogue, est particulièrement impressionnante : quatre ans après cet humiliant épisode, Marion Barry a remporté haut la main, mardi 13septembre, les primaires démocrates qui font de lui le vainqueur virtuel de l'élection municipale de Washington, prévue le 8novembre prochain.

Si j'ai pu m'en sortir...

Marion Barry, cinquante-huit ans, a recueilli mardi 47 % des voix démocrates, contre 37 % à John Ray et 13 % à Sharon Pratt Kelly, le maire sortant. Dans une ville noire à 70 %, les électeurs démocrates sont à peu près dix fois plus nombreux que les républicains, ce qui rend M. Barry pratiquement assuré d'être le prochain maire de la capitale fédérale. Les trois concurrents démocrates étaient noirs, mais John Ray, un avocat modéré, avait le soutien de l'électorat blanc aisé, ainsi que celui du *Washington Post*.

Marion Barry, lui, a fait l'essentiel de sa campagne dans les ghettos sinistrés de l'est de Washington sur le thème de sa résurrection personnelle *: si j'ai* pu me sortir de la drogue, de l'alcool et de la luxure, dit-il en substance, je peux aussi sauver votre ville...

Marion Barry a voulu rompre avec la funeste vidéo du FBI, diffusée à l'envi en 1990, sur laquelle on le voit dans une chambre d'hôtel flirter avec une amie et tirer allègrement sur une pipe de crack, un dérivé de cocaïne. Lorsque les agents du FBI font irruption pour l'arrêter, on l'entend s'écrier : *« Bon Dieu, cette salope m'a donné ! »* Il était encore maire et dut démissionner avant d'être envoyé six mois en prison, six mois fructueux, affirmait-il récemment, puisqu'ils lui *ont donné le temps* de réfléchir aux moyens d'améliorer sa ville.

Un homme neuf

Aujourd'hui, Marion Barry se présente comme un homme neuf, il s'est remarié, a redécouvert Dieu – qu'il invoque abondamment –, il prêche plus qu'il ne parle et s'est replongé dans des racines africaines dont il a adopté les coutumes vestimentaires. Aujourd'hui, a-t-il promis mardi après sa victoire, *« nous pouvons déplacer des montagnes de désespoir, de peur, de violence et de racisme »*. Dans les quartiers noirs de Washington où le bruit des armes à feu et le trafic de drogue ont tué tout *espoir, l'histoire de la* résurrection de Marion Barry a fait mouche.

S. K.

Henry Kissinger nommé conseiller de la MGM et du Crédit lyonnais. – L'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a été nommé conseiller auprès des dirigeants de la Metro-Goldwyn-Mayer (MGM) et de son principal actionnaire, le Crédit lyonnais, a indiqué la MGM mardi 13 septembre, à Santa-Monica (Californie). *« La connaissance approfondie et l'expérience d'Henry Kissinger des dossiers économiques mondiaux serviront grandement à la MGM pour son expansion en cours »*, a souligné Frank Mancuso, président de la MGM. – *(AFP.)*

Le Sénat a adopté le budget de la défense. – Par quatre-vingts voix pour et dix-huit contre, le Sénat américain a adopté, mardi 13 septembre, le budget de la défense d'un montant de 263,8 milliards de dollars pour l'année budgétaire débutant en octobre. Déjà approuvé par la Chambre des représentants, ce texte sera soumis au président Bill Clinton pour signature. Ce budget est en légère hausse par rapport au précédent (2,8 milliards de dollars de plus). Il prévoit une hausse des soldes de 2,6 % pour les militaires, contre 1,6 % proposé par le chef de l'exécutif. – *(AFP.)*

Jacques Chirac à la Maison Blanche le 20 septembre. – En réponse à *« une demande formulée de longue date »* par Jacques Chirac, le président Bill Clinton recevra le maire de Paris le 20 septembre à la Maison Blanche, a indiqué, mardi 13 septembre, un responsable de la présidence américaine. M. Clinton avait rencontré M. Chirac en juin à Paris à l'occasion des cérémonies marquant le cinquantenaire du Jour J. Le président du RPR devrait également rencontrer des dirigeants du Congrès ce même jour. La veille, il sera reçu à New York par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. – *(AFP.)*

EUROPE

Djokhar Doudaev, le général tchétchène qui défie l'« empire russe »

En Tchétchénie, les premiers affrontements sérieux entre groupes armés, ceux du président Doudaev et ceux de l'opposition, soutenue par Moscou, ont fait au moins une vingtaine de morts début septembre. Le président a déclaré « pouvoir, s'il le faut, neutraliser l'opposition en une heure ».

GROZNY (Tchétchénie)

de notre envoyé spécial

C'EST un petit homme, fin et sec, au front légèrement dégarni, aux yeux vifs, avec une longue moustache mince et soignée à la Zorro. Il aime les fleurs et le karaté. Il menace de transformer Moscou en un second Beyrouth. D'occuper Rostov sur le Don. De déclencher la *« troisième guerre mondiale »*. Il appelle à la *« guerre sainte »* contre *l'« Empire russe »*, dit pouvoir *« l'ensevelir dans une catastrophe nucléaire »* en faisant sauter les centrales atomiques russes.

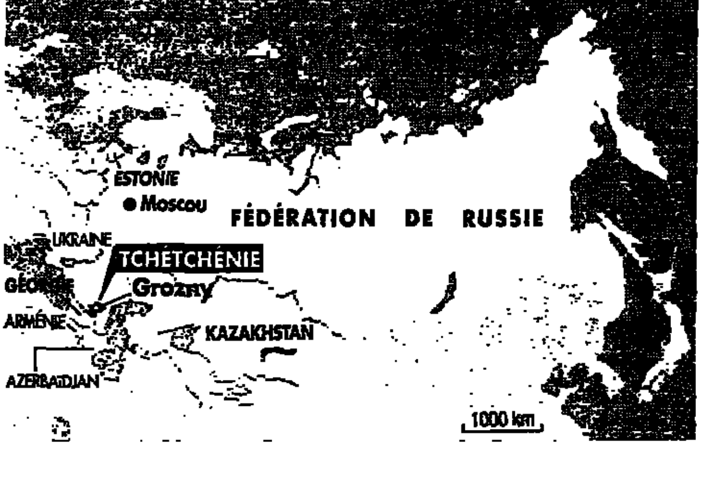
C'est un ex-général de l'armée de l'air soviétique. Il commandait jusqu'en 1990 (date de sa démission de l'armée ou de sa mise à la retraite, selon les versions) *une unité de bombardiers* stratégiques, à charge nucléaire, basée en Estonie. Devenu le premier président de la Tchétchénie, triomphalement élu en 1991 avec 85 % des voix de ce peuple *guerrier, musulman, rebelle*, du Caucase du Nord, Djokhar Doudaev fait sourire en Occident, mais pas au Kremlin.

« Nous n'avons peur de rien »

Son petit pays – un territoire de 13 000 kilomètres carrés et de près d'un million d'habitants très difficilement conquis par les *tsars au XIXe siècle* – a déjà humilié, et à plusieurs reprises, l'immense et puissante Russie. En automne 1991, après le renversement de l'ancien pouvoir communiste local par la *« révolution tchétchène »* et les hommes en armes de Djokhar Doudaev, le président Eltsine décrétait l'état d'urgence pour couper court à la déclaration d'indépendance de cette ex-*république autonome* de la Fédération de Russie. Il envoyait des détachements spéciaux, près de deux mille hommes, à Grozny. Ils furent encerclés et ridiculisés par la garde nationale. *Sous les diatribes du petit* président, Moscou fit machine arrière au bout de deux jours. Après les menaces de mort contre les dirigeants russes, des mesures de sécurité avaient été *prises*. Moscou, où vivent de nombreux Tchétchènes, est aussi, dit-on, la « capitale du Caucase ».

Inflexible, *« nationaliste jusqu'au fanatisme »*, selon les *termes de sa propre fille*, cet homme est devenu une *« bête noire »* pour le Kremlin. Le président Boris Eltsine aurait sans doute préféré s'arranger avec le général, qui l'a soutenu lors de la dissolution du Parlement russe en septembre 1993, plutôt que de voir l'un de ses principaux adversaires politiques en Russie, Rouslan Khasboulatov, et ex-président du Parlement rebelle de Russie (finalement chassé à coups de canon), revenir sur la scène.

On ne s'arrange pas avec Djokhar Doudaev. *« Il m'est impossible de parler aux gens qui ont volé mon pays. Je ne veux pas avoir affaire à ceux qui ont les mains sales. Je suis des règles strictes et je ne peux pas changer mes habitudes. Il est trop tard pour moi, j'ai 50 ans »*, dit celui qui se revendique *« musulman pratiquant »*, avoue *« ne pas bien faire la différence entre sunnite et chiite »* et se



veut partisan d'un *« Etat islamique à direction civile. »*

Le général – qui ne porte pas l'*uniforme* pour ne pas être accusé d'être un Pinochet du Caucase – semble de plus en plus isolé. Il a dissous le Parlement. Dans son combat contre Moscou, il est lâché par ses alliés locaux qui l'accusent de se comporter en dictateur. Et la Russie, après avoir réglé, par la négociation, la question du Tatarstan, une autre république indépendantiste de la Fédération *russe*, et, *par la guerre*, celle de la Géorgie, semble plus que jamais décidée à mettre un terme à l'aventure de Djokhar Doudi Mousi (son nom en tchétchène). Indirectement cette fois, c'est-à-dire en décrétant un blocus et en armant l'opposition.

Doudaev n'a pas peur. C'est, d'ailleurs, un mot qu'il ne faut pas prononcer devant lui, qui aurait échappé à trois attentats et deux tentatives de coup d'Etat : *« Vous n'avez pas le droit de me poser une telle question. Je suis un général. Seul celui qui est désavoué par son peuple peut avoir peur. Je suis ma conscience. J'ai choisi le bon chemin et je ne veux pas en sortir »*, dit-il, en russe, lors d'une conférence de presse à Grozny, alors que Moscou et l'opposition armée, en ce mois de sep*tembre*, intensifient leurs pressions. *« Nous n'avons pas peur. Nous n'avons peur de rien »*, affirme un de ses soldats. Pourtant certains de ses partisans avouent ne plus être sûrs, après des mois de blocus économique, que le président serait réélu aujourd'hui. D'élections anticipées, il n'est d'ailleurs pas question pour le président Doudaev, qui rappelle avoir été élu pour cinq ans.

Le slogan de celui qui fut le premier et le seul Tchétchène à devenir général de l'armée soviétique (*« pour pouvoir un jour appliquer mes convictions politiques »*, a-t-il un jour expliqué), c'est *« l'indépendance ou la mort »*. L'animal choisi comme emblème de la République tchétchène est un loup solitaire sous la lune, *« car c'est le seul animal qui ose s'attaquer à plus fort que lui »*, explique-t-on. Sans doute atteint de mégalomanie, éventuellement doublée d'une certaine paranoïa, Djokhar Doudaev parle essentiellement de complots et de lui-même, toujours à la troisième personne : *« Moscou veut n'importe qui à la tête de la Tchétchènie, sauf Doudaev » « peut-être avez-vous lu qu'il est impossible de parler avec Doudaev »*?..

« Construire une maison caucasienne »

Il a fait imprimer les trois premiers timbres tchétchènes : les *deux premiers représentent* deux héros de la lutte acharnée contre le colonisateur russe, Cheikh Mansour (XVIIIe) et l'imam Chamil (XIXe) ; le troisième, Doudaev. Pour montrer *que le « problème » ne se* résume pas à sa *« seule personne »*, le général s'est dit, début août, *« prêt à démissionner à n'importe quel moment, à jurer sur le Coran de ne plus faire de politique »*. A une condition : que la Russie et la communauté internationale reconnaissent le droit à l'indépendance de sa République.

Sa biographie se confond avec *la tragédie du peuple*. Né en janvier 1944 dans un village de montagne de Tchétchénie, il fut déporté au Kazakhstan à l'âge de 1 mois avec l'ensemble de son peuple. Staline voulait punir les *Tchétchènes de leur « collabora*tion » avec les Allemands et surtout d'avoir profité de la guerre pour reprendre leur indépendance. Il rentre au pays, comme la plupart des Tchétchènes, en 1957, après le *« pardon »* de Khrouchtchev. A la mort de son *père*, le jeune Djokhar entre à l'école du soir tout en travaillant comme électromonteur. Membre du Parti communiste en 1966, il est formé à l'école d'avia*tion militaire* de Tambov (Russie) puis, en 1971, à la célèbre Académie Gagarine. Commandant en Estonie, il devient un général rebelle apprécié des nationalistes des pays baltes : lors d'une parade de ses avions il fait déployer le drapeau estonien. Plus tard, il refusera d'exécuter l'ordre de bloquer la télévision et le Parlement local.

Bien entendu, le but du général-président n'est pas de faire de la Tchétchénie un simple Etat indépendant, mais la première pierre d'une puissance caucasienne. *« Face à la Russie, qui use de la force et du chantage pour nous diviser, nous voulons construire une maison caucasienne »*, a-t-il expliqué lors d'une interview.

Champion de la révolte des *petits peuples, le général* a peut-être commis une erreur. Emporté par ses idées, à moins qu'il n'ait été, comme le pensent certains, qu'une marionnette plus ou moins contrôlée, aux *mains des services de renseignement* de l'armée russe, il a soutenu les séparatistes abkhazes, armés par la Russie, contre la Géorgie (sud de la Tchétchénie), en laquelle il voit aussi une puissance impériale menaçant les peuples du Caucase.

Les partisans du général lui reconnaissent un autre défaut : *« Il n'est pas comme nous tous. Il ne dissimule rien derrière son âme, et ne se cache pas derrière un puissant clan familial. Et ce qui fait le plus peur : il est honnête »*, écrit l'un d'eux. *« Il fait trop confiance. Le président ne connaît plus les gens d'ici. C'est un homme d'honneur, il tient sa parole »*, affirme un de ses soldats.

Rebelle irréductible, comme les Tchétchènes des montagnes, rigide et sûr de lui, comme un général soviétique, le loup Doudaev ne reculera pas devant l'ours russe.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ASIE

Une rencontre avec le président philippin

Fidel Ramos : « Venez chez nous faire des affaires ! »

« J'insiste, prenez un cigare ! Les nôtres sont meilleurs que ceux de certain pays communiste que je ne nommerai pas car ils sont nos amis ! » Fidel Ramos parle d'or : ne le trouve-t-on pas avec un éternel *puro* aux lèvres ? *« Je ne fume pas, mais c'est une bonne propagande pour les cigares de chez nous »*, nous explique, dans un de ces éclats de rire qui l'illuminent parfois, le président des Philippines, arrivé le mardi 13 septembre en France pour une visite de deux jours.

M. Ramos, au demeurant, ne se cache guère d'être venu – en une tournée qui l'a déjà conduit en Italie et en Espagne et l'amènera ensuite en Belgique et en Allemagne – précisément pour « vendre » son pays, comme on dit dans le jargon de la publicité, c'est-à-dire mieux le faire connaître, annoncer à tous que le temps *« de l'instabilité politique, de la stagnation économique et des catastrophes naturelles »* qui a, selon une formule connue, longtemps caractérisé l'archipel est désormais révolu : *« A présent que notre maison est en ordre*, dit d'emblée Fidel Ramos, *nous voulons faire savoir que c'est le moment* de *venir chez nous faire des affaires. »*

Avec son homologue François Mitterrand, avec lequel il vient de déjeuner, et le premier ministre Edouard Balladur, avec lequel il s'est entretenu dans la foulée, il a parlé des *« points de tension en Asie – Corée du Nord, Cambodge et mer de Chine du Sud »* – mais aussi *« du rôle que les Philippines peuvent jouer en vue d'accroître les activités économiques mutuelles, pour le plus grand bénéfice de la France et de l'Europe de l'Ouest, dans cette région de l'Asie et du Pacifique »*. Et Fidel Ramos de devenir lyrique, ou presque, à propos des *« quarante points d'implantation que nous offrons aux industriels, en particulier les espaces libérés par les anciennes bases américaines de Subic Bay et de Clark »*.

La *« maison en ordre »*, c'est d'abord, selon le président philippin, *« une démocratie aujourd'hui pleinement installée, mieux même, pardonnez-moi de le dire, que dans certains pays occidentaux »*. La principale action dont il se glorifie est d'avoir obtenu l'abolition de la loi *« anti-subversive »* de 1957 qui avait mis le Parti *communiste hors-la-loi*. Les trois guérillas qui ont ensanglanté l'archipel, parfois depuis des lustres – outre celle des communistes, celle des musulmans au sud et celle de certains « officiers perdus » – sont aujourd'hui réduites, dit M. Ramos, au point que, *« en trente mois, nous n'avons pas eu d'incidents graves, hormis quelques attaques terroristes de groupes en dissidence par rapport à leur propre rébellion »*.

Protestant réputé austère

S'agirait-il, par cette visite, de rééquilibrer en direction de l'Europe un tête-à-tête quelque peu étouffant avec les Etats-Unis, longtemps puissance tutélaire et toujours premier partenaire économique, et aussi avec le Japon, *qui vient aujourd'hui en* numéro deux, dans l'ordre commercial, avec les Philippines ? C'est ce que l'on admet dans l'entourage de M. Ramos, mais celui-ci n'accepte pas cette vision des choses. Tout au plus le chef d'Etat s'étend-il sur les perspectives d'une coopération militaire assez nouvelle avec la France. Il prend pour hypothétique modèle un récent accord avec l'Italie, *où l'achat d'un « escadron d'avions d'entraînement »* sera payé *« pour moitié en vêtements haute couture, chaussures, jouets, semi-conducteurs et autres produits de notre industrie »*. Avec Paris, ce sont *« les moyens de transports terrestres, aériens et navals »* que M. Ramos juge le domaine le plus prometteur.

Protestant réputé austère dans un pays catholique plutôt volcanique, le président philippin s'enflamme presque pour un exorde martial : *« On est parti tard, mais on entend rattraper nos voisins du Sud-Est asiatique. Notre position stratégique, notre capacité à penser international, nos ressources abondantes : tout démontre que notre potentiel est grand. »* Et Fidel Ramos, en conclusion de l'entretien, de faire cadeau au *Monde* d'un volumineux dossier intitulé : « Philippines, un retour aux affaires à l'orée de l'Asie et du Pacifique ».

JEAN-PIERRE CLERC

INDE

Vifs affrontements entre castes en Uttar-Pradesh

Trois personnes ont été tuées (dont une dans la ville sainte de Bénarès) et plus de 250 blessées mardi 13 septembre lors d'affrontements survenus en Uttar-Pradesh, au nord de l'Inde, entre partisans et adversaires d'une augmentation des quotas réservés aux basses castes dans la fonction publique. Les magasins, les bureaux et les écoles sont demeurés fermés et les transports ont été paralysés dans la plus grande partie de cet État, le plus peuplé du pays – près de 150 millions d'habitants – à la suite d'une grève décrétée par la coalition au pouvoir à Lucknow, qui visait à soutenir son projet d'augmenter les *« réservations »* en faveur des basses castes.

La grève a eu lieu malgré un appel du premier ministre de l'Union, Narasimha Rao, qui a été rejeté par le chef du gouvernement de *l'Uttar-Pradesh. Mulayam* Singh était arrivé à la tête de l'État en novembre grâce au soutien, pour la première fois en Inde, d'une coalition d'intouchables et de basses castes. Le projet de Mulayam Singh de porter à 27 % du total des emplois les quotas réservés aux basses castes dans la fonction publique est en accord avec une décision de 1992 de la Cour suprême indienne. Il est combattu par les hindous de haute caste, en particulier ceux qui vivent dans les régions montagneuses de l'État, où ils sont majoritaires. Les habitants de huit *districts de cette zone dénoncent* les quotas et exigent la création d'un État séparé, l'Uttarakhand. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les grandes puissances approuvent l'envoi d'observateurs à la frontière serbe

Le « groupe de contact » sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne) a approuvé, mardi 13 septembre, à Genève, l'envoi d'observateurs à la frontière serbe pour s'assurer de la réalité des sanctions économiques décrétées par la Serbie *contre les Serbes bosniaques*. Le chef de ces observateurs, le général suédois Bo Pellnas, doit se rendre mercredi à Belgrade pour obtenir le feu vert définitif des dirigeants serbes à leur déploie*ment*.

Les observateurs, dont le nombre oscillerait entre soixante et cent trente, seront des civils, essentiellement originaires de pays nordiques. Le président Slobodan Milosevic s'est opposé au déploiement de « casques bleus » sur sa frontière et a fini par accepter le principe de l'envoi de civils sous couvert d'une mission *« humanitaire »*. Ils devront s'assurer que seule l'aide humanitaire d'urgence parvient aux Serbes bosniaques. Dès qu'ils auront confirmé l'isolement de ces derniers, précise-t-on dans les milieux diplomatiques, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait alléger les sanctions contre la Serbie et le Monténégro.

Par ailleurs, les présidents croate, Franjo Tudjman, et bosniaque, Alija Izetbegovic, se sont entretenus mardi de la mise en œuvre de l'accord de Washington prévoyant la création d'une fédération croato-musulmane en Bosnie et d'une confédération entre cette dernière et la Croatie. Ces entretiens ont notamment porté sur *« la mise en place d'un commandement conjoint »* entre les troupes fidèles à Sarajevo et les forces croates bosniaques, a indiqué M. Tudjman. Les discussions doivent se poursuivre mercredi. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : violences dans les quartiers protestants de Belfast. – Six véhicules ont été incendiés dans la nuit du 13 au 14 septembre dans les quartiers protestants du nord-ouest et du sud de Belfast. En outre, un protestant a été blessé par balles à la jambe par plusieurs hommes armés. Dans la journée de mardi, quelques dizaines de manifestants protestants s'étaient heurtés à la police devant un tribunal de Belfast où était jugé un catholique accusé de tentative de meurtre contre un présumé extrémiste protestant. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE

Vingt-sept policiers suspendus à Hambourg après des violences xénophobes

Vingt-sept policiers accusés de violences xénophobes ont été suspendus mardi 13 septembre à Hambourg, au lendemain de la démission du ministre de l'intérieur de la cité-Etat, Werner Hackmann (social-démocrate). Deux policiers avaient déjà été condamnés à des amendes pour avoir brutalisé un Sénégalais dans un commissariat. *« L'ampleur des actes contre les étrangers a atteint une dimension que j'estime intolérable »*, avait déclaré M. Hackmann en avouant sa *« honte »* devant une telle situation. Depuis 1988, plus de cent trente plaintes ont été déposées contre les policiers de l'un des commissariats de la ville pour « coups et blessures » sur des étrangers, des manifestants ou des sans-abri.

D'autre part, une cinquantaine *de jeunes Allemands et* une trentaine d'étrangers se sont livrés à une bataille rangée dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 septembre, à Löbau, en Saxe. Les policiers ne sont venus à bout de ces bagarres *qu'après plusieurs heures*. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Dix-sept civils dont six enseignants tués par le PKK

Le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, a condamné mardi 13 septembre le meurtre de six enseignants par le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, séparatiste), dimanche dans l'Est anatolien. Mme Ciller a indiqué que la quasi-totalité des écoles qui étaient restées fermées dans la région au cours de la dernière année scolaire, en raison de l'insécurité due à la rébellion du PKK, ont néanmoins été réouvertes pour la rentrée scolaire lundi, comme promis *par le gouvernement*. Dix-sept civils au total, dont ces six enseignants, avaient été tués lors d'attaques rebelles dans la nuit de dimanche à lundi dans différentes villes d'Anatolie de l'Est et du *Sud-Est. Selon les autorités*, les enseignants ont été sortis de leur école puis mitraillés par un groupe du PKK.

D'autre part, de nouveaux affrontements sanglants entre les *forces de l'ordre et les rebelles ont* eu lieu lundi et mardi, faisant 46 morts dans le PKK et 3 parmi les soldats. Au total 88 personnes sont mortes depuis le samedi 10 septembre dans l'Est et le Sud-Est anatoliens, selon les autorités d'Ankara. – *(AFP, Reuter)*

Souhaitant un débat présidentiel « approfondi et digne »

M. Barre met en garde contre les « accès de sensiblerie sociale »

Le numéro de septembre de « Faits et arguments », la « lettre » mensuelle de Raymond Barre, comporte un long éditorial du député du Rhône, qui s'inquiète des « intrigues », des « manœuvres » et des « surenchères » auxquelles ne va pas manquer de donner lieu selon, lui, la campagne présidentielle à venir. L'ancien premier ministre met en garde, en particulier, contre les « accès de sensiblerie sociale » qui se manifestent pendant les périodes électorales.

■ « MATELAS ». – Conforté par le « petit matelas d'opinions favorables » que lui attribuent les sondages d'opinion, M. Barre entretient le statut de recours ultime qu'il conserve auprès de l'électorat de droite en exerçant sa vigilance critique sur l'action du gouvernement et sa censure sur les travers du « microcosme ».

Raymond Barre publie dans le numéro de septembre de sa lettre mensuelle *Faits et arguments* un éditorial consacré à l'élection présidentielle. « *Sans nul doute,* écrit le député (apparenté UDF) du Rhône, *l'intérêt se portera de plus en plus sur les intrigues et les manœuvres que suscite un tel événement. Conformément à l'usage, l'éloquence politique se déploiera de programmes minutieux en grands desseins, se livrera aux promesses les plus variées et aux surenchères les plus risquées.* »

M. Barre estime que, « *comme l'économie est manifestement entrée dans une phase de reprise (...), un climat psychologique plus détendu s'instaurera* » et que « *certaines revendications, jusque-là contenues par la mauvaise conjoncture, auront tendance à se faire jour* ». « *Les Français seront de nouveau sollicités par la ligne de plus grande pente de leurs routines, de leurs préjugés, de leurs inclinations* », prévoit l'ancien premier ministre.

« *Les Français,* demande-t-il, *sont-ils conscients des défis qu'apporte à leur pays et à eux-mêmes le caractère global et inexorable de la compétition mondiale présente et à venir ? Mesurent-ils l'ampleur des problèmes auxquels la France doit faire face en matière d'éducation, d'emploi, de finances publiques et d'endettement ? Sont-ils psychologiquement prêts à l'effort d'adaptation soutenu qui s'impose à eux et dans lequel s'est engagée l'Allemagne fédérale, bien qu'à la veille des élections législatives ?* »

Selon M. Barre, « *la longue crise qu'ont traversée les Français depuis une quinzaine d'années a bien certainement raidi les mentalités et figé certaines structures* ». Il demande : « *Le discrédit que subit la politique de la part des Français, l'individualisme égoïste et frileux, doublé de scepticisme, qu'ils manifestent, ne sont-ils pas la conséquence des hésitations, des reniements, parfois de la démission de l'action gouvernementale et, disons-le nettement, du désordre qui a sévi dans la République et l'Etat ?* »

Le député du Rhône souhaite que « *l'attention et la réflexion des Français* » soient « *attirées* » sur quelques objectifs, qu'il définit : « *Restaurer la dignité de l'Etat et des institutions en luttant sans merci contre la corruption et la prévarication qu'a engendrées le règne de l'argent-roi (...). Poursuivre vigoureusement, en étroite collaboration avec l'Allemagne et avec le concours de ceux de nos partenaires qui y sont prêts, la construction d'une Union européenne disposant d'une monnaie unique, d'une politique étrangère et de sécurité commune, d'une politique de défense commune, et veiller à ce que le fonctionnement (...) des institutions ne soit pas compromis par ses élargissements successifs (...).*

« *Maintenir la politique de stabilité du franc (...). Réduire le déficit budgétaire et l'endettement de l'Etat par une politique systématique de diminution des dépenses publiques, condition impérative de l'allègement d'une fiscalité directe qui est aujourd'hui dissuasive (...). Stimuler la compétitivité de la France dans les échanges mondiaux (...). Rénover notre système éducatif par le développement intensif de l'apprentissage, de la formation, par l'octroi d'une plus grande autonomie à nos établissements (...). Sauvegarder l'avenir du régime de protection sociale en maîtrisant l'évolution des dépenses de santé.* »

Prompt à dénoncer « l'attentisme » des gouvernements depuis 1988, M. Barre conclut : « *Quand donc comprendra-t-on, en France, que l'emploi est la résultante de multiples facteurs (...) ? Une solution de fond (...) ne sera acquise que par d'importantes transformations économiques et sociales (...). Méfions-nous en tout cas des accès de « sensiblerie sociale » qui se manifestent pendant les périodes électorales (...). Les hymnes à la réforme ne manquent pas, mais trop nombreux sont les bénéficiaires de la « société bloquée » pour que les actions nécessaires soient entreprises ! Médias, partis politiques, candidats à la magistrature suprême ont le devoir de contribuer à un débat approfondi et digne, qui éclairerait les Français sur les vrais enjeux du XXIe siècle.* »

COMMENTAIRE

« Attendez-vous à entendre... »

LA posture est singulière. Raymond Barre la résume à merveille : « *Je ne fais pas grand-chose et j'ai un petit coussin, un petit matelas d'opinions favorables.* » Pour cette rentrée encore, même s'il se défend, bien entendu, de « *marcher aux sondages* », les chiffres sont là. La cote de « confiance » du député du Rhône n'a rien à envier à celle de Jacques Chirac ou de Charles Pasqua. De quoi donner des complexes au « microcosme » et faire pâlir d'envie Valéry Giscard d'Estaing, qui, doté d'un tel capital, s'empresserait de le faire fructifier.

Non content de faire bonne figure dans les baromètres d'opinion, M. Barre vient de se voir également gratifié de propos très agréables de la part de François Mitterrand, qui assurait, dans *le Figaro* du 8 septembre, l'apprécier « *beaucoup* ». « *Je crois que c'est l'un des tout premiers à être capables de diriger l'Etat* », ajoutait le président de la République, pour faire bonne mesure.

M. Barre s'est satisfait jusqu'à présent d'une marginalité qui lui assure une rente dans les études d'opinion. Il reste l'ultime recours professoral et tranquille d'une droite qui a trouvé en Edouard Balladur l'homme providentiel, et le critique vigilant mais mesuré de l'action du gouvernement. L'ancien premier ministre, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1988, semble devoir se contenter d'un rôle d'observateur docte, sévère et prévoyant – « *Attendez-vous à entendre...* » –, qu'il endosse entre deux longs voyages à l'étranger.

Pour confortable qu'elle soit, la place qu'occupe le député du Rhône lui interdit d'espérer autre chose qu'un rôle de Cassandre caustique. Curieux de l'élection présidentielle, parce qu'il s'agit d'un rendez-vous conforme à son « standing », M. Barre trace les contours du débat présidentiel tel qu'il le rêve. Les efforts de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac pour revenir dans la course présidentielle, la multiplication des « promesses » et des « plans » devraient, prochainement, lui donner l'occasion d'exercer ses talents de commentateur.

GILLES PARIS

Sous la pression de ses amis

M. Méhaignerie devra abandonner la présidence du CDS en décembre

La farce du congrès du CDS va-t-elle connaître bientôt son épilogue ? Soucieux de conserver son poste stratégique de président de cette formation jusqu'à l'élection présidentielle de 1995, Pierre Méhaignerie, qui a annoncé depuis longtemps son intention d'abandonner des fonctions qu'il occupe depuis 1982, était parvenu, *dans un premier temps*, à repousser d'octobre 1993 à avril 1994, puis d'avril à décembre 1994 la date fatidique du passage du témoin. Lors de l'université d'été des Jeunes démocrates sociaux au (JDS) Pradet (Var), il avait profité de la compétition qui est engagée entre François Bayrou et Bernard Bosson pour sa succession pour laisser entendre que en cas de divisions et de déchirement, la tenue d'un congrès pourtant demandé par tous, ne serait pas sa priorité (*le Monde* du 2 septembre).

Les responsables du CDS ont coupé court à cette ultime manœuvre dilatoire. Réunis le 13 septembre autour de René Monory, président du Sénat, en présence de M. Méhaignerie, ils ont tranché définitivement pour la tenue d'un congrès, à Paris, à la mi-décembre, sauf modification du calendrier présidentiel. Il s'agit là, en fait, du simple respect d'un accord passé entre M. Méhaignerie et M. Bosson, accord qui avait été ratifié par le conseil politique du CDS le 19 mars.

G. P.

Le rappel à l'ordre de M. Balladur

Un seul ministre aurait-il pensé qu'il avait mieux à faire, un dimanche soir, que de regarder son chef de gouvernement à la télévision ? C'est peu probable. Edouard Balladur a toutefois jugé préférable de ne pas courir ce risque, aussi minime soit-il.

Il a donc profité, mardi 13 septembre, de la réunion mensuelle, devenu maintenant traditionnelle, de l'ensemble de ses ministres à l'Hôtel Matignon, pour redire ce qu'il avait clairement signifié, sur TF 1 le 11 septembre : il ne veut pas « *dramatiser* » ce qui s'est passé à l'« université d'été » des jeunes du RPR à Bordeaux, mais il souhaite – a-t-il ajouté sans, paraît-il, regarder particulièrement Alain Juppé – que « ses » ministres fassent preuve de « *réserve* » pendant les trois mois qui viennent. Nul ne s'est permis de contester ce souhait, qui ressemble à un ordre, du « patron ». Pas même le ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR.

Th. B.

La controverse sur le passé

Mémoire officielle mémoire souterraine

Suite de la première page

Le nouveau premier ministre, Morihiro Osokawa, a pour la première fois, le 23 août, exprimé devant la Diète « [nos] *remords profonds pour le passé ainsi que* [notre] *détermination de faire de notre mieux pour l'avenir* ». Désireux de jouer un rôle plus actif dans le nouvel ordre mondial et correspondant à la puissance économique du pays, les nouveaux dirigeants japonais ont bien compris qu'il n'était plus convenable de cultiver une mémoire officielle certes en adéquation avec la mémoire « spontanée » de la majorité de la population, mais qui interdisait leur entrée au directoire mondial.

Nulle part plus que dans les pays nés sur les ruines du troisième Reich la contradiction entre mémoire d'Etat et mémoire souterraine n'a été aussi souvent au centre de la vie et du débat public. L'approche du passé a été totalement différente dans les trois nations qui se sont, pendant près de cinquante ans, partagé l'espace germanique de la Grande Allemagne unifiée par Hitler.

« L'affaire » Kurt Waldheim

Dès sa naissance, et grâce notamment à Konrad Adenauer, la République fédérale reconnaissait la « *responsabilité collective* » de la nation allemande par rapport aux crimes commis au nom de l'Allemagne par le régime nazi. Le « ticket de retour » au sein des nations civilisées passait par le repentir collectif et le paiement d'énormes réparations aux victimes. La République démocratique allemande, en revanche, pratiquait le refus d'héritage, considérant que « l'Etat des ouvriers et des paysans » installé entre l'Elbe et l'Oder était une formation *sui generis* sans lien de filiation avec ce qui l'avait précédée. L'Autriche, quant à elle, s'était forgé dès le lendemain de la guerre une solide et commode identité de « *première victime du nazisme* », oubliant la participation active, et parfois enthousiaste, de la majorité de la population autrichienne à la sinistre aventure nazie.

De ces trois approches de la question de la responsabilité collective, la plus honorable, et accessoirement la plus « productive » dans le domaine de la reconstruction d'une identité nationale, est celle adoptée par la RFA. Mais cela n'a pas empêché qu'à intervalles réguliers, la pression de la « mémoire souterraine » se rappelle aux bons et mauvais souvenirs des hommes. La mémoire rampante des Allemands de l'Ouest, qui se faufile derrière les discours officiels, donne un écho populaire aux théories historiques _ comme celles d'Ernst Nolte _, visant à relativiser la période nazie comme un « *épisode de la guerre civile européenne* ».

La plus éclatante de ces manifestations a été « l'affaire » Kurt Waldheim en 1986 en Autriche. « L'amnésie » de l'ancien secrétaire général des Nations unies sur son appartenance à des organisations nazies, et sa participation comme jeune lieutenant aux exactions de la Wehrmacht, en Yougoslavie et en Grèce, n'a pas empêché, bien au contraire, son élection triomphale à la présidence de la République, et la montée en puissance du FPOe de Jörg Haider, un homme qui n'hésite pas à vanter « *la politique de plein emploi du troisième Reich* ». En revanche, l'affaire Waldheim a suscité un débat de fond sur la validité du mythe de l'Autriche première victime de Hitler.

Enfin, on ne saurait trop insister sur les dégâts provoqués, dans l'ex-RDA, par « l'antifascisme » obligatoire imposé sur le modèle soviétique à une population sommée d'en rabâcher la vulgate. Dès la chute du régime communiste, *un implacable syllogisme* s'est mis en action dans une partie de la population et notamment dans la jeunesse : « *Les communistes étaient mauvais, donc leur discours sur le nazisme ne pouvait être que pervers, donc...* » Comment s'étonner alors qu'une mémoire populaire refoulée, qui n'avait perçu du nazisme, en fin de compte, que le plein emploi et les autoroutes, et pour qui les malheurs de la guerre étaient, pour ainsi dire, tombés du ciel ne vienne conforter les débordements racistes et xénophobes qui ont enlaidi l'image de la liberté retrouvée ?

Lorsque le décalage devient trop grand entre la mémoire souterraine et la mémoire officielle, lorsque le mythe mobilisateur qui permet à un peuple de se retrouver après la tempête se dégrade en un rituel au contenu de plus en plus évanescent, alors se profile le risque d'une irruption sauvage et incontrôlable de pans de mémoires fragmentaires où les vérités de chacun sur hier deviennent les armes des discordes futures. Dans cette épreuve, la grandeur des hommes se mesure à leur capacité à faire abstraction de leur désir de laisser à l'Histoire une image polie comme l'or et à organiser au mieux le cadre moral et idéologique permettant à ceux qui vous survivront de cohabiter harmonieusement.

LUC ROSENZWEIG

▶ Lire également, page 2, l'article de Claire Andrieu sur les écrits de jeunesse de François Mitterrand.

Réunis en congrès à Lille

Les présidents de conseil général s'inquiètent d'une augmentation de leur participation au financement du RMI

L'annonce d'un nouveau transfert de charges de l'Etat vers les collectivités a surpris les membres de l'Assemblée des présidents de conseil général (APCG), réunis mardi 13 septembre à Lille, lors de la première journée de leur 64e congrès. Ce transfert concernerait une partie du financement du Revenu minimum d'insertion (RMI), et pourrait figurer dans le projet de loi de finances pour 1995.

LILLE

de notre envoyée spéciale

C'est au cours d'un débat avec Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, que les présidents de conseil général, réunis en congrès à Lille, ont découvert que le ministère du budget prépare le transfert du financement d'une partie des charges du revenu minimum d'insertion (RMI) de l'Etat vers les départements. Actuellement, l'Etat finance l'allocation des titulaires, et les départements les dépenses d'insertion (20 % du total, soit 2 milliards de francs). Les projets du gouvernement visent à attribuer aux conseils généraux, en plus de leurs dépenses d'insertion, le financement du quart de l'allocation versée aux RMIstes. Une compensation leur serait offerte. Mais, au lieu d'être indexée sur le nombre des bénéficiaires, en hausse de plus de 15 % par an, elle serait liée à la dotation globale de fonctionnement, c'est-à-dire à l'inflation.

Par la voix de Michel Mercier (UDF-CDS, Rhône, vice-président de la commmission des affaires sociales de l'APCG), les présidents venaient de se plaindre que le RMI mettait leurs budgets en péril, lorsqu'ils ont appris la nouvelle. Mme Veil leur a affirmé qu'ils ne devaient pas craindre une dérive excessive du nombre de RMIstes, « *la loi Perben sur l'outre-mer, les mesures annoncées par M. Balladur, le renforcement des contrôles, et la reprise en général* » laissant à penser que les effectifs se stabiliseraient. « *C'est un pari que nous faisons sur l'avenir* », a-t-elle expliqué.

Reprise en main par le gouvernement

Sur un ton vif, Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat, a estimé que la compensation de la dépense devait être liée à la croissance réelle du nombre des RMIstes. Mme Veil a répondu qu'elle pouvait seulement transmettre cette doléance à son collègue en charge du budget.

Ce projet scandalise les présidents de conseil général, qui, en 1994, ont déjà enregistré une tension de leurs budgets. Ils craignent que le texte ne soit pas adopté facilement. « *S'il est inséré dans la loi de finances, il passera, parce que les parlementaires votent pour ou contre le budget du gouvernement* », assurait Michel Mercier à sa sortie de la réunion.

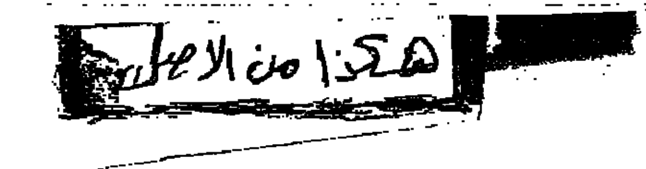
Paul Girod (UDF, Aisne), président délégué de l'association pendant quelques mois, avait protesté contre le projet de budget pour 1994, estimant que le gouvernement devait « *respecter les règles du jeu entre les collectivités locales et l'Etat* ». M. Girod avait reçu la présidence déléguée après que Jean Puech (UDF-PR, Aveyron), président de l'association, eut été nommé ministre de l'agriculture et de la pêche. M. Girod avait accepté ce poste en précisant qu'il voulait être « *régent, et non gérant*, et conserver sa liberté de parole.

Peu après le précédent congrès, réuni à Toulon sur l'invitation de Maurice Arreckx, aujourd'hui mis en examen et incarcéré, M. Girod a été évincé. L'APCG a été reprise en main par M. Puech, qui, en tant que membre du gouvernement, peut difficilement s'autoriser de critique. M. Girod affirme ne garder « *ni amertume ni regret* ». Les membres de l'APCG ne font, pour leur part, aucun commentaire.

Si quelques notes dissonantes se sont fait entendre, elles sont venues de « l'opposition » interne à l'APCG, représentée par les vingt-cinq présidents de gauche. Ces élus, qui avaient fait sécession en 1989, ont réintégré l'association l'an dernier, comme l'a rappelé Michel Barnier (RPR Savoie) ministre de l'environnement, afin que l'APCG soit « *représentative de toutes les sensibilités* ». « *Il ne faudrait pas que l'APCG apparaisse comme un club corporatiste, ayant pour seul souci de défendre l'institution*, a déclaré Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor), avant d'ajouter que *les départements ne devaient pas apparaître comme les porteurs de la ruralité, mais affirmer le rôle qu'ils ont en ville.* »

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et également président du conseil général des Hauts-de-Seine, a répondu que « *le développement rural et urbain, ça ne fait pas de différence* ». Venu présenter son projet de loi sur le développement du territoire, M. Pasqua a rassuré les responsables des départements sur la pérennité de leur institution. « *Le texte sorti de l'Assemblée nationale ne me satisfait pas*, a-t-il déclaré. *J'avais une autre ambition que de voir le projet de loi se traduire par l'élaboration d'un énième rapport et trois ou quatre commissions ou groupes de travail* ». Le ministre espère que le Sénat, qui doit examiner le texte au début de la session d'automne « *permettra, sur un certain nombre de sujets, d'aller plus loin* ».

RAFAÊLE RIVAIS



de M.Mitterrand et les réactions à ses déclarations sur France 2



Le PS veut mettre fin au débat dans ses rangs

Lionel Jospin (PS) : à chacun de se faire son opinion. – L'ancien premier secrétaire du PS a estimé que *« le président de la République a donné sa vision, ses explications sur son passé »* et que *« c'est maintenant à chacun de se faire son opinion en conscience ». « Il revient désormais aux historiens et aux témoins de l'époque de s'exprimer par rapport à telle ou telle réponse donnée, telle ou telle explication qui a été apportée*, a ajouté l'ancien ministre d'Etat. Il a par ailleurs jugé qu'*« il serait irresponsable et potentiellement dramatique pour le Parti socialiste d'en faire un enjeu du congrès de Liévin. »*

Paul Quilès (PS) : émotion. – Le député socialiste du Tarn a affirmé que les déclarations de François Mitterrand *« ont permis aux hommes et aux femmes de gauche de retrouver avec émotion celui dont ils ont partagé le combat depuis tant d'années ». « Aux yeux de millions de nos concitoyens, le chef de l'Etat est apparu émouvant et sincère, exposant sans fard sa vérité, celle d'un homme qui raconte ses cheminements dans une période complexe, ses évolutions et ses changements »*, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur.

Jean Poperen (PS) : clarification. – L'ancien ministre socialiste s'est félicité de *« la condamnation très claire et sans appel »* du régime de Vichy par le président de la République. M. Poperen s'est indigné que la polémique au sein du PS sur la jeunesse du président de la République ait été *« pour certains l'occasion enfin attendue, enfin rêvée, de régler son compte, d'en finir avec le mitterrandisme, c'est-à-dire avec un combat qui n'était pas seulement celui de François Mitterrand, mais que nous sommes des centaines de milliers à avoir mené et que nous sommes fiers d'avoir mené avec lui. »*

Pierre Moscovici (PS) : la parole aux historiens. – L'ancien trésorier du PS et député européen a jugé que *« ce qui l'a emporté, c'est l'émotion »* et que M. Mitterrand *« s'est placé au niveau du jugement de l'Histoire »*. S'agissant des liens entretenus par le chef de l'Etat avec René Bousquet, M. Moscovici a estimé que *« ce n'est plus à* [lui] *d'en parler. » « Aux historiens de faire leur métier et d'éclairer les rapports entre Bousquet et la République »*, a-t-il ajouté. Pour M. Moscovici, *« François Mitterrand a ouvert deux débats essentiels : est-ce que la République doit demander pardon pour les crimes de Vichy et est-ce qu'on doit faire passer la volonté d'union des Français derrière la prescription des crimes contre l'humanité ? »*.

Claude Estier (PS) : apaisement. – Le président du groupe socialiste au Sénat a affirmé que *« les interrogations qu'a pu faire naître, chez certains,* [le livre de Pierre Péan] *doivent être maintenant apaisées »*. Il souhaite aussi que *« tous les socialistes se retrouvent autour de François Mitterrand pour l'accompagner jusqu'à la fin de son mandat »*.

Louis Mexandeau (PS) : leçon. – Le député socialiste du Calvados a salué *« l'extraordinaire leçon de dignité, de sincérité et de courage qu'a donnée François Mitterrand ». « Ceux qui, comme moi, lui ont toujours porté fidélité et affection, auront une pensée pour ceux qui, jusque dans nos rangs, auront, même involontairement, nourri un procès injuste. Ils ne doivent pas être très contents d'eux-mêmes aujourd'hui »*, a conclu l'ancien ministre.

Jean Kahn, président du CRIF : désaccord. – Le président du CRIF a affirmé être *« en désaccord avec le président de la République lorsqu'il dit que la France et la République ne doivent aucune excuse aux victimes du régime de Vichy, ce qui signifie en quelque sorte une mise entre parenthèses de ce régime ». « Cela me semble insoutenable*, a continué M. Kahn. *Je pense qu'il serait normal que les pouvoirs publics, les assemblées veuillent une fois pour toutes dénoncer tous les crimes du régime de Vichy et reconnaître tous les torts, tous les préjudices qui ont été causés aux victimes de ce régime et, en particulier, les juifs qui ont été arrêtés et déportés par des gens comme Bousquet. »*

Charles Pasqua (RPR) : un engagement plus clair. – *« M. Mitterrand s'est prêté à cette interview télévisée avec beaucoup de courage. Je ne suis pas de ceux qui souhaitent ce genre d'exercice »*, a affirmé le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, mardi 13 septembre, lors d'un déplacement à Lille où il a visité la maison natale du général de Gaulle. Se refusant à tout autre commentaire sur le *« parcours »* du président de la République, M. Pasqua a ajouté : *« Ma famille et moi avons eu un engagement plus rapide et plus clair »* dans la Résistance.

Jean-Louis Debré (RPR) : la responsabilité de Vichy. – Le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré, a estimé que le président François Mitterrand avait *« trop rapidement évacué le problème de la responsabilité de Vichy »*. A propos des relations entre M. Mitterrand et René Bousquet, le député RPR de l'Eure a affirmé que *« l'amitié ne doit pas et ne peut pas aboutir à banaliser ou minimiser les responsabilités d'un régime politique »*.

Charles Millon (UDF) : le discrédit de la politique. – Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a estimé, mercredi 14 septembre sur RMC, que le président Mitterrand avait *« participé au discrédit de la politique ». « Comment voulez-vous que les Français croient en la séparation des pouvoirs, en la démocratie, lorsque le président de la République reconnaît avoir freiné des procédures judiciaires, c'est-à-dire avoir exercé des pressions sur l'autorité judiciaire »*, a déclaré M. Millon sur RMC. *« J'ai été troublé, choqué par les trous de mémoire de Mitterrand, par ses aveux*, a ajouté le député de l'Ain. *Comment voulez-vous que les Français croient à l'honnêteté de leurs dirigeants quand le président de la République feint d'ignorer les lois antisémistes de 1940 ? »*

Didier Bariani (UDF-Rad.) : des interrogations. – Didier Bariani, député UDF de Paris et porte-parole du Parti radical, a déclaré que l'intervention télévisée du président François Mitterrand n'avait *« pas dissipé toutes les interrogations suscitées par ses relations avec René Bousquet ». « La réconciliation nationale est, certes, indispensable mais elle ne peut se faire au prix de l'oubli des pages tragiques de notre Histoire »*, a ajouté M. Bariani.

Bruno Mégret (FN) : blanchiment. – Dans un entretien publié par *la Croix* du mercredi 14 septembre, le délégué général du Front national, Bruno Mégret, estime que le passé du président François Mitterrand *« devrait blanchir totalement le Front national de sa diabolisation ». « Le président de la République subit dans ce domaine des accusations fondées alors que celles lancées contre Jean-Marie Le Pen ne le sont pas »*, ajoute M. Mégret.

Ancien procureur général près la cour d'appel de Paris

Pierre Truche affirme que personne ne lui a demandé de retarder la procédure contre René Bousquet

Au lendemain des déclarations de M. Mitterrand admettant avoir demandé à la justice de ralentir sa course à l'encontre de certaines personnes inculpées de crimes contre l'humanité, plusieurs personnalités ont nié avoir subi des « pressions ». Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation et ancien procureur général près la cour d'appel de Paris, a souligné, mardi 13 septembre, sur Europe 1, que, lorsqu'il occupait ces fonctions à la cour d'appel, *« jamais, ni directement, ni indirectement »*, on ne lui a *« demandé de retarder la procédure »* engagée contre René Bousquet.

M. Truche a endossé la responsabilité du retard pris dans cette procédure : *« C'est moi qui ai décidé que les problèmes de droit seraient tranchés au début et non à la fin comme dans l'affaire Barbie où on a attendu trois ans pour statuer »*. Ensuite, a indiqué M. Truche, *« dès que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a été confirmée dans ses pouvoirs d'instruction, elle a lancé toutes les investigations nécessaires ». « Le dossier*, a-t-il conclu, *s'acheminait vers un règlement rapide au moment où Bousquet a été assassiné »* en juin 1993.

L'ancien garde des sceaux Michel Vauzelle (avril 1992-mars 1993) a déclaré sur RMC : *« Jamais le président de la République n'est intervenu auprès de moi dans aucune procédure. Il a toujours enseigné à tous ses collaborateurs le respect absolu de l'indépendance de la magistrature, de la justice, et moi-même je n'ai jamais eu de sa part aucune espèce d'intervention. »* Me Georges Kiejman, ancien ministre délégué à la justice (octobre 1990-mai 1991), a souligné, sur France 2, que, une fois les questions de compétences réglées, *« la procédure d'ensemble a été clôturée en deux ans et demi ce qui est très court dans une affaire criminelle aussi complexe »*. Et l'ancien ministre d'insister : *« Moi, Georges Kiejman, fils de déporté juif, je répète solennellement que le président ne m'a jamais rien demandé, et moi je n'ai rien demandé à quelque magistrat que ce soit. Je jure sur la mémoire de mon père, que je ne suis jamais intervenu »*.

De son côté, l'Observatoire des libertés, composé de plusieurs magistrats, avocats et parlementaires, a demandé, mardi 13 septembre, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire *« chargée d'établir dans quelles conditions la haute hiérarchie judiciaire a pu ainsi entraver l'action de la justice et l'établissement de la vérité »*.

« La Dépêche du Midi » minimise le rôle de l'ancien responsable de la police de Vichy au sein de son conseil d'administration

La direction de *la Dépêche du Midi* a affirmé, mercredi 14 septembre, que René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, n'avait jamais eu *« de fonctions directoriales, ni assuré une quelconque responsabilité éditoriale »* dans le journal.

Le rappel par François Mitterrand, lors de son entretien télévisé sur France 2, *« des fonctions d'administrateur exercées par René Bousquet dans plusieurs sociétés, dont* la Dépêche du Midi *dans les années 60, nous amène à préciser une nouvelle fois, _ nous l'avions déjà fait le 10 juin 1993, _ les conditions et le moment de cette fonction »*, précise le quotidien de Jean-Michel Baylet, ancien ministre, dans un « encadré ».

Rappelant les *« responsabilités élevées »* exercées dans les années 60 par René Bousquet à la Banque d'Indochine et dans d'autres sociétés, le journal souligne qu'il était entré, aussi, au conseil d'administration de *la Dépêche du Midi*, où il avait siégé, *« jusqu'en 1971, à l'occasion de trois ou quatre réunions par an »*.

La mort de Serge Charles député (RPR) du Nord

LILLE

de notre correspondant

Serge Charles, député (RPR) du Nord, est décédé, lundi 12 septembre, d'une crise cardiaque à son domicile, dans sa soixante-septième année. Serge Charles était maire de Marcq-en-Barœul, commune de trente-cinq mille habitants de l'agglomération lilloise, depuis 1968, et vice-président de la Communauté urbaine de Lille.

Cadre d'entreprise, il avait été élu député dans la neuvième circonscription du Nord en 1978 et constamment réélu, depuis, dans ce qui est considéré comme un fief du mouvement gaulliste. N'avait-il pas été le seul député RPR à conserver son siège dans le Nord lors de la « vague rose » de 1981 ?

Président de la fédération départementale du RPR, il n'avait pas hésité à démissionner de ce poste en juillet 1992 pour protester contre le sort fait à Alex Türk, alors secrétaire départemental, lors de la préparation des élections sénatoriales. Quelques mois plus tard, il était réinstallé dans cette fonction et avait pris, dans le Nord, la tête des opposants à la ratification du traité de Maastricht lors de la campagne sur le référendum.

Serges Charles devrait être remplacé à la mairie de Marcq-en-Barœul par le premier adjoint, Jean-René Lecerf (RPR). A l'Assemblée nationale, il sera remplacé par son suppléant, Patrick Delnatte, également RPR, vice-président du conseil général et candidat déclaré pour les élections municipales prochaines à Tourcoing, où il siège déjà dans les rangs de l'opposition.

JEAN-RENÉ LORE

[Né le 17 novembre 1927 à Breteuil-sur-Iton, dans l'Eure, directeur commercial, Serge Charles avait été élu conseiller municipal de Marcq-en-Barœul en 1959. Devenu maire de cette ville en 1968, à la suite du décès de Georges Lambrecht (UDR), il avait été le suppléant d'Henry Blary à l'Assemblée nationale de 1973 à 1978, avant d'être lui-même élu député (RPR) dans la neuvième circonscription du Nord en 1978, et constamment réélu depuis. Serge Charles était vice-président de la Communauté urbaine de Lille depuis 1983, et président de la fédération RPR du Nord depuis 1985.]

[Né le 9 décembre 1941 à Tourcoing, négociant en matériaux de construction, Patrick Delnatte est, depuis 1971, conseiller municipal de Tourcoing, dont il fut adjoint au maire de 1971 à 1977 et de 1983 à 1989. Conseiller général (RPR) du canton de Tourcoing-Nord-Est depuis 1985, M. Delnatte était le suppléant de Serge Charles depuis 1978.]

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par jugement du 1er juin 1994 du tribunal de Paris (17e chambre correctionnelle), M. **Jacques LESOURNE**, directeur de publication du journal *le Monde*, et M. **Erich INCIYAN**, journaliste, étaient déclarés coupables du délit de diffamation publique envers des fonctionnaires publics, en l'espèce MM. **SANTONI, ORSI, DAGES** et **FOLCH**, fonctionnaires de police à la DRGPP de **PARIS**, en raison de la publication dans le journal *le Monde*, daté du 13 janvier 1993, d'un article intitulé « mis en cause dans des affaires de détournement de fonds et de gel de procédure judiciaire » et sous-titré « cette police et la section « courses et jeux » des renseignements généraux sont sanctionnées ». Ils ont été condamnés chacun à une peine d'amende de 5 000 francs et à des dommages et intérêts. »

Simone Veil devait présenter au conseil des ministres, mercredi 14 septembre, une communication sur la campagne d'information relative à la réforme du droit de la nationalité, adoptée en juillet 1993. Présentant ensuite cette campagne avec Pierre Méhaignerie, Mme Veil devait souligner « l'attachement du gouvernement à promouvoir un accès à la nationalité française qui soit simple, positif et dépourvu de toute contrainte ».

■ INFORMATION. Un journal tiré à deux millions d'exemplaires sera distribué dans les lycées et les administrations, des messages seront diffusés sur une vingtaine de radios et une permanence téléphonique fonctionnera (1-47-87-10-10 : du 26 septembre au 7 novembre, du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures).



Depuis le 1er janvier 1994

25 000 jeunes ont déjà « manifesté la volonté » d'être français

La principale disposition de la loi du 23 juillet 1993 sur la nationalité permet aux jeunes nés en France de deux parents étrangers, nés à l'étranger, d'acquérir la nationalité française, à condition d'en manifester la volonté entre seize et vingt et un ans (1). *Auparavant, ces jeunes devenaient Français* sans formalité particulière le jour de leur dix-huitième anniversaire. Ils étaient environ 25 000 chaque année à franchir ainsi ce cap.

Un premier bilan de l'application de la nouvelle procédure, en vigueur depuis le 1er janvier 1994, semble montrer que la réforme n'a pas empêché les enfants d'immigrés d'obtenir la nationalité française. Au cours des six premiers mois de l'année, 24 583 jeunes ont manifesté la volonté de devenir français et 18 298 ont obtenu son enregistrement, compte tenu des exigences légales : naissance en France et résidence continue en France durant les cinq années précédent la démarche (2).

Trois classes d'âge (seize, dix-sept et dix-huit ans) sont concernées en 1994, ce qui correspond à quelque 75 000 jeunes en position de manifester la volonté de devenir français. Si le rythme du premier semestre se maintient, près de *50 000 jeunes auront effectué cette* démarche cette année, soit les deux tiers de la population concernée.

Il est trop tôt pour mesurer tous les effets dissuasifs de la nouvelle procédure. Le candidat à la nationalité doit obtenir un extrait d'acte de naissance, démarche assez facile, mais aussi prouver qu'il a vécu en France dans les cinq dernières années, ce qui l'est beaucoup moins.

Les jeunes scolarisés s'adressent à leur établissement pour obtenir des certificats (à condition que les archives n'aient pas été détruites, comme cela arrive). Ceux qui sont salariés ou apprentis peuvent aussi obtenir un document. Mais ceux qui sont au chômage et en particulier ceux qui ne se sont pas inscrits à l'ANPE peuvent éprouver les plus grandes difficultés à apporter une preuve matérielle de leur présence. Le formulaire remis dans les tribunaux et les mairies autorise la preuve par « *tous documents* », ce qui devrait, en principe, inciter les *magistrats* à apprécier largement les preuves apportées. Au premier semestre 1994, 254 demandes enregistrées ont été refusées, soit seulement 1,4 % des dossiers.

A l'avenir devrait entrer en jeu un obstacle plus brutal puisque la loi barre l'accès à la nationalité des jeunes condamnés à six mois de prison ferme pour certains délits ou ayant fait l'objet d'une mesure d'expulsion ou d'interdiction du territoire, s'ils font enregistrer leur volonté de devenir français après dix-huit ans. Cette disposition devrait inciter tous les jeunes à effectuer les démarches entre seize et dix-huit ans, période *durant laquelle des condamnations* ne sont pas opposables.

En exigeant une démarche positive, la nouvelle loi fait qu'aucun jeune ne deviendra plus français sans s'en apercevoir. Mais elle crée aussi de nouveaux obstacles dont les jeunes les plus exclus risquent d'être les premières victimes. Les plus isolés, voire marginalisés, sont, en effet, hors d'atteinte des dispositifs d'information et d'aide. Nés et éduqués en France, ils peuvent désormais rester des étrangers, ce qui ne facilitera guère leur intégration. S'ils laissent passer leur vingt et unième anniversaire, seule la longue voie de la naturalisation leur sera ouverte.

Ph. Be.

(1) Lire *le Nouveau Guide de la nationalité française* rédigé par le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) et publié par La Découverte en 1994. 210 pages. 89 F.

(2) Les Portugais sont les plus nombreux à effectuer cette démarche (41 % du total), suivis par les Marocains (23 %), les Tunisiens (11 %), les Espagnols (7 %), les Italiens et les Turcs (6 %).

Une nationalité « à titre provisoire »

« Carte à validité limitée » : la mention, en caractère gras est tamponnée sur la carte d'identité délivrée par la préfecture des Yvelines. Sur une autre, délivrée à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), une mention analogue est dactylographiée sur la tranche de la carte. Le *point commun entre les titu*laires de ces curieux documents est d'être des enfants d'immigrés.

Ils sont certes nés en France, mais leurs parents sont étrangers : l'un d'eux est né en France et l'autre à l'étranger. Leurs enfants, nés à Créteil ou à Versailles, sont des Français dès l'instant de leur naissance, puisque nés en France d'un parent qui y est lui-même né en *vertu de la loi. Seule spécificité* de leur situation, ils pourront répudier la nationalité française dans les six mois précédant leur dix-huitième anniversaire et, depuis la réforme de 1993, dans l'année qui suit. Cette possibilité, qui a été utilisée par moins de cinquante jeunes en 1992 sur quelque vingt mille concernés, n'a évidemment rien d'obligatoire. Cela n'empêche pas certaines préfectures de considérer, depuis quelque temps, cette population comme des *« Français à titre provisoire »* et de leur délivrer une carte d'identité spéciale dont la validité est limitée au jour de leur dix-huitième anniversaire. On a même cru bon, à Nogent-sur-Marne, de *porter une mention discrimi*nante sur la carte d'identité d'un bébé d'à peine un an, alors que la validité du document est, dans tous les cas, limitée à dix années. En janvier dernier, un juge d'instance d'Amiens a signé pour un enfant de trois ans, un document intitulé *« certificat de nationalité française délivré à titre provisoire »*.

De telles pratiques ne sont pas spécifiquement liées à la politique du gouvernement actuel puisque des cartes d'identité « provisoires » ont été délivrées en 1991, 1992 et 1993. Elles n'en témoignent pas *moins de la méfiance souvent* obsessionnelle dont fait preuve l'administration à l'égard des Français d'origine étrangère, et d'une curieuse conception de l'égalité entre les citoyens.

Ph. Be.

Les oubliés de la loi de 1993

MONTPELLIER

de notre correspondant

Rachid a seize ans et Raymond dix-huit. Tous deux sont atteints d'un handicap mental profond et sont pris en charge par deux établissements spécialisés de l'agglomération de Montpellier. Ils reçoivent là les soins et l'encadrement nécessaires à une vie la plus heureuse possible.

Français ou étrangers, peu leur importe. Sans doute ne savent-ils même pas ce que cela représente. *Mais pour leurs* parents, qui habitent la région de Béziers, il en va tout autrement. Abdelkader, marocain et père de Rachid, tout comme *Ramon, immigré espagnol et* père de Raymond, souhaitent vivement que leurs enfants deviennent français ; parce qu'ils ont adopté ce pays depuis *bien longtemps, et parce* qu'ils veulent que leurs fils puisse y bénéficier de leurs droits, sans aucune restriction.

Abdelkader et Ramon ne se *connaissent pas, mais c'est* presque en même temps, en juin dernier, qu'ils ont officiellement demandé au tribunal d'instance de Béziers un certificat de *nationalité française* pour leurs enfants.

« Bricolage » juridique

Rachid et Raymond, nés en France où ils résident depuis plus de cinq ans, remplissent les conditions fixées par la nouvelle loi sur la nationalité pour devenir des citoyens français. A un détail près cependant, et de taille : la loi du 22 juillet 1993 exige pour accorder la nationalité française que le postulant *« en manifeste la volonté »*. Une note du ministère de la justice, transmise aux juges d'instance début 1994, précise d'ailleurs les modalités d'application de cette loi. Il y est clairement écrit que *« la manifestation de volonté doit être exprimée personnellement par le jeune qui ne peut pas se faire représenter »*. Une démarche qu'évidemment ni Rachid ni Raymond ne sont aujourd'hui en mesure de faire, compte tenu de leur handicap.

Yves Rolland, juge d'instance à Béziers, se trouve donc confronté à un problème délicat. Il peut répondre positivement à la demande des parents, en sachant que personne ne viendra contester un acte juridique régulièrement enregistré. *Il peut aussi engager une procé*dure de mise sous tutelle qui permettrait de substituer une autre autorité à la volonté du jeune concerné. C'est ce que la *chancellerie, sollicitée cet été* par des juges de Béziers, a conseillé de faire. Mais une telle solution, souligne Yves Rolland, *« serait un bricolage. Car la décision que je serais amené à prendre serait tout de même contraire à l'esprit de la loi, qui n'a pas prévu de suppléer la démarche personnelle »*.

Au ministère de la justice, on reconnaît la difficulté liée à ce type de situation pour des handicapés mentaux âgés de seize à dix-huit ans pour lesquels *n'existe pas de procédure de* représentation de droit commun. En revanche, un incapable majeur mis sous tutelle peut être représenté par son *tuteur.*

Si le juge de Béziers va probablement accorder la nationalité française à Rachid et à Raymond, un autre magistrat *pourrait prendre une décision* de refus puisque la loi n'a pas prévu de suppléer la démarche personnelle. Avec pour conséquence le maintien, pour ces handicapés, du statut précaire d'étranger. Dans sa hâte de légiférer, le législateur n'avait sans doute pas prévu ce cas de figure, qui s'apparente à une *forme de discrimination.*

JACQUES MONIN

Les nouveaux sentiers

Suite de la première page

Encouragé par sa famille, Européen convaincu décidé à œuvrer pour les relations franco-portugaises, David n'a pas hésité. D'autant que la loi française lui permet de conserver la nationalité portugaise et ainsi, de ne pas avoir l'impression de renier ses parents. *« Sinon, j'aurais préféré renoncer à devenir français »*, confie-t-il.

Ce scénario de la « nationalité tranquille », sans douleur ni difficulté n'est cependant pas vécu par tous les jeunes d'origine étrangère. Ainsi avec la nouvelle loi, il vaut nettement mieux être un garçon d'origine européenne qu'une jeune *fille maghrébine* (1) ou africaine. Lucienne, seize ans, née en France de parents ougandais n'en est pas encore au stade des formalités administratives. Si elle est bien décidée à devenir française *« pour les études, l'emploi, et parce que [sa] vie est ici »*, il lui reste à convaincre ses parents.

Car si la loi *autorise à manifes*ter sa volonté d'être français dès l'âge de seize ans sans autorisation de la famille, il est bien difficile, aussi bien moralement que matériellement, de se passer de leur approbation. Alors que la francisation se passait en douceur et sans discussion sous le régime de la loi ancienne, le nouveau régime oblige les familles à mettre le sujet délicat de la nationalité sur le tapis.

« Je ne voulais pas faire ça dans le dos de mes parents, alors je leur en ai parlé, raconte Lucienne. *Ils m'ont dit que j'étais jeune, que c'était une grande décision, qu'on verrait ça plus tard. Maintenant, j'ai peur qu'ils refusent si je reviens sur le sujet. »* Choisir entre ses parents et la nationalité française : tel est le dilemme pour nombre de jeunes, en particulier des filles d'immigrés. Un choix dramatique lorsque s'y trouve mêlé un chantage au retour forcé au pays, voire au mariage.

Démarches clandestines

Les assistantes sociales et infirmières des lycées recueillent parfois les confidences angoissées d'élèves maghrébines prises au piège. *« Pour elles, la nationalité est le symbole de l'autonomie, et le passeport nécessaire pour l'emploi »*, constate Pascale Godbarge, infirmière au lycée Corot de Savigny-sur-Orge (Essonne), qui raconte comment une élève marocaine menacée de retour forcé a volontairement agressé son père pour provoquer sa violence et, finalement, obtenir son propre placement judiciaire en foyer, et la nationalité française.

Aux obstacles d'ordre psychologique s'ajoutent des aléas pratiques. *« Dans ma tête, ma décision est prise. Il reste les démarches qui sont lourdes. On nous demande d'aller au tribunal comme pour nous accuser de ne pas être français »*, poursuit Lucienne. En théorie, les parents n'ont pas leur mot à dire. Toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de la nationalité (extrait d'acte de naissance, certificats de scolarité prouvant cinq années de *séjour continu* en France) peuvent être obtenues par le jeune lui-même. Reste, pour ceux qui voudraient *braver un interdit familial*, à affronter seul l'administration, à se faire envoyer discrètement le courrier. Des lycées, sollicités pour jouer les boîtes aux lettres, ont refusé.

Pour les intervenants scolaires, la nouvelle loi ajoute une difficulté supplémentaire à des situations déjà complexes : *« Si une élève souhaite devenir française contre l'avis de ses parents, devons-nous aider des démarches clandestines alors que les parents nous font confiance ? »*, interroge Gisèle Mimouni, conseillère principale d'éducation au lycée Corot.

« L'impression d'être repérés »

La plupart des jeunes découvrent avec stupéfaction la question de la nationalité. La scolarité au collège puis au lycée ne leur fournit pas d'occasion de s'en préoccuper, mis à part les voyages scolaires à l'étranger qui peuvent nécessiter l'obtention d'un visa. *Seules les opérations de recense*ment pour le service national, et surtout l'approche du baccalauréat, pour lequel une pièce d'identité est demandée (2), ainsi que le recours aux petits boulots, font surgir le problème. En amenant les enfants d'étrangers à se manifester, la loi nouvelle risque de faire surgir des barrières jusque-là inconnues. Le sujet pourrait rester d'ordre strictement privé, si la nécessité d'informer largement n'amenait à poser la question publiquement. Ainsi, les démarches d'information entreprises dans certains établissements scolaires ont réservé des surprises, les élèves ignorant parfois la *nationalité, voire les origines* étrangères de leurs camarades.

Au lycée Corot de Savigny-sur-Orge, l'un des plus gros établissements d'Ile-de-France avec ses 3 067 élèves de trente nationalités différentes, l'information a suivi plusieurs canaux : affichage, information des délégués des élèves, invitation des intéressés par certains conseillers d'éducation. En l'absence de toute consigne officielle, et destinataire d'une centaine de dépliants d'information du ministère des affaires sociales... pour ses 90 classes, le lycée a courageusement tenté d'aborder le sujet, pour en découvrir aussitôt les pièges.

Certains professeurs ont abordé la question devant leur classe : *« Cela s'est traduit par des découvertes. Des élèves qui n'avaient pas voulu s'afficher comme étrangers ont eu l'impression d'être repérés »*, explique une enseignante. L'expérience a permis, en tout cas, de mesurer les écueils : une information ciblée mais discrète est pratiquement impossible car les lycées ne disposent d'aucun fichier fiable des élèves étrangers, *a fortiori* de ceux concernés par la réforme. Une information générale reste à organiser pour des milliers d'élèves. Si elle est dispensée dans les classes, elle risque de montrer du doigt les étrangers et de provoquer des réactions incontrôlables.

« On a distribué quelques dépliants qui sont de la dynamite. Ensuite, à nous de gérer !, proteste Corinne Bouchoux, professeur de sciences économiques et sociales au lycée Corot. *En soulevant le problème de la nationalité, on demande implicitement aux élèves :* « Etes-vous suffisamment intégrés ? ». *Des réactions sont inévitables. J'aurais fait une drôle de tête si le lendemain du jour où j'ai parlé de la nationalité en classe, dix filles avaient coiffé le foulard dans ma classe ! »*

La double casquette d'enseignante et de militante du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), très informée sur la nationalité, a fait converger sur Mme Bouchoux toutes les inquiétudes des élèves et les questions juridiques auxquelles peu de personnes peuvent répondre valablement. Beaucoup d'enseignants préfèrent d'ailleurs s'abstenir de toute intervention dans un domaine complexe. Certains estiment qu'il s'agit là d'une tâche extrascolaire qui ne leur incombe pas. D'autres craignent de donner des conseils juridiquement inexacts aux conséquences néfastes. Beaucoup acceptent de *servir de relais à condition* qu'existe un dispositif d'information clair.

Or l'énorme retard pris par le gouvernement pour organiser l'information sur la nouvelle loi a généré frustration et découragement. Dès octobre 1993, Christiane Ducastelle, chargée par *Mme Veil et M. Méhaignerie d'un* rapport sur le sujet, avait préconisé la diffusion immédiate d'une information radiotélévisée, la nomination et la formation de personnes-relais dans les établissements scolaires, capables de renseigner les intéressés, ainsi que l'inscription de la question dans les programmes d'éducation civique. Son rapport, qui proposait aussi de mobiliser les missions locales pour l'insertion des jeunes et les associations, est resté dans les tiroirs. *Les jeunes n'ont eu* à leur disposition, depuis un an, que quelques dépliants dont les premières versions étaient incompréhensibles, et la bonne volonté des associations.

Plus d'un an a été nécessaire après le vote de la loi qui prévoit l'obligation d'informer les jeunes, *pour publier*, en août, *le* décret d'application qui précise les modalités de cette information. Cette obligation d'informer avait pourtant été présentée par M. Méhaignerie et Mme Veil comme la garantie qu'aucun jeune désirant devenir français ne passerait entre les mailles du filet.

PHILIPPE BERNARD

(1) L'exigence de la manifestation de volonté ne concerne pas les enfants nés en France de parents algériens nés en Algérie avant 1963, c'est-à-dire sur un territoire considéré comme français à l'époque. Ces jeunes bénéficient du double droit du sol qui fait d'eux des Français de naissance.

(2) Ainsi le système télématique RAVEL par lequel les élèves des classes terminales d'Ile-de-France expriment leurs vœux pour l'enseignement supérieur interroge les utilisateurs sur leur nationalité.

DÉFENSE

Pour la première fois

Les armées française et britannique jumellent leurs unités d'action extérieure

La France et le Royaume-Uni ont, pour la première fois, procédé, mardi 13 septembre, à un jumelage de troupes terrestres entre la Force d'action rapide (FAR) française et la Field Army britannique, qui groupe les unités terrestres aptes à être envoyées sur des théâtres extérieurs. L'accord va se traduire par des échanges de formations, des entraînements *conjoints et la participation* à des exercices communs.

La charte de jumelage a été signée à Tidworth, dans le Wiltshire (Sud-Ouest de l'Angleterre), par le général Philippe Morillon, commandant la FAR, et le général Richard Swinburn, commandant la Field Army. L'initiative en *revient largement* au général Morillon, qui a œuvré en faveur de la coopération franco-britannique alors qu'il commandait les « casques bleus » en Bosnie en 1992-1993. *« Les deux armées travaillaient ensemble en Bosnie. Leur compréhension réciproque s'est améliorée »*, a expliqué un porte-parole britannique, qui a estimé que les deux armées ont tout à gagner *« dans un monde demandant une approche multinationale des crises, un échange accru de savoir-faire et d'expérience »* en la matière.

Une des premières applications du jumelage aura lieu en mars 1995, lorsque de hauts responsables militaires feront des exercices *simulés sur cartes qui leur* fourniront une occasion de parler de doctrines militaires et de tactique.

La Field Army est forte d'environ cinquante-sept mille hommes : elle regroupe toutes les unités terrestres basées en Angleterre et capables d'être déployées à l'étranger. La FAR française représente environ quarante-cinq mille hommes réunis en quatre divisions.

PRÉCISION. – La rentrée scolaire a été perturbée, jeudi 8 septembre, au collège Lavoisier de Pantin (et non au collège-lycée Lavoisier du cinquième arrondissement à Paris, comme indiqué par erreur dans notre édition datée du 10 septembre) par une grève des enseignants qui protestaient contre des classes trop chargées. Dès vendredi 9 septembre, les cours ont été assurés dans cet établissement de Pantin, alors que s'ouvraient des négociations avec le rectorat de Créteil. *Quinze heures supplémentaires ont* finalement été accordées à cet établissement.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Tempête au CERN de Genève

La construction du plus grand accélérateur de particules du monde supendue à des querelles financières

Longtemps symbole de la concorde européenne, le Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève traverse une crise grave à la veille de son quarantième anniversaire. La tension a monté d'un cran, mardi 13 septembre, entre Allemands et Britanniques d'une part et Français et Suisses de l'autre, lors d'une réunion restreinte de ces quatre pays, principaux bailleurs de fonds du LHC (Large Hadron Collider), le futur grand accélérateur que les Européens veulent mettre en service aux environs de 2004.

La cause de la discorde est bien sûr d'ordre financier. Personne en effet ne conteste vraiment, même chez les politiques, le parti que l'Europe pourrait tirer de la construction d'un tel instrument – le plus grand accélérateur de particules du monde – qui doit permettre aux scientifiques de recréer en laboratoire les conditions qui présidaient, au moment du Big Bang, à la naissance de l'Univers. L'objectif est immense et, depuis l'abandon par les Américains de leur accélérateur géant du Texas, le SSC, les Européens ont la voie libre pour se lancer dans l'aventure et accueillir auprès d'eux, au début du siècle, les meilleurs physiciens de la planète.

Une telle physique coûte cependant très cher. Le prix à payer par les dix-neuf membres du CERN pour la construction du LHC (Large Hadron Collider) et l'aménagement de ses 27 kilomètres de tunnel devrait en effet s'élever à quelque 2 660 millions de francs *suisses (10 773 millions* de francs français). Mais, paradoxalement, ce n'est pas sur le financement de cette somme que les discussions *butent. Le CERN, austérité oblige,* a en effet consenti de réels efforts pour que sa nouvelle machine puisse être construite sans que les contributions des Etats membres soient augmentées.

« La loi du juste retour »

Le vrai problème concerne ce que les spécialistes budgétaires appellent *« la loi du juste retour »* ; une sorte de principe qui veut que, pour chaque somme investie, l'Etat membre investisseur recoive en retour des *commandes d'un montant équivalent.* La convention de création du CERN ayant été signée à une époque où le souffle européen primait sur ces notions financières, la France et la Suisse, pays hôtes du CERN, ont des coefficients de retour qui leur sont très favorables.

L'Allemagne, confrontée au coût élevé de sa réunification, et la Grande-Bretagne, ont donc tout naturellement réclamé un réaménagement de ces règlements et profité, en juin, de la situation pour faire monter les enchères et demander que la Suisse et la France fassent un geste (*le Monde* du 24 juin) : environ 10 % du coût du projet, *soit 250 à 300 millions* de francs suisses. Inacceptable, ont répondu, mardi 13 septembre lors d'une réunion quadripartite. *Paris et Berne, seulement prêts* à mettre la main à la poche pour moins de la moitié de cette somme : 120 millions de francs suisses (55 pour la France et 65 pour la Suisse), soit 4,3 % du coût de construction du projet.

Le bras de fer est donc engagé et l'avenir du LHC incertain. Mais personne ne souhaite porter la responsabilité d'un éventuel abandon du projet. La situation est complexe. En Allemagne, les candidats aux élections législatives du 16 octobre sont tenus de s'afficher comme des parangons de vertu en matière budgétaire et des défenseurs des intérêts allemands. En France, la marge du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, confronté à un budget difficile, est bien faible pour grappiller pour le LHC quelques millions de francs de crédits supplémentaires qui risquent de faire défaut à d'autres secteurs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

ENVIRONNEMENT

Après vingt ans de politique nucléaire

Le gouvernement lance un vrai débat sur l'énergie

Ouvert le 23 mars dernier par les ministères de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, le « débat national sur l'énergie et l'environnement » a d'abord été l'occasion d'une série de *rencontres dans les régions*. Le 14 septembre, une première table ronde au niveau national est organisée à Toulouse. Cinq autres suivront (1) avant que le Parlement, à son tour, se saisisse du sujet, en principe avant la fin de l'année.

La France est, avec le Japon, le *seul* pays où le gouvernement s'est lancé dans un vaste programme national d'électricité nucléaire – le fameux plan Messmer de 1974 – sans le moindre débat au Parlement. Même l'Autriche a mis aux voix son unique centrale nucléaire lors d'un référendum, et a dû la placer *sous cocon devant le* « non » de ses citoyens pour sa mise en service. Mais c'était en 1980, au lendemain de la chaude alerte de Three Mile Island (Pennsylvanie), où un réacteur avait un temps échappé au contrôle de ses opérateurs...

Le débat, en France, était resté *cantonné aux manifestations* de rue et aux protestations écologistes. Une seule fois, sous le ministère d'Huguette Bouchardeau, on organisa un débat à l'Assemblée nationale. Mais il fut expédié en un après-midi, en présence d'une poignée de députés zélés ou distraits. Les Français n'avaient encore jamais eu leur mot à dire dans ces grands choix stratégiques, sinon lors de sondages.

Donc le gouvernement Balladur, vingt ans après, a décidé de donner la parole au peuple... D'abord dans les régions, où une vingtaine de tables rondes ont été organisées depuis le printemps. Ces interventions, dûment enregistrées, ont été réunies en une somme de plus de mille pages, puis transmises au coordonnateur de l'opération, Jean-Pierre Souviron. *Cet ingénieur des Mines*, qui a travaillé successivement aux cabinets d'André Bettencourt (ministre de l'industrie sous de Gaulle), de Michel Jobert (ministre des affaires étrangères sous Pompidou) et, tout récemment, avec Edith Cresson (Société internationale pour les services à l'industrie et à l'environnement), présente un profil atypique qui semble bien augurer de son indépendance. C'est lui qui est chargé d'organiser la série des six tables *rondes nationales, d'en faire la* synthèse, puis de remettre son rapport fin novembre.

On aurait pu craindre que, par sa longue fréquentation des cabinets ministériels, ce polytechnicien à l'humour froid pratique la langue de bois des administrations. Mais le « président de la *mission pour le débat national* énergie et environnement » prend au contraire un malin plaisir à mettre les pieds dans le plat. Evoque-t-on le gaz comme l'énergie de l'avenir, il réplique aussitôt : *« Un jour ou l'autre, on aura un choc gazier. C'est une énergie très concentrée, entre les mains de la Russie, de l'Algérie et du Moyen-Orient. Le gisement de la mer du Nord va très vite s'épuiser. »* Quant à la propreté du gaz naturel, il admet que sa combustion dégage 30 % de CO_2 en moins que le pétrole, mais il précise que, pour l'effet de serre, le méthane est dix fois plus dangereux que le charbon.

Concernant EDF, qui, avec la Cogema, finance la moitié du budget consacré au débat (10 millions de francs), le collaborateur de Mme Cresson ne mâche pas non plus ses mots. Pour lui, l'encouragement au chauffage électrique représente *« une gabegie de nucléaire »*, qui ne préserve même pas de l'effet de serre. *« Je pense qu'EDF minore le prix du kilowatt heure*, ajoute-t-il. *Le coût du démantèlement des centrales nucléaires est en effet sous-évalué, car il y a une marge d'incertitude forte. Devant la montée des exigences de sécurité, on utilisera des robots au lieu des hommes, ce qui coûte forcément plus cher. »* Jean-Pierre Souviron se montre sévère pour la vogue de la climatisation qui, dans notre pays, ne s'impose pas et pousse à une surconsommation d'énergie qui atteint parfois les 20 % ou 30 %.

Pour réduire la consommation de pétrole, Jean-Pierre Souviron ne voit guère que l'augmentation *du prix des carburants* et l'augmentation des péages, en particulier pour les poids lourds. Mais, *« comme dans tous les gouvernements du monde, nos dirigeants développent le « syndrome Allende* (2) ». La priorité, selon lui, consisterait à réduire la circulation automobile en ville. *« Au lieu de dépenser des millions en recherches sur la fusion, on ferait mieux de travailler sur les batteries de la future voiture électrique »*, lance-t-il.

La difficulté, c'est que *« lorsqu'on veut économiser l'énergie, il faut investir. En période d'argent cher, on hésite »*. Et c'est sans doute pourquoi, *« depuis trois ans, la consommation d'énergie croît plus vite que le PIB »*. Après de nets progrès, nous sommes donc de nouveau sur *la mauvaise pente. Le débat ne fait* que commencer.

ROGER CANS

(1) *Toulouse* (14 septembre) : transport d'énergie ; Metz (19 septembre) : énergies renouvelables ; Paris (22 septembre) : métropole, énergie, environnement ; Caen (28-29 septembre) : grands équipements énergétiques, cycle du combustible et procédures de décision ; Lyon (5-6 octobre) : maîtrise de l'énergie et pollution globale ; Marseille (13 octobre) : collectivités publiques, acteurs de l'énergie. Au total, 228 intervenants sont programmés.

(2) *Le « syndrome Allende » fait* référence au renversement en 1973 du gouvernement chilien à la suite d'une longue grève des camionneurs.

JUSTICE

Un rapport sur le coût de l'hôtel du département de la Meuse

La chambre régionale des comptes s'interroge sur l'attribution d'un marché

Dans un rapport préliminaire sur la passation des marchés publics dans la Meuse, de 1986 à 1992, *la cour régionale des comptes d'Epinal (Vosges)* détaille le *« fort dérapage financier »* qui aurait fait passer, entre 1988 et 1994, le coût de l'hôtel du département de 35 à 162 millions de francs. Ce *« rapport d'observation »*, transmis récemment à la présidence du conseil général de la Meuse a été rendu public, samedi 10 septembre, par *l'Est Républicain*.

L'histoire, telle que la relate la chambre régional, dans toute sa sécheresse comptable, est la suivante : le 28 mars 1988, le conseil général de la Meuse, que préside le sénateur Rémi Herment (PR) et dont le vice-président est Gérard Longuet, alors député (PR) de Bar-le-Duc (Meuse), entérine le choix du jury d'un concours organisé pour la construction d'un nouvel hôtel départemental. Le lauréat est l'architecte parisien Dominique Perrault, que ses plans de la Très Grande Bibliothèque rendront bientôt célèbre.

Etait-ce le meilleur choix ? Les auteurs du rapport ne se prononcent pas sur ce point. Mais, pour eux, le devis de l'architecte *était, d'entrée de jeu, intenable. « Le choix de M. Perrault*, écrivent-ils, *a été fait sur la base d'une esquisse et d'une estimation prévisionnelle s'établissant à 35,1 millions de francs hors taxe. »* Ce qui *« devait conduire, nécessairement, à de nombreux dérapages »*.

Un soupçon de plus pour Gérard Longuet

A coups de rallonges et d'avenants, le budget ne va pas cesser de gonfler. Au bout d'un an, il a déjà doublé : 73 millions de francs, dont 70 consacrés aux appels d'offres des entreprises. En décembre 1990, ceux-ci seront d'ailleurs déclarés infructueux et le conseil général autorisera le recours à la pratique des marchés négociés. En 1991 et 1992, diverses modifications techniques font grimper la facture à 86 puis 91 millions. Des avenants de régularisation la porteront, peu après, à 146 millions. Enfin, l'hôtel ayant été édifié dans les locaux d'une ancienne école, il a fallu le construire ailleurs. Soit un surcoût proche de 14 millions avec, au bout du compte, une ardoise globale de 162 millions de francs TTC.

L'architecte reconnaît les dépassements. Mais ils sont fréquents dans ce type de projet novateur et, nous a-t-il déclaré, ils sont justifiés. Il ne manque pas d'arguments : l'hôtel du département de la Meuse, qui revient, tout compris, à 9 000 francs du mètre carré, *« est le moins cher de France »*. M. Perrault mentionne des ouvrages similaires dont la réalisation a coûté plus de 20 000 francs le mètre carré. Pour lui, le conseil général de la Meuse *« a été raisonnable »*.

Au conseil général, le directeur des services du département, M. Jacky Warot, n'a pas souhaité commenter un rapport dont il tient à souligner le caractère à la fois confidentiel et provisoire. Le conseil a jusqu'à la mi-octobre pour répondre à la Cour des comptes. Ce n'est qu'après que le rapport sera finalisé et rendu public.

L'intérêt porté à ce dossier tient, par ailleurs, au fait que l'une des sociétés qui se sont partagé le gros œuvre de l'hôtel du département est l'entreprise Céréda, qui se trouve actuellement dans le collimateur du juge rennais Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* des 27 avril et 12 mai). Le magistrat rennais, qui s'intéresse au patrimoine de Gérard Longuet, soupçonne le président du PR de s'être arrangé avec le patron de l'entreprise Céréda, pour faire construire sa villa de Saint-Tropez à moindres frais.

M. Longuet, a fait plusieurs mises au point pour démentir ces soupçons et donner sa version des faits. Le ministre s'était particulièrement insurgé contre les rumeurs laissant entendre qu'il aurait pu, en contrepartie d'une sous-facturation des travaux sur sa villa, favoriser l'attribution de marchés publics à l'entreprise Céréda dans la Meuse. Ces mises au point n'ont pas empêché le juge Van Ruymbeke de poursuivre ses investigations. A sa demande, M. Céréda a été entendu, lundi 12 septembre, par des policiers du SRPJ de Nancy.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

FOOTBALL : bons résultats des équipes françaises en Coupe de l'UEFA. – De retour en Coupe d'Europe après une saison d'exclusion, l'Olympique de Marseille a réussi, mardi 13 septembre, sa rentrée en allant s'imposer face à l'Olympiakos Le Pirée au premier tour aller de la Coupe de l'UEFA (1-2). Les autres clubs français ont, eux aussi, bien amorcé leur compétition européenne en Coupe de l'UEFA. Cannes a écrasé, sur sa pelouse, les Turcs de Fenerbahce-Istanbul (4-0) et Bordeaux a dominé les Norvégiens de Lilleström (3-1). *Battu, en Russie*, par le Rotor Volgograd (3-2), les Nantais peuvent espérer une qualification, sur leur terrain, lors du match retour, le 28 septembre.

RELIGIONS

Mgr Guy Thomazeau devient évêque coadjuteur de Beauvais

Le pape a nommé, mercredi 14 septembre, Mgr Guy Thomazeau, actuel évêque auxiliaire de Meaux, comme évêque coadjuteur de Beauvais, appelé à succéder à Mgr Adolphe-Marie Hardy, âgé de soixante-quatorzeans (les évêques doivent remettre leur démission à soixante-quinze ans).

[Né à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) le 5 décembre 1937, Guy Thomazeau a fait ses études au collège Franklin, au lycée Janson-de-Sailly (Paris), il est également diplômé de l'IHEDN. B Ordonné prêtre à Paris en 1965, il a été curé de la paroisse Saint-Pierre de Chaillot (1981-1985), vicaire général du diocèse de Paris (1981-1988), évêque auxiliaire de Meaux (1988-1994).]

ÉPISCOPAT : nouvelle assemblée plénière à huis clos. – Le conseil permanent de l'épiscopat a décidé, mardi 13 septembre, pour la deuxième année consécutive, que la prochaine assemblée plénière des évêques se tiendrait à huis clos. Celle-ci aura lieu du 4 au 9 novembre à Lourdes et débattra du thème de la solidarité et de la crise des prêtres.

Le Monde de l'éducation

LA SIXIÈME : ANNÉE-CHARNIÈRE

A l'entrée en sixième, tout change :
le cadre, les enseignants,
les amis, la façon de travailler,
le niveau d'exigence.
Plus qu'avant, les enfants doivent
apprendre à travailler.
Le collège ne le leur enseigne
pas toujours.

Pourtant, entre école primaire
et enseignement secondaire,
la sixième est le palier décisif
pour réussir les études secondaires.

Une grande enquête, à l'heure de la transformation des collèges.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Primaire : la fin des devoirs à la maison ?

Collège : feu vert pour 368 collèges expérimentaux.

Lycée : la réforme du bac.

En cahier séparé avec ce numéro :

FRANÇAIS – PHILO :
LES SUJETS DU BAC



SEPTEMBRE 1994 – 25 F



هكذا من الأصل

Collèges volontaires pour la réforme

En juin, 368 établissements ont été désignés pour expérimenter la première phase de la nouvelle organisation des classes proposée par le ministre de l'éducation

« On prend les mêmes et on recommence. » Ni résignée ni hostile, cette enseignante du collège Dulcie-September à Arcueil (Val-de-Marne) est simplement « un peu lasse » de voir, tous les dix ans, un ministre *« réinventer la recette de ses prédécesseurs »*. Comme la plupart de ses collègues, elle n'a appris que le 7 septembre que son établissement faisait partie des 368 choisis pour expérimenter, tout au long de cette année, une nouvelle organisation des classes de sixième préfigurant ce que devrait être – en 1997 – le « nouveau collège » de François Bayrou.

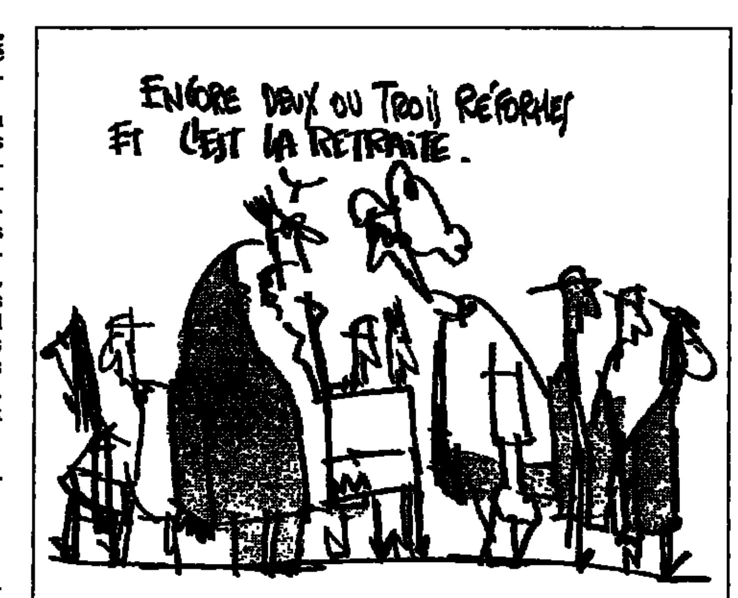
Mais qu'importe, après tout ? Dans cette petite ville de la banlieue sud où la moitié des élèves entrent au collège avec au moins un an de retard, on n'a pas attendu le « nouveau contrat pour l'école » pour réfléchir au moyen d'en sauver le plus grand nombre. A la faveur d'une installation dans des locaux flambant neuf, les enseignants avaient, dès l'an dernier, affiné un projet d'établissement *« où le soutien aux élèves en difficulté passerait par une pédagogie vraiment différente »*, explique Mme Defaut, le principal du collège. La proposition du ministère est arrivée pour conforter une orientation déjà prise, comme un coup de pouce supplémentaire, l'occasion de hâter le pas, de décrocher quelques moyens supplémentaires – trop modestes selon les professeurs –, de stimuler, enfin, le dernier carré des réticents parmi les professeurs.

François Bayrou joue sur du velours. Désignés par les recteurs sur la base du volontariat, distingués par leur dynamisme, la personnalité de leur chef d'établissement ou le volontarisme de leurs équipes, ses 368 « collèges expérimentaux » sont, pour la plupart, déjà largement engagés dans des démarches innovantes. Dès lors, il n'est pas très difficile, pour ces établissements, de se couler dans le moule proposé par le ministère. D'autant que le cadre proposé est assez lâche.

Evaluer les différentes formules existantes

Les instructions ministérielles semblent même légèrement hésitantes sur la formule à mettre en œuvre dans ces « nouvelles sixièmes ». Dans le document résumant le « nouveau contrat pour l'école » qui vient d'être distribué à tous les enseignants, la présentation de la réforme est sans ambiguïté. *« En sixième, un système de consolidation est mis en place* (...), *dispensé à effectifs réduits, recentré sur les apprentissages fondamentaux. »*

Mais une note de service détaillée, publiée dans *le Bulletin officiel* du 28 juillet, autorise explicitement une autre formule, plus souple, où *« les élèves présentant des difficultés »* seraient regroupés *« temporairement »* en fonction de leurs besoins dans telle ou telle matière.



La question centrale est bien sûr de savoir si l'on peut, sans risquer de reconstituer des filières – ce que le ministre, dit-il, ne souhaite pas –, regrouper dans les mêmes classes les élèves en difficulté. François Bayrou a choisi la manière douce : ne pas contraindre, ne rien imposer, évaluer, si possible et dans un premier temps, les résultats des différentes formules existantes. La plupart des établissements, qu'ils pratiquent ou non des méthodes innovantes, ont, depuis fort longtemps, opté pour *« une hétérogénéité mesurée »*, selon l'expression d'un principal. Les contraindre à adopter une formule unique, c'était, à coup sûr, courir à l'échec ou prendre le risque de la rébellion.

Maîtriser « au moins le français »

Les sixièmes de consolidation du ministre, dans leur principe, ne choquent pas véritablement les enseignants de Dulcie-September, par exemple, dans la mesure où ils ne sont pas obligés de se conformer à ce modèle. Et le principal du collège Simone-Signoret de Belfort continuera à répartir ses élèves de sixième et cinquième dans des *« classes de profil »* à effectifs variables, assez éloignées, affirme le proviseur, du modèle proposé par le ministère.

Dans l'académie de Lille, en revanche, les trois-quarts des établissements concernés ont choisi d'expérimenter la formule des classes de remise à flot de François Bayrou. Mais, là encore, avec des variantes importantes. Le collège Verlaine, par exemple, a d'emblée affiché la priorité au français, selon les vœux de François Bayrou : six heures hebdomadaires sont prévues pour toutes les sixièmes, autrement dit le maximum prévu par les textes. Quatorze élèves ont, en outre, été regroupés dans ce que les enseignants appellent désormais la « pré-sixième » : un dispositif de remise à niveau axé essentiellement sur le français (six heures trente hebdomadaires), les maths (cinq heures) et l'éducation physique et sportive (quatre heures).

« Tout reste à inventer dans cette classe, signale un enseignant d'anglais, *et particulièrement les contenus. Ce qui compte, c'est de venir en appui des cours de français, l'essentiel étant qu'ils quittent cette classe en maîtrisant au moins le français. »*

Le collège Verlaine, classé sensible (quatre chefs de famille sur dix sans emploi, six familles sur dix d'origine étrangère, huit collégiens sur dix boursiers), n'en est pas à sa première innovation. Pour les élèves qui présentent des difficultés en français, des classes de non-lecteurs avaient déjà été créées. Les études dirigées, rebaptisées ici « aide au travail des élèves », ont été instaurées il y a trois ans, financées en partie par le conseil général du Nord.

A Arcueil, la question des études dirigées version François Bayrou passe mal. Elles devraient, théoriquement, se mettre en place au cours de ce trimestre (à raison de trois heures hebdomadaires) et concerner l'ensemble des élèves de sixième dans les collèges expérimentaux. A charge pour les enseignants de se porter volontaires (pour une rémunération dont le montant, pour l'instant, n'est pas fixé) et aux principaux de trouver les « intervenants extérieurs » en nombre suffisant pour compléter les effectifs. Mais les enseignants traînent les pieds : moins de dix ont, pour l'instant, répondu présent *« pour des études qui ne seront, au mieux, qu'un temps de permanence amélioré »*, selon une enseignante. L'une des idées débattues l'an dernier tournait, précisément, autour de cette idée : prendre en charge des petits groupes d'élèves – sept ou huit, pas plus – pour un temps de travail en méthodologie, centré sur leurs devoirs. Cette idée, *« nettement plus ambitieuse que celle du ministre de l'éducation nationale »*, est pour l'instant abandonnée.

CHRISTINE GARIN et JEAN-MICHEL DUMAY

BIBLIOGRAPHIE

Les bonnes recettes du proviseur

LETTRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES
Comment guider et aider les adolescents de la 6e au bac par le proviseur du lycée Henri-IV,
d'Odette Christienne.
Editions Plon, 297 p., 98 F.

Les chefs d'établissement sont, pour la plupart, des gens discrets, peu connus du grand public, avares de confidences sur le fonctionnement du système éducatif français, veillant jalousement sur les petits secrets de leurs établissements. Rares sont ceux qui dérogent à cette règle non écrite, mais que l'un d'entre eux sorte de sa réserve, il accède très rapidement au rang d'oracle. Si, par surcroît, il a la chance de diriger un établissement prestigieux, si possible parisien, pas trop éloigné du Panthéon et dont la réputation garantit aux élèves des professeurs chevronnés et des études brillantes, le succès est assuré. Marguerite Gentzbittel, la star des proviseurs qui dirige le lycée Fénelon dans le 6e arrondissement, à Paris, en sait quelque chose. Elle fait aujourd'hui des émules.

Odette Christienne, installée elle aussi au cœur du Quartier latin, plus près encore de la Sorbonne, dans le très vénéré lycée Henri-IV, publie un ouvrage à l'adresse des parents d'élèves sobrement sous-titré : « Comment guider et aider les adolescents de la 6e au bac par le proviseur du lycée Henri-IV ».

Le livre de Mme Christienne ne s'adresse pas exclusivement aux familles habitant le 5e arrondissement, aux parents d'enfants frappés par la grâce d'une réussite exceptionnelle ou à ceux qui rêvent de lui confier leurs rejetons. Cet ancien proviseur d'un lycée d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) a choisi de répondre à quelques questions simples par des anecdotes significatives. Pas question, pour cette ex-enseignante, de formuler une critique globale du système, de dresser un état des manques, de s'emporter contre de mauvaises conditions matérielles faites à certains proviseurs – dont celui du lycée Henri-IV aurait mauvaise grâce à se faire le héraut.

Mme Christienne situe résolument son propos sur le terrain psychologique, analyse les comportements et distribue aux parents des conseils pratiques en tout genre. L'éventail en est très large. De l'inutilité des stylos, des trousses et des cartables dernier cri au choix des options ou encore au respect des vocations des élèves, du bon usage du redoublement aux séjours linguistiques, des « petits cours » aux activités de loisirs : Odette Christienne n'oublie rien, balayant toutes les questions que sont censées se poser les familles entre la 6e et le baccalauréat.

Mme le proviseur appelle les parents à entrer dans les collèges et les lycées, à rencontrer les enseignants, à profiter de leur expérience et de leur connaissance des élèves. Elle dénonce toutefois l'apparition des *« parents contrôleurs »* qu'apparemment elle connaît bien, ces fins connaisseurs de l'institution, familiers des tribunaux administratifs, imbattables sur les questions d'orientation ou de pédagogie.

Il n'y a pas de scolarité idéale, à chacun selon ses aptitudes, martèle le proviseur. La voie royale du lycée, par exemple ? *« Le refrain est incomplet,* indique Mme Christienne, *car on devrait ajouter voie royale pour les têtes de classe. »* Venant de quelqu'un dont le rôle est, précisément, d'organiser au mieux la scolarité de ces *« têtes de classe »* qui se pressent aux portes de l'illustre lycée, le conseil pèse son poids.

MICHÈLE AULAGNON

Les vingt ans du collège unique

Le 11 juillet 1975, René Haby, ministre de l'éducation de Valéry Giscard d'Estaing, instaure le collège unique. L'ancien système, qui distinguait les premiers cycles de lycée, les collèges d'enseignement secondaire (CES) et les collèges d'enseignement général (CEG), est supprimé. Tous les élèves sont désormais scolarisés *« dans une seule voie de formation »* au lieu de l'être dans des filières séparées et, surtout, pratiquement étanches. En contrepartie, trois heures de soutien doivent théoriquement être dispensées aux plus faibles – une disposition toujours en vigueur aujourd'hui mais qui n'a jamais vraiment été appliquée.

Cette évolution aura notamment pour conséquence la reconstitution de filières de « relégation » par le biais des formations professionnelles, et une augmentation importante, jusqu'au milieu des années 80, des taux de redoublement aux différentes étapes du collège.

Au début des années 1980, Louis Legrand, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Strasbourg, présente, sous le titre *Pour un collège démocratique*, le rapport de la mission d'études pour l'amélioration du fonctionnement des collèges qu'il a présidée à la demande d'Alain Savary, alors ministre de l'éducation nationale. Celui-ci propose de s'attaquer à la *« rénovation »* des collèges. Au centre du débat passionné et houleux qui s'engage, notamment avec les organisations syndicales : la modification de la relation pédagogique entre les enseignants et les élèves. La guerre du tutorat fait rage et les velléités du ministre de lier la réduction du temps de service des enseignants à la mise en œuvre de pratiques innovantes fait long feu. Le tourbillon de la querelle scolaire de 1984 mettra un terme définitif à une réforme mal engagée.

A partir de 1985, Jean-Pierre Chevènement, qui succède à Alain Savary, calmera les esprits en s'attachant à la rénovation des programmes (pour l'essentiel encore en vigueur aujourd'hui). Dans une deuxième phase, à partir de 1988 et de l'arrivée de Lionel Jospin au ministère, le sort des collèges est remisé au second plan derrière une autre urgence : la réforme du lycée. Plusieurs rapports d'experts resteront lettre morte jusqu'à l'arrivée de François Bayrou, bien décidé à en finir avec ce qu'il appelle dans son livre-programme *la Décennie des mal-appris, « l'ânerie sanglante du collège unique »*.

Rapports d'experts et consultation des enseignants en 1992 : la stratégie finalement adoptée sera plus modérée. François Bayrou ne rompt pas brutalement avec le « collège unique », mais il souhaite *« diversifier »*, comme au lycée, les voies de formation offertes aux élèves, notamment en créant un système d'options dès la classe de cinquième. Le traitement des élèves en grande difficulté, sur lequel bute le collège depuis vingt ans, est au cœur des décisions concernant la classe de sixième. La principale innovation est la possibilité laissée aux établissements de regrouper dans la même classe les élèves en difficulté, avec un effectif réduit ainsi que des horaires et des programmes aménagés.

J.-M. Dy et Ch. G.

REPÈRES

CHIMIE EN KIT

Pour améliorer l'image de la chimie, vingt-trois industriels de ce secteur ont réalisé un kit pédagogique destiné aux enfants de CM1 et CM2 intitulé « Chimie, la classe ». Ce programme, composé de huit fiches éducatives, sera proposé aux écoles par l'intermédiaire des mairies. Il s'accompagnera d'un concours d'affiches dont les dix premiers prix seront des séjours « classe sciences, vie et nature ». L'expérience débutera en Haute-Normandie, dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, et sera étendue, à la rentrée 1995, à quatre autres régions. A raison de cinq régions supplémentaires par an, l'objectif est de toucher l'ensemble du territoire d'ici à l'an 2000. A ce jour, le budget d'un tel projet, comprenant la conception des programmes et le lancement dans cinq régions, s'élève à 9 millions de francs.

ÉTUDES DIRIGÉES

La direction des écoles s'apprête à publier un texte de cadrage sur l'organisation des études dirigées à l'école primaire, une des nouveautés de cette rentrée. Ces études concernent toutes les classes de l'école élémentaire ; leur durée est fixée à trente minutes en fin de journée et elles sont conduites et organisées par chaque maître dans sa propre classe. Il s'agit essentiellement, précise le texte, « de s'assurer avec précision, dans un temps différé, de la compréhension des notions et connaissances présentées et expliquées par le maître dans la journée même, mais aussi dans la semaine et éventuellement sur une période plus longue ». Dans ces conditions, *« les élèves n'ont plus, à la maison, que du travail oral à faire ou des leçons à apprendre. Il n'y a plus de devoirs écrits »*.

NOMINATIONS

Bernard Decomps, directeur général de la recherche et de la technologie au ministère de l'enseignement supérieur, a été nommé directeur de l'École normale supérieure de Cachan où il succède à Yves Malier. A la direction de l'Ecole normale supérieure de Lyon, Guy Aubert, nommé directeur général du CNRS, est remplacé par son adjoint, Jean Giraud.

[Né le 25 septembre 1932 à Metz (Moselle), Bernard Decomps est docteur d'Etat en sciences physiques. Directeur adjoint du département mathématiques-physique de base du CNRS de 1979 à 1982, il a été chef de mission, puis directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale de 1981 à 1986. Président du Haut Comité éducation-économie (1989-1992), il est à l'origine de la création des nouvelles formations d'ingénieur (NFI). M. Decomps était directeur général de la recherche et de la technologie depuis novembre 1991.]

[Né le 2 février 1936 à Lyon (Rhône), Jean Giraud, docteur ès sciences mathématiques, a été professeur à l'université d'Orsay (Paris-Sud) puis responsable du département des mathématiques à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, de 1968 à 1989. Directeur scientifique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche jusqu'en juin 1993, il a ensuite rejoint l'École normale supérieure de Lyon comme directeur adjoint, responsable de la recherche.]

LE MONDE DES CARRIÈRES

IDOC Europe (Localisation informatique) recherche des

TRADUCTEURS/RELECTEURS GROUPES EXPÉRIMENTÉS

Anglais/Français de langue maternelle française. Expérience PC et Macintosh. Notions de PAO et d'ingénierie appréciées. Télécopieur et modem indispensables. Adresser CV au : Service du personnel IDOC Europe, Temple House, Temple Road, Blackrock, Co. Dublin, Irlande. Tél. : 19 353 1 288 3811.

URGENT Paris-47 ans-handicapée physique depuis 1 an, cherche

J. F. mi-temps

bon niveau culturel avec permis de conduire pour lecture et sortie. Tél. : au (1) 30-24-78-14

Organisme formation cherche

PROFS D'ANGLAIS

pour départ. 95. Tél. : (1) 64-27-82-73

Cabinet de Consultants à Paris

recherche :

- 5 Consultants Seniors expérimentés : MANAGEMENT, MARKETING, ORGANISATION, FORMATION.
- 1 Consultant-formateur secteur PHARMACIE/SANTÉ.
- 1 Consultant-formateur secteur BANQUE.

Adresser CV et photo sous : nº 8799

Le Monde Publicité 133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

LA MAISON DES ÉCRIVAINS

recrute un

DIRECTEUR

Association loi de 1901 essentiellement subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Francophonie, la Maison des écrivains a pour missions d'assurer des aides aux auteurs et *d'organiser des manifestations littéraires.*

Profil requis : connaissance confirmée du milieu littéraire et bonne expérience de l'administration et de la gestion.

Envoyer candidature et curriculum-vitae avant le 28 septembre 1994 à :

Monsieur le Président

la Maison des écrivains

53, rue de Verneuil 75007 Paris.

Col.-lycée engage prof. confirmés math., franç., angl., philo., info. Adr. C.V. à Chaore-Thora. 1, rue H.-Thurot, Paris-19e. 42-06-53-71.

Hebdomadaire financier

appartenant à un grand groupe de Presse recherche

JOURNALISTE ou FINANCIER intéressé par le journalisme

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant une bonne connais. des problèmes financiers des entreprises.
- Ayant un à deux ans d'exp. profession. dans le journalisme, la finance, l'audit ou le droit.

Env. CV + lettre manus. à : OPTION FINANCE, Florence FONTAINE 1, rue du Colonel-Pierre-Avia 75503 Paris Cedex 15

CLIO recherche des

COLLABORATEURS

de formation historique ou artistique pour guider ponctuellement des voyages culturels Env. CV 4 rue du Hameau 75015 PARIS

Le groupe OBEA ÉTUDES Formation recherche un

FORMATEUR PERMANENT

de formation supérieure (droit public si possible)

Il assurera des interventions en expression écrite, droit, secrétariat... Il concevra de nouveaux produits.

Envoyer CV sous réf. FP004 à OBEA – *Mme Patisson* 3/5 rue du Javelot 75645 PARIS CEDEX 13

STÉ DANS LE SECTEUR DU TRAITEMENT DE L'EAU RECHERCHE DISTRIB./COMMERCIAUX

pour vendre un nouveau produit de traitement d'eau à usage domestique, commercial ou industriel. Une expérience dans la vente et dans le domaine qui nous intéresse retiendra toute notre attention. Réponse assurée. Ecrire avec CV s/réf. : 8781 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées, 75409 PARIS CEDEX 08

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Recherche COLLABORATEURS (F/H) Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial. (Pas de porte-à-porte)

- Formation assurée.
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
- Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.

Tél. : 45-75-04-11

Recherchons

INGÉNIEUR TELECOM

Expérience mini deux ans salaire autour de 220 KF poste basé en RP Adressez CV à Aviaconsult 33, av. Dr Gérard-Montus 13620 Carry-le-Rouet.

DEMANDES D'EMPLOI

J. F. 25 a. niv. Bac + 3 (communication et pub.) ch. poste assist. en communication, 2 a. expér. des organis. salons et conférences ; interviews et communiqués presse ; assistante chef de pub ; resp. du trafic. Ecrire nº 8796, le Monde Pub. 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

SECRÉTAIRE COMPTABLE cherche emploi le matin Tél. : 45-65-30-60

AIDE-COMPTABLE *Sérieuse et motivée* cherche poste stable sur 91 ou Paris Sud 16 ans expérience, gestion, comptes clients dont 2 ans recouvrement, connaissance logiciels Saari et Excel. Libre de suite Tél. : 60-15-16-03

F. 45 ans, docteur philo, licence psycho, ch. travail simple 2/3 H/jour. Paris tél. : 45-86-99-53

SOCIOLOGUE Dynamique, créative, ch. plein temps, accept. CDD étud. ttes propositions Tél. : 46-78-99-46

PROF. DE PHILOSOPHIE agrégé normale sup., 20 ans exp., assurerait heures enseig. en terminales ou classes préparatoires TÉL. : 47-71-80-26

Ingénieur énergétique mécanique des fluides ENSEEIHT, célibataire, 28 ans, 2 ans exp., recherche poste France ou étranger Tél. : 40-60-61-55 ou 44-26-15-43 (Rép.)

Diplômé **SCIENCES-PO et DESS DAUPHINE,** solide exp. dans l'enseignement, ch. poste prof. (hist., éco, questions internat. et europ.) temps complet ou partiel. Tél. : 47-03-45-14

J. H. 29 a., maîtrise AES + IAE angl. all. expér. poli. sociale Res. h., gestion, ch. poste temps complet ou part. Ecrire au Monde Publicité sous Nº 8801 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Directeur régie de quartier, démar. activités, dévelop. projet social, H/F, form. sup. dévpment loc. social, scs. hum. exp. direction personnel, gest. financière connais. dispositifs et publics de l'Insertion par l'économique appréhension éco/marché du travail, exp. 5 a. dans sect. pro., capa. à animer projet partenariat. Rém. 150/160 KF.

Adr. CV + lettre au : Président, NACRE SERVICES Annexe Mairie 2 rue Salvador-Allende 60110 Méru

---

INGÉNIEUR énergétique mécanique des fluides ENSEEIHT célibataire, 28 ans, 2 ans exp. Recherche poste France ou étranger. Tél. : 40-60-61-55 ou 44-26-15-43 (rép.).

Professionnel de la maîtrise d'ouvrage et de l'investissement immobilier. Gde exp. dans management d'opération. Rech. opérateur France et/ou étranger (assistance auprès P.V.D. poss.). Pour dévelop. activité nouvelle. Etudie tte propos. éventuellement dans domaines connexes. Tél. : 64-07-40-55.

Dame bonne présentation avec expér. médicale et réf. sérieuses rech. garde-malade ou compagnie à temps complet, voiture, 31-72-15-67.

Propositions commerciales

TESLA-SUISSE

STE Suisse recherche

STE de distribution et de vente pour la France pour son nouveau produit 2 composants, le **Swiss-Steel.** Solution parfaite pour réparer des parties métalliques défectueuses, *Swiss-Steel se transforme* en peu de temps en un matériau extrêmement dur sur toutes surfaces. Ayant la dureté du métal, il peut être fraisé, tourné, percé, etc.

Votre candidature est à adresser à :

TESLA Engineering SA

via Prada 10 CH-6710 Biasca

Fax (41) 92-72-49-45

Agenda

Artisan

PME RECHERCHE tous travaux plomberie électricité maçonnerie

Pour tous renseignements. Tél. : 39-87-20-52

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS *Le plus formidable choix.* « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

BIJOUX D'AMOUR BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES GILLET 19, rue d'Arcole, Paris 4e Tél. : 43-54-00-83 *Mº Cité*

Cours

COURS D'ARABE tous niv., journée, soir, samedi, extensif, semi-intensif. ins. : AFAC. Tél. : 42-72-20-88

Centre de Langue et Culture Italienne Cours adultes et étudiants Mini-groupes, individuels et F.P. Rentrées : octobre et février. Tél. : 46-34-27-00

Stages

Trouver emploi et nouvelle dynamique de travail stage gratuit pour Parisiens, rémunérés par ASSEDICS ou Bourse. *Micro* + recherche emploi + stage entreprise 17 oct.-20 janv. 95

MINEA (1) 42-62-17-49

Traductions

TRADUCTEUR **ANGLAIS, ALLEMAND** Très qualifié, écrire M. GUENA 52, rue de Paris, 95380 LOUVRES

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

2e arrdt

PL VICTOIRES BEAU 2P Parfait état Imm. P. de T., ref. nf., 1 190 000. *PARTENA 42-66-36-53*

3e arrdt

RUE CHARLOT 173 m² Récept. 50 m², 4 chbres + studio attenant, confort. 3 950 000 F – *47-00-77-27*

5e arrdt

CENSIER, part. vd 2/3 p. 58 m², calme, bon état, clair. 5e, s asc., 1 200 000 F. T. 43-36-51-32

PRÈS SEINE CHARMANT duplex dernier ét., poutres cheminée, séjour mezzanine, 2 chbres., soleil 2 075 000. Serge Kayser 43-29-60-60

5e arrdt **MOUFFETARD** *Original pierre de t. 2 p., 63 m², jard. privatif arboré, 42 m²,* 1 700 000 F – 45-65-12-21

PORT ROYAL Stud. Terrasse Pl. sud, calme, 490 000 F LUXEMBOURG, réc. stand. Beau stud., balc. s/jard., *parf. état, 790 000 F* GOBELINS P. de T., dble séj. + 3 chbres, ét. élevé, asc. Vue dégagée, 2 900 000 F GAY-LUSSAC IMMO 43-25-97-16

Luxembourg pierre de t. R. d. C. s/cour, calme, 3 p tt cft, 71 m² 1 800 000 F – 43-35-18-36

JUSSIEU Imm. rénové, gd studio, 3e ét., tt cft, parf. état, 1 145 000 F. FONCIA – *45-44-55-50*

6e arrdt

SAINT-PLACIDE dans rue calme, imm. récent standing, gd 2 p. 74 m², 1er étg., asc., 1 900 000 F NOTAIRE : 44-77-37-63

SERGE KAYSER RECHERCHE Beaux apparts rive gauche **VENTE OU LOCATION** Tél. : 43-29-60-60

BD MONTPARNASSE CHAMBRE. Claire, calme. Bel immeuble pierre de taille 205 000 F – CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

7e arrdt

74, R. ST-DOMINIQUE Petit 2 p cuis. s-de-bns URGENT cse départ 650 000 F s/pl vendredi 12 h à 15 h ou 45-77-98-42

---

9 RUE PERRONET Très bel imm. rénové, 4 P., 100 m², haut. ss plaf., 3,50 m, park. 3 500 000 F S/pl., jeudi 12 h/15 h. (1er ét.). FONCIA – *45-44-55-50*

13e arrdt

AVENUE D'ITALIE VUE SUR TOUT PARIS gd stand., piscine dans l'imm. 120 m² + loggias. 3 chbres 2 bains, park. 2 395 000 F FONCIA – 45-44-55-50

CAMPO-FORMIO Séj. dble, 2 chbres 50 m², 2e ét., asc. Parf. état, calme « charme ancien », 1 600 000 F FONCIA – 45-44-55-50

VILLA D'ESTE 13 500 F/LE M² 5 P. 2 bns, 2 park. Parf. état 1 250 000 F FONCIA – 45-44-55-50

14e arrdt

RUE DAREAU 2/3 P. 56 m², 5e ét. ss asc., dble expo., clair et calme, imm. P. de T. et brique 1 200 000 F. Tél. : 45-89-86-57 (AP. 20 H)

MONTPARNASSE Récent, gd studio, poss. 2 P. *40 m², parf. état. 895 000 F.* FONCIA – 45-44-55-50

15e arrdt

15e Mº PORTE-DE-VANVES petit imm. brique rénové **STUDIOS ÉQUIPÉS** prestations de qualité, tt cft, calme, soleil, digicode. **DEPUIS 460 000 F** I.P.M. : 47-46-12-12

Mº LOURMEL stand. 7e ét., asc., 2 P., ent., cuis., bains, wc, 45 m² 960 000 F – 43-35-18-36

VOLONTAIRES BEAU 2 PCES. Cuis., s-de-bains. Bel imm. pierre-de-t., ascens. 880 000 F – CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

16e arrdt

Mº POMPE, studio 20 m², 8e s/jard. vue tour Eiffel 550 000 F – 45-31-51-10

UNIQUE A PARIS EXCEPTIONNEL-PÉNICHE + de 150 m², 4 chbres. Tél. : 45-55-43-59 Fax : 45-56-17-21

PASSY 7/8 P somptueux, vue sur seine *KHS SELECT 42-15-04-57*

appartements achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Elysées spécialiste appts haut de gamme rech. appts charme et de standing, petites et grandes superficies. Evaluation gratuite sur demande 45-22-03-80 43-59-68-04

locations non meublées offres

7P 193 m², 1er étage **31, R. CLAUDE-BERNARD** Loyer : 24 162,17 F TTC S/place jeudi de 13 h à 15 h. AGIFRANCE 43-31-73-41

15e, 100, RUE CAMBRONNE 3P 67 m², 4e étg. + park. Loyer 6 787 F TTC Commiss : 4 127 F AGIFRANCE 45-88-45-52

16e PASSY Sq ALBONI SUPERBE 4P 135 m² caractère. Beau parquet cheminées. 13 000 F net PARTENA 45-77-98-42

118, r. des GRANDS-CHAMPS *STUDIO 33 m². Jardin* 39 m², parking. 3 962 F TTC. Comm. 2 523 F AGIFRANCE 49-03-43-68

location meublée offre

13e MEUBLÉ POUR 1 AN original 13 m², tournant autour d'un patio RdC sur jard. Living, 3 chbres bureau. *13 000 F/mois.* Tél : 42-50-04-28

location non meublée demande

EMBASSY SERVICE rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE. (1) *47-20-30-05*

bureaux locations

DOMICILIATION COMMERCIALE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE TÉL. : 45-02-21-01 (H B)

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50

Loue bureaux, 70 m², dans centre d'activité Pantin. Appelez au : 48-44-82-90

fonds de commerce vente

Vd Grenoble (38), entreprise de marquage indus. (gravure, sérigraphie, laser) effectif 6 pers. Très bon CA Px 3 500 000 F Tél. : 76-06-90-55

A vendre Lausanne (Suisse). Début 1995 ou date à convenir. Commerce de 300 m² environ. Emplacement de 1er choix. Ecrire sous chiffre 22-527796 à Publicitas. CH-1002 Lausanne.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE* FNAIM

Ventes

1er Marché St-Honoré. 5e ét., asc. 2 P., 39 m², parfait état, charme. 1 150 000 F. PARTENA - 42-66-36-65

1er Palais-Royal, DUPLEX 74 m², tt cft, 2e ét., asc., rue et cour. Profess. lib., poss. 1 680 000 F PARTENA - 42-66-36-65.

15e R. Convention, proche Seine, beau 5 P., 120 m², balc., parfait état, 3e ét., asc. Imm. Art Déco, 2 750 000 F PARTENA - 45-77-98-42.

Legendre. Petit 2 P., 3e étage, exc état., idéal pied-à-terre ou investisseur. 380 000 F syndic 43-20-77-47.

Montsouris, beau 3 P., rez-de-jardin. 2 ch confort, raffiné, parking, soleil. 1 050 000 F. Tél : 43-20-77-47.

CHARENTON-LIBERTÉ Exceptionnel 5 p. + terrasse, pierre de t., gd stand, 1990. Pl. sud, dble box. 2 700 000 F. FONCIA - 43-67-07-65.

Proche Montsouris, Imm. 76, rue jard. 3/4 P., 80 m², bon état. park. 1 650 000 F. 43-35-18-36

SCEAUX Bel appt. 130 m², standing, séj. sud sur loggia, 18 m², 3 chbres, 2 bains, cave, 2 parkings. Prix : 2 800 000 F. Tél. : 46-83-13-95

Mº Corvisart, im. car., 3e et dern. ét., 5 P. 125 m², gde-cuis., 2 bns. à raf., calme, sol. 43-35-18-36.

BUTTE-AUX-CAILLES Imm. 90, gd stand., 70 m², séj. 2 chb. terrasse, park. Parf état 1 900 000 F. Frais réd. FONCIA - 45-44-55-50.

Arago neuf dernier ét. 3/4 P 76 m², terrasse, 2 bains, calme, soleil, frais réd. 43-35-18-36.

PLAISANCE dans anc. hôtel part., 3e et dern. étage 2/3 P. 45 m², à saisir. 43-35-18-36

Rech. URGENT 100 à 120 m². *PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07.*

Mº PTE MAILLOT, bon imm. 3 P., cuis. bains, 70 m², asc. 45-44-21-97 matin.

SEVRES-BABYLONE, 40 m² séj., 1 chbre, cuis., bains, asc. en cours. 48-73-57-80.

COUP DE CŒUR Superbe maison loft, calme, verdure, prête à vivre, séjour 3 chbres, belle déco. 3 500 000 F, à débattre, si réalisation rapide. Serge Kayser 43-29-60-60.

Achat

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère rive gauche, *PAIE COMPTANT chez notaire,* 48-73-35-43, même le soir.

Locations

Studette, studio, 2 p. de 2 150 F à 4 950 F ch. comprises. Tél. : FREDISA 42-00-71-08.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

propriétés

A 1 H. DE PARIS par autoroute A-4, maison de village caractère, 35 km de Reims, 5 P., 3 cheminées, poutres, sdb, grenier, petit garage, dépendances, *terrain, sur 18 ares, 700 000 F.* Etude notaire M. HOUDRY 02130 Fère-en-Tardenois. Tél. : (16) 23-82-28-25

PROPRIÉTÉ (77) EXCEPTIONNELLE VALLEE GRAND-MORIN

CHARME PAISIBLE Ancien moulin XVIIIe à ha, *50' Paris N. D. et aéroports environ.* naturel, protégé. Très bel ensemble architec., 1 450 m², entièr. restauré, habitable de suite. Cause départ, bon investis. Propr. tél. : (1) 64-04-04-80 Fax : (1) 64-20-11-01

immobilier information

PARENTS, ÉTUDIANTS *La Mutuelle Nationale des Etudiants de France propose aux étudiants + de 8 000 studios ou 2 P. neufs et équipés ds 76 résidences, ds ttes les villes universit. Loyers adaptés pr budget étudiant avec APL ou ALS.* Paris RP 45-77-50-22 Province : Liste des agences 3615 MNEF.

pavillon

Pavillons-ss-bois à louer, pavillon récent, 5 P. ss-sol total, garage, jardin proche hôtel-de-ville. Tél. : 48-94-95-49.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
9e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES, 58 m², 5e étage	5, rue Drouot GTF 48-00-89-89 Frais de commission	5 400 + 700 4 158
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 52 m², 3e ét., parking	66-68, cours de Vincennes PHENIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	4 425 + 795 3 148
17e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 43 m², 8e ét.	52, bd des Batignolles GENERALI IMMOBILIER 24, rue de Mogador 40-16-28-71 Frais d'actes	4 094 + 646 252,82
4 PIÈCES 136 m², 3e ét.	9, rue des Dardanelles GENERALI IMMOBILIER 24, rue de Mogador 40-16-28-71 Frais d'actes	14 400 + 1 856 562
6 PIÈCES, 152 m² RDC	7, rue Puvis-de-Chavannes GTF 48-00-89-89 Frais de commission	14 120 + 2 100 10 436,40
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES, 65 m², 7e ét., parking	10, résidence Belleville PHENIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	4 165 + 1 118 2 963
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES, 34 m², 1er ét., parking	6, rue Tolain PHENIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	2 700 + 699 1 921
3 PIÈCES 75 m², 3e ét.	52-56, rue des Haies GTF 48-00-89-89 Frais de commission	4 013 + 992 3 159,36
78 YVELINES		
3 PIÈCES 94 m², 3e ét.	2, rue Joseph-Bertrand VIROFLAY GTF 48-00-89-89 Frais de commission	7 711 + 1 703 5 821,92
4 PIÈCES 97 m², 2e ét. parking	LE CHESNAY 27, rue de la Celle Mme ROY - AGIFRANCE 30-54-47-29 Commission d'agence	5 887 + 890 4 189
92 HAUTS-DE-SEINE		
STUDIO 40 m² + 12e ét. parking	COURBEVOIE 2, avenue du Parc PHENIX GESTION 44-86-45-45 GROUPE DES AGF Frais de commission	3 500 + 324 2 491
2 PIÈCES 58 m², 1er ét. parking	SURESNES 16-22, rue S.-de-Rothschild PHENIX-GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	3 465 + 893 2 465
2 PIÈCES 63 m², 2e ét., parking	BOULOGNE 22, rue de Silly AGIFRANCE 46-03-61-83 Frais de commission	4 641 + 1 207 3 303
3 PIÈCES 80 m², 3e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 22 ter, bd du Gal-Leclerc GENERAL-IMMOBILIER 40-16-28-68 24, rue de Mogador Frais d'actes	8 000 + 1 100 410
3 PIÈCES 75 m², 5e ét. parking	BOIS-COLOMBES 11-17, av. du Gal-Leclerc PHENIX GESTION 44-86-45-45 GROUPE DES AGF Frais de commission	4 750 + 1 265 3 380
4 PIÈCES 159 m², 2e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GENERALI IMMOBILIER 40-16-28-68 24, rue de Mogador Frais d'actes	15 900 + 3 500 700
5 PIÈCES 106 m², 1er ét. 2 parkings	BOULOGNE 6, rue de l'Abreuvoir AGIFRANCE 46-05-81-85 Frais de commission	8 999 + 1 856 6 404

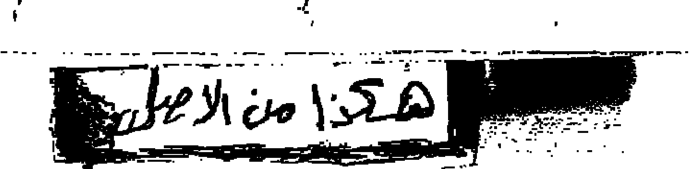
La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











COMMUNICATION

Le développement audiovisuel de la France dans le monde

Le premier ministre demande à TV5 de se rapprocher de la banque d'images CFI

Le premier ministre, Édouard Balladur, a adopté, mardi 13 septembre, un plan quinquennal destiné à financer les actions du Conseil pour l'action audiovisuelle de la France (CAEF) Il a adopté le principe d'une chaîne câblée arabophone diffusée sur l'Hexagone et recommandé des collaborations entre RFI et Radio France ainsi que des « synergies » entre TV5 et la banque d'images CFI.

Lors d'une première réunion, le 22 avril, du Conseil supérieur pour l'action audiovisuelle de la France (CAEF, qui coiffe l'ensemble des initiatives audiovisuelles à l'étranger, notamment celles de la SOFIRAD), le premier ministre avait entériné la tonalité du plan audiovisuel quinquennal (1995-1998) proposé par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

M. Balladur avait été frappé, au cours de ses voyages à l'étranger, par le vide, anormal, d'images françaises. Matignon avait donc dégagé une première enveloppe de 100 millions de francs pour 1994. Simultanément, on soulignait *« les concurrences affaiblissant les opérateurs publics (...) et le faible nombre de chaînes française satellitaires dans le ciel international »*. Des arbitrages entre les ministères concernés (budget, affaires étrangères, communication, etc.) étaient toujours en suspens. Quant au financement du plan, il restait à préciser.

Mardi 13 septembre, lors d'une seconde réunion du CAEF, Édouard *Balladur a approuvé un financement global de 430 millions de* francs. Cela devrait favoriser plusieurs projets. Dont la « montée » sur satellite d'Eurosport, MCM/Euromusique, ARTE, et le « dopage » de la banque de programmes par satellite Canal France International (CFI), *« avec un vrai habillage, des traductions et des décrochages régionaux».*

Le principe d'un émetteur ondes courtes permettant à Radio France internationale (RFI) d'arroser l'Asie du Sud à partir de la Thaïlande a aussi été admis. Mais le plan s'accompagne d'une restructuration des forces en présence. Chaque décision du CAEF concerne une myriade de sociétés publiques ou à capital mixte, comme CFI, la *télévision* francophone TV5, RFI, la Somera (Société méditerannéenne de radio, holding qui « coiffe » RMC Moyen-Orient), Medi 1, etc. Le ministère des affaires étrangères avait déjà émis son souhait *« d'harmoniser »* ces services et de coordonner leur action.

Le premier ministre a décidé de *rationaliser les programmes concurrents*. Ainsi, Fouad Benhallah, ancien PDG de CFI et ancien directeur général de RFI, a été chargé par M. Balladur d'évaluer la concurrence entre trois programmes radiophoniques arabophones : Medi 1, la Somera, RFI et de rendre des propositions *avant la fin* de l'année. *Le* gouvernement compte aussi demander à RFI de *« se rapprocher de Radio France »*. La radio internationale sera invitée à produire moins de programmes propres et à créer une *« cellule permanente commune entre les deux sociétés »*, pour permettre des économies de budget. Enfin, côté télévision, le gouvernement souhaite *« demander à France Télévision d'entrer dans le capital de CFI et à CFI d'entrer dans le capital de TV5 »*. Les deux chaînes devront *« réaliser des économies d'échelle et mettre en place des synergies »*.

Le CAEF s'est également intéressé aux programmes de télévision arabes. Aucune chaîne câblée arabophone *n'étant aujourd'hui disponible* en France (« le Monde Radio-Télévision » daté 12-13 septembre), le principe d'une *« chaîne de l'intégration »* a été adopté le 13 septembre. Elle devrait assembler des cases de programmes venant de diverses télévisions arabes (algérienne, marocaine, égyptienne) qui souhaitaient émettre sur les réseaux *câblés français, pour constituer une* sorte de « TV5 arabe ».

ARIANE CHEMIN

L'audience des chaînes de télévision le 12 septembre

« Navarro » a fait mieux que François Mitterrand

Qui allait l'emporter ? François Mitterrand et Jean-Pierre Elkabbach *sur* France 2 ou Roger Hanin, *alias* l'inspecteur « Navarro », sur TF 1 ? Les Français *ont semble-t-il préféré* l'enquête policière aux mystères de l'Histoire : selon un sondage Médiamétrie, TF 1 a obtenu 15,5 % d'audience et 35,3 % de parts de marché pour une durée de 96 minutes, soit 10 minutes de plus que l'intervention télévisée de François Mitterrand. Sur France 2, l'entretien avec le président de la République a obtenu 14,9 % d'audience et 33,2 % de parts de marché (15 % d'audience représentent en moyenne 7,5 millions de téléspectateurs).

France 2 se déclare très satisfait de ce score, alors que cinq fictions de choix étaient programmées sur les autres chaînes. TF 1 diffusait un épisode inédit de « Navarro », interprété par Roger Hanin – beau-frère de M. Mitterrand. France 3 a programmé *French Cancan*, de Jean Renoir tandis qu' ARTE diffusait *Ran*, d'Akira Kurosawa. M 6 proposait un film américain, *Tous les coups sont permis*, de Newt Arnold (avec Jean-Claude Van Damme), et Canal Plus *Jeux de guerre*, de Philip Noyce (avec Harrison Ford). France 2 a fait valoir que *« sur la première demi-heure »*, elle était *« leader de toutes les chaînes »*. En raison de l'entretien exceptionnel avec François Mitterrand, *lundi 12 septembre*, France 2 avait déprogrammé la seconde partie du téléfilm *l'Impure*, d'après le roman homonyme de Guy des Cars.

Elle sera diffusée lundi 19 septembre, à 20h 50.

DANS LA PRESSE

L'ouverture du capital de Renault

The Financial Times (John Ridding) : « L'échec de la fusion avec Volvo a empêché le groupe automobile français de réaliser d'importantes économies d'échelle et l'a laissé seul dans un secteur où une très rude compétition a obligé les constructeurs à tisser des alliances ces dernières années. L'amélioration des marchés automobiles cette année a masqué plus qu'elle n'a écarté la menace d'une concurrence plus forte que jamais qui place les petits constructeurs en position de vulnérabilité. »

The Wall Street Journal *(Thomas Kamm)* : « *En choisissant* de vendre seulement une minorité du capital de Renault, le gouvernement a obéi à des préoccupations politiques plutôt qu'à des impératifs économiques, estiment les analystes financiers. (...) Les syndicats et l'opposition de gauche ont clairement indiqué qu'ils chercheraient à mobiliser les travailleurs contre la privatisation de l'entreprise. Le premier ministre, Edouard Balladur, qui affiche des *ambitions politiques* claires, répugne à semer le trouble dans le monde ouvrier à neuf mois des présidentielles ».

Libération (Philippe Douroux) : « Plus qu'un autre, l'ex-Régie se trouve toujours coincée entre deux élections. Pechiney, le GAN et toutes les nationalisées aussi, dira-t-on. A tort. Aucune entreprise n'est à ce point prise dans les mailles du calendrier politique (...) *Privé* de privatisation, Renault devra donc attendre encore quelques élections avant de se reconstruire une stratégie de long terme. »

L'Humanité (Jacques Coubard) : « *On sait à l'expérience* que les possesseurs du capital mis en vente – qui ne seront pas tous des industriels et dont quelques-uns représenteront le capital étranger – n'ont pas comme premier souci le développement de l'entreprise, mais qu'ils n'ont qu'un objectif, la multiplication des profits. Ils feront plus que donner leur avis sur la marche à suivre pour l'atteindre. En imposant les restructurations, en *abandonnant les marchés non* rentables immédiatement, en réduisant les effectifs. L'emploi à la casse. »

La Tribune (François Roche) : « On en vient à se demander pourquoi les gouvernements qui ont travaillé sur la privatisation n'ont jamais pu considérer Renault comme un dossier industriel classique. Pourtant Billancourt est fermée, les Japonais vont bientôt vendre *librement partout en Europe*, les Américains travaillent sur des concepts mondiaux (...) La seule spécificité de Renault, dans ce contexte, c'est de *rester* contrôlé par l'État français. On ne voit pas que cela lui donne des armes supplémentaires face à ses concurrents... »

RTL (Jean-Yves Hollinger) : « Édouard Balladur a donc préféré couper la poire en deux. L'État conserve 51 % du capital, mais vend le reste. (...) C'est une position d'attente qui se défend politiquement, mais qui présente un certain nombre *d'inconvénients*. Notamment celui de rendre difficile, pour ne pas dire impossible, des alliances internationales avec d'autres constructeurs. (...) Il est certain qu'après l'élection présidentielle on reparlera d'une privatisation, d'une vraie cette fois, de la Régie. *Si le futur président est issu de la* majorité bien sûr. Mais on sait aussi que Jacques Delors n'y est pas hostile non plus. »

CULTURE

En ouverture de la Biennale internationale de la danse à Lyon

Joséphine en guerre

Mama Africa, tel est le thème de la sixième Biennale de la danse de Lyon. De Harlem à Ouagadougou, vingt groupes ou compagnies sont venus de dix pays, sous le signe du continent noir. Bill T. Jones, les ballets africains de Guinée, Koffi Kôkô, Alvin Ailey Dance Theater, Sandra Reaves, les Balé Folclorico da Bahia, seront, avec beaucoup d'autres, au rendez-vous. Le 13 septembre la Biennale s'ouvrait avec un hommage à Joséphine Baker, étoile scandaleuse de la Revue nègre, qui quitta les Etats-Unis pour vivre en France.

Réduire Joséphine Baker à une guirlande de bananes autour de la taille ? Un peu court. Mettre en avant l'héroïne de la Résistance, puis la « Mama » qui, après-guerre, fut championne de toutes *les bonnes causes, serait tout aussi* partial. Trop *« politically correct »* pour celle qui fut un mélange indéchiffrable de frénésie, de fantaisie scandaleuse, d'égoïsme fou, de générosité étouffante, de courage, trop originale pour être ridicule. Son talent balaie toute réticience. Ainsi Fred Bendongué, jeune Africain né à Lyon, la met-il au centre de son spectacle qui ouvre la Biennale de Lyon.

Dès qu'elle a dix ans, Joséphine Baker veut tout. Broadway, Paris, toutes les amours, toutes les grandes scènes du monde, de Berlin à Rio-de-Janeiro. Une boulimie de luxe, d'impossible. Une volonté d'excès à la hauteur d'une *enfance passée dans la rue*, affamée, maltraitée, exploitée au service des riches. Pour survivre, elle sait qu'il lui faut bouger. *« Je dansais tout le temps pour me réchauffer »*, se rappelle Joséphine Baker, née Freda Mac Donald, à Saint- Louis, Mississippi, le 3 juin 1906.

Le 2 juillet 1917, elle assiste à la descente punitive de milliers de Blancs dans le quartier noir de la ville, tuant, incendiant. Une obsession : fuir Saint-Louis. Elle devient une des nombreuses *pickannies*, c'est-à-dire une enfant « louée » à une compagnie d'artistes itinérants. La route. Elle y apprend la musique, le chant, les pas les plus compliqués, les « trucs » que le public applaudit à tous les coups. Elle pique à tout le monde. Elle forge son style. A treize ans, c'est une professionnelle. Elle ne danse déjà comme personne. Son charleston, dégingandé, ressemble à une transe africaine. Elle y mêle un art étudié de la grimace ahurissante.

« Sa croupe qui rit »

Et quel corps ! Sculpté, délié, avec des jambes fines, musclées, immenses, des seins conquérants : *« J'ai toujours eu confiance en l'intelligence de mon corps »*... Elle se marie, pour la deuxième fois – pour la première, elle avait treize ans – avec un dénommé Bill Baker, juste le temps de garder un patronyme qu'elle allait rendre célèbre.

Philadelphie. C'est dans cette ville que les compositeurs et producteurs, Eubie Blake, pianiste réputé, et Noble Sissle, chanteur, rôdent leur spectacle. *Shuffle Along*, avec lequel ils vont triompher à New-York. Ils l'engagent, et la « protègent » tant sa personnalité hors du commun dérange. Elle éclipse ses rivales.

« C'est encore cette Baker qui fait ses danses de singe », disent-elles en se moquant de sa peau *trop noire. Joséphine l'Africaine.* Elle aplatit ses cheveux avec des pommades de sa fabrication, passe sa peau au citron dans l'espoir de la blanchir, s'invente un père avocat _ le sien est parti quand elle avait deux ans. La conscience politique, ce sera pour plus tard. Quand elle aura à ses pieds les princes et les fées.

C'est une indomptable qu'engage, en 1925, Caroline Dudley Reagan pour la Revue nègre, commanditée, à Paris, par le Théâtre des Champs-Elysées, qui a besoin d'être renfloué après l'arrêt des Ballets suédois. Rolf de Maré en personne, le mécène de la célèbre compagnie de Stockholm, a donné son accord. La musique de jazz envahit Paris. L'art nègre inspire la peinture, les cubistes. Joséphine Baker tombe à pic. Elle n'a pas vingt ans. La Revue la propulse au firmament. Elle y danse nue avec un naturel magnétique et porte sa peau comme une robe de chez Poiret. Calder lui dédie une très spirituelle sculpture. Colette et Gertrude *Stein* sont emballées. *Simenon* parle de *« sa croupe qui rit »* dans le journal *le Merle rose*. Il fait partie de sa collection d'amants. Elle accumule les hommes, sans dédaigner les femmes, et recueille les animaux. Elle invente sa vie, fait sensation dans de mauvais films : *la Sirène des Tropiques* d'Etiévant et Nalpas, *Zouzou* de Marc Allégret. Scandaleuse, mais toujours très chic fille. Des Folies-Bergère au Casino de Paris, elle a *« deux Amours, mon pays et Paris»*.

En 1935, elle retourne aux Etats-Unis, invitée par le directeur des Ziegfeld Follies. Son passé l'attend. Les pancartes *« interdit aux Noirs et aux chiens »*, les hôtels qui affichent tous complets quand elle arrive à la réception, les lynchages encouragés. Le racisme est un droit inscrit dans la loi. Elle avait voulu l'oublier. En France, le luxe la protégeait du racisme ordinaire. Dans son pays natal, la réalité raciale est brutale. Les Noirs américains lui reprochent d'être partie, de renvoyer de son peuple une image de pacotille.

Son show aux Ziegfeld Follies est accueilli tiédement par la critique, malgré la chorégraphie de Balanchine, le livret d'Ira Gershwin, la musique de Vernon Duke et les costumes du jeune Vicente Minelli. Les plus grands artistes sont attirés par son talent, bizarre synthèse quasi-instinctive entre les rythmes américains et les danses venues d'Afrique. Simone Schwarz-Bart, dans son *Hommage à la femme noire* (Éditions consulaires, 1981), pense qu'elle doit son affolante rapidité aux vols à la tire de son enfance.

Au service des défavorisés

Jamais elle ne reniera le cliché de la danseuse nue, emplumée, mais sans en être dupe (ainsi fait Bill T. Jones aujourd'hui quand il chorégraphie *Dernier Souper à la case de l'oncle Tom*). Elle met son courage au service des défavorisés. Les ombres de son enfance bafouée ne l'inhibent plus. Elle a assisté à des manifestations contre les juifs en Allemagne, elle y a été insultée, et figure sur la liste des artistes « dégénérés » établie par Goebbels.

Une guerre passée au service du contre-espionnage français lui vaut toutes les décorations imaginables et la fortifie dans son désir de combattre le racisme.

Au cours d'un voyage aux Etats-Unis, en 1951, où les batailles pour les *civil rights* démarrent, elle n'hésite plus à dénoncer les abus ni à faire arrêter les délinquants. Elle soutient Willie McGee, accusé de viol et condamné à mort, et finance ses funérailles. On la croit communiste. Joséphine Baker est invitée à prendre part à la Conférence tricontinentale à Cuba. Ses enfants appellent Castro *« Uncle Fidel »*. Elle est aux côtés de Martin Luther King au cours de la marche sur Washington, en 1963.

Elle réplique aux tenants du Black Power : *« Tout pouvoir est avant tout pouvoir. Je déteste la discrimination. Je suis choquée d'entendre certains de mes semblables dirent « le peuple noir ceci, le peuple noir cela... ». Cela montre qu'on n'a pas beaucoup avancé. Ils ont si peur de tout en Amérique. »* Elle veut que sa propre vie soit un exemple. Elle adopte donc douze enfants de toutes nationalités, de toutes couleurs, fait venir de Saint Louis sa sœur, Margaret, sa mère, Carrie, et installe sa smala au château des Milandes, en Dordogne. Une utopie qui demande du soin, de la présence. Mais, il lui faut la scène. Il lui faut de l'argent. Le 12 avril 1975, alors qu'elle entame un tour de chant à Bobino, elle meurt d'une crise cardiaque.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Sixième Biennale de la danse. Jusqu'au 29 septembre. Soirée Joséphine Baker avec « la Sirène des Tropiques » et des films d'archives, accompagnés par le violon de Dominique Pifarély et le piano de François Couturier, le 15, 20 h 30, cinéma Le Zola, Villeurbanne. 30 F. Tél. pour renseignements et réservations : 78-41-00-00.

L'ouverture au privé du capital

L'Etat français ne détiendra plus que 51 % de Renault

Dans quelques semaines, l'Etat français ne détiendra plus que 51 % du capital de Renault. Les 49 % restant seront répartis entre Volvo pour une fraction comprise entre 8 % et 12 %, des *entreprises « partenaires »* formant un embryon de noyau dur pour 5 % environ, le solde étant *mis sur le marché à un prix non encore précisé.* Cette opération devrait rapporter environ 8 milliards de francs à l'Etat. Elle s'accompagnera d'une augmentation de capital de 2 milliards de francs pour Renault. La privatisation des AGF est remise à une date ultérieure.

■ HANDICAPS. Un des rares constructeurs européens à être resté bénéficiaire en pleine crise du marché automobile, Renault a de quoi séduire les investisseurs. Mais la firme au losange *souffre de deux handicaps* : elle n'est que le neuvième constructeur mondial et son implantation internationale est insuffisante.

■ SOCIAL. La CGT a appelé à une journée d'action contre la privatisation partielle le 20 septembre, mais un conflit social *semble peu probable. A Cléon* (Seine-Maritime), mercredi 14 septembre, les salariés manifestaient peu de réactions.

Le gouvernement aura finalement réussi à ménager la chèvre et le chou. En se désengageant de Renault, il va pouvoir engranger environ 8 milliards de francs, soit l'essentiel de la somme nécessaire à la recapitalisation d'Air France. En conservant néanmoins 51 % de cette firme symbolique, il prend peu de risque au plan politique et social. Certes la CGT a rapidement réagi à l'opération d'ouverture du capital et renouvelé son appel à une journée d'action le 20 septembre. Mais à l'intérieur de l'entreprise, on se montre plutôt satisfait qu'une décision ait été prise après des mois d'atermoiements.

A la tête du groupe, on fait contre mauvaise fortune, bon cœur. Le PDG de la firme au losange, Louis Schweitzer, n'avait jamais caché son souhait de voir l'entreprise privatisée au plus vite, une étape qu'il jugeait *« naturelle et nécessaire »*. Face aux réticences du gouvernement, il se contente aujourd'hui de cette demi-mesure, qui lui apportera rapidement des ressources supplémentaires. L'opération s'accompagne en effet d'une augmentation de capital de 2 milliards de francs. En outre la firme percevra en une ou plusieurs fois les 4,5 milliards de francs versés par Volvo pour récupérer l'intégralité de sa filiale poids lourds Volvo Truck.

Enfin, l'opération satisfait aussi Volvo. L'abaissement de la participation de l'Etat de 80 à 51 % s'accompagne d'une cession partielle des titres détenus par le constructeur suédois. Il s'engage en effet à vendre au minimum 8 % de ses titres sur les 20 % qu'il détient. Il pourra en céder 4 % supplémentaires au moment de l'ouverture du capital si le prix proposé aux investisseurs institutionnels lui semble suffisamment attractif. Dans le cas contraire, il devra attendre six mois après l'opération d'offre publique de vente pour éventuellement céder tout ou partie des titres qui seront encore en sa possession.

Au moment de l'OPV, Volvo pourra donc céder entre 8 et 12 % de ses actions. La firme suédoise estimant à 42,5 milliards de francs la valeur de Renault, cette vente devrait lui rapporter entre 3,4 et 5,1 milliards de francs, soit la somme nécessaire au rachat des 45 % de sa filiale poids lourds.

« Actionnaires partenaires »

D'autres entreprises feront leur entrée au capital de Renault. Ces *« actionnaires partenaires »* comme les qualifie Louis Schweitzer, devraient avoir à eux tous 5 % du capital de l'entreprise. Il pourrait s'agir de Elf, de la BNP, de Matra, et du groupe d'assurances Axa (*le Monde* du 14 septembre). *« Ces candidats, avec qui nous avons des atomes crochus, nous paraissent avoir toutes les qualités pour être les partenaires de longue durée de l'entreprise »*, a commenté M. Schweitzer lors d'une conférence de presse au siège de la firme mardi 13 septembre. *« Rhône-Poulenc a été évoqué et serait le bienvenu »*, a-t-il tenu à ajouter. Le montant qui leur est pour l'instant réservé apparaît relativement faible. Une façon de ne pas épuiser en une seule fois les souhaits et les capacités d'investissement de ces entreprises dans Renault. Le solde – soit 30 à 36 % du capital de l'ex-Régie – fera l'objet d'une offre publique de vente, avant la fin de l'année, vraisemblablement fin octobre ou début novembre. Une fraction (environ 3 %) sera réservée aux salariés de l'entreprise. Le reste *« sera proposé en majorité aux particuliers français et en second lieu aux investisseurs français et étrangers »*, a précisé M. Schweitzer.

Comme lors des privatisations précédentes, l'Etat devrait rendre cette opération plus attractive en distribuant des actions gratuites aux particuliers et aux salariés à l'occasion de l'ouverture du capital. Les particuliers auront droit à une action gratuite pour dix détenues et conservées pendant une période fixée à l'avance (dix-huit mois lors des précédentes opérations). Les salariés pourront se voir attribuer jusqu'à une action gratuite pour une détenue *« dans une certaine limite »*. Les salariés qui détiennent actuellement 1 % du capital de Renault bénéficieront par ailleurs de rabais et de paiements échelonnés.

Ces *« cadeaux »* seront autant de recettes en moins pour l'Etat, qui pourrait de ce fait, et en raison des commissions versées aux banques ainsi que de l'augmentation de capital à laquelle il devra souscrire pour 1 milliard de francs, toucher environ 8 milliards de francs à l'issue de l'opération, soit un peu moins des 10 milliards nécessaires à la recapitalisation d'Air France. Cette cession pourrait donc ne pas être la dernière menée sur le capital des entreprises publiques avant la fin de l'année. La vente d'une part minoritaire de la Caisse nationale de prévoyance a été annoncée par Edmond Alphandéry. Le projet de privatisation des AGF pourrait aussi remonter à la surface. *« Les travaux préparatoires à la privatisation des AGF sont poursuivis. La privatisation interviendra dès que possible après l'ouverture du capital de Renault »*, précise d'ailleurs le communiqué publié conjointement par les ministères de l'économie et de l'industrie. Un feuilleton s'achève. Un autre se poursuit.

ANNIE KAHN

M. Longuet : « le plus tôt possible ». – Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, a souhaité mercredi 14 septembre que l'ouverture du capital de Renault se fasse *« le plus tôt possible »*. Interrogé sur France-Inter, le ministre a confirmé que l'Etat allait mettre 28 % du capital sur le marché, auxquels il fallait ajouter les 8 % que Volvo s'est déclaré prêt à céder immédiatement. Il a indiqué qu'une fourchette de 40 à 44 milliards avait été retenue pour ce qui concerne le prix de vente. _ *(AFP.)*

Une entreprise compétitive mais pas assez internationale

Petit à petit, Renault cessera donc d'être un anachronisme. Neuvième constructeur automobile mondial, il est le seul groupe de taille respectable à être encore détenu par un Etat. L'ouverture progressive de son capital au public, amorcée le 18 janvier 1991 avec l'accord négocié avec Volvo donnant une part de 20 % au suédois, franchit aujourd'hui une nouvelle étape. Une troisième sera donc nécessaire pour l'affranchir totalement et rendre son actionnariat plus conforme à sa nature : une firme se battant sur un marché très concurrentiel, où les gains de productivité sont nécessaires pour survivre.

Une firme dont l'objectif n'est plus *« l'enrichissement de la nation »*, dont la mission n'est plus de *« servir de banc d'essai à toute initiative en matière de progrès social »*, comme le souhaitait Pierre Dreyfus, à la tête de la Régie de 1955 à 1975 – les effectifs de Renault sont passés de 189 000 en 1987 à moins de 140 000 fin 1993 –, mais bien d'avoir les moyens de se battre contre des firmes implantées mondialement, malgré sa relative petite taille (sa production est à peine le quart de celle du premier mondial, General Motors) et malgré son implantation internationale essentiellement limitée à l'Europe.

Pour contrer ces deux handicaps, Renault avait une solution. Celle de s'allier avec un autre constructeur doté d'une gamme de produits et d'une implantation géographique complémentaire à la sienne. Tel était l'objectif de son alliance avec Volvo. Un projet avorté officiellement en raison des liens unissant Renault à l'Etat français, mais aussi des réactions nationalistes des actionnaires suédois.

Une telle stratégie reste souhaitée par le gouvernement. Mais le fait qu'une majorité du capital demeure entre les mains de l'Etat n'est pas de nature à la faciliter. Même si le premier ministre, Edouard Balladur, s'est engagé à privatiser l'entreprise le jour où un partenaire industriel serait à même de prendre une place prépondérante dans le capital de Renault. N'en était-il pas de même (l'ex-Régie faisait partie des entreprises à privatiser) quand il était question de faire fusionner Volvo avec Renault.

La reprise du marché

De son côté, Louis Schweitzer, le PDG de l'entreprise, tout en estimant aujourd'hui *« qu'aucune entreprise ne réussit dans la solitude »*, affirmait aussi il y a quelques mois qu'*« il n'y a pas de fatalité de la taille »* (*le Monde* du 1er avril). Et s'il déclare que *« beaucoup de gens ont envie de devenir partenaires de Renault »*, sans doute s'agit-il de partenariats relativement limités mais non de fusion de l'ampleur envisagée précédemment. Un espoir quelque temps caressé, celui d'un accord avec Fiat dans le domaine des fonderies, pourtant nettement plus limité que l'ex-alliance franco-suédoise, a finalement été abandonné il y a quelques mois.

Cette quête de partenaires est encore plus cruciale dans le domaine des poids lourds. Certes, dans ce secteur, Renault est bien implanté aux Etats-Unis grâce à l'acquisition de Mack. Mais cet achat lui a coûter cher, et RVI a aujourd'hui besoin d'investir pour développer de nouveaux véhicules.

Faute d'allié, Renault doit donc pour l'instant compter sur ses seuls moyens pour accroître sa présence internationale. Louis Schweitzer envisage d'ailleurs d'utiliser une partie des 6,5 milliards de francs qui lui seront versés à l'issue de l'opération d'ouverture du capital pour améliorer la présence de son groupe à l'étranger, avec deux axes prioritaires *« la Chine, et plus globalement l'Asie, et l'Amérique latine »*.

Certes, les temps sont désormais révolus où Renault était une entreprise essentiellement hexagonale. En 1993, elle a réalisé 52,6 % de son chiffre d'affaires (170 milliards de francs) à l'étranger. Depuis le début de l'année, sa pénétration s'est améliorée en Europe. Ses immatriculations ont augmenté de 8,8 % durant les huit premiers mois de l'année, soit de près de trois points de plus que le marché. Une performance, due à la bonne tenue du marché français, mais aussi à l'amélioration de la notoriété des automobiles Renault.

L'objectif d'amélioration de la qualité conduite vigoureusement par Raymond Lévy, le prédécesseur de M. Schweitzer, a porté ses fruits. Parallèlement, les gains de productivité atteints par l'entreprise, mais aussi les réorganisations internes par projet ont permis de mettre sur le marché des voitures innovantes d'un prix compétitif, sans rogner pour autant les marges de l'entreprise. Il y a dix ans, Renault accumulait les exercices déficitaires qui devaient culminer en 1984 avec un déficit de 12,5 milliards de francs. En 1993, l'ex-Régie était l'un des seuls constructeurs automobiles européens a être bénéficiaire, dégageant un profit net de 1,1 milliard de francs. Pour le premier semestre 1994, son résultat d'exploitation est en baisse, mais reste largement positif (688 millions de francs). L'entreprise a prouvé sa capacité à se maintenir à flot même pendant des périodes de crise. Dans les mois et les années à venir, son expansion dépendra néanmoins aussi beaucoup de la reprise du marché. Les analystes financiers et les investisseurs semblent avoir convaincu M. Balladur qu'il n'était pas question d'en douter.

A. K.

La production des constructeurs automobiles en 1993

en milliers de véhicules

1	General Motors	7 113
2	Ford	5 852
3	Toyota (1)	5 072
4	Volkswagen (2)	3 014
5	Nissan	3 001
6	Chrysler	2 392
7	Fiat	2 144
8	Honda	1 772
9	Renault	1 761
10	Mitsubishi (3)	1 754
11	PSA Peugeot Citroën	1 752
12	Mazda	1 237
13	Hyundai	996
14	Suzuki	992
15	Mercedes Benz	726
16	Avtovaz (4)	665
17	Kia	655
18	BMW	533
19	Fuji Heavy	485
20	Isuzu	425
21	Rover	408
22	Daewoo	376
23	Volvo	344

(1) y compris Daihatsu et Hino
(2) Volkswagen + Audi + Seat + Skoda
(3) y compris Proton (Malaisie)
(4) constructeur russe des véhicules Lada

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles

Les AGF devront encore patienter

« La privatisation c'est l'Etat qui décidera. Il nous a demandé de nous préparer pour la fin du mois de septembre, nous serons prêts... », avait assuré Antoine Jeancourt-Galignani, président des Assurances générales de France, le 31 août lors de la présentation des comptes semestriels. Mardi 13 septembre, sans réelle surprise, l'Etat a décidé. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a confirmé que le *gouvernement privatiserait les* AGF *« dès que les conditions du marché le permettront »*, et d'ajouter que les *« travaux préparatoires »* à la privatisation des AGF *« continuaient »*.

Une fois encore, les AGF devront faire preuve de patience. Une fois encore, car en 1986 et en 1987, la mise sur le marché du groupe d'assurances public avait été ajournée *in extremis*. Du côté des AGF, on perçoit une petite déception, *« surtout pour les gens qui ont travaillé tout l'été sur le dossier »* mais, assure-t-on au siège, *« on est prêt et on sera prêt »* pour les mois à venir car le dossier *« peut encore passer »* jusqu'au mois de février, compte tenu de l'échéance présidentielle.

Cette déception est toutefois tempérée, car cet *« ajournement »* n'est pas dû à des raisons propres au groupe mais essentiellement à la conjoncture boursière en général et à la médiocre tenue des valeurs financières et précisément de l'assurance. Depuis le début de l'année, les AGF ont perdu 36 % mais ils ont gagné 25 % *sur ses cours de la fin de 1992.* Il ne reste plus qu'à attendre des jours meilleurs au Palais Brongniart...

F. Bn.





de l'ex-Régie nationale et ses conséquences

Les salariés de Cléon font d'abord confiance à leur outil de travail

ROUEN

de notre correspondant

Les salariés de l'usine Renault de Cléon (5 500 personnes), où sont fabriqués des boîtes de vitesses et des moteurs, ont rejoint mercredi 14 septembre au matin, sans états d'âme apparents, leurs ateliers. Ceux qui prenaient leur service à 6 heures, puis à 7 heures avaient appris leur prochaine privatisation partielle par la télévision. En franchissant les grilles de l'usine, tous reconnaissaient qu'ils ne savaient que bien peu de choses sur le sujet. Seul le petit groupe des militants de la CGT qui se relayaient pour appeler les salariés de Cléon à participer à la journée du 20 septembre rappelaient que l'ex-régie pouvait entrer dans une période de turbulences. *« L'inquiétude est vive. On pensait passer à travers les gouttes. Mais rien n'est irréversible »*, prévient Jean-Claude Mauger, secrétaire CGT de l'usine.

Le syndicaliste ne reçoit pas un fort écho à son message. A sa décharge, il faut reconnaître que la direction de Cléon, suivant les consignes de la direction générale, a agi avec rapidité. Le plan de bataille était bien préparé. Mardi soir, après avoir informé la presse locale, le directeur, Michel Auroy, a fait déployer la hiérarchie dans l'établissement. Dès 20 heures, les chefs d'atelier ont réuni le personnel *« pour annoncer la nouvelle »*. *« Ensuite, tout le monde est reparti au boulot »*, racontait mardi matin un salarié qui achevait une nuit de travail. *« Mon chef va m'informer, puis j'informerai mon personnel »*, explique un chef d'unité qui prend son service. Un tract CGT à la main, il nourrit *« quelques inquiétudes, bien sûr, surtout d'une utilisation politique, et la crainte de mouvements sociaux »*. Mais il refuse le scénario catastrophe et remarque que *« Renault nationalisée ne s'est jamais privée de grands chambardements »*.

Pour ce simple ouvrier, employé en CDD depuis huit mois et jusqu'en février 1995, la question centrale est *« l'embauche »*. Quant au cadres, ils refusent tous, devant l'entrée principale de l'usine, de répondre aux questions. En revanche, ils saluent bien souvent et avec le sourire les cégétistes qui leur tendent un tract. *« Ils sont aux ordres mais ils commencent à s'inquiéter »*, commente, compréhensif, un syndicaliste.

Presque unanimes, les salariés de l'usine de Cléon font surtout confiance à leur outil de travail. L'établissement a beaucoup investi (1 milliard de francs par an depuis quatre ans), les gains de productivité ont été considérables. *« Avec les moyens que l'on a, je ne suis pas inquiet, même privatisé »*, confie un ouvrier professionnel. Actionnaire de Renault ? *« De toute façon, on n'a pas de ronds. Ce que je veux, c'est du boulot »*, commentait, laconique, un ouvrier qualifié, très préoccupé par la perspective de devoir changer prochainement de voiture.

ÉTIENNE BANZET

COMMENTAIRE

Le retour du « ni-ni »

C'EST une décision très balladurienne qu'a prise le gouvernement concernant Renault, puisque la privatisation du constructeur automobile, pourtant programmée, est repoussée à une date ultérieure – l'Etat conservera 51 % du capital – dans le même temps où une partie non négligeable de son capital sera cédée à des investisseurs français et au personnel de la Régie. Solution bâtarde que l'on justifie au ministère de l'industrie et ailleurs par la nécessité de voir la puissance publique rester actionnaire majoritaire, dans l'attente de la conclusion d'une éventuelle alliance avec un groupe étranger permettant d'assurer l'avenir de l'entreprise. Curieux argument lorsque l'on sait que la présence majoritaire de l'Etat dans le capital de Renault, loin d'apparaître aux yeux d'éventuels partenaires comme un avantage, fait plutôt figure de repoussoir !

Discutable du strict point de vue de la logique industrielle ou financière, la solution arrêtée a en fait un seul mérite : celui de permettre au pouvoir d'éviter de prendre le risque d'un clash politico-social, à quelques mois de l'élection présidentielle. Manœuvre en partie réussie dans l'immédiat, puisqu'elle permet à *l'Humanité* de titrer : *« Renault : Balladur avance à reculons »*, alors que Louis Schweitzer, président du groupe, dont chacun sait qu'il était un fervent partisan de la privatisation totale, se déclare *« satisfait »*.

Le fait est que, aux yeux d'une partie sensible de l'opinion politique, Renault n'est pas une entreprise comme les autres. Un sondage publié par *l'Expansion* en témoigne, qui fait apparaître que 38 % des Français pensent que *« Renault fait partie du patrimoine de l'Etat »*, approuvant ainsi la cause défendue par le Parti communiste.

Curieux pays qui frémit à l'idée de la privatisation d'un constructeur automobile et ne s'est guère ému de celle d'Elf, créée de toutes pièces par l'Etat pour assurer la pérennité de l'approvisionnement énergétique de la France et faire pièce à une Compagnie française des pétroles – devenue Total – qui, à l'époque, était suspectée d'avoir partie liée avec les grands groupes pétroliers anglo-américains.

Les choses sont ainsi. Bon nombre de nos compatriotes aiment regarder l'avenir dans un rétroviseur et restent attachés aux symboles. Et Dieu sait que Renault le fut. Symbole d'une Résistance triomphante, punissant Louis Renault de sa collaboration avec les Allemands pendant la guerre, en nationalisant son entreprise. Symbole de la classe ouvrière, qui faisait dire à Jean-Paul Sartre qu'il *« ne fallait pas désespérer Billancourt »*. Symbole d'un laboratoire social tirant la société française au travers d'innovations qui, telle l'instauration de la quatrième semaine de congés payés, s'étendit à l'ensemble des entreprises. Symbole enfin d'une cogestion de fait entre la direction et le syndicat majoritaire de l'ex-Régie, la CGT. Renault, ce fut cela.

Mais aussi autre chose, et d'abord un groupe dont la gestion industrielle ne fut pas à la hauteur de la gestion sociale. Après tout, le temps n'est pas si éloigné où l'on découvrit avec effarement que plus Renault vendait de voitures plus il perdait de l'argent, faute de maîtriser ses coûts et d'y adapter ses prix. La consigne était de produire et de vendre sans trop se soucier de rentabilité. Toute autre entreprise en eût péri, qui n'aurait pas eu la chance d'avoir l'Etat comme actionnaire. Dans ces conditions, le redressement ne pouvait être que douloureux, et il le fut sous la férule de Georges Besse, appelé en catastrophe, puis, après son assassinat par Action directe, sous celle de Raymond Lévy. Suppressions d'emplois massives, réorganisation de la production, intenses efforts de productivité, l'entreprise *« pas comme les autres »* fut banalisée sans états d'âme excessifs. C'est cela la réalité aujourd'hui. Dût-elle provoquer une compréhensible nostalgie.

En adoptant cette solution boiteuse qui, par certains côtés, s'apparente au fameux « ni-ni » cher un temps au président de la République, le gouvernement a pris le risque de laisser se perpétuer un mythe. Plus encore, il a sans doute perdu l'occasion d'une nécessaire démonstration pédagogique. C'est justement parce que Renault était un dossier symbolique qu'il lui fallait aller au bout de sa logique de privatisation des entreprises nationalisées du secteur concurrentiel, en expliquant que l'Etat, s'il est dans son rôle en conservant la haute main sur les services publics, n'a pas vocation à être un producteur automobile. Le débat eût été rude, sans doute, mais fructueux. On a préféré le différer en attendant des jours meilleurs. Signe des temps...

PHILIPPE LABARDE

▶ Lire également « Dans la presse » page 15.

Un conflit social semble peu probable

Depuis qu'il a lancé le processus de privatisation partielle de Renault, le gouvernement n'a cessé de s'interroger sur les risques d'agitation sociale. Un certain nombre de considérations justifient en effet que l'on y regarde à deux fois. Rejoignant le Parti communiste, le Parti socialiste a soudainement exhumé le mythe de la *« forteresse ouvrière »* pour faire de cette entreprise un symbole des luttes sociales. Bien qu'elle ne soit plus majoritaire, la CGT reste sur le terrain la principale force syndicale de Renault, un groupe dont le premier syndicat français a longtemps fait une sorte de sanctuaire. En appelant les salariés à participer le 20 septembre – la veille de la réunion de négociation sur les salaires – à une journée d'action, la CGT parie sur une réaction de rejet parmi une partie du personnel et espère entraîner dans son sillage la CFDT qui, ces derniers temps, a durci son discours.

Pourtant, d'autres éléments conduisent à relativiser ces craintes. La capacité de mobilisation de la CGT chez Renault s'est – contrairement à une idée assez répandue – considérablement atténuée. La fermeture de Billancourt s'est opérée sans heurts et, malgré leurs campagnes successives (sur les « Dix de Renault » ou contre la fusion avec Volvo), les cégétistes n'ont jamais pu enrayer un déclin militant mais aussi électoral. D'ailleurs, les dirigeants de la CGT considèrent – non sans raison – comme une victoire le fait que le gouvernement ait maintenu au-dessus de 50 % la participation de l'Etat. Reste que ce résultat est de nature politique, qu'il ne tient guère à la mobilisation du personnel. Au passage, rien ne dit que ce dernier ne réservera pas un excellent accueil aux formules d'actionnariat-salarié qui seront proposées.

En dix années de plans sociaux et de restructurations, les salariés de Renault ont eu tout le temps de réaliser que l'appartenance à une entreprise publique n'est pas synonyme de garantie de l'emploi. Il est donc peu probable qu'un *désengagement* – qui n'est encore que partiel – de l'Etat les pousse à se mobiliser en masse. Tel ne serait sans doute pas le cas des agents de France Télécom ou d'EDF-GDF si, d'aventure, la privatisation de ces services publics était entamée.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le PC dénonce « un mauvais coup »

Robert Hue (PC) dénonce un « mauvais coup porté à une pièce maîtresse de l'industrie nationale ». – Le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, dénonçant la mise sur le marché d'une partie du capital de Renault, a souhaité, mardi 13 septembre, que *« s'amplifie l'exigence qui monte du pays jusqu'à l'abandon de ce mauvais coup porté à une pièce maîtresse de l'industrie nationale »*. M. Hue estime *que « la pression de l'opinion a contraint* [M. Balladur] *à manœuvrer en recul »*.

Henri Emmanuelli (PS) exprime de vives réserves. – Le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, a exprimé, mardi 13 septembre à Lyon, de vives réserves sur la décision du gouvernement d'ouvrir au secteur privé le capital de Renault, à hauteur de 28 %. *« 28 %, pour quoi faire ? »*, a demandé M. Emmanuelli au cours d'une conférence de presse, en rappelant que le PS s'était *« opposé à la privatisation de Renault »* avec une participation majoritaire de capitaux privés.

La croissance économique devrait atteindre 3,1 % en 1995 selon le gouvernement

La croissance économique devrait, l'année prochaine, se *situer dans une fourchette* allant de 2,7 % à 3,5 %, a déclaré Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, à l'issue de la réunion à Matignon, mardi 13 septembre, des ministres du gouvernement. La précédente prévision, qui datait de mars, tablait sur une croissance de 2,7 %. Confirmant que le taux de croissance du PIB (produit intérieur brut) en volume retenu pour accompagner le projet de budget de l'année prochaine se situerait au centre de la fourchette, soit à 3,1 %, M. Alphandéry a précisé qu'il était possible que le taux finalement réalisé en 1995 soit supérieur. En valeur (croissance en volume et prix), la hausse du PIB sera de 5,1 % en 1995 : c'est sur ce pourcentage que sera calculée la croissance des dépenses et des recettes dans le projet de loi de finances *qui sera rendu public* mercredi prochain 21 septembre.

Les travaux de la réunion des Nations unies sur la population et le développement

La conférence du Caire a pris fin sur un relatif consensus

La conférence internationale sur la population et le développement, qui s'était ouverte le lundi 5 septembre, a terminé ses travaux mardi 13 septembre sur un consensus assez large des 182 pays représentés. *Toutefois, à l'image du Vatican et de Malte, neuf Etats d'Amérique du Sud et centrale ont présenté des réserves portant sur la sexualité et la défense de la vie. D'autre part, une douzaine d'Etats musulmans, tout en approuvant l'ensemble du document, ont marqué une réticence à tout ce qui pouvait autoriser la sexualité hors mariage en se référant à la loi islamique (*la charia*).*

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Il n'est guère de pays en développement qui, aujourd'hui, ne juge nécessaire de ralentir la croissance de sa population. Tel est le premier constat à l'issue de la conférence du Caire. La conversion spectaculaire de l'Iran à la *planification familiale* en témoigne, le pays des ayatollahs n'hésitant pas à vanter ses réussites en ce domaine. Aujourd'hui, seuls quelques groupes obsédés par l'*« impérialisme »* ou l'avortement voient encore dans les politiques démographiques une manière de « domestiquer » les pays en voie de développement.

Mais tout le monde en est d'accord aussi aujourd'hui, pas question de fixer des objectifs chiffrés. On en connaît les risques, comme les stérilisations massives en Inde. La Chine même souligne que *« l'enfant unique »* n'est pas une obligation. On est donc amené à laisser aux intéressés une – relative – liberté de choix, même si récompenses et sanctions ne manquent pas en bien des pays. La mise en œuvre de cette planification familiale est laissée, par raison et par conviction, au choix *« des couples et des individus »* : on doit s'efforcer de fournir à tous, *« au plus tard en 2015, accès à une gamme complète de moyens sûrs »*.

Ensuite, la conférence a choisi de porter l'effort en priorité sur les femmes, qui portent le fardeau des naissances, en subissent les effets dans leur corps et dans leur vie. Le rapport avait adopté une approche combinée : les relations entre hommes et femmes, l'éducation (la baisse de la fécondité dans beaucoup de pays commence par les femmes les plus instruites) et surtout la santé *« de la sexualité et de la reproduction »*.

Cette approche ne manque pas de raison : la planification familiale est plus efficace quand elle peut s'appuyer sur une infrastructure sanitaire générale. En ajoutant le traitement de la stérilité, en réduisant la mortalité infantile et maternelle, on donne aux femmes l'idée que même dans la pauvreté elles peuvent avoir une prise sur leur vie et celle de leur famille, qu'il n'est pas nécessaire de *multiplier les naissances pour garder* quelques enfants. *« Le meilleur contraceptif, c'est peut-être l'espoir »*, disait un démographe. Ici, on a fixé des objectifs chiffrés, en proposant de réduire d'un tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans, et de moitié la mortalité maternelle d'ici à l'an 2000. A cette orientation a contribué aussi la volonté, sous l'influence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de lutter contre l'expansion du sida : la pandémie donne une autre ampleur au problème des maladies sexuellement transmissibles et elle commence à toucher davantage les femmes que les hommes, au moins en Afrique.

Même dans la pauvreté

*Cette approche sanitaire – quasi*ment médicale – a permis d'évoquer de façon précise la sexualité et l'avortement, ce qui est sans doute une première dans une conférence réunissant des politiques et non des médecins. Mais en voulant trop accorder aux femmes, le programme d'action a sans doute péché par excès d'audace. En évoquant la sexualité extramatrimoniale et l'avortement, le texte heurtait des tabous sociaux et surtout religieux. Les catholiques, entraînés par le Vatican, aussi bien que des Etats musulmans menés par l'Iran, n'étaient pas prêts à accepter des concepts jugés contraires à la foi.

Le Saint Siège qui, en matière d'avortement, s'est battu avec acharnement contre toute formulation du texte final pouvant être interprétée comme permissive, a donné le ton. Il s'est en effet abstenu d'entériner les chapitres 7 portant sur *« les droits en matière de procréation »* et 8 qui concerne *« la santé »* et qui incorpore l'avortement. *Dans un communiqué* lu lors de la séance plénière finale, le Saint Siège affirme que *« la vie humaine, qui doit être défendue et protégée, commence au moment de la conception »* et qu'il n'était donc pas question *« de fermer les yeux à l'égard de politiques favorisant l'avortement »*.

L'attitude du Vatican, _ qui depuis l'arrivée du pape Jean-PaulII conduit une politique militante, n'a pas manqué d'influencer les pays d'Amérique du Centre et du Sud où les évêques ont mené une vraie campagne. Neuf *pays de cette région* (Salvador, Honduras, Argentine, République dominicaine, Equateur, Venezuela, Nicaragua, Costa Rica, Pérou), auxquels s'est associé Malte, ont en effet émis des réserves sur tout ce qui pouvait être interprété comme moralement permissif.

Les termes comme *« droits en matière de procréation »*, *« santé sexuelle et de la procréation »* ou *« diverses formes de familles »* ont notamment été cités par ces pays opposés à toute forme de sexualité en dehors du mariage. Selon eux le terme famille devait être compris comme *« mariage entre un homme et une femme »*.

Le drapeau de la religion

Les pays islamiques asiatiques (Pakistan, Bangladesh, Indonésie), d'Afrique subsaharienne, ainsi que le Maroc et la Tunisie, qui rassemblent près des *trois quarts des musulmans* de la Terre, ont adhéré sans réserve au texte. La mention dans les principes généraux de la déclaration du Caire de l'importance des valeurs *« morales, éthiques et religieuses »* leur a suffi. Mais, comme les pays catholiques, une douzaine de pays musulmans du Moyen-Orient ont émis des réserves. Un nouveau lobby, réuni derrière le drapeau de la religion.

Les Etats musulmans du Moyen Orient ont souligné qu'avortement et sexualité extramatrimoniale étaient contraires à *leurs législations*. Au nom de la *charia*, ils ont ajouté une nouvelle réserve concernant l'appel du texte à agir en faveur de l'égalité entre l'homme et la femme, ils ont préféré le terme *« équité »* à celui d'*« égalité »* : en matière d'héritage, la législation islamique accorde à l'homme le double de la part de la femme.

Le Vatican, en revanche, n'a pas manqué de marquer d'une croix blanche ce chapitre sur les droits de la femme. Le Saint Siège a, en effet, exprimé son *« adhésion au consensus »* sur une grande partie du document. *Un progrès par rapport au refus* catégorique lors des précédentes conférences sur la population à Bucarest en 1974 et à Mexico en 1984. Toutefois, à la différence des *Etats* islamiques les plus durs qui utilisent sans problèmes les moyens de contraception modernes, le Vatican a réitéré son opposition totale aux contraceptifs, à la stérilisation et même à l'usage du préservatif comme moyen de lutter contre le sida.

Si on peut tirer un bilan un peu mitigé de la conférence sur les femmes et la famille, la déception a été générale sur tout ce qui touche au développement. Rien n'a été dit au-delà de la reconnaissance d'un *« droit au développement »*, qui n'engage personne. Toutefois se forge petit à petit un espoir de voir les aides des grands bailleurs de fonds s'orienter vers *une approche plus* globale des politiques de population et vers une vision moins schématique de l'évolution démographique. La baisse de la fécondité va aussi de pair avec l'amélioration des conditions de vie.

ALEXANDRE BUCCIANTI et *GUY HERZLICH*

Fierté et soulagement en Égypte

LE CAIRE

de notre correspondant

Les Egyptiens jubilent. En effet, contrairement aux inquiétudes de certaines délégations aussi bien que du gouvernement, la conférence du Caire *s'est déroulée sans incident*. Les extrémistes musulmans qui menaçaient de mort les participants de la conférence n'ont pas commis d'attentats. Un succès pour le service de sécurité qui tout en étant imposant n'a pas posé de problèmes aux participants. On craignait les interdictions, les fouilles tatillonnes et les bouchons mais, dès le départ des chefs d'Etat, c'est plutôt un climat bon enfant qui a prévalu. Le trafic chaotique du Caire s'est même amélioré *grâce à l'omniprésence des* agents de la circulation.

Seul accroc, un incident avec CNN. La chaîne américaine a réalisé et diffusé en pleine conférence un film sur l'excision d'une fillette égyptienne. Résultat, deux pigistes égyptiens de la CNN ont été interpellés tandis que le barbier qui *s'est livré à l'opération a été* arrêté pour *« exercice illégal de la médecine »* et les parents pour complicité, et que la fillette *a été hospitalisée. Quant à* l'homme de la rue, même s'il se désintéresse des discussions de fond, il n'a pas manqué d'éprouver fierté et soulagement. Les Egyptiens espèrent que cette conférence, qui a procuré du travail à des dizaines de milliers de personnes, relancera le tourisme grâce notamment à la publicité indirecte et gratuite des médias.

A. B.

800 000 mètres carrés recyclables

L'Etat doit aider à transformer des bureaux en logements

Il est possible de transformer environ 800 000 mètres carrés de *bureaux vides en logements, dont* la moitié à Paris, mais l'Etat doit aider financièrement ces opérations, estime un rapport rendu public mercredi 14 septembre.

Transformer les bureaux vides en logements. Lorsque l'idée est apparue la première fois, à la fin 1992, elle a suscité un torrent de scepticisme. Ensuite, certains l'ont vue comme une panacée permettant de résoudre à la fois les gigantesques stocks de bureaux vacants (5 millions de mètres carrés, *majoritairement en région* parisienne) et la pénurie chronique de logements. Pour se faire une idée exacte sur le sujet, le *ministre du logement, Hervé de* Charette, a donc demandé il y a quelques mois à Jacques Darmon, président de la Banque de financement et de Trésorerie, un rapport, publié mercredi 14 septembre.

Cette transformation est tout à fait possible et, bien menée, elle permettrait de résoudre 40 % du *« stock structurel »* de bureaux (c'est-à-dire des mètres carrés excédentaires par rapport à ce que justifie la fluidité normale du marché), que l'auteur estime à environ 2 millions de mètres carrés. Ces 800 000 mètres carrés recyclables seraient situés pour moitié à Paris (soit l'équivalent d'une année de construction neuve de logements *dans la capitale*).

Contrairement à une idée répandue, ils ne se trouveraient pas dans les immeubles haussmanniens, anciens logements transformés une première fois en bureaux, qui continuent d'être recherchés. M. Darmon distingue, en revanche, deux autres *« gisements »* : les bureaux anciens de certains quartiers résidentiels, bien insérés dans le tissu urbain et donc, faciles à reconvertir ; ceux situés dans des zones périphériques mal situées et qui exigent un important accompagnement de la collectivité (transports, équipements publics...).

Vu leur coût, les opérations de transformations ne pourront toutefois se faire sans l'aide de l'Etat, surtout lorsque les bureaux concernés appartiennent à de petits propriétaires qui doivent déjà se résoudre à accepter une décote importante de leur bien ou de sa rentabilité. Le rapport propose donc vingt-quatre mesures de deux natures : d'une part, une levée de toute une série d'obstacles légaux et réglementaires freinant ou empêchant la transformation ; d'autre part, une aide sonnante et trébuchante, temporaire et facile à comprendre.

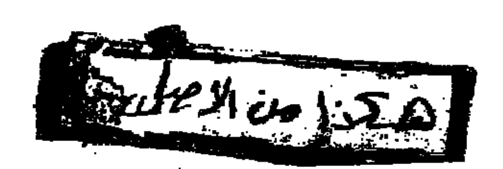
Parmi *les premières*, l'auteur propose une exemption de permis de constuire dans certains cas et la dispense de créer un parking pour chaque logement créé. Dans les secondes, on relèvera notamment une subvention temporaire de 1 000 francs par mètre carré transformé, plafonnée à 50 ou 60 000 francs par logement créé et la possibilité de déduire du revenu foncier les dépenses d'amélioration destinées à transformer un local en logement.

Estimant que tout logement transformé peut être considéré comme du neuf, M. Darmon propose *notamment* que les premiers acheteurs puissent bénéficier de la déduction fiscale dite « Quilès-Méhaignerie ». De même, les acquéreurs de bureaux destinés à être transformés en logements se verraient appliquer des droits de mutation à taux réduit des logements.

FRANÇOISE VAYSSE

***Un administrateur provisoire à la* SNECMA ?** – Une semaine après la disparition de Gérard Renon des suites d'un cancer (*le Monde* du 9 septembre), le gouvernement envisage de nommer un administrateur provisoire à la tête de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), le temps de trancher parmi les candidats. A ce jour, deux noms sont le plus fréquemment avancés pour la succession de M. Gérard Renon, celui de Michel Scheller, ingénieur général de l'armement, et celui de Jean-Bernard *Lévy, ingénieur* en chef des télécommunications. Ancien membre du cabinet de François Léotard, ministre de la défense, sous la tutelle de qui est placée la SNECMA, et actuellement directeur général de l'aviation civile, M. Scheller est, en même temps, administrateur de la SNECMA au titre du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme. Ancien directeur des satellites chez Matra-Espace, M. Lévy est directeur de cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des PTT, et du commerce extérieur.





Cet investisseur vient de recevoir le nouveau guide des SICAV et FCP et fort heureusement le plafond est à la hauteur de son enthousiasme.

La dernière édition du guide des SICAV et FCP de la BNP est disponible dans toutes nos agences. Elle décrit de manière exhaustive, détaillée et illustrée l'ensemble de la gamme des SICAV et Fonds Communs de Placement (plus de 40 produits). Les récompenses successives décernées à la BNP pour sa gestion moyen long terme (actions et obligations) par la presse spécialisée sont le gage de la compétence de nos gestionnaires. Bons investissements.



Après plusieurs mois de polémiques sur la « préférence nationale »

Air France choisit de vendre les hôtels Méridien à Forte plutôt qu'à Accor

Christian Blanc, président du groupe Air France, devait annoncer en conseil d'administration, *mercredi 14 septembre, la vente* de sa filiale des hôtels Méridien à Forte. Avec une offre s'élevant à 1,9 milliard de francs, le britannique l'a emporté sur son rival français, Accor, qui proposait 1,7 milliard.

La guerre des quatre-étoiles prend fin. Le britannique Forte emporte les hôtels Méridien d'Air France. Son offre d'achat du fleuron de l'hôtellerie française, pour 1,9 milliard, dépasse d'environ 200 millions de francs celle de son concurrent Accor. Elle porte sur la totalité des parts détenues par Air France, soit 57 %, et non pas sur 42,32 % comme cela avait été envisagé.

« Personne ne pourra contester cette décision », expliquait, il y a une semaine, Christian Blanc, le PDG d'Air France. Méridien va *« au plus offrant »*, comme il l'avait souhaité, il y a déjà plus de six mois, de même que la commission de Bruxelles au moment de l'examen de la recapitalisation d'Air France.

Mais la décision fut longue à prendre. Plusieurs mois ont passé durant lesquels se sont affrontés férocement deux géants du secteur. Après un lobbying politique intense, Accor avait pourtant obtenu en juin une seconde chance. La procédure d'appel d'offres avait été prolongée. La banque conseil d'Air France, Demachy Worms, avait cédé la place à l'américaine Wasserstein Perella et Rodolphe Frantz, directeur général d'Air avait passé le dossier à Patrice Durand, un ancien du Trésor. Mais le 25 août, date de dépôts des dossiers, l'offre du groupe français reste inférieure de 200 millions à son concurrent britannique. Forte conserve l'avantage, déduction faite des garanties de passif.

Les groupes français et britannique ont tous deux de bonnes raisons de convoiter Méridien. Le premier a besoin de mettre un pied dans l'hôtellerie de luxe. La filiale d'Air France qui bénéficie d'une bonne image peut l'aider à tirer vers le haut ses Sofitel, d'une qualité jugée inférieure. De son côté, Forte, bien implanté en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, a besoin d'une assise européenne.

Sièges des ministères

En septembre 1993, les coprésidents d'Accor, Paul Dubrule et Gérard Pélisson, discutent avec Bernard Attali, le PDG de l'époque de la compagnie aérienne française, du rachat de sa filiale. *« Depuis les origines de Méridien, nous avons à intervalles réguliers pris des contacts avec les présidents successifs d'Air France. Il nous semblait intelligent de rapprocher les deux groupes »*, estiment-ils. Mais, les discussions tournent court, interrompues par le conflit qui embrase la compagnie aérienne. L'arrivée de Christian Blanc aux commandes relance le dossier : mais le PDG préfère lancer un appel d'offres européen aux négociations de gré à gré.

Trois candidats entrent en lice. L'allemand Kempinski, le britannique Forte et, bien entendu, le français Accor. Christian Blanc, qui a suffisamment de fil à retordre avec la compagnie, confie le dossier à son directeur général, Rodolphe Frantz, qui vient de quitter le poste de PDG de Méridien. On le dit, d'un point de vue purement stratégique, peu partisan d'un rapprochement des hôtels Méridien avec les Sofitel d'Accor.

Quoi qu'il en soit, l'offre de Forte est à l'époque de 1,8 milliard de francs contre 1,6 milliard pour Accor et le britannique est donné gagnant. Le 28 avril, le conseil d'administration s'attend à ce Christian Blanc annonce la victoire britannique. Mais la perspective de perdre avait conduit Accor à faire le siège des ministères, aidés par des parlementaires UDF, pour faire valoir une préférence nationale. Mais, faute de « cash », Accor a appellé à la rescousse le prince saoudien, Al Waleed, ce que ne manque pas de souligner Forte.

Accor apporte également dans la corbeille un partenariat commercial avec Air France (*le Monde* du 15 juin). Carlson Wagonlit Travel, sa filiale, pourrait générer des recettes supplémentaires pour la compagnie aérienne de 100 à 150 millions de francs. Le groupe français s'engage également à reprendre trois cents employés d'Air France sur trois ans, soit un gain annuel de 45 millions de francs.

En dehors de ces arguements économiques et stratégiques, l'affaire glisse dans les marécages d'accusations de malhonnêteté. Les dirigeants d'Accor pensent détenir la preuve d'une entente entre Forte et la banque conseil d'Air France, Demachy Worms. Preuve vite démontée. Plus tard, le groupe français mettra en cause l'honnêteté d'un haut cadre d'Air France. Un jury d'honneur, convoqué par Christian Blanc, innocentera le responsable.

Finalement, Christian Blanc ne se prononce pas à l'occasion du conseil d'administration du 28 avril. *« Le dossier est trop chaud, il faut laisser refroidir »*, explique-t-on dans les milieux gouvernementaux. Edouard Balladur suggère au président d'Air France de renvoyer le dossier devant la commission de privation... qui se gardera bien de trancher. *« Le gouvernement s'est enlisé dans une affaire où il n'aurait jamais dû mettre les pieds »*, explique un familier du dossier. Ces péripéties auront eu comme seuls avantages de faire monter les enchères. En moins d'un an, la valeur de Méridien est passé de 1,2 milliard, selon une étude de Clinvest, une filiale du Crédit lyonnais, à 1,9 milliard. *Dans le même temps*, la filiale d'Air France semblait plutôt se déprécier à cause d'une perte de près de 30 milliards de francs et un chiffre d'affaires en recul...

MARTINE LARONCHE

58 « quatre-étoiles »

Méridien a vu le jour en 1972 à l'initiative d'Air France, son actionnaire majoritaire. La société détient aujourd'hui 58 hôtels quatre-étoiles à travers le monde. Elle n'est propriétaire (tout ou partie) que de neuf d'entre eux, trois autres sont en franchise et les 46 restant font l'objet de contrat de gestion. Le groupe des hôtels Méridien a perdu 29,7 millions de francs en 1993 contre un bénéfice de 112 millions de francs l'année précédente. Le chiffre d'affaires a chuté de 6 % à 1,244 milliard de francs. Le taux moyen d'occupation en 1993 a atteint 60,2 % soit le même niveau que l'année précédente, alors que la recette par chambre passait de 643 francs en 1992 à 625 francs.

« Mister Rocco » à la conquête du Vieux Continent

LONDRES

correspondance

« J'ai un tempérament latin », aime répéter Rocco Forte, gai et inquiet à la fois. La silhouette *distinguée, les traits fins, le sens* de l'habillement, le pas léger, les liens d'une robustesse quasi corse qui le lient à son entourage témoignent de ses origines italiennes. Son père, Lord Forte, le fondateur du groupe, natif de Monteforte, a grandi en Ecosse. *« Forte junior »*, quarante-neuf ans, s'affirme comme un intéressant compromis entre les manières *autocratiques de ce* visionnaire désormais retiré dans son manoir du Sussex et la froideur qui sied à l'expert-comptable, profession qu'il pratiqua pendant trois ans après des études de langues modernes – français, italien – à l'université d'Oxford.

L'héritier complet

La carrière de Rocco Forte, né *en 1945, suit le cursus honorum* type de l'héritier complet. *« Travailler pour son père n'est pas de tout repos. Il était exigeant et protecteur à la fois. Mais il m'a beaucoup appris : la ténacité en affaires, le sens du détail, essentiel dans l'hôtellerie, et surtout le souci de ne pas payer trop cher ses acquisitions »*, déclare-t-il. Entré dans la firme familiale en 1973, chef du personnel en 1978, le voilà propulsé directeur général à trente-huit ans, à un poste où il ne brille guère. Il apparaît hésitant, piètre stratège, un brin dilettante. Quand, en 1993, Lord Forte prend sa retraite, son fils hérite d'un vaisseau aux structures alourdies, frappé par la récession.

*Rocco Forte asseoit rapide*ment son pouvoir. La vieille garde paternelle est chassée du *conseil d'administration et une* redoutable équipe de professionnels est recrutée. Les activités de l'entreprise sont recentrées sur l'hôtellerie et la restauration, la base de départ. Enfin, Rocco Forte signe un armistice dans la féroce bataille pour le contrôle du groupe Savoy, qui regroupe la « crème de la crème » des hôtels londoniens et que Charles Forte, majoritaire sur le papier, avait voulu conquérir en vain. Muni d'un impressionnant trésor de guerre grâce à la cession de tous les actifs périphériques, dopé par la reprise économique en Grande-Bretagne, « Mister Rocco » peut se lancer à la conquête du Vieux Continent.

« Rocco Forte a su mener son affaire. J'ai beaucoup d'admiration pour sa réussite », affirme *Paul Slattery, analyste auprès de* la banque Kleinwort-Benson. Grand amateur de golf et de jogging, Rocco Forte évoque, aux côtés de son épouse italienne et de ses trois enfants dans sa maison discrète de Chelsea, un modèle du grand businessman international plutôt que d'un « honorable descendant ». Mais il se considère aussi comme le dépositaire légal de la réputation d'une famille qui contrôle 10 % d'un capital protégé de *toute OPA hostile. Outre le* rachat des Méridien, l'autre défi de Rocco Forte est de rafler le Savoy Group *dont il est action*naire majoritaire, mais minoritaire en terme de vote au conseil *d'administration. Le PDG est en* passe de prendre le contrôle de ce groupe phare qui compte quatre des plus prestigieux palaces londoniens dont rêvait papa.

MARC ROCHE

Le perdant : 260 000 chambres

Le groupe Accor résulte de la rencontre, aux Etats-Unis en 1963, de Paul Dubrulle et de Gérard Pélisson. *Les deux hommes sont* frappés par l'essor de l'hôtellerie américaine et estiment que le concept dont elle s'inspirent – notamment avec une implantation à la périphérie des villes – peut être importé en France. Quatre ans plus tard, le premier Novotel ouvrait ses portes à Lille Aéroport. Cette même année, ils créaient le holding qui allait dorénavant coiffer leurs nouvelles activités, la *SIEH* (Société d'investissements et d'exploitation hôteliers).

En 1970, les Novotel sont au nombre de sept. Une hôtellerie moderne sous les enseignes Novotel, *Ibis* et Mercure commence à se développer. A la fin des années 70, Novotel SIEH, avec 240 établissements, est le premier hôtellier d'Europe continentale. Simultanément, le groupe développe une activité « restauration » avec la chaîne Courte Paille. En 1980, le groupe met un pied dans la société *Jacques Borel International* (JBI), avant d'en prendre définitivement le contrôle, en *juin 1983*, entrant ainsi dans deux nouveaux métiers, la restauration collective et les titres de services avec le Ticket Restaurant. Six mois plus tard, le nouvel ensemble prendra le nom d'Accor.

Dans la décennie 1980, le groupe créé la chaîne d'hôtels économiques Formule 1 et prend pied en Amérique du Nord et en Asie. Dès 1992, avec la prise de contrôle de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT), Accor accède à trois nouveaux métiers : l'agence de voyages, la location de voiture et le ferroviaire. Aujourd'hui, le groupe est leader sur son créneau avec 2 250 hôtels, 6 000 restaurants et 1 100 agences de voyages. En 1993, le résultat net consolidé part du groupe s'est établi à 615 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 29,115 milliards de francs.

F. Bn.

Le gagnant : une implantation dans trente-sept pays

Le groupe Forte a été créé en 1936 par Charles Forte, immigrant d'origine italienne, qui avait ouvert un *milkshake bar* à Regent Street avec 2 000livres en poche puis avait acquis le Café Royal et le Waldorf Hotel. En 1970, la fusion avec Trusthouse crée l'une des plus grandes chaînes hôtelières du monde qui va de la restauration de masse aux palaces les plus réputés, comme le Plaza Athénée à New-York, le Ritz à Madrid ou le Grosvenor House à Londres. Le groupe, présent dans trente-sept pays, compte 853 hôtels, 747 restaurants, et emploie 55 000 personnes. En France, Forte a acquis trois hôtels de luxe en 1968 (George V, Plaza Athénée et l'Hôtel de La Trémoille) et contrôle 40 % du marché de la restauration autoroutière (enseigne *Relais*). *En 1993*, Forte a dégagé un bénéfice avant impôt de 87 millions de livres contre 70 millions lors de l'exercice précédent et près de 200 millions en 1991 (une livre britannique vaut environ 8,30 francs). *« Les activités sur lesquelles le groupe se concentre désormais, à savoir l'hôtellerie et la restauration, sont très exposées aux vicissitudes de la conjoncture. »*

Comme l'indique le consultant londonien Frank Croston, l'entreprise, fortement centrée sur la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, a besoin du marché européen pour renforcer sa capacité de résistance aux aléas de l'industrie touristique. Récemment, le groupe s'est engagé sur le marché européen comme l'attestent les joint-ventures de restauration autoroutière en Italie et en Espagne. L'affrontement avec Accor pour le Méridien s'inscrit dans cette stratégie de diversification géographique.

M. R.

PARIS, 13 septembre ▲ Légère avance en clôture

In extremis, la Bourse de Paris a finalement réussi à terminer dans le vert mardi 13 septembre, l'indice CAC 40 affichant en clôture une timide avance de 0,13 % pour s'inscrire à 1 969,36 points. Mais sur l'ensemble de la journée, le marché a été largement négatif affichant en milieu de séance une perte de plus de 1,50 % après une ouverture en recul de 0,41 %. Le volume d'échanges à la Bourse est resté relativement faible *mardi avec 2,9 milliards* de francs échangés sur le règlement mensuel.

L'annonce à 14 h 30 de l'indice des *prix de détail* aux Etats-Unis (+ 0,3 %) plus modéré que prévu (les experts tablaient généralement sur une hausse de 0,4 %), a néanmoins eu du mal à rassurer les marchés, a expliqué un boursier. Juste après l'annonce l'indice s'est redressé mais il est par la suite retombé, le marché étant particulièrement nerveux. *« On a noté mardi une très grande nervosité sur l'ensemble des marchés, ce qui explique en partie l'absence de réaction de la Bourse à cette statistique américaine plutôt bonne car elle éloigne les risques inflationnistes »*, a souligné un intervenant.

Le MATIF s'est légèrement repris avec le contrat notionnel septembre terminant à 112,18, soit en hausse de 4 centièmes. Aux Etats-Unis les taux sur les bons du Trésor à *trente ans* ont reculé à 7,68 % contre 7,71 %.

Du côté des valeurs, les financières telles la BNP et la Société générale qui avaient fortement reculé en cours de séance, se sont bien reprises en fin de journée. La Société générale a terminé sur une hausse de 1,08 % et la BNP sur une très légère baisse (– 0,13 %).

NEW-YORK, 13 septembre ▲ Reprise

Wall Street a terminé en hausse, mardi 13 septembre, après deux séances consécutives de baisse, profitant d'un recul des taux d'intérêt à long terme après l'annonce d'une hausse moins forte que prévu de l'indice des prix de détail en août. Au terme des transactions, *l'indice Dow* Jones des valeurs vedettes a gagné 19,52 points, à 3 879,86 points soit *une avance de 0,51 %. Quelque* 293 millions d'actions ont été échangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a *recule à 7,68 % contre 7,71 % après* l'annonce d'une progression de 0,3 % de l'indice des prix de détail en août contre une hausse de 0,4 % attendue. Il était toutefois remonté à 7,70 % en début d'après-midi, limitant les gains de Wall Street. Cette dernière statistique a quelque peu calmé les inquiétudes sur une accélération de l'inflation, suscitées vendredi dernier par la publication d'une hausse plus forte que prévu de l'indice des prix de gros, selon des analystes.

Toutefois, les opérateurs continuent à spéculer sur un éventuel resserrement de la politique monétaire américaine à l'occasion de la réunion le 27 septembre du comité de l'open market de la Réserve fédérale.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Alcoa	82 5/8	84
Allied Signal Inc.	35 1/2	35 3/4
American Express	30 3/4	30 1/2
ATT	53 1/4	53 7/8
Bethlehem Steel	22 3/8	22 5/8
Boeing	45 1/4	45 1/4
Caterpillar Inc.	53 3/8	53 5/8
Chevron	45 3/8	43 1/2
Coca-Cola	45 3/8	46
Disney Corp.	41 7/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	58 3/4	58 3/4
Eastman Kodak	51 1/2	51 7/8
Exxon	58 7/8	59
General Electric	49 1/8	49 1/2
General Motors	50 1/4	49 7/8
Goodyear Tire	33 7/8	33 5/8
IBM	67 7/8	69 1/4
International Paper	72 7/8	74 1/2
Morgan (J.P.)	63 1/4	62 7/8
McDonnell Douglas	114	114 3/4
Merck and Co.	33 3/4	33 5/8
Minnesota Mining	55 7/8	55 7/8
Philip Morris	59 5/8	59 3/8
Procter & Gamble	58 1/8	58 1/2
Sears Roeb. and Co.	49 7/8	49 5/8
Texaco	62 3/8	62 1/8
Union Carbide	33 3/8	33 5/8
United Tech.	62 1/4	63 1/4
Westinghouse El.	13 1/2	13 1/2
Woolworth	17 3/4	18

LONDRES, 13 septembre ▼ Hésitant

Les valeurs ont annulé presque toutes leurs pertes, mardi après-midi, *au Stock Exchange, après l'annonce* d'une hausse moins forte que prévu de l'inflation américaine en août qui a écarté les craintes d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 7,4 points (0,24 %) à 3 121,4, tandis que les fonds d'Etat récupéraient leurs pertes pour finir avec peu de variations. Le Footsie avait perdu jusqu'à 35,3 points en début d'après-midi, réagissant finalement à la hausse surprise d'un demi-point des taux d'intérêt britanniques annoncée la veille. L'activité a été soutenue avec 583 millions de titres échangés contre 484,1 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Allied Lyons	5,98	5,94
BP	4,14	4,17
BTR	3,33	3,30
Cadbury	4,57	4,57
Glaxo	8,07	8,06
GUS	5,67	5,54
ICI	8,27	8,28
Reuters	4,92	4,93
RTZ	8,82	8,73
Shell	7,32	7,34
Unilever	11,45	11,41

TOKYO, 14 septembre ▼ Tassement

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse mercredi sous la pression de ventes éparses des sociétés qui *commencent à préparer leurs* comptes semestriels. La baisse des contrats à terme a incité les opérateurs à vendre dans l'après-midi, ce qui a accentué le recul des cours. L'indice Nikkei a perdu 126,73 points (0,63 %) à 19 919,38 points. De nombreux investisseurs ont préféré rester chez eux à la veille d'une journée chômée. Le marché a été calme et terne. *Le dollar a terminé la séance mercredi à Tokyo à 98,53 yens, en baisse de 0,50 yen par rapport à la clôture de la veille sur la place japonaise.*

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Bridgestone	1 550	1 530
Canon	1 720	1 720
Fuji Bank	2 080	2 080
Honda Motors	1 620	1 620
Matsushita Electric	1 650	1 620
Mitsubishi Heavy	769	753
Sony Corp.	5 920	5 930
Toyota Motors	2 100	2 020

CHANGES

Dollar : 5,2670 ▼

Mercredi 14 septembre, le dollar *reculait à 5,2670 F en milieu de matinée* sur le marché des changes parisien, contre 5,2795 F la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4224 F, contre 3,4227 F mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	13 sept.	14 sept.
Dollar (en DM)	1,5433	1,5390

TOKYO	13 sept.	14 sept.
Dollar (en yens)	98,03	98,53

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 sept.) ......5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (12 sept.) ......4 11/16 %

BOURSES

PARIS

	12 sept.	13 sept.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 966,79	1 969,36
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 368,54	1 367,88
Indice SBF 250	1 329,15	1 328,59

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	12 sept.	13 sept.
Industrielles	3 860,34	3 879,86

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	12 sept.	13 sept.
100 valeurs	3 128,80	3 121,40
30 valeurs	2 425,90	2 427,30

FRANCFORT

	12 sept.	13 sept.
Dax	2 154,61	2 136,89

TOKYO

	13 sept.	14 sept.
Nikkei Dow Jones	20 046,11	19 919,38
Indice général	1 592,51	1 583,96

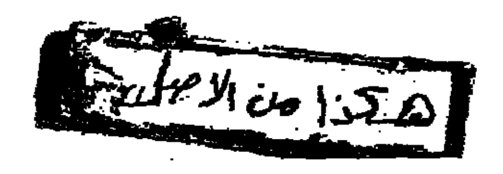
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2820	5,2840	5,2893	5,2925
Yen (100)	5,3334	5,3382	5,3755	5,3827
Ecu	6,5248	6,5300	6,5187	6,5263
Deutschemark	3,4205	3,4241	3,4248	3,4295
Franc suisse	4,1012	4,1044	4,1167	4,1219
Lire italienne (1000)	3,3718	3,3753	3,3446	3,3496
Livre sterling	8,2821	8,2880	8,2792	8,2887
Peseta (100)	4,1204	4,1253	4,0954	4,1019

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Franc suisse	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9 5/16	9 9/16
Livre sterling	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 13/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,59 % (1957,73)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Actions

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 13 septembre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2745	5,2795	4,95	5,55
Ecu	6,5245	6,5210	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4400	342,2700	330	354
Belgique (100 F)	16,5375	16,6235	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,4200	305,2100	292	314
Italie (1000 lires)	3,3645	3,3710	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	85,9300	85,8920	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1200	8,1510	7,55	8,40
Gde-Bretagne (1 L)	8,2320	8,2310	7,55	8,55
Grèce (100 drachmes)	2,2450	2,2450	2,05	2,50
Suisse (100 f)	411,2700	410,2500	397	421
Suède (100 krs)	70,5400	70,4700	64	74
Norvège (100 k)	77,9200	77,9500	73	82
Autriche (100 sch)	48,6530	48,6320	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1155	4,1210	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3900	3,3920	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,5555	3,8507	3,55	4,15
Japon (100 yens)	5,3250	5,3312	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/09
Or fin (kilo en barre)	66100	66200
Or fin (en lingot)	66650	66550
Napoléon (20f)	383	382
Pièce Fr (10 f)	315	—
Pièce Suisse (20 f)	384	387
Pièce Latine (20 f)	384	384
Souverain	495	491
Pièce 20 dollars	2515	2515
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2480	2485
Pièce 10 florins	403	400

Matif (Marché à terme international de France)

13 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 259 226

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,20	112,18	111,22
Précédent	110,54	112,14	111,20

CAC 40 A TERME
Volume : 29 815

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1981	1987	...
Précédent	1974	1983,50	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

LETTRES

Mort de Jean-Baptiste Duroselle

Un grand historien des relations internationales

L'historien Jean-Baptiste Duroselle est décédé lundi 12 septembre. Il était âgé de soixante-seize ans.

Le dernier livre de Jean-Baptiste Duroselle, qui paraît en octobre aux éditions Perrin, *la Grande Guerre des Français, 1914-1918*, constitue un véritable retour sur lui-même d'un homme né en novembre 1917 et qui aimait à rappeler cette coïncidence entre sa naissance et l'accession de Georges Clemenceau au pouvoir. Il consacra d'ailleurs un livre au « Tigre » (Fayard, 1988).

Grand, il donnait une impression de force et d'une solide santé. Jusqu'à ses derniers jours, tout en évoquant avec sérénité sa mort prochaine, il nourrissait mille projets : sitôt achevée son histoire de la Grande Guerre, il s'était attelé à un *Foch* et il avait bien d'autres projets pour la suite. Bon vivant, il trouvait assommantes les interminables séances de colloques et, s'absentant par la pensée d'un discours ennuyeux, il se ressaisissait à la fin de l'intervention, applaudissant à tout rompre, et posait à l'intervenant les questions les plus pertinentes. Cette chaleur et cette sympathie qui émanaient de Jean-Baptiste Duroselle, on les retrouvait bien sûr dans son enseignement.

L'Université, il l'a illustrée de la façon la plus noble qui soit. Cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure, reçu premier à l'agrégation d'histoire, docteur ès-lettres à trente-deux ans, professeur à la Sorbonne à quarante-sept, entré à l'Académie des sciences morales et politiques à cinquante-neuf, fut couronné par le Prix Balzan en 1982. Peu attiré par l'administration, il préférait l'enseignement et l'édition. Premier assistant d'histoire contemporaine à la Sorbonne, il a été successivement professeur aux universités de Sarrebruck et de Lille avant de revenir à Paris, à l'Institut d'études politiques et à la Sorbonne. Doté d'un dynamisme exceptionnel, il trouvait la force d'enseigner chaque semaine à Bologne, en un temps où les moyens de communication n'étaient pas si confortables, et régulièrement dans maintes universités américaines, dont Harvard et celle de Notre-Dame (Indiana).

Un éveilleur d'esprits

Émaillant son enseignement d'anecdotes, il fut surtout un merveilleux éveilleur d'esprits dans le séminaire qu'il tint à la Sorbonne, ouvrant des pistes fécondes pour l'étude dela décision en politique étrangère, du rôle des petits groupes, bousculant les compartiments de la science historique en utilisant les techniques de la sociologie ou de la psychologie, travaillant l'histoire de la stratégie dans le sillage de Raymond Aron et offrant, dans *Tout empire périra* (Publications de la Sorbonne, 1981, et Armand Colin, 1992), une vision théorique des relations internationales. Tout cela dans un esprit de profond libéralisme, Jean-Baptiste Duroselle se refusant à parler d'école des relations internationales, car *« toute école exclut, anathématise, paralyse la liberté de ses membres »*, préférant les réunions de caractère quasifamilial à la mode américaine.

Dans l'édition, Jean-Baptiste Duroselle a toujours eu à cœur de publier les travaux universitaires, soit dans le cadre des Publications de la Sorbonne, ancêtre des presses d'université, qu'il a dirigées de 1964 à 1982, soit à l'Imprimerie nationale dans plusieurs collections dont l'une portait sa grande ambition : mener à bien une *Politique étrangère de la France de 1871 à 1969*, dont il a écrit deux volumes, devenus des classiques, *la Décadence 1932-1939* (1979) et *l'Abîme 1940-1944* (1982) (les deux volumes sont disponibles en Points-Seuil, depuis 1983), soit, enfin, dans la revue *Relations internationales*, émanation de l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines de Paris et de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, créé avec le professeur Jacques Freymond en 1973.

L'ouverture au monde extérieur

L'étude des relations internationales ne fut pas sa première orientation puisqu'il consacra sa thèse aux *Débuts du catholicisme social en France, 1822-1870* (1951), mais l'essentiel de son œuvre porte la marque de l'ouverture au monde extérieur. A l'heure où l'historiographie française était marquée par le franco-centrisme (s'en est-elle défaite ?), il manifestait son intérêt pour l'histoire américaine : il publia, en 1961, *De Wilson à Roosevelt, politique étrangère des Etats-Unis 1913-1945*, (Armand Colin) ainsi que *la France et les Etats-Unis* (Seuil, 1976). Sa connaissance des Etats-Unis lui valut d'être président de la commission franco-américaine d'échanges universitaires, et il est toujours un des universitaires français les plus connus en Amérique.

Mais il fut aussi l'initiateur du rapprochement historique franco-italien, avec Enrico Serra, et franco-suisse, avec Jacques Freymond. Disciple et successeur de Pierre Renouvin, il s'associa pleinement à lui dans l'*aggiornamento* de l'histoire diplomatique rebaptisée histoire des relations internationales ; dans l'*Introduction à l'histoire des relations internationales* (Armand Colin, 1991), Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle attirèrent l'attention sur le rôle des forces profondes : les intérêts économiques et financiers, les traits de la mentalité collective, les grands courants idéologiques. Toutefois, Jean-Baptiste Duroselle se refusa toujours à subir la loi des excommunications et son *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, qui en est à sa onzième édition (Dalloz, 1993), demeure l'ouvrage de base des diplomates dans bien des pays européens.

Il eut pleinement l'occasion de manifester son talent dans le domaine des relations internationales par ses ouvrages sur la politique étrangère de la France déjà cités, mais aussi par l'analyse des crises comme *Conflit de Trieste* (1965), dans cette magistrale étude qu'est l'*Europe, histoire de ses peuples* (Perrin, 1990). Citons également son livre récent *l'Invasion : les migrations humaines, chance ou fatalité ?* (Plon, 1992). Jean-Baptiste Duroselle succéda aussi à Pierre Renouvin en tant que président de la commission de publication des documents diplomatiques français qui, dans le cadre du ministère des affaires étrangères, publie des documents sélectionnés parmi les archives du Quai d'Orsay (le dernier volume publié porte sur l'année 1959).

Son intérêt pour la biographie s'approfondissait au fil des ans, et, après son *Clemenceau* et le *Foch* qu'il avait en chantier, il projetait de réfléchir sur le ressort des grandes personnalités. Ce puits de science, cette mémoire prodigieuse était aussi un homme simple d'un humour inaltérable et d'une extraordinaire gaieté, faisant mentir la formule de Péguy : *« Quand on a la fraîcheur on n'a pas la compétence et quand on a la compétence on n'a plus la fraîcheur »*.

MAURICE VAÏSSE

▶ **Nous publierons, dans *le Monde* du lundi 19 septembre (daté 20), le grand entretien que Jean-Baptiste Duroselle nous avait accordé il y a quelques semaines.**

CARNET

Décès

– Mme Andrée Brunaud,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis BRUNAUD,
ingénieur TP 56,

survenu à Créteil, le 8 septembre 1994.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22-24, avenue de Saint-Ouen,
75018 Paris.

– Mme Adrien Gibert,
son épouse,
M. et Mme René-Jean Gibert,
et leurs enfants,
ses enfants,
et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien GIBERT,
directeur honoraire des impôts,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 13 septembre en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques,
Le président,
Le vice-président,
Et les membres de l'Académie,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Baptiste DUROSELLE,
membre de l'Académie
(section d'histoire et géographie),

survenu le 12 septembre 1994.

Institut de France,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

– Le bureau et les membres de l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Jean-Baptiste *DUROSELLE*,
membre de l'Institut,
professeur émérite à la Sorbonne,
fondateur de l'IHRIC,

survenu le 12 septembre 1994,

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 septembre à 15 h 30, en l'église d'Arradon (Morbihan).

IHRIC, Institut de France,
23, quai de Conti, Paris-VIe.

(Lire ci-contre.)

Les architectes en chef des Monuments historiques ont la douleur de faire part du décès de leur confrère,

Jacques LAVEDAN,

décédé le 11 septembre 1994 dans sa soixantième année.

Premier logiste au concours de Rome, *il fut pensionnaire de la Casa* Velazquez à Madrid de 1967 à 1969.

Nommé architecte en chef des *Monuments historiques en 1980*, il fut chargé de l'Aveyron, du Cantal, du Lot et de la cathédrale de Cahors, du département de la Seine-Saint-Denis, de la basilique de Saint-Denis et de l'Hôtel des Invalides à Paris.

La Compagnie des architectes en chef des Monuments historiques présente ses condoléances à sa compagne, à sa famille et aux membres de son agence qui l'ont toujours soutenu au cours de sa carrière.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 septembre 1994, à 10 h 30, en l'église de Saint-Louis-des-Invalides, à Paris.

3, rue du Regard,
75006 Paris.

– M. et Mme Albert Picard,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel PICARD,
conseiller des chambres régionales
des comptes,

survenu le 1er septembre 1994.

7, square de la Providence,
78120 Rambouillet.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Joseph RUSINOW,

ingénieur IEG et ESE,
licencié ès sciences,
ancien directeur de LIE,

survenu à Tel-Aviv le 10 juillet 1994.

Ala Tugène,
sa sœur,
Son neveu, ses nièces, sa famille,
Paul Aginski,
Ses amis.

3, rue des Moulins,
95160 Montmorency.

Sabine SANI,

n'est plus.

En raison de circonstances particulières, son inhumation a eu lieu à Toul, le jeudi 8 septembre 1994, en présence de ses proches et des seuls mais nombreux amis qui avaient pu être prévenus.

Pour ceux qui n'ont pu manifester leur chagrin, et *tous ceux à qui manqueront* sa bonté, sa générosité et ses initiatives, un hommage lui sera prochainement rendu en Champagne-Ardenne.

Muriel Baby,
sa mère,
Laurence et Dimitri Sani,
ses enfants,
81, rue Carnot,
92300 Levallois-Perret.

Marie-Ange Petit,
Et ses enfants, Charlotte,
Amélie et Pierre Rabola,
7, rue Voltaire,
51100 Reims.

– Fontenay-le-Comte

M. et Mme Patrice Vespier,
ses enfants,
Son petit-fils,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Claude VARÈSE,
fille du compositeur Edgard VARÈSE
et de Suzanne BING, de la Compagnie
théâtrale du Copeau,

survenu le 12 septembre dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 septembre à 9 h 30, en l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte (Vendée), suivie de l'inhumation au *cimetière parisien de Thiais* (94).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements sincères aux personnes qui voudront bien y assister.

11 *bis*, rue Georges-Clemenceau,
85200 Fontenay-le-Comte.

– Mme Régine Gomalier,
sa mère,
a l'immense douleur de faire part du décès de

M. Luc VINCENT,

âgé de trente-huit ans.

– Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 16 septembre 1994, à 10 heures, en l'église la Madrague de Montredon, 8, place Engalière, Marseille-8e, suivies d'une incinération au crématorium du cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

Ni fleurs, ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue du Lieutenant-Moulin,
13008 Marseille.

Remerciements

– **Josette, Maurice GRIL**
et leur fille Anna,
vous remercient du soutien et de l'affection que vous leur avez témoignés lors du décès de

Guilhem,

survenu dans sa vingt et unième année.

« Il aimait tellement la mer,
Il aimait tellement la vie. »

Messes anniversaires

– A l'occasion du vingtième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Janine TABOULET-GOULD,

M. Henri Taboulet,
et ses enfants, Jean, Stéphane et Florence,
vous prient de bien vouloir assister ou vous unir par la prière à la messe qui sera célébrée le samedi 17 septembre 1994, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

158, avenue Charles-de-Gaulle,
92000 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– « Ne te fais pas de mal, car nous sommes tous encore ici. »
H. Broch *(les Somnambules.)*

Il y a quatre ans, le 15 septembre 1990,

Marthe BER

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

Patrice Alibran,
21350 Dampierre-en-Montagne,

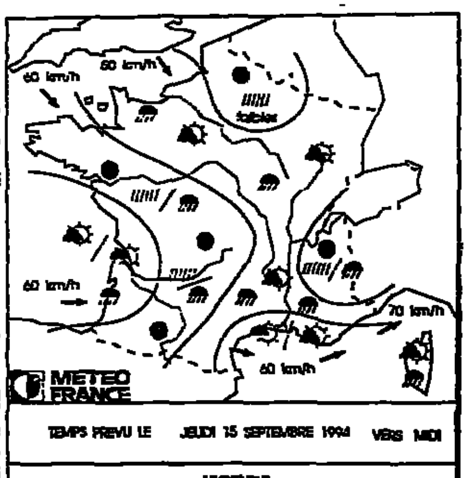
Robert GOLDENBERG,

le 14 septembre 1942, est déporté à Auschwitz, dans le convoi no 32, pour y être exterminé et brûlé.

Ni pardon. Ni oubli.

Daniel.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	30/18
BIARRITZ	24/12
BORDEAUX	22/12
BOURGES	20/12
BREST	17/9
CAEN	19/9
CHERBOURG	19/9
CLERMONT-FER.	20/11
DIJON	18/13
GRENOBLE	25/15
LILLE	20/11
LIMOGES	20/9
LYON, BRON	23/13
MARSEILLE	27/16
NANCY	19/12
NANTES	21/9
NICE	25/17
PARIS	20/13
PAU	24/11
PERPIGNAN	23/14
POINTE-A-PITRE	33/23
RENNES	20/10
ST-ETIENNE	22/12
STRASBOURG	20/13
TOULOUSE	23/11
TOURS	20/11
ÉTRANGER	
ALGER	35/24
AMSTERDAM	19/11
ATHÈNES	34/21
BANGKOK	34/27
BARCELONE	25/18
BELGRADE	32/16
BERLIN	21/9
BRUXELLES	19/10
COPENHAGUE	17/11
DAKAR	31/26
DUBLIN	15/10
GENÈVE	21/14
ISTANBUL	29/20
JÉRUSALEM	37/21
LE CAIRE	35/23
LISBONNE	23/15
LONDRES	19/13
LOS ANGELES	22/16
LUXEMBOURG	18/10
MADRID	21/11
MARRAKECH	36/19
MEXICO	20/12
MILAN	22/15
MONTRÉAL	21/16
MOSCOU	14/12
NAIROBI	22/8
NEW-DELHI	34/26
NEW-YORK	30/20
PALMA-DE-MAJ.	30/22
PÉKIN	26/15
RIO-DE-JANEIRO	23/20
ROME	28/25
HONGKONG	29/24
SÉVILLE	32/24
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	17/11
SYDNEY	26/10
TOKYO	23/18
TUNIS	38/27
VARSOVIE	24/13
VENISE	27/16
VIENNE	25/15

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-9-1994 à 6 heures TUC et le 14-9-1994 à 6 heures TUC.

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : nuages et averses. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays, avec des averses ou de la pluie sur la Bretagne, de la Picardie *au nord, et du Sud-Ouest au Massif central. Il y aura* quelques éclaircies sur le Languedoc-Roussillon alors que partout ailleurs les ondées seront sporadiques.

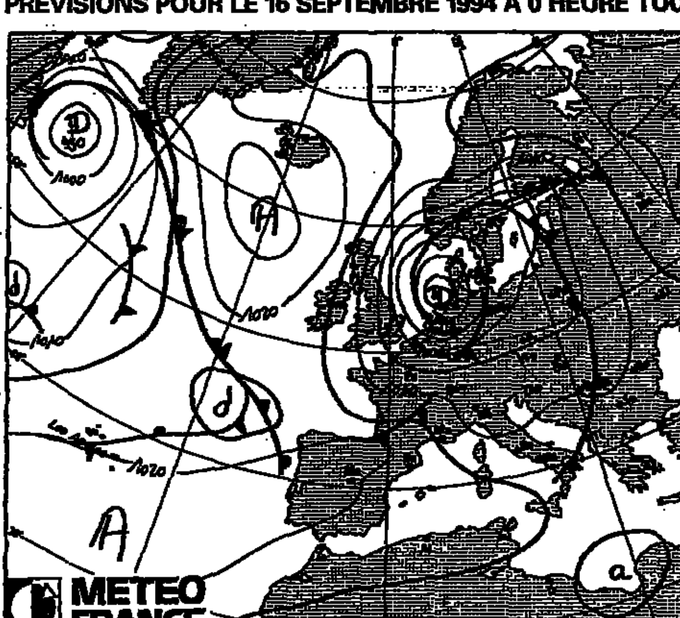
L'après-midi, on retrouvera des éclaircies sur le Languedoc-Roussillon alors que le soleil fera sa réapparition du Sud-Ouest à la Bretagne, mais les *passages nuageux apporteront encore quelques* ondées. En ce qui concerne les autres régions, le ciel sera généralement très encombré avec des averses parfois orageuses. Les précipitations seront plus fréquentes de la Normandie au Centre et aux Alpes. En montagne, il neigera au-dessus de 2 000 mètres.

Le vent d'ouest soufflera assez fort sur l'Atlantique, avec des rafales à 70 km/heure. En Méditerranée, le vent d'ouest soufflera avec des rafales à 70 km/heure, jusqu'à 80 km/heure entre la Corse et le continent. En Manche, le vent de nord-ouest atteindra 60 km/heure en pointes

Il fera frais, les températures minimales s'échelonneront entre 8 et 12 degrés sur le nord, entre 9 et 14 degrés sur le sud, les maximales quant à elles atteindront 14 à 17 degrés au nord, et 15 à 23 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6388

HORIZONTALEMENT

I. Est au-dessus du caporal. – II. Dans un groupe de planètes. Se trouve parfois dans un panier de crabes. – III. Dans la Seine. Pistolet qu'on peut garder auprès de soi quand on craint un accident. – IV. Pour pouvoir s'y baigner, il fallait être envoyé au diable. Fleuve. – V. Pour faire l'appel. Coule à l'Est. Peut battre la figure. – VI. Comme un feu continu. – VII. Une bonne mine. – VIII. Un acte royal. Produit des colonies. – IX. Relatives à une région où l'on trouve des fosses. – X. Un peu d'espoir. Pic. – XI. Des militaires vraiment pas civils.

VERTICALEMENT

1. Où l'on trouve beaucoup de salades. – 2. Ombellifère. Vieux jours. – 3. Dans une série de sept. Avec son bacille, c'est vraiment la peste ! – 4. Peuvent allumer quand ils sont de braise. S'élève en Grèce. – 5. Dans le nom d'un fleuve du Maroc. Serviteur de « l'ordre ». – 6. Sans faire aucune citation. – 7. Nom donné à la petite souris. Aromatiser comme un apéritif. – 8. Fait tourner la bourrique. Pilier dans un coin. Utile pour l'architecture. – 9. Ville de Belgique. Etat d'Asie.

Solution du problème no 6387

Horizontalement

I. Martinets. – II. Asystolie. – III. Salait. Ri. – IV. Eme. An. – V. Co. Servie. – VI. Hic. – VII. Isocarde. – VIII. Séminaire. – IX. Tue ; mot. – X. Est ; soude. – XI. Sées ; osés.

Verticalement

1. Masochistes. – 2. ASA ; oiseuse. – 3. Ryle ; comète. – 4. Tsars ; ci. – 5. Itinérants. – 6. Noter ; Râ ; Oô. – 7. El ; vidimus. – 8. Tirai ; érodé. – 9. Seines ; êtes.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

TF1

17.40 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.50 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.25).
20.00 **Journal, Météo et La Minute hippique.**
20.20 **Sport : Football.** 1re journée de la Ligue des champions : PSG-Bayern de Munich, en direct du Parc des Princes ; à 21.15, mi-temps et Météo ; à 21.30, 2e mi-temps ; à 22.25 : Résumé des autres matches.
0.05 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller. Invité : Claude Andreuzza, président d'IBM France.

FRANCE 2

13.45 **Chalu Maureen** (et à 14.40).
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.11 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.20).
18.45 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et 1.45). Présenté par Michel Drucker. Invités : Smaïn, Nino Ferrrer.
19.20 *Flash d'informations.*
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : La Place du père.** De Laurent Heynemann (rediff.).
22.40 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Trente ans nous séparent et nous nous aimons.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.

FRANCE 3

17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Les Métiers d'art en France*, de Michel et Brigitte de La Torre.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. En collaboration avec France-Info et *l'Express*. Autisme : l'énigme des enfants « forteresses ». Invités : Bernadette Rogé, psychologue, directrice de l'unité de diagnostic et d'évaluation de l'autisme à l'hôpital La Grave de Toulouse ; Jean Vautrin, écrivain, père d'un enfant autiste ; Gloria Laxer, mère d'un autiste âgé de 23 ans ; Philippe Mazet, psychiatre pour enfants et adolescents à l'hôpital Avicenne de Bobigny ; Lucienne Paulyou, mère d'un adolescent autiste suivi en hôpital de jour ; Jean-Pierre Muh, biochimiste au CHU de Tours, il travaille sur les origines génétiques de la maladie ; Reportage : Autisme, du trou noir à la lumière, d'Elisabeth Drevillon et Raymond Chapelard.
22.30 **Météo et Journal.**
23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL +

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** *La presqu'île de Kamtchatka*, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
15.10 **Téléfilm : Droit au but.** De Mandie Fletcher.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : La Cavale des fous.** □ Film français de Marco Pico (1992).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Hoffa.** ■ *Film américain de Danny De Vito (1992).*
0.50 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
0.55 **Cinéma : Couple échangiste recherche...** Film américain, classé X, de Michael Craig (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma (rediff.).
17.25 **Documentaire : Les Remèdes de l'empire du milieu.** De Volker Lange (rediff.).
18.30 **Chronique : Le Dessous des cartes.** *De Jean-Christophe Victor.* Le Brésil (rediff.).
18.40 **Court métrage : Les chèvres monteront au ciel.** De Saso Podgoresk (9 min, rediff.)
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Sarajevo ; Jungle Music ; Carleen Anderson ; Station de travail ; Jean-Jacques Lemêtre ; Tamara Khonim ; Bad Brains.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Opéra : Rigoletto.** *De Giuseppe Verdi, livret de* Francesco Maria Piave d'après Victor Hugo, mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, par le Chœur de l'Opéra de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir.: Riccardo Chailly; sol.: Ingvar Wixell, Luciano Pavarotti, Edita Gruberova, Ferruccio Furlanetto.
22.40 **Magazine : Musicarchive.** Mario Del Monaco et Irina Arkhipova chantent *Carmen*. *Le ténor et la mezzo-soprano enregistrés en 1959 sur les planches du Bolchoï à Moscou.*
23.10 ▶ **Documentaire : Woody Allen.** De Melvyn Bragg.
0.00 **Court métrage : Spring Ball.** De Nicole Mitchell.
0.15 **Documentaire : Primo Levi.** D'Henry Colomer.
0.40 **Court métrage : Bal de printemps** (20 min.).

M 6

15.55 **Magazine : E = M 6.**
16.20 **Magazine : Fax'O** (et 0.55, 5.10). Youssou N'Dour et Neneh Cherry ; Les festivals ; Le public de Patrick Bruel ; Les indémodables.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 *Série : Agence Acapulco.*
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.20). Thon blanc : la mauvaise querelle.
20.45 **Téléfilm : Une dangereuse histoire d'amour.** De Jerry London.
22.30 **Téléfilm : Piège pour un flic.** De Frank Harris.
0.15 **Magazine : Sexy Zap.**
0.45 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 3. Particularités de la correspondance des musiciens.
20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Eugénio Barbas.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Ecrire, exister (2).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie Centrale. 3. Province chinoise du Sikiang.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 5 juin à Auvers-sur-Oise) : Œuvres de Debussy, Chopin, par Dominique Merlet, piano.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes nº 3 en mi bémol majeur op. 12, de Mendelssohn.
0.30 **Jazz vivant.** Par André Francis. Les trompettistes Terence Blanchard, Wallace Roney, Roy Hargrove, Wynton Marsalis et leurs orchestres aux festivals de Samois, Vienne et Juan-les-Pins.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : qui peut sauver la gauche ? », avec Ségolène Royal (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La chose sur la table basse

L'on traîna, toute la journée, une sorte de mauvaise gueule de bois. Sur l'écran, les hostilités continuaient. Les demi-convaincus donnaient la réplique aux demi-sceptiques. Me Klarsfeld et Me Kiejman, fils de déporté contre fils de déporté, se déchiraient sur France 2. Guillaume Durand, qui avait visiblement souhaité tourner la page, ne pouvait s'empêcher de poser sur LCI « la » question à Patrick Bruel. *« Une dose de cynisme inégalée »*, marmonnait le chanteur, un peu perdu. Christine Ockrent avait invité un constitutionnaliste et un cancérologue, deux spécialités qui risquent d'être fort sollicitées à court terme. Monsieur le Doyen, Monsieur le Professeur, que va-t-il se passer au Conseil constitutionnel et dans les cellules du président ? C'était la première journée depuis longtemps sans Franz-Olivier Giesbert.

Sur l'écran, on parlotait, on objectait, on supputait. Mais quelle importance ? L'important, c'était cette chose – l'amitié du président et de Bousquet – incongrue et gluante, désormais posée là, sur la table basse du salon. Dans la pièce, on ne voyait qu'elle, on ne sentait qu'elle. Il faudrait s'habituer à vivre avec elle. Et la chose nous parlait. Si encore il ne se fut agi que de politique ! Mais elle remuait de très intimes souvenirs. Revenaient par exemple les couleurs d'un soir d'orage, le 10 mai 1981, place de la Bastille, au milieu d'une foule joyeuse. *« Elkabbach à la météo ! »*, avait crié quelqu'un aux premières gouttes, parmi les rires, sur le pavé de cette place qui ne rêvait encore ni d'opéra populaire, ni de chef coréen, ni d'indemnités en millions lourds.

Contemplant en biais la chose sur la table basse, il fallait bien porter en terre les aveuglements de nos vingt ans. La chose nous interdisait l'innocence, et d'avoir vingt ans. 1981 tombait soudain en poussière, comme 1935, comme 1942 ou 1949, toutes ces dates ressassées, toutes ces horreurs en noir et blanc ! Bousquet, droit comme la Justice à son procès. Mitterrand à trente ans, à quarante, ministre, solennel. A quoi bon tout cela ? Pour quinze lignes dans le dictionnaire, entre le Mittellandkanal et la ville de Mittweida ? Mais il s'y trouvait déjà, dans le dictionnaire ! *« Mobilisé au début de la deuxième guerre mondiale, il fut fait prisonnier, parvint à s'évader, entra dans la Résistance et fonda le Mouvement national des prisonniers » :* ainsi le Petit Robert des noms propres résumait-il son destin, le radieux Petit Robert d'avant la chose.

Au milieu de ces mauvaises brumes trottait une chanson d'Enzo Enzo, entendue le matin même à la radio. Soyez *« juste quelqu'un de bien »*, nous intimait un refrain chuchoté. Juste quelqu'un de bien, sans revendication à l'Histoire ni aux dictionnaires. Est-ce si difficile ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures** (et à 4.40).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** *Les Quatre Filles du docteur* March ; Vas-y Julie ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Feuilleton : Haine et passions.**
9.40 **Série : Riviera.**
10.20 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout *compte fait*.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.** Salut les *Musclés* ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Sport : Football.** Match aller du 1er tour de la Coupe des coupes : Croatia Zagreb-Auxerre, en direct de Zagreb ; à 18.45, mi-temps ; à 19.00, 2e mi-temps.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.55).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Divertissement : Le Pied à l'étrier.** Présenté par Philippe Bouvard.
22.50 **Magazine : Tout est possible.** Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Mallaury Nataf. Portrait d'un tueur en série français : Les femmes qui cognent ; Les guérisons inexpliquées.
0.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
1.00 **Journal et Météo.**
1.10 **Série : Peter Ströhm.**
2.00 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (dernier épisode).
2.55 **TF 1 nuit** (et à 3.55, 4.30).
3.05 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). L'Alsace, la nature et les enfants ; Sibérie, le dégel.
4.05 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** Les conditions extrêmement extrêmes.
4.50 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invité : Michel Leeb.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.40).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.25 **Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. En souvenir d'André Dassary et de Lina Margy.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.25).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et 1.50). Présenté par Michel Drucker. Invités : Alain Souchon et Arthus de Penguen.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** De l'assiette à la secte, d'Hélène Risacher, Vladimir Vasak et Patrick Boileau ; Femmes-flics à La Nouvelle-Orléans, de Denis Poncet et Jean-Xavier de Lestrade ; Télé-miroir, de Valérie Fourniou et Pascal Pons.
22.35 **Expression directe.** RPR.
22.45 **Cinéma : Touchez pas au grisbi.** ■ Film français de Jacques Becker (1953). Avec Jean Gabin, *René Dary, Paul Frankeur.*
0.20 **Journal et Météo.**
0.40 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.
2.15 **Magazine : Bas les masques** (rediff.).
3.55 **Dessin animé.**
4.05 *24 heures d'info.*
4.25 **Documentaire : Au-dessus de la fragilité.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 *Premier service.*
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet.
8.25 **Continentales.** Euro hebdo : l'actualité en Espagne et en Italie ; à 8.30, Informe Semanal (v.o.) ; à 8.50, Je me souviens : 11 septembre 1944, la libération de Mirecourt, de M. Oller ; à 8.55, South American Program : la vie quotidienne au Mexique ; à 9.15, Praca Publica, l'actualité portugaise ; à 9.20, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Les Badaboks ; à 10.40, Semaine thématique : Histoire des sciences. 3. Vaincre la maladie. Invité : Dominique Lecourt, professeur de philosophie à l'université Denis-Diderot. Document : Pasteur, le siècle, de Frédéric Rossif.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.** Les métiers de la forme.
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 *Flash d'informations.*
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Jean Lefèvre.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Galilée.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 *Jeu : Questions pour un champion.*
18.50 **Un livre, un jour.** *Lune noire*, de John Steinbeck.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Point Break (Extrême limite).** ■ ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1991). Avec Patrick Swayze, Keanu Reeves, Gary Busey.
23.00 **Météo et Journal.**
23.30 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** La Guerre des loups, de Jean-Michel Meurice et Maurice Najman. 2. Doubles jeux : de Budapest à Helsinki.
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.39).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Série : Absolument fabuleux.** De Bob Spiers.
8.25 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.55 **Cinéma : En cas de malheur.** ■ Film français de Claude Autant-Lara (1957). Avec Jean *Gabin, Brigitte Bardot, Edwige* Feuillère. *Un festival de psychologisme.*
10.50 **Flash d'informations.**
10.55 **Téléfilm : Qui a tué Vicky Gilmore ?** De Charles Correll, avec Katey Sagal, Jameson Parker.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Je suis allé voir un marabout ; mon enfant a des terreurs nocturnes.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Hoffa.** ■ Film américain de Danny De Vito (1992). Avec Jack Nicholson, Danny De Vito, Armand Assante. *Biographie du patron du Syndicat des camionneurs.*
15.50 **Surprises.**
16.05 **Cinéma : Métisse.** ■ ■ Film français de Mathieu Kassovitz (1993). Avec Mathieu Kassovitz, Julie Mauduech, Hubert Kounde.
17.40 **Documentaire : L'Arbre aux calaos.** *De Simon Trevor.*
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildes et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Big Man.** ■ ■ Film britannique de David Leland (1991). Avec Liam Neeson, Joanne Whalley-Kilmer, Ian Bannen.
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Ma saison préférée.** ■ Film français d'André Téchiné (1992). Avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga.
0.40 **Cinéma : Glengarry Glen Ross.** □ Film américain de James Foley (1992). Avec Al Pacino, Jack Lemmon, Alan Arkin (v.o.).
2.15 **Documentaire : Ibera, le pays des marais d'argent.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Les Désaxés.** ■ ■ Film américain de John Huston (1963, v.o., rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 *Documentaire :* **Les Enfants de l'arc-en-ciel.** De Sebastian Hirt.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Les vieux au pouvoir ?** Une histoire de générations. Soirée proposée par Mascha Jirsa, sur une idée de Walter Brun.
20.45 **Documentaire : Werner, le senior.** De Mascha Jirsa.
21.20 **Téléfilm : Comment gagner une grand-mère ?** De Diethard Klante, avec Ernst *Stankovski, Aenne Bruck.*
22.50 **Documentaire : L'Héritage.** De Mascha Jirsa. *Les ravages de la société de consommation. Didactique et mal filmé.*
23.20 ▶ **Documentaire : Images du vieux monde.** De Dusan Hanak (64 min.).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** *Télé-achat.*
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.40, 6.15).
11.25 **Série : Lassie.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Rapt à New-York.** De Richard Michaels, avec Valérie Bertinelli, Rachel Ticotin.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 *Série : Les deux font la loi.*
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. La débâcle de 1940.
20.50 **Cinéma : Tueur d'élite.** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1975). Avec James Caan, Robert Duvall, Arthur Hill.
23.00 **Téléfilm : Un fils pour Satan.** De Robert Lieberman, avec Marita Geraghty, Shirley Knight.
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine : Fréquenstar** (et a 4.00). Clémentine Célarié (rediff.).
2.40 **Rediffusions.** Les Enquêtes de Capital ; Destination le monde (La baie de Naples) ; Harley Davidson ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 4. Le rôle des correspondances en musicologie.
20.30 **Fiction.** Avignon 94 : Pour Yves Bonnefoy. 2. L'arrière-pays.
21.32 **Profils perdus.** Ferdinand Gonseth.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Ecrire, exister (3).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie centrale. 4. *Ouzbékistan.*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Passacaglia op. 1, Cinq pièces op. 5, Symphonie op. 21, Six pièces op. 6, de Webern, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour piano et cordes en sol mineur K 478, de Mozart.
0.05 *Tapage nocturne. Par Bruno* Letort. Denis Levaillant : la voie des voix.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

A médecine ouverte

Décidément, la France est au chevet. Une dépèche, en milieu d'après-midi mardi, rapportait cette étrange nouvelle : l'autorisation donnée par Paule, la sœur de Mgr Decourtray, de prélever *« le cœur et les organes très sains »* de son frère en cas de décès. Etrange non par le fait qu'elle accède ainsi à la demande des médecins, mais par cette volonté de le faire savoir *« avant ». Comme pour assurer* la publicité d'une telle offrande, pour prêcher l'exemple.

Mme Paule Decourtray a autorisé, *« persuadée que son frère aurait fait le même choix »*. Et sans doute l'aurait-il fait dans une ultime communion, un dernier geste charitable. C'est à cela qu'on mesure la fulgurance du temps et des croyances. Les Anciens tenaient le cœur pour le siège de l'âme. Le cardinal Decourtray le donnera pour ce qu'il est, une pièce irremplaçable au rayon des occasions humaines. De cardinal ou de mécréant, le cœur n'est rien *d'autre qu'une pompe, un organe* du fragile moteur.

Qui sera choqué ? Nous vivons à médecine ouverte. Cardinal ou président. Non pas que les praticiens trahissent leur serment, se fassent gloire de savoir et gloriole *de faire savoir. Mais parce que* c'est ainsi. La maladie et les choix inhérents des illustres et des grands sont des informations du domaine public. Comme elles l'ont toujours été, quoi qu'on en ait.

A la cour, les gens savaient très vite. Autorisés, invités même, à suivre le Prince dans les actes les plus quotidiens, même les plus triviaux, pour attester de sa bonne santé, ils n'en étaient interdits que lorsque, précisément, cette santé s'altérait gravement. *Et, dès lors, ils savaient et ils* disaient. La démarche s'est inversée, le Prince a reconquis son intimité, sauf quand sa santé attire l'attention. Et si la Cour tait ou veut taire, c'est son affaire.

François Mitterrand, lui, sur ce chapitre, a toujours revendiqué le devoir de faire savoir. Comme une obligation morale vis-à-vis de ses mandants. Elle ne fut pas toujours totalement observée. Mais il l'a encore revendiquée lundi dans ce raccourci saisissant du devoir de transparence présidentiel : *« Ca va très bien », « ça va moins bien », « ça ne va pas »*. L'entreprise de vérité fut difficile, *cruelle, pathétique même. Pour* lui, aux prises entre le *« moins bien »* et le *« pas »*, encore plus que pour nous. Mais ce ne fut pas obscène. Ou, alors, il y fallait les yeux obscènes de ceux qui n'eurent jamais à fréquenter, *dans leur vie, « la mauvaise compagne »*. Et ils ne doivent pas être légion.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

François Mitterrand : « Questions d'une historienne », par Claire Andrieu ; A livre ouvert, par Robert Solé : *« Les Hexagons »*, d'Alain Schifres *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Le projet allemand tente de concilier renforcement et élargissement de l'Union européenne

Le document de *« réflexions sur la politique européenne »*, récemment publié par les chrétiens-démocrates allemands, vise à rendre possibles à la fois le renforcement de l'Union européenne et, autour de l'an 2000, son élargissement à cinq pays d'Europe centrale : la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie *(page 6)*.

POLITIQUE

Les présidents des conseils généraux s'inquiètent du nouveau financement du RMI

Réunis, mardi 13 septembre, à Lille, dans le cadre de leur soixante-quatrième congrès, les présidents des conseils généraux apprenaient le transfert d'une partie des charges du revenu minimum d'insertion de l'Etat vers les départements. Ce texte qui pourrait figurer dans le projet de loi de finances de 1995 les scandalise. En *effet, les conseils généraux ont* déjà enregistré une tension de leur budget en 1994 *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Le gouvernement lance un vrai débat sur l'énergie

La France est, avec le Japon, le seul pays où le gouvernement s'est lancé dans un vaste programme national d'électricité nucléaire – le fameux plan Messmer de 1974 – sans le moindre débat à l'Assemblée. Après vingt ans de politique nucléaire, les ministères de l'industrie, de la recherche et de l'environnement *ouvraient, le 23 mars, un « débat national » :* une première table ronde, organisée le 14 septembre à Toulouse, sera suivie de cinq autres, et le Parlement devrait se saisir du sujet avant la fin de l'année *(page 11)*.

ÉDUCATION ♦ CAMPUS

Collèges volontaires pour la réforme

Dans le cadre du « Nouveau contrat pour l'école », 368 « collèges *expérimentaux »* ont été choisis pour tester la nouvelle organisation des classes proposée par M. Bayrou. Désignés par les recteurs sur la base du volontariat, distingués par leur dynamisme, la personnalité de leur chef d'établissement ou le volontarisme de leurs équipes, ces collèges sont pour la plupart déjà largement engagés dans des démarches innovantes : François Bayrou joue sur du velours *(page 13)*.

CULTURE

Joséphine en guerre

La sixième Biennale internationale de la danse de Lyon s'est ouverte le 13 septembre avec un hommage à Joséphine Baker. « Mama Africa », tel est le thème de la Biennale, qui se déroulera jusqu'au 29 septembre : de Harlem à Ouagadougou, vingt groupes ou compagnies sont venus de dix pays sous le signe du continent noir *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Air France choisit de vendre les hôtels Méridien à Forte plutôt qu'à Accor

Après plusieurs mois de polémiques sur la « préférence nationale », la guerre des quatre-étoiles prend fin. Christian Blanc, président du groupe Air France, devait annoncer en conseil d'administration, mercredi 14 septembre, *la vente de ses hôtels* Méridien à Forte pour 1,9 milliard de francs *(page 20)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

L'« affaire Artaud » n'est pas finie : un nouveau volume des *Œuvres complètes* paraît enfin, au terme d'un long procès, et les héritiers d'Artaud demandent son retrait de la vente. *« Artaud pourra-t-il enfin être entendu ? »* se demande Philippe Sollers, qui commente ce volume XXVI.
Des romanciers français de la rentrée. Un portrait de la Portugaise Agustina Bessa Luís. La chronique d'histoire de Jean-Pierre Rioux : *Histoire des colonisations.*

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X et un troisième cahier « Festival d'automne » distribué exclusivement à Paris, en région parisienne et aux abonnés

Le numéro du « Monde » daté mercredi 14 septembre 1994 a été tiré à 498 195 exemplaires

Après l'« espionnage » d'une réunion du PS à huis clos

Les Renseignements généraux parisiens abandonnent le suivi des partis politiques

Le directeur des RG parisiens, Jean-Pierre Pochon, a annoncé aux commissaires de son service et aux syndicats, mardi 13 septembre, l'abandon des missions relatives au suivi des formations politiques. Le secteur des courses et jeux, ainsi que la protection des personnalités étrangères, sont également abandonnés. Cette réforme est le contrecoup de l'affaire d'« espionnage » du conseil national du PS par un enquêteur des RG, le 19 juin à la Cité des sciences de La Villette, qui avait déjà entraîné le départ du directeur des Renseignements généraux de la préfecture de police de Paris (RGPP), Claude Bardon.

« L'abandon du suivi de l'activité des formations traditionnelles de la vie politique française » est, selon M. Pochon, le point fort de la réforme des RGPP qui a reçu l'aval du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, et du préfet de police de Paris, Philippe Massoni. On ne verra donc plus ses inspecteurs se faufiler dans les couloirs des réunions du RPR ou du MRG, à tu et à toi avec des journalistes ou des députés. Assurant *jusqu'alors la surveillance des* partis politiques, la « deuxième section » est gommée de l'organigramme des RGPP.

Spécialisés par formation politique, les membres de la « deuxième section » agissaient au grand jour, épluchaient la presse des partis, se présentaient aux élus et aux militants. La plupart des trente-sept policiers de la *section poussaient la conscience* professionnelle jusqu'à posséder la carte du parti dont ils assuraient la surveillance. Dans l'attente d'une affectation définitive, ils viendront renforcer les sections chargées de la lutte contre l'immigration irrégulière et le travail clandestin, jugée prioritaire, ou encore des « violences urbaines ». Pour l'heure, il n'a toutefois pas été décidé d'en finir avec la présence, au Sénat ou à l'Assemblée, de policiers des RG chargés de suivre les us et coutumes des *représentants de la nation.*

L'élagage porte aussi sur deux sections traditionnelles des RGPP : les « courses et jeux », ainsi que la « protection des hautes personnalités étrangères », dont les policiers sont provisoirement rattachés à l'état-major du service. Aucune décision n'a encore été prise par le ministre de l'intérieur au sujet de leur réaffectation. Traquant les joueurs de bonneteau ou les truands reconvertis en patrons de cercles de jeux, les enquêteurs des « courses et jeux » pourraient rejoindre la PJ, puisqu'ils exercent déjà des missions de police judiciaire. Evoluant dans l'ombre des ambassadeurs en poste dans la capitale ou des sommités étrangères de passage à Paris, leurs collègues de la « protection des personnalités » pourraient, eux, voir leur mission prise en charge dépendant de la direction générale de la police nationale, par le service des « Voyages officiels ».

Même la « couverture » des organes de presse nationale sera révisée, a ajouté M. Pochon. Il s'agit de limiter la surveillance de la presse à l'observation sous *« l'angle social, économique et financier »* de ses entreprises, a-t-il ajouté. Les dépêches de l'AFP et les journaux rendent compte plus vite, et mieux, des conférences de presse et des réunions politiques que les RGPP, commente-t-on à la préfecture de police. Mais une autre part de l'activité de la section « presse » – la collecte des « tuyaux » et autres articles de journaux, voire des épreuves de livres avant parution – reste appréciée des responsables les plus haut placés.

Recours à des officines privées ?

A l'avenir, les RGPP seront cantonnés *« exclusivement à des tâches de renseignement ayant pour finalité l'ordre public et la protection des institutions »*, a souligné M. Pochon. Pas question de se priver des renseignements d'ordre politique, précise-t-on dans l'entourage du préfet de police, quand il s'agit de prévenir le gouvernement des conséquences possibles de sa politique (les manifestations anti-CIP, par exemple), d'anticiper une action violente ou de prévoir les risques de dérapage d'un défilé dans les rues de la capitale.

Pour accompagner la réorganisation, quatre sous-directions voient le jour aux RGPP. Trois seront chargées de missions opérationnelles : le suivi des communautés étrangères, de l'immigration irrégulière et du travail clandestin, d'abord ; les violences urbaines, les mouvements potentiellement violents, le terrorisme intérieur ou national, ensuite ; l'information générale, la vie de la cité et des arrondissements, enfin.

Une quatrième sous-direction assurera la gestion et les ressources humaines. *Car la gestion* des hommes est au cœur de la réforme. Passée inaperçue dans la torpeur du mois de juillet, une mesure produit déjà ses effets : soixante-dix policiers, tout frais sortis de l'école des inspecteurs, n'ont pas, à la différence des années passées, rejoint cet été les RGPP. Qui se chargera, demain à Paris, du suivi des partis politiques ? La nature policière a horreur du vide. Les missions abandonnées par les RGPP seront-elles reprises par la direction centrale des RG ? Ou bien laissera-t-on, suggèrent des policiers chevronnés du renseignement, pour s'en effrayer, des officines privées de *sécurité s'engouffrer dans* l'espionnage des affaires publiques ? Autant de questions restant suspendues aux décisions que doit prendre le ministre de l'intérieur – dans les prochaines semaines – au sujet de la réforme de la direction centrale des RG dont les enquêteurs ont, d'ores et déjà, déserté les réunions politiques.

ERICH INCIYAN

A l'Opéra de Paris

Huit syndicats protestent contre le départ de Myung Whun Chung

Les délégués de huit syndicats (CGT-SFA, CGT-SNAM, CGT-SAMUP, CGT-SYMPTAC, FO, CGC, CFTC, FEN) des différentes catégories de personnels de l'Opéra national de Paris ont manifesté, le 13 septembre, leur opposition au départ du directeur musical de l'établissement, le chef américain d'origine sud-coréenne Myung Whun Chung, s'élevant *« avec vigueur contre l'attitude de la direction qui prive l'Opéra de la présence d'un artiste de la dimension de Myung Whun Chung »*, ajoutant que *« ces décisions sont dictées par une volonté politique qui ne respecte la raison, ni sur le plan social ni sur le plan artistique »*. Les syndicats établissent un parallèle entre cette affaire et le projet de supprimer à l'Opéra de Paris cent trente-six emplois pour raison économique et dénoncent l'*« attitude incohérente de leur administration »*.

Après la *décision de justice qui* reconnaissait la validité de son contrat (*le Monde* du 9 septembre), le chef d'orchestre dirigera, le 19 septembre, la première de *Simon Boccanegra* de Verdi. Après les neuf représentations de cette production, il devrait créer, le 26 septembre, une œuvre posthume d'Olivier Messiaen. Ce seront ses dernières collaborations avec l'établissement parisien.

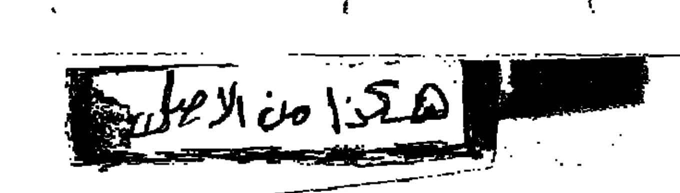
L'enquête sur le dossier Dauphiné News

Le PDG de la SOFIRAD a été placé en garde à vue

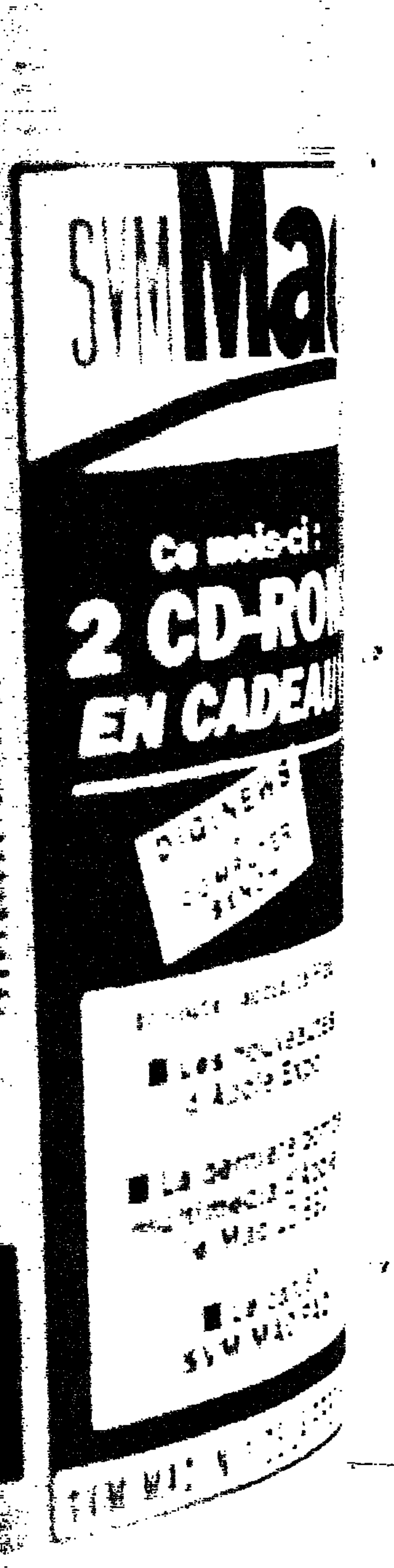
Le PDG de la Sofirad, Jean-Louis Dutaret, *a été placé* en garde à vue, mercredi matin 14 septembre, dans les locaux de la police judiciaire à Paris, dans le cadre de l'instruction du dossier Dauphiné News. Cette enquête, conduite par le juge lyonnais Philippe Courroye, a déjà entraîné la mise en examen de l'ancien ministre de la communication Alain Carignon.

Le magistrat s'intéresse aux conditions dans lesquelles la Lyonnaise des eaux avait renfloué, au lendemain des élections municipales de 1989, le groupe de presse Dauphiné News, *dirigé par un proche* d'Alain Carignon. La même Lyonnaise des eaux avait obtenu, peu après, le marché du traitement des eaux de Grenoble. Proche collaborateur de M. Carignon, dont il dirigeait le cabinet au ministère de la Communication en même temps qu'il exerçait les fonctions de PDG de la Sofirad, M. Dutaret, avocat de formation, était soupçonné par le juge Courroye d'avoir pu jouer un rôle dans d'éventuelles transactions avec la Lyonnaise des eaux. Son placement en garde à vue intervient à l'issue de perquisitions effectuées au siège parisien de la société Whip, les 13 et 14 septembre, en présence de Philippe Courroye. Selon *le Canard enchaîné* du 14 septembre, cette société – dont les dirigeants sont tous des proches de M. Dutaret – a été fondée en 1988 *par M. Carignon et son ancien* conseiller, et se serait entremise dans des transactions immobilières, ainsi que dans le règlement de certaines factures au profit du maire de Grenoble.





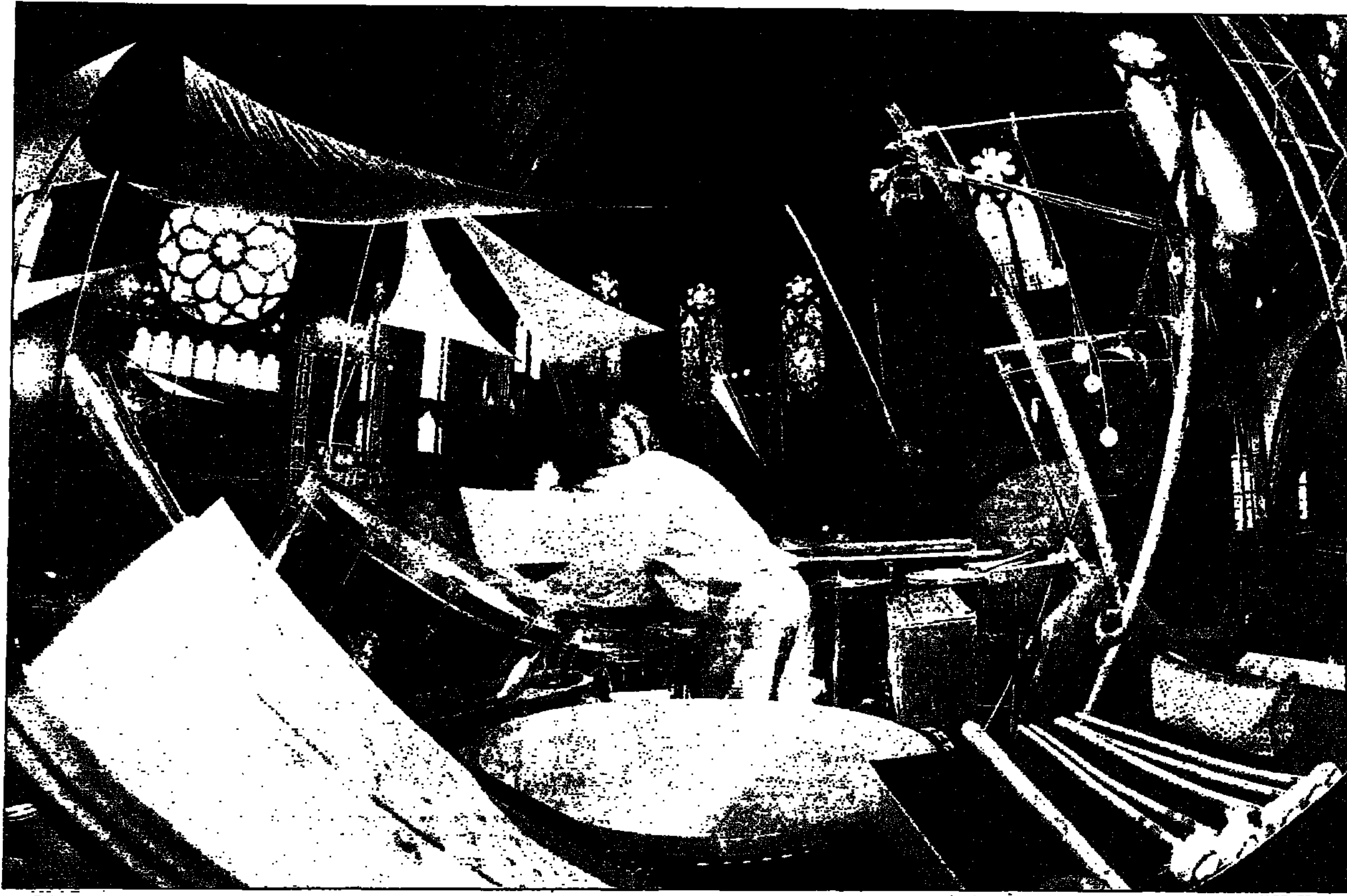




Le Monde

ARTS & SPECTACLES

MUSICA


JACQUES WEISS

Le XIe Festival des musiques d'aujourd'hui de Strasbourg

L'oreille n'a pas de paupières

LE jazz crie sa douleur et tout le monde s'en fout, écrivait à peu près Cocteau. L'art en marche ressemble à une rame de métro. On y croise des personnes bizarres – des artistes –, qui s'abandonnent à des confidences, disent leur révolte, broient du noir. On détourne les yeux, on tourne le dos. Pas le moment, pas le temps, message incompréhensible : on a tous de bonnes raisons pour rompre la communication. Aurait-on peur d'une révélation ? Il y a toujours un peu de folie dans la création. Il y a de hauts risques à s'embarquer dans la nef des fous.

L'oreille n'a pas de paupières : la musique, plus que tout autre art, abuse de son pouvoir. Elle envahit simultanément l'espace et le temps. Elle impose sa durée, inscrit ses images et ses inflexions directement dans le subconscient. *L'inouï sonore aux contours* flous est ainsi d'une force d'agression bien supérieure aux deux dimensions de la peinture, aux volumes à distance de la sculpture, aux masses fixées de l'architecture. L'écoute est en tous points une expérience intérieure. Elle fait trembler, frissonner, peut donner envie de hurler. Seul moyen de résistance : l'indifférence ou la négation.

Un festival où se succèdent les créateurs, où foisonnent les créations est donc, quel qu'en soient le contenu et les ambitions, un test de disponibilité, de générosité, de tolérance d'un auditoire. Aucun public n'est aussi tolérant que le public strasbourgeois. On ne croise nulle part ailleurs qu'au Festival Musica des auditeurs aussi divers, aussi ouverts, aussi concentrés et aussi rigolards, curieux plutôt que consommateurs, solides au poste et d'une santé de fer. Conviés dans les lieux les plus insolites, bateaux sur le Rhin, cabarets, bains-douches, usines, églises et même salles de concerts, ils viennent, ils écoutent et reviennent ou se renouvellent. Affaire d'éducation et de don : Strasbourg possède l'un des meilleurs conservatoires de France, la musique contemporaine s'y est depuis longtemps taillé la part du lion ; Strasbourg est une ville au passé déchiré où les valeurs culturelles pèsent leur poids mais où le snobisme semble avoir définitivement marqué le pas. Une ville qui ne regarde pas vers Paris. Une ville sur laquelle, culturellement, Paris louche parfois.

Musica (33 manifestations, du 22 septembre au 8 octobre) en est à sa onzième édition. Par les temps qui courent, dix ans c'est long pour une festival de création. Musica est déjà passé entre les mains de trois directeurs, ce qui implique pluralité et rebonds. Laurent Bayle donna l'essort avec une programmation d'abord étayée sur des œuvres-phares, classiques du vingtième siècle, piliers *incontestables. Pour le festival de* l'an I, Boulez dirigeait Varèse : tout un symbole. Laurent Spielmann aimait le théâtre et s'acharna à défendre le théâtre musical, incertain combat. Aperghis, alors, signait *Jojo :* riches heures. Jean-Dominique Marco (ancien collaborateur du second, selon la tradition maison) s'amuse, dirait-on, à brouiller les points de repère. Mais l'actualité du théâtre musical reste un fil directeur. Et, de Ligeti à Stockhausen, de Stravinsky à Nancarrow, les anciens n'ont pas toujours tort, on salue les patrons.

Musica 94 s'annonce en forme de rose des vents. Au nord, la Finlandaise Kaija Saariaho (et son concitoyen Magnus Lindberg). Au sud, le Marocain Ahmed Essyad (et les Italiens : Donatoni, Scelsi, Berio). A l'est, les Hongrois Ligeti et Kurtag (et le Russe Denisov). A l'ouest, le New-Yorkais Feldman (et Robert Ashley). Signé français, une grosse livraison de créations : Françoise Pollet chante Denis Cohen, François-Bernard Mâche fait gazouiller les orgues de Saint-Thomas, Bernard Cavanna, Jacques Rebotier interrogent l'au-delà, le premier avec une *Messe*, le second avec un *Requiem*. Le *Requiem* de Ligeti lui répondra.

Le nombre des partenaires qui subventionnent Musica est en accroissement perpétuel. Boucler un budget culturel est devenu, là comme partout, un exercice de haute voltige. Mais, à la vie à la mort, en attendant l'ouverture du Festival d'automne parisien, l'automne strasbourgeois reste un printemps pour la création.

ANNE REY

Lire nos articles pages II à IV.

CINÉMA

L'intéressant monsieur Trintignant

Depuis qu'il a le sentiment de ne plus vraiment faire partie du paysage du cinéma français, Jean-Louis Trintignant s'est découvert de nouveaux désirs d'acteur. D'autant que le film de Kieslowski, *Rouge*, comme celui de Jacques Audiard, *Regarde les hommes tomber*, l'ont pleinement satisfait et convaincu que « faire l'acteur » était, tout bien réfléchi, un métier « *intéressant* ».

« Si on ne prend pas le temps d'avoir froid, on ne peut pas dire qu'on a froid. » Pour jouer une scène comme pour répondre aux questions d'un journaliste, Jean-Louis Trintignant prend son temps.

Naguère homme pressé du cinéma français, moins parce qu'il aimait cela que parce qu'on lui demandait souvent de courir dans ses films, il a pris du recul voici près de vingt ans, s'est retiré à la campagne et a choisi de ne plus accepter que les rôles dont il avait vraiment envie. Une décision qu'il regrette seulement de n'avoir pas prise plus tôt et à laquelle il se tient, même si les hasards de l'exploitation cinématographique font qu'aujourd'hui il se retrouve à l'affiche de deux films.

Propos recueillis par PASCAL MÉRIGEAU

Lire la suite page VII

FESTIVAL/MUSICA

Dialogue entre Ahmed Essyad

Chercher l'écho

Kaija Saariaho, Finlandaise passée par la Californie, est la petite-fille spirituelle de Sibelius, de Ligeti et des « planants » : sa musique se meut dans un temps lisse, à l'écoute des oiseaux et du vent. Ahmed Essyad est un Marocain tôt initié en France à l'héritage sériel. Il n'a jamais renié pourtant ce qu'il devait à la tradition orale, aux rituels traditionnels, à la vocalité arabo-berbère. Tous deux invités d'honneur du festival alsacien, ils s'y sont rencontrés, et se sont parlé.

Ahmed Essyad. – *On m'a tou*jours placé à un carrefour, mais c'est peut-être aussi parce que je m'y suis mis. Mon rapport à la tradition est multiple. La tradition occidentale n'était pas mienne, comme la tradition orientale ne l'était pas tout à fait, parce que je suis mauresque : un Marocain d'horizon arabo-berbère. Dans cette appartenance nourricière, je n'étais ni l'un ni l'autre. Le choc avec la musique occidentale a *redessiné ma destinée*. Et à mesure que je pénétrais dans ce monde qui était autre. Bach, Beethoven – sa *Missa solemnis* a été ma lecture quotidienne durant trois ans – et Brahms – le *Requiem* –, le mien se révélait petit à petit. Comme dans un miroir, l'autre m'aidait à comprendre mon inconscient. Les deux mondes se sont alors rencontrés. La musique occidentale me renvoyait à *son contraire*, ou plutôt à son complément. La rigueur rythmique me renvoyait à la liberté de l'ornementation et la ponctuation du temps fort me renvoyait à la fonction du temps faible. Mon rapport à la voix s'est décidé dans cette confrontation : tout se passait très bien, jusqu'à ce que j'entende le baryton dans la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Je ne pouvais plus entendre cette musique ; elle était devenue barbare à mes oreilles. D'où la question : quel était le nœud gordien où s'exprime cette différence culturelle ? Ici, dans la chair de la chair du son, c'est-à-dire la voix humaine. C'est elle qui synthétise tous les acquis d'une civilisation. Je ne pouvais y adhérer sans préparation. Les certitudes que j'avais, venant d'une culture partagée avec *les miens, étaient remises en question* par l'autre.

Kaija Saariaho. – Dès l'enfance, *j'ai pris conscience que* la voix était une formidable source de sensations. J'étais fascinée par cet instrument qui, venant de la parole et de la respiration, pouvait devenir chant, passer du concret à l'abstrait. Au cours de mes études, j'ai eu une relation un peu crispée avec la voix. J'ai d'abord composé pour voix seule, comme par nécessité. Je n'osais pas écrire de musique instrumentale pure. Puis mon professeur m'a suggéré de ne plus composer pour la voix pen*dant une période*. Plus tard, j'ai retrouvé l'écriture vocale avec un sentiment fort de liberté, tout en renouant avec l'intimité de mon enfance. En travaillant avec des instrumentistes, j'ai pu trouver mon écriture pour chaque instrument, et je cherche encore *une* manière de composer pour la voix qui convienne à mes nécessités *expressives*. C'est pourquoi j'ai décidé d'entreprendre des projets importants pour elle. Mon rapport à la tradition s'articule précisément à cet endroit : la voix classique occidentale ne me convient pas. Je cherche une manière personnelle d'étendre l'expression vocale, sans mépriser ou contrarier la technique classique du chant.

A. E. – Toutes les techniques vocales sont précises, en intégrant la fragilité de l'instrument. Oum Kalsoum ne s'est jamais cassé la voix et pourtant elle chante différemment, avec une technique autre, *tout* aussi poignante et évidente. Il existe donc une technicité qu'il faut élargir. Observez la technique de la flûte occidentale, qui est très pauvre, comparée à la tech- ▶

AHMED ESSYAD. Né en 1938, à la croisée de la culture arabo-berbère et de la seconde école de Vienne (Schoenberg, Berg et Webern), à travers l'enseignement de son maître Max Deutsch, Ahmed Essyad compose une musique où l'oralité prime. Physiques et d'une *grande expressivité, ses partitions* célèbrent la déclamation et la profération du son, comme dans les opéras *l'Eau* et *le Collier des ruses*. Mais le temps peut être suspendu, étiré et recueilli, à l'image de *Tamda* et de *la Source captive* pour flûte solo, dans *le Cycle de l'eau*.



[redacted]

Jacques Rebotier



D. R.

JACQUES REBOTIER. Ecrivain et compositeur, Jacques Rebotier est né en 1947. Il porte une attention particulière à la relation qu'entretiennent sur scene musique et texte. Ses lectures constituent un travail sur la « diction musicalisée » (intonation, phrasé, déplacement d'accents, tempo). Sa musique s'inspire du *théâtre musical, par une grande* variété de jeu sur les instruments devenus *« objets sonnants »*. Ainsi, le compositeur établit un rapport privilégié avec son public (le vertige des mots suscitant le rire) comme avec ses interprètes : Martine Viard, Elise Caron, Michael Lonsdale, Gérard Buquet, Gaston Sylvestre, les Jeunes Solistes ou l'Ensemble Accroche Note.

Faire la peau du temps

Présence insolite, talent éclectique, Jacques Rebotier balance entre théâtre et musique. Strasbourg l'accueille sous ses deux défroques : homme de mots et homme de sons, poète et compositeur, auteur d'un spectacle délirant, « Réponse à la question précédente », auteur aussi d'un « Requiem » donné en création. Et du texte ci-dessous.

« REGARDANT pleine face le rituel chrétien *des morts, on est saisi* de cet étonnant programme : *transire de morte ad vitam*. Aller au rebours du temps, rien de moins.

» Hommes – ou musiciens, par délégation de jeu –, qui n'a pas rêvé de retourner, rebrousser, renverser, distendre, étirer, rétrécir, altérer, tordre le cou, les mains, les pieds du temps, faire la peau du temps ? Etre maître de la durée, ou du moins de son écoulement : ou du moins de la perception de son écoulement.

» Compositeurs, nous rêvons tous du temps qui s'arrête, de la note qui tue, de la musique dont on ne se relève pas.

» Comme la langue des Inuits (1) distingue de nombreuses sortes de neige, l'Office des morts connaît trois éternités. *Aeternus*, c'est l'éternité hors-temps, absolue. *Perpetuus*, « qui s'avance d'une manière continue », c'est l'infini (et l'incommencé) de la durée. Dieu est éternel et le monde perpétuel, dit Boèce (2). *Perpetuus* n'a ni commencement ni fin, *aeternus* est au-delà du temps, instant immobile qui n'appartient qu'au Un. *Sempiternus* relève à la fois de la temporalité de *perpetuus* et de l'unicité de *aeternus* : *sem*, c'est le « un » de l'indo-européen, qui donnera le *en* grec. *Sem-per*, « toujours », c'est le prolongement du « un », sa répétition indéfinie. Quelque chose comme « une fois pour toutes ».

»*Sans fin*, dit *perpetuitas*. Pour toujours, dit *sempiternas*. A jamais, tranche *aeternitas*.

» Ces *éternités*-là *sont* déjà des musiques. Immobilité statistique de l'hors-temps. Temps bouclé de la répétition. Durée infinie du chant ferme. Et aussi ce travail sur le temps que sont : la fulgurance, l'instantané, l'interruption, et l'*interruption de l'interruption*, coupage généralisé des paroles, certaines de ces apnées qui précèdent l'attaque d'un chanteur, ou un éternuement, ou la « petite mort », le hoquet, l'accéléré/décéléré, le prestississississimo contre le lentississississimo, où se retrouvent l'imperception des formes, les glissements progressifs, où se jouent l'ambiguïté des matières (et qui s'en trouvent comme désincarnées), le *passage de relais, la rétrogradation*, la récurrence, le flash-back, le « précipité » où, dit-on, défile comme un film l'histoire de notre vie, et parfois aussi l'histoire des musiques elles-mêmes.

» Regardant pleine face les mots de l'Office des morts, on est frappé de l'omniprésence des mots de la lumière. *Lux, lumen*. Lumineuse, ou *luisante*. *Lumen de lumine*. La lumière, elle aussi, fait des boucles. (Dans les siècles des siècles.) Jusqu'à cette tournoyante tautologie, qui court de bout en bout de l'Office des morts : *Lux luceat*. La lumière « luminte » (comme on le disait encore au seizième siècle). Saint Ambroise, avant saint Augustin, se demande : *« Dieu est-il donc rond, volubile, et ardent ? »* Car si Dieu existe, c'est qu'il procède par cercles et volutes. Et il brûle.

» *Lux luceat* est l'écho visible de cette autre tautologie : « Je suis celui qui suis. » « Je suis celui qui suis » est invisible parce qu'invérifiable. « *Je suis celui qui suis* » décourage par avance toute visibilité et toute vérification. Dieu est ténèbre lumineuse, dit Denys l'Aréopagite, quelques dix siècles avant l'obscure clarté du Cid (3). Quelque chose de l'ordre du pléonasme contradictoire, ou de la contradiction redondante, qui touche dangereusement à la bêtise, et qui me paraît être la fin ultime de la poésie.

» *Ce que j'aime le mieux à la* télé, juste après les feuilletons nullopathes, ce sont, en toute éternité, ces neiges papillotantes de l'après-télé. Candides. Déjà pleines d'un sommeil paradoxal. Pas cette phrase univoque entendue le 17-01-*1990*, et *dont* je n'arrive pas à me débarrasser, d'un pilote américain, retour de frappe chirurgicale, qui s'époumonait dans son micro de bord : *« J'ai participé au plus fantastique feu d'artifice que j'aie jamais vu ! C'était fantastique !. Bagdad était illuminé comme un arbre de Noël ! »* Si Dieu avait su exister, il aurait certainement pensé à éviter une telle phrase. On peut préférer encore le vide. »

(1) Esquimaux du nord du Canada.
(2) Philosophe romain.
(3) Allusion au récit du combat contre les Maures dans *le Cid*, de Corneille, acte IV, scène 3 (*« Cette obscure clarté qui tombe des étoiles... »*)

★ *Requiem* pour 7 clarinettes, accordéon, cymbalum, 7 voix, 7 morts, chœur d'enfants et soprano solo, commande du Festival de musique contemporaine d'Evreux sur un texte original de Valère Novarina, création samedi 24 septembre. Eglise Saint-Thomas, de Strasbourg 20 heures.

★ *Réponse à la question précédente*, spectacle écrit et mis en scène par Jacques Rebotier, reprise du 23 septembre au 8 octobre sauf les dimanche et lundi, Théâtre national de Strasbourg, 20 h 30, le mercredi à 19 h 30.

« Requiem » de Rebotier et de Ligeti,

Dieu

De Mozart à Fauré, les « Requiem » comptent parmi les œuvres les plus écoutées, les plus enregistrées. La mort et la musique entretiennent des rapports secrets. On pleure en écoutant ces messes inspirées. Est-on pour autant sensible à leur religiosité ? Et les compositeurs qui, jusqu'à aujourd'hui, composent à partir des textes liturgiques, appartiennent-ils pour autant à une Eglise ? A partir de trois œuvres marquantes – deux Requiem et une Messe –, Musica rouvre l'éternel débat.

LA *musique sacrée s'est tou*jours confrontée à la pratique religieuse. Le plain-chant qui, selon certains, serait une sorte de musique des voûtes laissée à sa « pureté originelle », s'est laissé gagner par les usages des temps qu'*il* a traversés : ornementations diverses, mise en espace polyphonique (le « chant sur le Livre », où l'on improvise une polyphonie à quatre voix autour du lutrin), harmonisation avec basse continue baroque, tonalisation du langage modal et ornements baroques dans les *Messes royales* d'Henry du Mont (1). L'usage de l'orgue au sein de l'église, la présence ou non des instruments, la question d'un chant propre à la dévotion, du concile de Trente jusqu'aujourd'hui, tout ceci révèle l'ambiguïté du message sacré de la musique.

Le *Domine Deus* de la *Petite Messe solennelle* de Rossini est-il plus sacré que L'*« Abschied »* du *Chant de la Terre* de Mahler ? Le texte des Ecritures n'a d'ailleurs pas toujours suffi à en autoriser la profération musicale dans l'espace consacré. Puisque Madame de Maintenon, qui avait la main mise sur le couvent royal de Saint-Cyr, craignait la *« tendresse »* trop fondante de certains motets écrits pour les demoiselles religieuses. Au dix-neuvième siècle, on brandira Palestrina comme emblème régénérateur d'une musique sacrée gagnée par les fonflons et l'opéra.

L'absence – quasi générale aujourd'hui – de maîtres de chapelle à l'église est bien révélatrice d'une liturgie contemporaine qui ne compte plus la création musi*cale comme partie intégrante du* message de Dieu et à Dieu. Olivier Messiaen, le moins inattaquable sur le plan d'une foi sincère, n'écrira pas de musique pour le culte catholique, à l'exception d'un court motet pour le Saint-Sacrement. Il ira même jusqu'à faire apparaître un ange sur la scène de l'Opéra dans son *Saint François d'Assise*. Mais, aux funérailles de Rameau, déjà, n'avait-on pas chanté des extraits de *Castor et Pollux* en contrefacture, c'est-à-dire en substituant un texte sacré aux paroles séculières, et le public de l'Opéra, qui fermait à Carême, ne courait-il pas à l'église écouter les lamentations de la semaine sainte ?

Aujourd'hui, l'Eglise ne rétribue plus les compositeurs et l'on n'y trouve plus guère de formations capables d'interpréter des polyphonies difficiles, à l'exception de l'Allemagne et – surtout – de la Grande-Bretagne. C'est pour ces maîtrises où l'on chante quotidiennement que Benjamin Britten à écrit *A Ceremony of Carols* (1942) ou qu'un John Taverner (né en 1944) écrit une musique néopalestrinienne d'inspiration orthodoxe, simple et profonde. Commandées par des institutions de concert, les pièces sacrées d'Arvo Pärt peuvent cependant s'intégrer à la liturgie (*Passion selon saint Jean, Berliner Messe*, qui suit le plan de l'Ordinaire de la messe catholique : *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei*). Rare exemple, Maurice Ohana (1914-1992) s'est efforcé de conformer sa *Messe* (1977) aux voix des amateurs et même à la foule des fidèles.

Au vingtième siècle, L'Ordinaire de la messe et l'Office des défunts semblent attirer plus d'un compositeur (Stravinky, Poulenc, Frank Martin...), mais il est rare de trouver des pièces *polyphoniques* –

et Kaija Saariaho

dans le regard de l'autre



E. ALVADO-MURBACH

KAIJA SAARIAHO. Née en 1952, Kaija Saariaho a étudié la *composition à Helsinki avec Paavo* Heininen, puis en Allemagne avec Klaus Huber et Brian Ferneyhough. Sa musique s'est détachée de l'influence de ses maîtres à partir *de 1982, date à laquelle elle* s'installe à Paris et s'intéresse à la composition assistée par ordinateur à l'IRCAM. Des événements naturels (l'aurore boréale, source de *Lichtbogen*) et des films (Tarkovski, Tanner) préludent *à plusieurs de ses* compositions. Limpide et lyrique, sa musique traverse l'étendue du spectre sonore, avec une gamme élargie de couleurs. C'est un *monde d'« éclats éblouissants »*, où le souci du détail imprime à la structure une légèreté singulière.

▶ nique indienne, persane ou arabe. Ces gens ont poussé très loin l'exploration de cet instrument, comme la musique savante occidentale l'a fait avec le piano au XXe siècle. Afin d'élargir l'horizon de votre imaginaire, vous devez aller vers l'autre. Sartre l'a dit avant moi, le savoir et l'imaginaire sont quelque part liés. Le rêve n'est pas loin du savoir, bien qu'il le transgresse et qu'il en soit tributaire.

K. S. – *Mais cela me semble plus difficile avec la voix.*

A. E. – Oui, parce qu'il y a le corps. La voix, c'est vous-même, c'est votre être physique qui est mis en cause. Le compositeur doit avoir effectivement une profonde connaissance des possibilités vocales de chacun de ses interprètes, pour qu'il se sente en sécurité et que ce qui lui est demandé n'altère en rien sa technicité première. Le râle ne brise rien, à condition de le placer. Dans mon opéra *l'Eau*, un chœur de femmes apparaît à plusieurs reprises, en chantant un rituel de noces marocain qui culmine au final. Cet « objet trouvé » chemine *dramatiquement dans l'œuvre* et donne une pulsation à ce qui suit. Sur le plan de la vocalité, c'est le passage d'un monde à un autre. Il n'y a pas d'antagonisme entre les deux techniques. Elles se complètent. Ce chant modifie irrémédiablement le cours de *l'Eau*, à la manière d'un caillou jeté dans l'eau qui crée des ondes. En m'appropriant cet « objet » chez l'autre, je réalise consciemment un acte d'amour.

K. S. – Le texte d'Andreï Tarkovski récité par les musiciens vers la fin de mon quatuor à cordes *Nymphea ne constitue pas du tout* un « objet trouvé » : je ne peux pas imaginer utiliser une autre musique dans la mienne. Le texte devient une partie intégrante de ma musique. Pour composer, j'ai besoin d'une gamme de couleurs et de textures. Lorsque j'écrivais, le texte de Tarkovski avait ce pouvoir de suggestion, ce potentiel. Je ne pouvais pas faire autrement que de le faire « entrer ». Ce texte est lu par le héros dans *Stalker*, un film où j'apprécie une richesse d'expression inséparable de la technique. Mais chaque texte que j'ai utilisé possède une histoire différente. Dans *Laconisme de l'aile*, le flûtiste récite un texte de Saint-John Perse avant de jouer. Ainsi la musique « interprète » le contenu du poème. Lorsque j'écris pour un instrumentiste, le texte est lu ou chuchoté, plutôt que chanté.

A. E. – *La voix parlée est déjà un* chant, qui possède son timbre, son rythme, ses accents et ses durées. Dans l'espace intérieur de la langue, il existe un domaine où l'imaginaire mélodique du compositeur peut s'inscrire. Cette voix parlée nous renvoie au théâtre. Le sens est-il dans le signe (la partition) ou dans l'instant où le texte est proféré dans une intonation qui dirige le sens ? Voilà des paramètres abstraits et ouverts, donc éminemment musicaux. La flûte est également fondamentale dans mon oreille. C'est le cheminement le plus direct vers le divin chez les soufis : l'abstraction de l'amour. Cet instrument est lié à la spiritualité. J'ai mis dix ans à travailler corps à corps avec Pierre-Yves Artaud pour composer *le Cycle de l'eau*. L'écriture pour la flûte n'est pas un problème technique, c'est plutôt la question du rapport au temps. Les techniques orientales pour cet instrument s'inscrivent dans une perception du temps en courbe. C'est un souffle qui n'est pas un temps chromatique ou ponctué, à l'opposé du temps occidental.

K. S. – Au-delà d'une collaboration privilégiée avec l'interprète, la flûte me passionne pour toute la gamme de ses sonorités entre le souffle intime, grave, et un son aigu, infiniment pur. Par la suite, la musique traditionnelle japonaise est venue confirmer mes recherches sur cet instrument.

Propos recueillis par FRANCK MALLET

★ Essyad : le *Collier des ruses*, mise en scène Anne Torrès, direction Philippe Nahon, TNS de Strasbourg, le 22 à 20 heures, le 24 à 22 h 30. Et concerts.
★ Œuvres de Kaija Saariaho : le 23, 20 heures, au Palais des congrès de Strasbourg, le 25, 17 heures, au Maillon (création de *Trois rivières*), etc.

« Messe, un jour ordinaire », de Cavanna

hors les murs

avec ou sans instruments – respectant les codes liturgiques. Certains musiciens semblent vouloir faire dire plus à ces « lieux communs » de l'expression sacrée : Kurt Weill écrit un *Berliner Requiem* (1928) grinçant et politique, Hanns Eisler dédie carrément le sien (1937) à la mémoire de Lénine. Paul Hindemith s'en tient aux vers de Walt Whitman dans le *Requiem for those we love* (1946). Britten, dans son *War Requiem* (1962) et Bernd Aloïs Zimmermann dans son *Requiem pour un jeune poète* (1967-69), convoquent des passages de la liturgie et des éléments hétérogènes (les beaux poèmes de guerre de Wilfred Owen pour Britten, des fragments de Joyce ou de discours politiques pour Zimmermann).

Dans son *Requiem* (1989) pour quatorze parties vocales, Sandro Gorli (né en 1948) ne fait pas appel au service des morts et dédie un texte en italien à la mémoire de Nathalie Mefano, la fille du compositeur Paul Mefano, disparue tragiquement (2). L'œuvre commence par une phrase presque iconoclaste, *« Morts, nous mourrons encore »*, et se termine sur la citation d'une des dernières paroles du Christ, *« Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? »* Comme Zimmermann, Bernard Cavanna (né en 1951) ouvre les portes de sa *Messe un jour ordinaire* à l'ordinaire non plus religieux mais trivial du monde d'aujourd'hui. Nathalie Méfano est aussi à l'origine de cette composition *(lire l'encadré)*. Jean-Louis Florentz (né en 1947), qui est aujourd'hui le compositeur français dont la foi catholique est la mieux mise en évidence dans sa musique, avoue pourtant que son *Requiem de la Vierge* (1988) est « un conte africain ». Il s'explique fermement : *« Dans les civilisations extra-européennes, mais aussi dans beaucoup d'Eglises orientales, la musique liturgique se confond avec la musique sacrée : elle en est même le joyau. Chez nous, en Occident, c'est le désastre. Depuis l'abandon du chant grégorien et du plain-chant populaire, l'Eglise latine a perdu son identité en abdiquant devant les modes, le consensus, la démagogie... [...] Une Eglise qui, dans d'autres domaines, n'a jamais manqué une occasion de critiquer, condamner, juger tout comportement hétérodoxe. (3) »*

Geörgy Ligeti, dans son *Requiem* (1963-1965), s'en tient au texte de l'Office pour les défunts, mais il n'a d'autre valeur signifiante que phonétique et coloriste : Gorli nie la résurrection ; Florentz va chercher un « salut » dans des traditions extra-européennes ; Cavanna inclue la drogue et le sida à son propos. Cette fin de siècle, troublée et meurtrière, cherche un temple, *un lieu d'expression*, de foi en l'homme. Comme si l'Eglise *intra muros* n'y autorisait pas ou n'y suffisait plus. Le voile du temple ne retient plus sa musique.

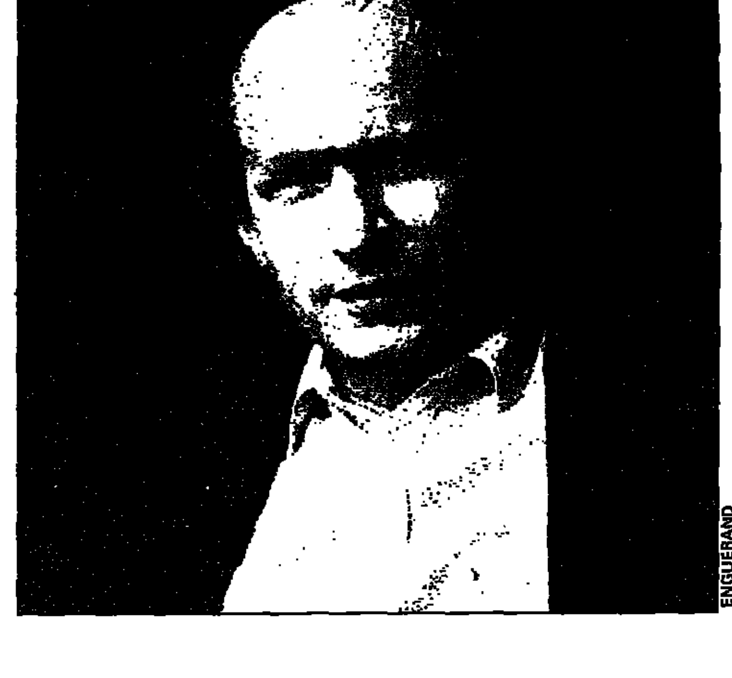
R. Ma.

(1) *Messe royale et motets à la Vierge*, par les Demoiselles de Saint-Cyr, Emmanuel Mandrin (direction), 1 CD Koch Schwann 3-1020-2.

(2) Ce *Requiem* a été enregistré par l'Ensemble vocal européen, Philippe Herreweghe (direction), couplé avec les *Répons du samedi saint* de Gesualdo, 1 CD Harmonia Mundi 901320.

(3) Entretien avec Jean-Louis Florentz, dans le numéro 163 de la revue *Zodiaque* (janvier 1990).

BERNARD CAVANNA. Élève d'Henri Dutilleux et Aurel Stroë, Bernard Cavanna est né en 1951. Il a été pensionnaire à la Villa Médicis à Rome, de 1985 à 1986. En 1992, Musica crée son opéra *la Confession impudique*, d'après le roman de Tanizaki et dans une mise en scène de Daniel Martin. La musique de ce compositeur « indépendant » – dans la lignée de son maître Dutilleux reflète un *goût recherché pour la tradition* populaire, comme pour de savantes combinaisons de timbres. Un sens du lyrisme qui s'exprime avant tout par la voix et de puissants ressorts dramatiques.



ENGUERAND

Bernard Cavanna

Rituel pour une fin de siècle

Pourquoi écrire une messe quand on ne croit ni à Dieu ni à diable ? Pour dire ce qui ne pourrait être exprimé autrement, répond Bernard Cavanna, un compositeur de quarante-trois ans.

« **C**E ne sont pas des raisons religieuses ou culturelles qui m'ont poussé à écrire cette messe, *dit Bernard Cavanna*. A l'origine, elle était destinée au Festival d'art sacré de Paris, qui m'en avait passé commande. Mais lorsque l'écriture de l'œuvre a progressé et que je me suis rendu compte qu'elle ne pouvait plus répondre au cadre de ce festival, j'ai préféré la destiner au Festival Musica. Cette *Messe, un jour ordinaire* est trop profane pour être jouée dans une église. Je joue sur plusieurs niveaux d'expression dont certains peuvent paraître grossiers et iconoclastes.

» J'ai voulu jouer avec les mots de l'Ordinaire de la messe parce *qu'ils m'ont semblé « pratiques »*, éloquents, pour traduire *nos comportements* à travers une notion que j'appellerais le « syndrome du Gloria » : cette immense et imbécile capacité que nous avons à croire que tout *s'arrangera, que nous ne sommes* pas venus ici par hasard, que nous sommes invincibles. Mais comment comprendre aussi que l'Eglise catholique, qui proscrit l'utilisation du préservatif, donne une messe au Rwanda pour une population dévastée par le choléra et par le sida ? Cette Eglise-là est-elle crédible ?

» Ce qui est dit dans ma messe est presque dérisoire, j'en conviens. Je ne cherche pas à être humaniste, ni à rassembler. Plutôt à *montrer que nous vivons* des vies parallèles qui ne se rencontrent pratiquement jamais. C'est pourquoi j'ai fait coexister plusieurs mondes sonores : deux *solistes assez lyriques, la voix* d'un jeune toxicomane, de type baroque. L'ensemble vocal est traité comme un chœur antique, non polyphonique, vertical, militant. Parmi les quinze instruments, j'ai associé notamment l'accordéon et l'orgue, qui sont chacun représentatif d'un monde. L'accordéon est l'instrument de la rue, l'orgue, la voix de l'église. Le texte réunit des propos tenus par Laurence dans un film de Jean-Michel Carré, *Galères de femmes*, différents extraits de l'Ordinaire de la messe, chantées en différentes langues. On y entend aussi la seule phrase prononcée par Klaus Barbie lors de son procès : *« Monsieur le président, je n'ai rien à dire . »* Enfin, il y a cette belle phrase écrite par Nathalie Méfano très peu avant sa mort : *« Doucement, lorsque le jour monte, les ombres se mettent à danser secrètement, et la lune Vertige disparaît silencieuse... à pas de ciel vers l'aube. »*

» Je ne dis pas que je ne reviendrai pas à une composition vocale *plus « pure »*. Je compose pour le cinéma, la danse. Chaque lieu d'expression a son langage. Celui-ci s'est imposé pour cette messe, voilà tout. »

Propos recueillis par RENAUD MACHART

★ *Messe, un jour ordinaire*, création mercredi 28 septembre, à 20 heures. Palais des fêtes de Strasbourg.

Ecouter, lire

Essyad. Le *Cycle de l'eau*, Pierre-Yves Artaud (flûte) et Emmanuel Strosser (piano), 1 CD Etcetera 1152 (distr. Média 7).
Feldman. *Triadic Memories* pour *piano solo (1981), Markus* Hinterhaüser, 2 CD Col Legno AU 31851. *Quatuor pour piano et cordes* (1985), Kronos Quartet, Aki Takahashi (piano), 1 CD Elektra/Nonesuch 7559-79320-2. *Routine Investigations* (1976), *The Viola in my Life II* (1970), *For Frank O'Hara* (1973), *I met Heine on the Rue Fürstenberg* (1971), Ensemble recherche, 1 CD Montaigne/Auvidis MO 782018.
Rebotier. *Plages, la Terre et son ombre, D'ailleurs, Soif d'aujourd'hui, Keno ko an, La musique adoucit les mœurs*, Elise Caron (voix), Jacques Di Donato, Sylvain Fryman (clarinettes), Michaël Lonsdale (récitant), Frédéric Stochl (contrebasse), Gaston Sylvestre (percussion), Ensembles 2e2m et Les Jeunes Solistes, Rachid Safir (direction), 1 CD Adès/MFA 204 472.
Saariaho. *Du cristal... A la fumée*, Petri Alanko (flûte), Anssi Karttunen (violoncelle), Los Angeles Philharmonic, Esa Pekka-Salonen (direction), *Nymphea*, Quatuor Kronos, 1 CD Ondine ODE 804-2. *Maa*, musique de ballet en sept scènes, Ensemble d'intruments et *dispositif électronique, Tapio* Tuomela (direction), 1 CD Ondine ODE 791-2. Une compilation réalisée sur l'IRCAM, *Créations années 80*, comprend une œuvre de l'artiste finlandaise, *Lo* pour ensemble instrumental et bande, *1 CD Ircam, en vente à l'accueil* de l'Ircam, 1 place Stravinsky, 75004 Paris, (100 F ; 120 F par correspondance).
Vient de paraître dans la série des monographies *Compositeurs d'aujourd'hui : Kaija Sariaho*, les *Cahiers de l'IRCAM, nº 6*/Centre Georges-Pompidou.

A. Ry.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Table rase

TOUT ce qui est contemporain n'est pas forcément moderne. C'est même extraordinaire la confusion des styles qui aura caractérisé ce furieux vingtième siècle, et l'impression *d'énorme bric-à-brac, de marché aux puces généralisé qu'il laissera* dans tous les domaines. On n'aura jamais vu dans une même période assez brève coexister tant d'objets, d'œuvres, d'entreprises, de systèmes de pensée, relevant d'époques radicalement différentes. Les sciences et les techniques ont fait des bonds, des *« progrès » dont on ne mesure pas encore les* conséquences, d'autant qu'ils ne donnent pas de signes d'épuisement dans cette phase, et dans le même temps nous adhérons encore, même par jeu, à des modes de pensée que nous savons absurdes, magiques, nés avant le Moyen Age. Nous avons inventé l'astrophysique et nous croyons que les étoiles déterminent notre destinée dès le jour de notre naissance.

Nous avons marché sur la Lune et nous lisons l'horoscope de notre signe astrologique. Nous avons mis au point les antidépresseurs et *nous allons consulter des voyantes. La liste des inventions* prodigieuses du siècle est sans équivalent dans l'histoire humaine, et la liste de ses atrocités aussi. L'homme crée des merveilles pour sauver l'humanité et simultanément massacre son prochain comme au bon vieux temps, au nom d'une religion, d'un puits de pétrole. Pompier pyromane dans l'âme. Il faut bien admettre que l'idée de progrès ne s'applique pas à tous les domaines et qu'on *voit mal en quoi la politique a progressé depuis la démocratie* athénienne. Guère plus que l'amour de l'homme pour le genre humain.

EN art *aussi on peut se demander ce que signifie la notion de* progrès. Pas grand-chose, à vrai dire. Il y a des formes qui s'usent et sont remplacées par d'autres formes. Il y a des habitudes, des catégories dont on a perdu la raison d'être. Et régulièrement on prétend faire table rase, repartir de zéro. L'art dans tous ses domaines s'est extraordinairement complexifié au tournant du siècle, et pour de multiples raisons : épuisement des *canons esthétiques traditionnels, irruption de nouvelles techniques* (la photo change radicalement la notion de réalisme en peinture, libère la peinture du devoir de représentation en quelque sorte), sentiment général de l'absurdité du langage et du monde à la suite de chacune des deux guerres mondiales, qui lancera pour longtemps ce que Nathalie Sarraute a pu nommer l'*« ère du soupçon »*. Dans tous les arts où le langage est en jeu, le langage *ou la volonté de signifier, le doute s'est instauré comme thème* majeur et récurrent. Qu'en est-il des arts qui se disent non signifiants, non descriptifs ?

« Il faut être absolument moderne », dit Rimbaud. Soit, mais en musique, par exemple, c'est quoi, être moderne ? La musique contemporaine, est-ce la musique classique dite moderne ou toute la musique qui se crée aujourd'hui ? Le vocabulaire traduit bien l'imprécision dans laquelle se trouve le public honnêtement cultivé mais non spécialiste : comme c'est de la musique qui se joue dans *des salles de concert avec des musiciens parfois en habit, on est* tenté de la dire classique, mais comme elle ne ressemble en rien à ce qui s'est composé entre Bach et Bartok, on la dit moderne, en ajoutant parfois « savante » ou « écrite ». Au demeurant, ce n'est pas à dire que les musiques non écrites ne sont pas respectables. Avec sagesse, Musica accueille tous les courants, Keith Jarrett et Urban Sax aussi bien que les jeunes compositeurs « savants ».

Au début, la musique savante n'a pas semblé sérieuse. Est-ce bien sérieux d'intituler un morceau *Variation pour une porte et un soupir ? Est-ce bien sérieux d'être aussi grave qu'il faille être très* savant pour goûter aux joies d'un art dont on peut penser, comme Molière le faisait du sien, que son devoir est avant tout de plaire ? Une certaine partie du monde musical, minoritaire, a évacué la notion de plaisir pour un temps, comme des romanciers ont évacué la notion de lisibilité (Joyce, dans *Finnegans Wake*, par exemple, monument littéraire s'il en est), et on aura toujours du mal à évaluer les conséquences, la postérité de cette attitude. Elle est bien dans l'air de notre époque, c'est tout ce dont on est sûr.

A l'opposé, la musique du plaisir, la frivole, est en voie de prendre un tour sérieux. Les Rolling Stones à cinquante ans ont fait une œuvre qui n'a pas dû échapper à grand monde et la grande innovation musicale du siècle aura sans doute été le *jazz, dont le rock n'est qu'un bâtard fait dans son dos par des* voyous magnifiques. Des instruments originaux ont été créés, la guitare électrique, les synthétiseurs, les ordinateurs engendrant une beauté nouvelle. Le problème le plus insidieux est qu'on ne sait plus ce qu'on a dans les oreilles, parce que la radio donne tout en vrac, tout le temps. Et que Vivaldi, avec ses *Quatre saisons*, est l'auteur le plus joué au monde, au téléphone, pendant qu'une *dame à la voix suave nous serine : « Nous nous efforçons de raccourcir votre attente... »* Ce qui ne raccourcit rien et rend Vivaldi exaspérant. ■

FESTIVAL/MUSICA

Une rétrospective Morton Feldman

Silence, s'il vous plaît



D.R.

Il représentait pour ses étudiants le croisement entre Wittgenstein et Zero Mostel, mais l'on se souviendra plutôt de Morton Feldman – décédé en 1987 – comme de l'homme qui fit tout pour garder le public loin de ses concerts, grâce, entre autres, à des quatuors à cordes qui duraient six heures. Une importante rétrospective, répartie sur plusieurs soirées, sera pour les Alsaciens l'occasion de se familiariser avec cet Américain épris d'expériences limites.

L'UNE des raisons pour lesquelles le regretté Morton Feldman est resté jusqu'à aujourd'hui dans une obscurité relative, tient certainement à l'aversion qu'il éprouvait pour les morceaux de vingt-cinq minutes – surtout parce que la majorité des compositeurs qu'il connaissait semblait n'écrire que des pièces de cette durée. Les compositions de vingt-cinq minutes ne sont en effet pas seulement idéales pour les concerts publics, mais, de plus, elles tenaient parfaitement sur une face d'un vieux 33 tours en vinyle.

Au cours d'une conférence donnée à Toronto, en 1982, Feldman expliqua l'origine de cette aversion et comment celle-ci l'avait amené à rejeter toutes les considérations pratiques de ce genre. C'est ce type de réflexions qui a fait de lui l'un des grands originaux de la musique contemporaine et le compositeur qui reste si difficile d'accès au public d'aujourd'hui.

« Je me suis demandé le genre de musique que j'écrirais si je ne pensais pas à la longueur du morceau. Car j'avais un autre problème : je ne divise pas mes morceaux en mouvements. Qu'écrirais-je donc si je ne pensais absolument pas à la longueur ? » Le résultat, dans les dernières années de sa vie, fut une série de compositions qui se singularisent, dans la gamme des provocations modernistes, par des longueurs qui battent tous les records : six heures pour le *String Quartet II*, de 1983, ou quatre heures et demie pour *For Philip Guston* (écrit pour une instrumentation pour le moins étrange : flûte, piano et percussions harmonisées), qui remplit quatre disques compacts sans aucune division en pistes.

Ce dépassement de la barrière des vingt-cinq minutes impliquait *qu'on ne se contentât pas d'écouter* une composition de Morton Feldman, il fallait y passer du temps, vivre en sa compagnie. Ses morceaux sont si longs et si lents que, *pour les écouter*, il vaut mieux faire comme si l'on était assis dans un jardin, l'après-midi, à regarder l'herbe pousser, que de s'attendre à recevoir sa dose mesurée de plaisir.

« Je veux que vous soyez mes confidents, mes amis, mais surtout pas mon public », disait-il. Aussi se « débarrassa-t-il du public » en écrivant ces interminables compositions qui ignoraient tout bonnement qu'une foule peut prendre place, pleine d'espoir, dans un auditorium, avec ses tickets, ses programmes et une capacité d'attention qui dépasse rarement *vingt-cinq minutes*.

Immensité de l'infinitésimal

Il en résulte une espèce de musique lente, tranquille, intime, qui n'a pas besoin d'élever la voix pour attirer l'attention. L'annotation la plus fréquente chez Feldman est *pianissimo*, et sa musique doit être exécutée à l'extrême limite du silence. Ainsi, l'effet créé est que chaque son semble chargé de sens, d'acuité pathétique et de tendresse : chaque note, individuellement, fait une apparition légère et lumineuse dans l'air, puis disparaît. Il faut attendre chacune d'elles, et longs sont les silences qui les séparent ; et même ces silences sont de longueur irrégulière.

« C'est ce qui le rend extrêmement difficile à jouer », dit le compositeur Howard Skempton, qui fut présenté à Feldman pour la première fois par son professeur, Cornelius Cardew, dans les années 60, et qui devint ensuite son éditeur pendant quelque temps. *« C'est très dramatique : on est constamment à la limite. L'échelle de variation, à ce très bas niveau dynamique, est extraordinaire. »* Le danger pour l'instrumentiste, nous confie Skempton, est que, soit on joue si bas qu'aucun son n'émerge vraiment, soit on joue trop fort et l'on gâche complètement l'effet.

On doit interpréter ses œuvres – remarque le pianiste John Tilbury (autre collaborateur de Cardew), dans le texte qui accompagne son enregistrement de *For Bunita Marcus* de Feldman – avec assez de sensibilité pour que l'auditeur puisse ressentir « la pression sanguine à l'extrémité des doigts » du musicien.

« Ce qui est crucial, c'est l'espacement, dit aussi Tilbury. *Les courts et les longs intervalles entre les notes ; ils n'arrêtent pas de changer, si bien qu'on doit atteindre une conscience rythmique prodigieuse. Il ne faut en aucun cas les devancer, les forcer ou les pousser trop loin, faute de quoi l'on perdrait tout contrôle du son. Il faut laisser au son sa vie propre. »*

La semi-obscurité où Feldman reste confiné tiendrait également au fait que nous sommes, en Europe comme aux Etats-Unis, des gens particulièrement impatients et que nos oreilles ne sont pas habituées au silence. Le chef d'orchestre Richard Bernas, né aux Etats-Unis mais vivant à Londres, se souvient des répétitions de *The Viola in My Life* en Finlande avec l'Orchestre philharmonique d'Helsinki. *« C'est une pièce très silencieuse*, dit-il. *Dès la première répétition, nous étions déjà fort silencieux. Mais ensuite, lors de la pause-café, l'un des musiciens est venu me dire : « Vous savez, nous sommes un peuple très silencieux. Vous pourriez interpréter ce morceau deux fois plus silencieusement encore – cela conviendra tout à fait ». Mon oreille restait au diapason du bruit londonien. »*

Feldman est mort d'un cancer, en 1987, à l'âge de soixante et un ans, alors que sa sève musicale était loin d'être épuisée. Sa disparition prématurée donna à sa carrière une aura légendaire, une sorte de fusion entre la personnalité de l'homme et l'accomplissement de son œuvre. C'est de là que *découle, à coup sûr, une part de la* fascination qu'il exerce.

Il forma avec John Cage, Earle Brown et Christian Wolff la branche musicale de l'école de New-York : il entretenait des liens d'amitié personnelle et artistique avec les peintres abstraits qui appartenaient à la même mouvance ; parmi eux, Philip Guston et Mark Rothko, qui lui inspirèrent tous deux des compositions bien précises. Mais, contrairement à ce que l'austérité de sa musique aurait pu faire croire, Feldman était un être très sociable, excellant dans l'art de la conversation, jamais à cours d'anecdotes sur l'un de ses célèbres amis, très à l'aise dans le rôle du New-Yorkais dur à cuire, fumant comme un sapeur et racontant des histoires d'humour juif. Dans un entretien accordé deux ans avant sa mort, il déclara que ses étudiants le considéraient comme « le croisement entre Wittgenstein et Zero Mostel ».

Il disait souvent qu'il avait plus *appris sur la musique avec les* peintres qu'avec les autres musiciens, et l'affinité entre la peinture et sa musique – et surtout avec la théorie et la pratique de l'expressionnisme abstrait de l'*école de* New-York – fut toujours délibérée. Sa musique est volontairement statique, les notes réparties sur la partition sont autant de couleurs sur une toile. Ses compositions se focalisent sur la texture même du *son naturel* d'un instrument, déployant intentionnellement chaque note comme un coup de pinceau. Il voulait que sa musique eût une « surface », tout comme le plan d'un tableau. *Et de fait*, *Rothko Chapel*, composé à la mémoire de Mark Rothko, après le suicide de celui-ci en 1970, est presque un équivalent musical des toiles austères du maître abstrait : c'est une pièce longue, avec parfois même des lavis de son avec des changements de timbre d'une douceur qui les rend à peine perceptibles. *« Les peintres*, déclara un jour Feldman sous forme d'épigramme, *semblent avoir l'esprit plus ouvert ; les musiciens sont beaucoup plus enchaînés à la tradition. »*

Loin des sordides réalités

Morton Feldman n'est pas le genre de compositeur dont la musique connaîtra soudain une gloire posthume ; trop ésotérique, *c'est une musique pour musiciens.* Il n'empêche qu'on assiste actuellement à ce qu'on pourrait appeler une sorte de mini-*boom*, concrétisé par plusieurs sorties de disques laser (*notre discographie*). Le CD reste en effet le support idéal pour son œuvre : nombre de ses compositions, trop longues pour le 33 tours, s'accordent parfaitement à sa face de quatre-vingts minutes, et le son numérique est assez clair pour restituer la beauté de ses longs silences délicatement ciselés, ou à la qualité de timbre d'un piano sur lequel on joue si doucement qu'on croit entendre le bruit des marteaux frappant les cordes.

Il se peut que l'inclusion récente d'œuvres de Morton Feldman au programme des divers concerts publics en Angleterre ait un rapport avec le fait que les amateurs du maître new-yorkais ont toujours été nombreux au Royaume-Uni ; cette affinité remonte aux années 60, lorsque Cornelius Cardew et son cercle commencèrent à le jouer pour la première fois. Les Britanniques ne sont peut-être pas aussi silencieux que les Finnois, mais ils le sont quand même *un peu*. Comme le dit Richard Bernas : *« La conception classique de la modernité, dans les années 40-50, voulait un art qui fût censé être à la fois expression de la réalité et confrontation avec elle. Feldman ne répond pas à cette définition. C'est un système philosophique qui flotte au-dessus de la réalité. Et quand avons-nous eu davantage besoin de flotter au-dessus de la réalité, si ce n'est aujourd'hui ! »*

EDWARD FOX

Traduit de l'anglais par Serge Grünberg

Texte paru dans « The Independent » du 8 juillet 1994.

★ Œuvres de Morton Feldman par l'Ensemble Musikfabrik, direction Johannes Kalitzke, le 29 septembre, 20 heures, Auditorium ; par l'ensemble Accroche-Note, le 30, 18 heures, Aubette ; par l'ensemble Recherche, direction Alexander Winterson, le 1er octobre, 17 heures, Aubette, etc.

Festival des musiques d'aujourd'hui, Strasbourg. Renseignements, locations : tél. : 88-21-02-02.

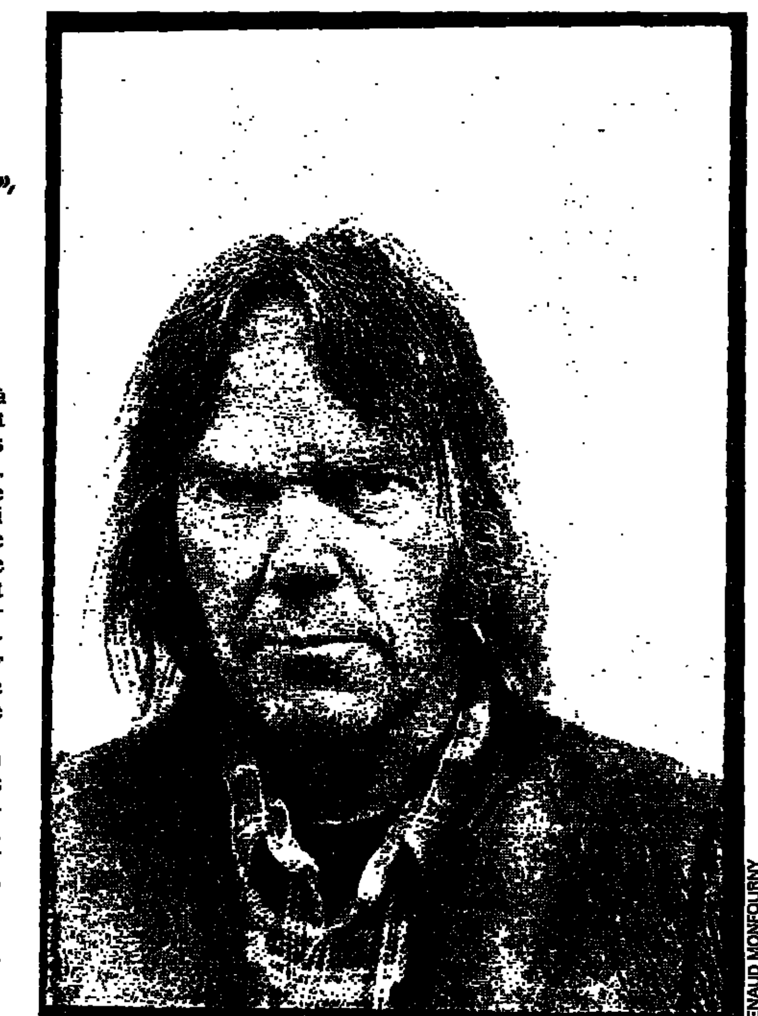
« Sleeps with angels » de Neil Young

Le plus simple des mystères

A quarante-huit ans, Neil Young s'installe à chaque disque un peu plus majestueusement sur son piédestal de conscience du rock. « Sleeps With Angels », enregistré avec ses vieux complices de Crazy Horse, devrait encore amplifier le respect qu'inspire le chanteur canadien.

CONTRAIREMENT à Bob Dylan entre 1961 et 1967 ou aux grands Anglais des années 60, Neil Young n'a jamais joui d'une réputation d'infaillibilité. Aussi dévot que l'on fût, il fallait être sourd pour ne pas s'apercevoir que les paroles de *Heart of Gold* étaient d'une absolue niaiserie, pour prendre tout à fait au sérieux le propos de *Hey Hey My My (Out of Blue Into The Black)* ou pour ne pas être vaguement nauséeux à l'écoute de la mélodie de *Helpless*.

Ici, sur *Sleeps With Angels*, l'un de ses plus beaux disques, le plus beau peut-être, Neil Young se permet quand même une chanson imbécile, *Piece of Crap*, braillée sur fond de guitares saturées. C'est sans doute parce qu'il est faillible que ses chansons sont aussi humaines. La même naïveté inconcevable est à la source de *Piece of Crap* et du reste du disque. *Driveby*, par exemple, qui reprend les accords si banals de *Heart of Gold*, mais qui remplace le texte vaguement hippie par un constat désolé sur les ravages que font les armes à feu dans la jeunesse américaine, est une chanson simple, dans sa musique comme dans ses mots, mais parfaitement sincère et juste. Ailleurs, Neil Young fait se rencontrer son sens mélodique, ses affinités avec la culture country et son goût pour l'électricité. Dans le genre, *Change Your Mind*, le plat de résistance du disque, réussit à être aussi mélodique que les longues rêveries de *On The Beach*, aussi électrique que les meilleures aventures sonores de Young, *Cortez The Killer* ou les éructations de *Weld*.


RENAUD MONFOURNY

Neil Young.

L'énumération des titres de *Sleeps With Angels* permettrait de dresser la liste exhaustive des façons que Neil Young a d'émouvoir. Qu'il soit abyssalement triste (comme dans *Sleeps With Angels*, son oraison funèbre pour Kurt Cobain), ou doucement élégiaque (*Train of Love*) ; qu'il trafique un piano jusqu'à le faire sonner comme s'il venait de l'au-delà *(My Heart* et A *Dream That Can Last)* ou qu'il arrache à sa guitare des sons pas normaux, pas jouables, qui ne sont qu'à lui ; qu'il se fasse doux comme un agneau (et que ceux qui le prenaient au temps de *Harvest* pour une version américaine de Cat Stevens retrouvent leurs illusions) ou qu'il hurle comme un diable quadragénaire (et que la génération grunge croie avoir trouvé enfin un adulte qui la comprend), Neil Young est insaisissable à force de simplicité parfaitement assumée. Seule évidence immédiate, le plaisir que procure l'écoute de *Sleeps With Angels*.

THOMAS SOTINEL

★ *1 CD Warner-Reprise 9362-45749-2.*

CLASSIQUE

Dowland

Airs du Premier Livre

John Elwes (ténor), Matthias Spaeter (luth)

La mélancolie fondamentale de Dowland s'accommodait on ne peut mieux du timbre irréel d'Alfred Deller. Ce haute-contre a consacré au compositeur certains de ses plus beaux disques (Harmonia Mundi). L'incarnation de ces airs par une voix de ténor fait office de retour au réel. Mais John Elwes est d'un tel raffinement de diction, de timbre et d'intelligence du texte que la magie opère d'office et de manière beaucoup plus subtile que chez ses collègues ténors Nigel Rogers (Virgin Classics) ou Rufus Müller (ASV). – R. Ma.

1 CD Pierre Verany PV794091. Distribué par Auvidis.

Schumann

Sonate pour piano n° 3 « Concerto sans orchestre » – Scènes d'enfants – Kreisleriana

Jean-Efflam Bavouzet (piano Yamaha)

Pour son deuxième disque (le premier était consacré à des sonates de Haydn), le jeune Jean-Efflam Bavouzet s'attaque à trois opus successifs du catalogue de Schumann : les opus 14, 15 et 16. Ainsi rapprochées, ces œuvres donnent le vertige. Comment un compositeur dont la musique était si intimement liée à sa propre vie put-il ainsi passer de l'exaltation pianistique la plus folle à la tendresse pa(ma)ternelle, aux visions les plus fuligineuses ? Bavouzet se coule dans ces univers contradictoires, dominés par des petites formes qui forment trois grandes arches poétiques, avec un naturel, une plénitude du geste instrumental, un qui-vive expressif stupéfiant. Grâce aux possibilités de programmation du disque compact, Bavouzet et son exemplaire éditeur (le livret et le boîtier sont des bijoux éditoriaux) offrent les trois versions successives de la *Troisième Sonate*. Prise de son magnifique d'un piano à la sonorité plutôt mate. – A. Lo.

1 CD Harmonic Records H/CD 9351, coproduit avec l'abbaye royale de Fontevraud.

Bartok

Le Prince de bois, suite – Rhapsodies n° 1 et 2 pour violon et orchestre – Rhapsodie pour piano et orchestre

Gérard Poulet (violon), Noël Lee (piano), Orchestre symphonique de la RAI de Turin, Luca Pfaff (direction).

Ni le *Concerto pour orchestre*, ni le *Second concerto pour violon*, mais un programme d'œuvres moins souvent enregistrées de nos jours qu'à la fin des années 50 et le premier enregistrement récent de la *Rhapsodie pour piano et orchestre*, premier opus officiel de Bartok. C'est avec cette œuvre que le compositeur hongrois s'était présenté à Paris, en 1905, au Concours Anton-Rubinstein. Un concours qui a laissé un mauvais souvenir à Arthur Rubinstein qui, beaucoup plus tard, affirma que les dés avaient été pipés. Le premier prix fut pourtant décerné à Wilhelm Backhaus. Il est dommage que cette œuvre d'essence lisztienne ne soit pas restée au répertoire des pianistes. Après Geza Anda et Ferenc Fricsay, Noël Lee et Luca Pfaff en donnent une version certes moins insolente et burinée, mais dont la franchise et le rayonnement ne manquent pas d'allure. Les deux irrésistibles rhapsodies pour violon trouvent en Gérard Poulet une interprétation à la fois distanciée et chaleureuse, sans ces effets douteux de violon tzigane qui les défigurent parfois. La *Suite du Prince de bois*, enregistrée ici dans sa version en trois mouvements, bénéficie d'une interprétation plus intériorisée qu'extravertie, qui trouve son point d'équilibre entre la mise en valeur des détails orchestraux et l'avancée du discours. – A. Lo.

1 CD Arion ARN 68250.

JAZZ

Giorgio Gaslini

Ayler's Wings

Gaslini, né à Milan en 1929, est un compositeur spécial, une sorte de Martial Solal transalpin : éclectique, savant, délicieux et compétent. Juste après la guerre, il s'était fait éconduire par le jury du conservatoire de Milan, devant qui il avait eu l'inconscience d'improviser. L'improvisation comme faute ! Quelle belle époque... en 1949.

Il met un point d'honneur à être premier prix devant le même jury dans six disciplines : piano, composition, polyphonie vocale, chant choral, orchestration et direction d'orchestre. Quand il dirige, c'est avec Don Cherry, Steve Lacy et Gato Barbieri (*New Feelings* en 1966). Quand il joue, c'est avec Braxton, Ponty, Eddy Gomez... Quand il se préoccupe, c'est *Colloquio Con Malcolm* (opéra), *Indian Suite* (1982), *Skies of China* (1985). Quand il intervient au cinéma, c'est pour la musique de *la Notte* d'Antonioni. Il est un des principaux compositeurs contemporains. Il donne l'impression de bonheur. Sa dernière idée est idiote : il reprend les thèmes qu'Albert Ayler défigurait au saxophone, qu'il éraillait, qu'il déraillait, des thèmes qu'on ne croyait au début jamais pouvoir siffler. Gaslini les transcrit, les harmonise dans leur essence : un peu comme un peintre remettrait les visages de Picasso à l'endroit. Mais le résultat est simple, beau, poignant. *Holy Spirit, Mothers Truth Is Marchin In, Angels*, ils sont tous là, plus vrais que nature, rendus à leur profondeur et à leur douceur. L'interprétation si sage nous rappelle la folie d'Ayler. On voudrait pleurer. – F. M.

1 CD Soul Note 121 270-2.

The Brecker Brothers

Heavy Metal Be-Bop

La pochette n'y va pas de main morte. Sous l'étiquette « *Jazz !* » (tout est dans le point d'exclamation), Michael Brecker pose en soprano avec étui de saxophone de ténor noir (le costume est de Larry Le Gaspi), cependant que son frère Randy, casquette de père de famille, barbe et lunettes noires, assis à ses pieds sur son propre étui de trompette, souffle dans la sienne. En haut à droite, graphisme BD de science fiction, la mention « *Heavy Metal* ». Au-dessous, style néon de bistrot new-yorkais en rose fuchsia : Be-Bop. Pour définitivement brouiller les cartes du ciel, le texte promotionnel en rajoute : « *Un disque-phare du jazz-rock, plus électrisant qu'électrique* ». Bref : on est prié de sentir qu'on est dans le « fun », le « funk » et une sorte de version post-moderne du jazz.

Les frères Brecker défraient la chronique et ratissent les studios. Ils s'amusent énormément. Pour pouvoir inviter les amis à jouer, ils ont ouvert le *Seven's Avenue South*. Ils mixent free, rock, rythmes latins, l'esprit de Coltrane et le goût des voyous new-yorkais. Randy, le trompettiste, est de technique instrumentale moins impressionnante (simplement parfaite), mais il écrit bien. Trois compositions sont de sa main, dont *Inside out*. Mike, le saxophoniste, est considéré depuis la fin des années 70 comme le maître absolu du ténor. Il aura participé à quelque 500 disques à ce jour, n'a que quarante-cinq ans.

Les frères Brecker ont répandu la passion du désordre dandy, retrouvent l'idée de la musique comme jeu (avec addition d'ordinateurs et de lutherie électrique), contribuent enfin à une image du jazz blanc d'après le free (une image décontractée, légère, peu sérieuse, ultra exacte, scientifique, l'étui à la main). Ce qui ne se conçoit pour eux qu'au prix d'une technique indiscutable, d'une mise en place irréprochable et d'une science du « groove » qui laisse sur place tous les imitateurs et encore plus nettement les grincheux et les réprobateurs. (C'est dans ce disque que l'on trouve la version enregistrée au *My Father's Place* de Roselyn, Long Island, en 1978, *de Inside Out*, inamovible indicatif de l'émission jazz à FIP.) – F. M.

1 CD Arista. Distribué par BMG.

ROCK

Oasis

Definitely Maybe

On comprend sans trop de mal pourquoi Oasis suscite un tel emballement outre-Manche. Sur son premier album, *Definitely Maybe*, ce quintette de Manchester concentre plusieurs atouts spécifiques au rock insulaire : un sens inné de l'arrogance, une façon de mêler intimement style et nonchalance, de donner du panache à l'orthodoxie binaire. La matière première est d'ailleurs des plus conventionnelles. Mais Oasis exalte ce rock'n'roll qui, des Who aux Stone Roses, a déjà servi tant d'ardeurs adolescentes. Comme souvent, la qualité du groupe tient à son alchimie. L'excitation naît ici de l'affrontement des frères Gallagher. Liam, le chanteur, force sa moue insolente, fait traîner à plaisir son accent du nord de l'Angleterre. Noel, le guitariste, lui répond à coups de riffs qui sont autant de paires de claques. Ces tensions créent une dynamique irrésistible, particulièrement quand le duo prend soin d'écrire les mélodies adéquates. Avec *Shakermaker*, *Live Forever* ou *Supersonic*, ils signent ainsi quelques hymnes du moment. – S. D.

1 CD Sony 477318 2.

Echobelly

Everyone's Got One

D'apparence gracile, Sonya Aurora Madan, chanteuse d'Echobelly, aurait pratiqué la boxe thaïlandaise. L'aisance avec laquelle cette jolie Anglo-Asiatique dispose de ses musiciens confirme un sacré tempérament. De sa voix agile, elle affirme ne pas imaginer le monde sans elle (*I Can't Imagine the World Without Me*). Avec le même culot, elle s'ébat, légère, au milieu de guitares et de rythmes épais. Le plus souvent (*Insomniac, Give Her A Gun, Today Tomorrow Sometime Never*), la violence du contraste séduit instantanément. La liberté d'un chant assumant ses émois rappelle les envolées de Morrissey, mais Sonya préfère l'engagement à l'égotisme. Avec la même vigueur, elle fustige ici le racisme, le sexisme et l'extrême droite, et se bâtit un statut de porte-parole de la jeunesse britannique. – S. D.

1 CD Fauve Records 477572 2. Distribué par Sony.

CHANSON

Zaniboni

En public

Avec ses airs de vouloir en découdre avec la vie, sa voix de rockeuse italienne, Zaniboni passait pour une chanteuse à tempérament, mais jamais nul volcan intérieur ne l'avait propulsée hors du cadre de casseuse-cœur - d'artichaut où elle s'était enfermée. Sérieuse dans ses chansons, trop légère dans le choix de ses musiciens, l'interprète et l'auteur plafonnaient au stade d'espoir, dans la catégorie chanson française un peu désuète, bien que marquée par le rock façon années 70. Et soudain, Zaniboni s'est réveillée, regardée dans un miroir, critiquée, peut-être, et a changé. En mai dernier, elle donnait deux concerts à Vesoul, au Théâtre Edwige-Feuillère. Une formation efficace, rénovée (guitare, basse, batterie, piano, violoncelle), revigorée par une fraîcheur affichée. *Périphérique, Fatal, Mudi*, des chansons à cran, anodines quand on n'y met pas le ton, qui ont modelé le public de Zaniboni, trouvent ici leur relief. En italien et en direct, elle reprend *Ancora et Anna Roma*. Il y a de la tension, de la dérision. – V. Mo.

1 CD Génération Talents GT 94 010.

Maurane

Une fille très scène

Boom : ça commence fort. Maurane est en pleine forme, le public passe aux rappels dès la deuxième chanson. Joie et ambiance. La chanteuse belge a du swing, elle adore improviser, jouer avec une voix qu'elle pose de mieux en mieux. Elle raconte des blagues, imite Brigitte Bardot (ses talents sont certains, mais BB est une victime bien trop facile) et Murielle Robin, dépèce une chanson des *Parapluies de Cherbourg*. Mais surtout, Maurane chante bien. A preuve, une *Alfonsina y el Mar*, pièce de résistance de la chanson hispano-américaine, à fendre l'âme. Il y a quelque temps encore, il manquait à Maurane des chansons, des textes. Ceux qu'elle s'était essayé à écrire ne lui allait pas au timbre. D'ailleurs, on les a peu retenus. Il en va tout autrement avec les perles que lui a fournies le magicien Jean-Claude Vannier. *Sur un prélude de Bach* est un grand moment d'émotion sur cet album enregistré à l'Olympia, et qui témoigne des pas de géant effectués par une chanteuse en mutation. – V. Mo.

2 CD Polydor 521 798-2.

MUSIQUES DU MONDE

Dariush Tala'i

Iran : Radif, intégrale de la musique savante persanne

Dans la musique classique iranienne, le terme *radif* désigne l'ensemble du répertoire que le musicien a reçu de ses maîtres. Dariush Tala'i, interprète érudit vivant en France, est certainement l'un des meilleurs joueurs de *setar* et de *tar* (les luths) de la tradition iranienne. Tala'i visite les moindres recoins de radif du maître Mirza Abdollah, qui a été transmis depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Très intériorisé, d'une sensibilité hors du commun, le jeu de Tala'i ne laisse passer aucun détail, même infime, de l'édifice sonore qui se construit imperceptiblement. Tala'i orne les enseignements du maître de sa couleur propre : secrète, profonde, animée d'un regard innocent et tout de rondeurs. Musicien exilé, Tala'i sait que la transmission orale est menacée par les bouleversements socio-politiques. Le temps et les conditions matérielles nécessaires à un si long apprentissage ne sont plus réunis. La fixation sur disque d'ensembles aussi précieux est un ultime effort de mémoire, une volonté farouche de laisser vivre et évoluer l'art musical, au seul son, fragile, ample et malin, du luth. – V. Mo.

5 CD Al Sur ALCD 116 120 vendus séparément. Distribués par Média 7.

WOLF

de Mike Nichols

FIGUREZ-VOUS qu'en chacun de nous sommeille une part de sauvagerie, libre, puissante et dangereuse. Même chez Will Randall, vieillissant éditeur attaché à des valeurs aussi désuètes que la qualité littéraire et la probité commerciale ? A vrai dire, le brave Will étant interprété par Jack Nicholson, le suspense est de courte durée. Opportunément mordu par un loup qui faisait la sieste sur une route enneigée du Vermont, celui-ci ne va pas tarder à se révéler plus coriace que le petit crétin de yuppie (James Spader) qui lorgnait sa place et culbutait sa femme. Il s'avérera aussi plus retors que le capitaine d'industrie qui a racheté sa maison d'édition, et parfaitement apte à combler la solitude de la fille de celui-ci (nulle autre que Michelle Pfeiffer).

La pleine lune joue un grand rôle dans cet accomplissement de soi et, par un curieux phénomène astronomique resté inexpliqué, c'est toujours la pleine lune dans le film de Mike Nichols. Bien sûr, les exploits professionnels et sentimentaux de Will Randall ne vont pas sans quelque contrepartie, pousse subite de poils dans les oreilles et penchant incontrôlable à massacrer des quidams – essentiellement un loubard black, qui compte pour du beurre. On fera un pas de plus dans l'explication de la nature humaine lorsque le vilain Spader et la belle Pfeiffer seront à leur tour garoutisés, le spectateur ébaubi découvrant qu'au fond ce sont les pulsions primitives – on défend sa copine et son bout de gras, on bousille tout le reste – qui gouvernent l'humaine nature. *Wolf* est un conte fantastique moderne. Mais si on a le sentiment d'avoir déjà vu cela quelque part, rien, ni dans le scénario ni dans la mise en scène, ne viendra contredire cette pernicieuse impression.

J.-M. F.

MORT D'UN MATHÉMATICIEN NAPOLITAIN

de Mario Martone

CET homme-là va mourir, on le saurait même si le titre ne l'annonçait pas. La mort, pour lui, ne sera que la mise au net d'un séisme qui a déjà eu lieu, la conclusion logique d'un retranchement du monde dont on le voit parcourir les étapes à l'écran. Une semaine pour se vider de tout sentiment, de tout regret, de toute illusion, c'est la durée que couvre le film. Une histoire triste que celle de Renato Caccioppoli, petit neveu de Bakounine, professeur et savant, spécialiste d'analyse algébrique, militant communiste, qui mit fin à ses jours le 8 mai 1959 ? Sans doute. Mais pas un film triste, cette première œuvre d'un des meilleurs jeunes talents du théâtre italien.

Et encore moins un film déprimant ou pleurnichard. Sans tambour funèbre ni sanglot, Martone filme droit la trajectoire erratique de son personnage, attentif aux objets, aux matières, aux lumières – à tout ce qui compte vraiment, peut-être, quand on a décidé d'en finir. Moins les comptes à solder, les souvenirs à régler, les sentiments à mettre au clair – toutes choses qu'il fait aussi –, que la douceur ou la rudesse des choses, la chaleur d'un mur rouge, la lourdeur de l'ombre dans une ruelle.

Rien dans le film ne trahit les affinités de son metteur en scène avec le théâtre. *Mort d'un mathématicien napolitain* vient du seul cinéma. Un cinéma d'hier plutôt que d'aujourd'hui, quand la caméra, à l'école d'Antonioni notamment, se plaisait à accompagner une solitude, à observer ses gestes et ses postures, à capter l'absurdité du monde. La caméra de Martone s'y plaît, et parfois s'y complaît. Il passe pourtant une douceur et une violence, un élan et une inquiétude dans cette trajectoire vers le néant de l'homme qui se défait de ses savoirs, de ses convictions et de ses relations affectives. Ainsi cette *Mort* annonce la naissance d'un cinéaste en Italie, ce n'est pas événement si courant.

J.-M. F.

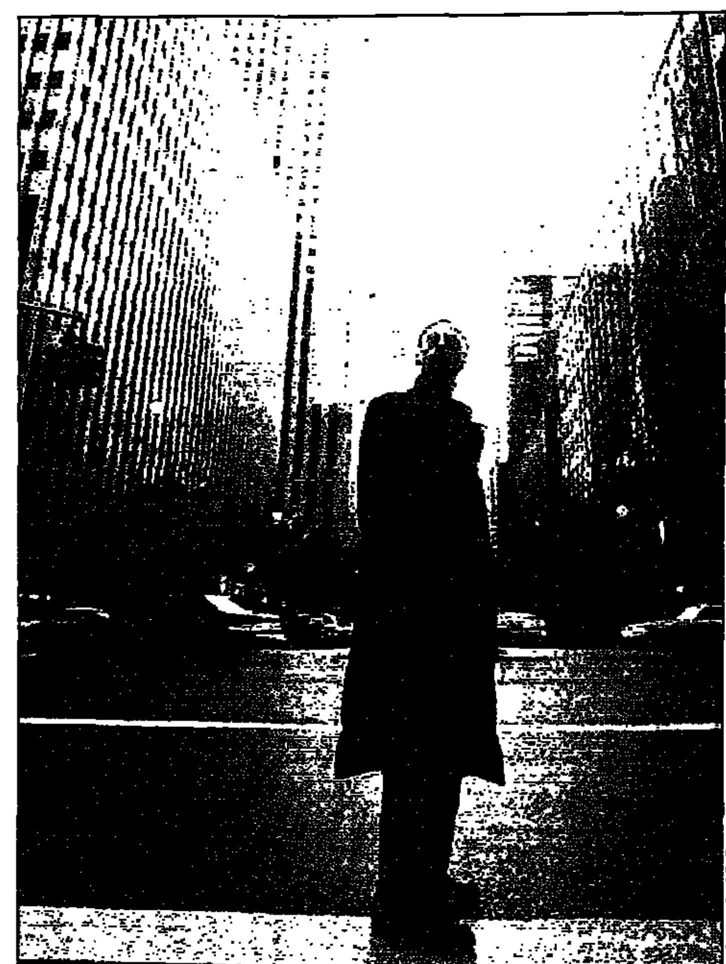
***LÉON** de Luc Besson*

Les créatures du sixième jour

Sur un propos ambitieux – la Genèse, rien de moins – le cinéaste du** Grand Bleu **construit en artiste, en vrai créateur, un récit apocalyptique. De la mort naît la vie. Les bas fonds remplacent les hauts fonds.

LUC Besson commence ses films en les signant : tous s'ouvrent par la même séquence, un travelling avant et plongeant sur une surface lisse. Ce fut le pavé de *Subway*, la mer du *Grand Bleu*, à nouveau le pavé de *Nikita*, et c'est cette fois, à nouveau, la mer. Besson, c'est paradoxal pour un cinéaste dont le nom est associé aux grands fonds, est un filmeur de la surface, des apparences. Il est aussi un expert en balistique : ses prologues visent à donner aux films une impulsion de départ qui ne se ralentira plus, propulsant le récit durant toute sa durée, comme une fusée.

La mer, donc, à nouveau. Mais la poussée initiale qui fait décoller *Léon* ne se dirige pas vers le large, elle débouche sur la terre, et sur la ville, sur New-York. Et puis dans une conversation entre deux hommes, au fond d'un petit restaurant italien. Il serait plus exact de dire qu'elle entre en collision : éclats de très gros plans, fragments de conversation tellement attendue qu'aussitôt identifiée – un mafioso est en train passer un contrat avec un tueur. Le tueur, on le reconnaît avant même que la caméra ait bien voulu reculer suffisamment pour qu'on découvre son visage en entier. C'est Jean Réno, acteur-complice du cinéaste depuis le *Dernier Combat* – qui fut pour l'un et l'autre, en 1982, leur première passe d'armes cinématographique. Et ce tueur est, en anglais et avec plus de calme, le « nettoyeur », exécuteur des basses œuvres, qui venait à la fin de *Nikita* faire disparaître les cadavres encombrants et les décombres d'un scénario en rade. C'est lui, Léon.



Jean Réno.

P. CANBOULIVE

Pas un professionnel qualifié du meurtre. Une machine à occire, impeccablement réglée, ultra-efficace, quasi-mutique, ergonomique. Ironique comme seules le sont les machines dans leur impavide exécution de ce pour quoi elles sont faites. Spectaculaire et réglée comme une horloge suisse : une séquence d'anéantissement systématique d'un gang d'affreux, convoqués aux seules fins de se faire massacrer, ne laisse aucun doute sur la question. Ou plutôt non, Léon est – nous revoilà dans *Atlantis*, – un requin tueur, prédateur de ce « fonds marin » particulier, la métropole. Il possède la force, l'équipement, la ruse et le savoir-faire pour tuer, il ne sait faire que cela, il incarne une espèce animale à lui tout seul.

Solitude, introversion, fascination de la technique (celle du cinéma, du crime, de la plongée, c'est tout un), on se retrouve sur le terrain bien identifié, balisé par Luc Besson dans ses précédents films. Fausse piste. *Léon* sera l'histoire de l'abandon de ce terrain-là. Le récit d'un retour sur terre, parmi les vivants – donc, parmi les mortels. Pour faire ce chemin-là, il faut un trouble, une perturbation. Troublante et perturbante, Mathilde l'est assurément. Lolita paumée, fille de dealer ringard, elle habite l'appartement mitoyen du réduit où végète Léon lorsqu'il ne tue pas. Un jour, la famille de Mathilde est réduite en charpie sanguignolante, par une espèce de divinité de la violence délirante nommée Stansfield, et qu'interprète Gary Oldman, dont le jeu halluciné évoque les transformations de Jean-Louis Barrault en Opale-Mr Hyde, à l'époque du *Dr Cordelier*.

Après le bain de sang, Mathilde s'introduit chez Léon, s'installe, s'impose. Et, tranquillement, dérègle l'équilibre organique du squale. Elle en fait un homme. Et, pour le cinéma, un personnage.

Quoiqu'on pense des précédents films de Luc Besson, il faut lui reconnaître qu'il a toujours considéré cette question avec soin. Besson vit et filme dans un monde où rien n'est donné, où rien n'existe déjà, sinon un désordre meurtrier et incompréhensible, qu'il déteste et fuit (quitte à se réfugier dans le néant). En ce sens, son cinéma est aux antipodes de toute une approche de la mise en scène comme découverte, comme mise en lumière et en perspective de la réalité. Besson ne regarde pas, il construit. Du moins a-t-il toujours eu la probité de considérer que cela n'allait pas de soi, qu'il fallait accomplir un « travail » – y compris au sens obstétrique du mot. Jamais un protagoniste, même secondaire, n'est venu sur son écran sans que le réalisateur ait organisé pour lui un véritable rituel d'apparition, auquel concourent la préparation par le scénario (arrivée annoncée ou effet de surprise), le cadrage, la musique, le montage.

Fabriquer un personnage, une créature qui prend vie et autonomie par rapport aux instruments narratifs qui servent à sa fabrication – et ainsi renvoie à quelque chose de plus grand ou de plus réel que lui – est un labeur difficile. *Nikita* y était entièrement consacré, et s'y cassait les dents : Anne Parrillaud était seulement l'instrument de deux manipulateurs différents, Tchéky Karyo et Jean-Hugues Anglade, cherchant à la programmer selon deux fonctions divergentes (agent secret-robot ou femme au foyer standard). Après que Réno eut nettoyé les dégâts, il ne restait à Nikita qu'à disparaître dans le vide. *Léon* creuse une hypothèse différente, et autrement satisfaisante, à partir d'un curieux point de départ : la mise en contact de deux cadavres.

Récupérée par le service secret, l'épave Nikita était réputée morte, mais c'était deux vivants qui, tour à tour et de manière conflictuelle, travaillaient à en faire un être vivant. Cette fois, la vie va véritablement apparaître (Luc Besson se veut de la race des cinéastes démiurges), par la rencontre entre deux morts, c'est dit très clairement dans le film. Léon était mort lorsqu'il est arrivé à New-York pour devenir machine tueuse ; pour expliquer ses absences, Mathilde déclare à la directrice de l'école qu'elle est morte. Et l'assassinat de son petit frère, seul être humain auquel elle tenait, comme par un fil, à la vie, a effectivement achevé de la retrancher du monde des vivants.

Le monde des vivants est atroce, il est méchamment cinglé, c'est celui de Gary Oldman. A l'écart de ce monde-là et contre lui, mais ensemble, Léon, le grand mort, puissant, précis et méticuleux et Mathilde, la petite morte gracile et palpitante, vont fabriquer une étincelle de vie. Par le jeu, la séduction, l'apprentissage du langage : dans la fabrication en commun d'une socialité. Ce que font aussi Jean Réno, impressionnant de présence « matérielle », lourde et pourtant souple et délicate, et la jeune Natalie Portman, vive et mouvante, mais nullement évanescente, au contraire très présente elle aussi. Mathilde-l'âme et Léon-le corps, une image du mythe du souffle fertilisant la glaise ? Il y a de ça, forcément, chez un cinéaste qui se veut le Créateur. En tous cas, et moins pompeusement dit, il y a un très beau trafic entre ces deux pôles, chacun échangeant avec l'autre sa part d'enfance et son lot de douloureuse sagesse ancienne.

Apocalypse demain

Comme tout émule du bon docteur Frankenstein, Luc Besson reste un irréductible misanthrope. Il n'aime pas les autres créatures, celles dont il n'est pas l'auteur : des fous, des brutes, des traîtres et des cyniques. Au terme de ce récit du Sixième Jour à sa façon, après avoir, attentivement, avec une tendresse réelle et sans niaiserie, accompagné la naissance de « sa » créature dans la chronique de ce couple improbable, il faut bien qu'elle ait affaire aux autres. Rencontre forcément brutale, où se télescopent les deux lignes de récit, celle de Léon-Mathilde et celle de Stansfield, jusqu'alors suivies en montage parrallèle. Et quand se déclenche l'assaut des forces du mal et de la destruction, c'est effectivement « *tout le monde !* » que Gary Oldman hurlant dans un talkie-walkie envoie à l'attaque. La virtuosité pyrotechnique du réalisateur reprend alors tous ses droits, pour une apocalypse du meilleur effet – d'autant meilleur qu'elle n'a rien de gratuit.

Cette apocalypse-là n'est pas la fin du monde : *Léon* est un film misanthrope, mais pas désespéré. Il affirme qu'il y a de la vie quand même, et du futur. C'est un film infiniment ambitieux dans son propos (la Genèse, rien de moins), mais plutôt modeste dans son exécution : respect des lois du film de genre dans les scènes d'action, priorité aux comédiens et aux rapports humains sur les effets visuels dans le reste, qui est la majeure partie. Modeste sera la chute – et joliment auto-ironique si on songe la fin du *Grand Bleu*, – par la simple mise en terre d'une plante verte. Cette élégante conclusion provisoire est un heureux présage pour la suite des travaux d'un cinéaste qui finira bien par trouver, ici-bas, quelqu'un avec qui parler, quelqu'un de déja existant à filmer. Après *Léon*, et dans la langue qu'il plaira à Luc Besson, on verrait volontiers *Mathilde*.

JEAN-MICHEL FRODON

La guerre des prix des cinémas lyonnais

Dumping incontrôlé

Les exploitants de salles de cinéma lyonnaises se livrent à une guerre des prix depuis la fin du mois d'août. Inquiétude face à cette politique de dumping sauvage qui risque de mécontenter les spectateurs au moment où le réajustement des tarifs sera inévitable.

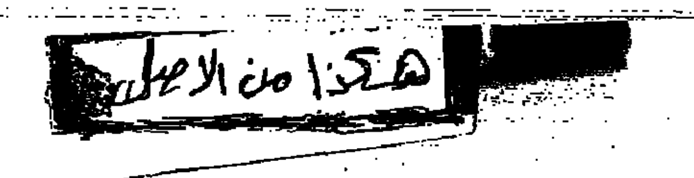
« *NOUS sommes en train de tromper le public.* » Tous les exploitants des salles de cinéma lyonnaises sont d'accord : la guerre des prix à laquelle ils se livrent depuis la fin du mois d'août n'aura pas d'autre issue que l'incompréhension et la frustration des spectateurs. Ceux-ci sont actuellement tout heureux d'acquitter une vingtaine de francs seulement leur ticket d'entrée. Mais cette politique de dumping sauvage ne saurait se prolonger. « *Ceux d'entre nous qui vont remonter leurs prix à 40 ou 45 francs vont être mal à l'aise vis-à-vis de leurs clients* », assure le responsable d'une salle du centre-ville, pour qui « *il faut que cela cesse* ». Les exploitants du premier marché régional du cinéma sont inquiets.

En mars 1993, les groupes UGC et Pathé s'étaient entendus sur un partage géographique des grandes salles de Lyon. Au terme d'un rachat de salles, le premier était devenu l'unique exploitant de la rive gauche du Rhône, alors que le second s'octroyait la quasi-totalité des grandes salles du centre-ville. Cette bonne entente aurait pu fonctionner si M. Adira, un indépendant grenoblois, n'avait décidé de résister à la volonté hégémonique des deux géants. Propriétaire du complexe des 7 Nef, huit salles donnant sur une rue peu fréquentée du centre de Lyon, ce dernier a longtemps eu un accès limité aux grandes sorties nationales. C'est donc sans occasionner la moindre gêne chez ses concurrents qu'il a longtemps pratiqué une politique de bas prix (29 francs la séance).

Ce statu quo a duré jusqu'à ce que le propriétaire des 7 Nef obtienne plus vite et plus facilement les copies des films « porteurs ». Dans ces conditions, sa programmation a bien entendu évolué, pour se rapprocher de celle des treize salles du groupe Pathé, distantes de quelques dizaines de mètres seulement. Conséquence de cette nouvelle donne, selon Joël Luraine, responsable lyonnais de Pathé, la part de marché de son concurrent a augmenté de 9 % en 1993 et de 14 % depuis le début de l'année, alors que son propre groupe accuse une baisse de fréquentation annuelle de 100 000 spectateurs. Dès le printemps dernier, Pathé a réagi en organisant des opérations ponctuelles de baisse des prix : l'entrée dans les salles du groupe est restée bloquée à 30 francs pendant tout l'été.

Fin août, le président du groupe UGC, Guy Verrecchia, a estimé qu'une année de « *stoïcisme* » suffisait face à ce « *détournement de flux* ». « D'habitude, la fréquentation s'équilibre entre les salles du centre et celles de la rive gauche, explique son représentant lyonnais Pierre Lacouble. *Or nous nous sommes aperçus que cet équilibre se dégradait, à notre détriment.* » Le 24 août, le groupe a décidé de frapper fort. Le prix des tickets dans les salles UGC a plongé à 18 francs dans certaines salles et à 22 dans les autres. Naturellement, les autres exploitants du marché lyonnais ont suivi le mouvement (18 francs l'entrée aux 7 Nef et 20 francs au Pathé), sous le regard consterné des responsables des petites salles d'art et essai, dont certaines programment parfois des films en concurrence avec les exploitants affiliés aux grands groupes. C'est, par exemple, le cas du cinéma Ambiance, propriété de M. Lacouble et, de son frère, qui propose actuellement *Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov, en version originale pour 42 francs. Soit 20 francs de plus que pour la même affiche au cinéma Astoria, salle UGC dirigée par les mêmes frères Lacouble...

ERIC COLLIER



TROIS COULEURS, ROUGE *de Krzysztof Kieslowski*

Le hasard et après

Dernier volet de la trilogie des couleurs inaugurée par « Bleu » et poursuivie par « Blanc », « Rouge » traduit l'essoufflement du cinéaste, qui fait de l'affirmation de sa maîtrise technique la raison d'être de son film.

COMMENCÉE par un accident de voiture (*Bleu*), la trilogie de Kieslowski s'achève sous le titre *Rouge* par le naufrage d'un ferry. Faut-il en conclure que le noir est la dominante de cet ensemble de couleurs ? Pas pour les personnages centraux de chaque épisode, réunis ici en qualité de seuls rescapés d'une catastrophe qui a causé la mort de mille cinq cents anonymes. Le hasard n'y est pour rien, seulement la volonté d'un cinéaste-démiurge, qui entremêle les fils de l'existence de ses personnages pour les nouer et les dénouer à loisir et pour montrer, justement, que le hasard n'existe pas vraiment.

La scène du retour des rescapés est filmée en vidéo et suivie, sur un écran de télévision, par l'homme qui a tiré les ficelles de cette dernière histoire, un ancien juge (Jean-Louis Trintignant) solitaire et misanthrope. Un misanthrope en guise de démiurge pour un film rouge qui traite de la fraternité, après un bleu qui parlait de la liberté et un blanc qui évoquait l'égalité ? Pas si simple : de même qu'il a cessé d'être juge, il y a longtemps de cela, le personnage renonce à ses coupables activités, qui consistaient à espionner ses prochains, au contact de la belle Valentine (Irène Jacob). Elle redonne un sens à sa vie, il intrigue pour lui faire rencontrer l'amour, sous les traits d'Auguste (Jean-Pierre Lorit), étudiant en droit et beau garçon.

La conscience que met le réalisateur à semer le rouge dans son film (les feux de circulation, la laisse du chien, la voiture, l'affiche, la parka, le billet de ferry, le papier d'emballage de la bouteille, etc.) n'a d'égale que sa volonté de multiplier et d'entrecroiser les intrigues et les motifs. La simplicité terrible de ses premiers films, leur froide lucidité ont disparu au profit d'une architecture sophistiquée, échafaudée avec une virtuosité qui en accuse le caractère artificiel.

Kieslowski disposait pourtant d'un atout maître en la personne de Jean-Louis Trintignant, dont chacune des apparitions apporte au film cette humanité qui lui fait par ailleurs tellement défaut. Mais, trop soucieux de ménager ses effets, sonores ou lumineux, d'affirmer son emprise sur des personnages condamnés à se plier aux exigences d'un scénario millimétré qui les contraint et les étouffe, le cinéaste néglige cette chance de laisser son film vivre sa propre vie. Au cours d'une de leurs premières confrontations, Valentine suggère au juge, qui affirme ne rien vouloir, d'arrêter de respirer. Il lui répond que c'est une bonne idée. Et après ?

P. M.





D.R.

Jean-Louis Trintignant et Irène Jacob.

L'intéressant monsieur Trintignant

Suite de la page I.

Regarde les hommes tomber, de Jacques Audiard, et *Rouge*, dernier volet de la trilogie des trois couleurs de Krzysztof Kieslowski, sortent presque coup sur coup, mais le second a été réalisé il y a plus d'un an, en mars 1993 (*lire ci-dessus*). Le hasard a également voulu que ces deux rôles soient pour lui des rôles de boiteux. Le hasard, ou plutôt un accident de moto. Une jambe cassée, qui l'a contraint, quinze jours après l'accident, à l'immobilité totale dans *la Conférence de Valladolid*, puis à se déplacer en s'aidant d'une canne dans *l'Œil écarlate*, de Dominique Roulet, dans *Rouge* et dans *Regarde les hommes tomber*.

« *Ce n'était pas un handicap, au contraire. Grâce à cette contrainte, j'ai l'impression d'avoir fait des progrès*, affirme-t-il en souriant comme pour s'excuser. *Demeurer immobile, puis ne pouvoir me déplacer qu'avec difficulté m'a conduit à réfléchir sur mon jeu. D'ailleurs, je me suis appliqué à ce que le personnage du film de Jacques Audiard et celui de* Rouge *boitent différemment. Le premier est un homme pressé, qui s'est habitué à son infirmité, alors que le second est beaucoup plus posé, plus sensé.* »

De Marx, le teigneux de *Regarde les hommes tomber*, il dit encore qu'il ne réfléchit pas, qu'il a peur : « *Je le vois comme un chien toujours prêt à mordre, parce qu'il est en permanence sur la défensive. Il n'a pas choisi la solitude, au contraire du juge de* Rouge, *qui est un homme intelligent, qui réfléchit et qui a décidé de se retirer du monde. Je crois d'ailleurs que c'est pour cela que Kieslowski a fait appel à moi. En fait, il ne connaît pas vraiment les acteurs et, quand nous nous sommes rencontrés, nous n'avons pas parlé du scénario. Ce n'était pas une conversation très sérieuse, il voulait seulement voir si j'étais proche du rôle.* »

Ensuite, sur le tournage, il ne restait plus à l'acteur qu'à se livrer au metteur en scène, à se laisser entièrement guider par lui, ce qu'il apprécie plus que tout : « *Kieslowski est d'une précision extraordinaire. Il a par exemple exigé de tourner à nouveau la scène dans laquelle le juge verse sur le sol l'eau d'une bouilloire : il trouvait que l'eau coulait trop vite. Il a fallu tout remettre en place et tout recommencer le lendemain, uniquement pour que le plan dure trente secondes au lieu de quinze. Et je suis convaincu que Kieslowski a eu raison.* »

Le tournage de *Regarde les hommes tomber* ne fut pas aussi heureux, « *peut-être*, suggère Trintignant, *parce que Jean Yanne, Mathieu Kassovitz, Christine Pascal, le producteur Didier Haudepin et moi-même avons tous été réalisateurs et que, face à ce débutant, nous nous permettions de juger son travail, de nous dire que nous aurions fait autrement* ». A l'arrivée, pourtant, le film est une excellente surprise pour l'acteur, qui y retrouve l'esprit, la tonalité d'un scénario découvert pendant le tournage de *Rouge* et qui l'avait enthousiasmé, lui qui se résout souvent difficilement à lire les projets qui lui sont adressés, « *parce que lire un scénario est en général très ennuyeux et qu'ils sont pour la plupart médiocres* ». Grâce à ces deux films, il éprouve à nouveau des désirs de jouer. « *J'ai longtemps été un acteur un peu honteux*, explique-t-il. *Je trouvais que l'on traitait les acteurs avec plus de déférence qu'ils n'en méritent, que ce métier avait quelque chose de malsain, d'impudique, d'humiliant. Je ne supportais plus cet exhibitionnisme, cette manière de se gratter là où cela fait mal juste « pour rire ». Je crois que j'avais choisi d'être acteur pour échapper à ma timidité, en me cachant derrière mes personnages et, parfois, derrière mes partenaires, et j'en étais arrivé à trouver tout cela très gênant. Aujourd'hui, je pense que le métier d'acteur est un métier intéressant.* »

« Intéressant » est un mot qu'il aime bien. Il l'utilise à nouveau pour parler de l'idée de la mort, que l'on acquiert en vieillissant et qui lui semble enrichir aujourd'hui son travail : « *Même si personne ne vous le demande, c'est quelque chose qui sort malgré soi. Le film de Kieslowski est sans doute plus mystique que celui de Jacques Audiard, mais ils parlent au fond tous les deux de la mort. Je pense qu'Audiard a bien fait de choisir des acteurs qui ont atteint la soixantaine et qui sont donc plus proches de la mort, alors que les personnages auraient pu être plus jeunes. J'aime beaucoup le personnage de Mickey, l'ami de Jean Yanne dans le film, qui se trouve dans un coma dépassé, sorte d'antichambre de la mort. Je trouve cette situation fascinante.* »

Vers des personnages plus baroques

« *Sans doute aussi ai-je envie de faire des choses avant de mourir, de profiter de l'énergie dont je dispose encore. Mon accident m'a freiné dans ma vie et, aujourd'hui, j'ai envie de bouger, d'aller vers des personnages plus brillants, plus baroques, plus cabots.* »

Son accident l'a également empêché de réaliser *l'Œil écarlate*, dont il a écrit le scénario avec Dominique Roulet, et il a dû se contenter d'interpréter ce qui aurait pu être son troisième film en tant que metteur en scène, après *Une journée bien remplie* (1972) et *le Maître-Nageur* (1978). Il affirme aujourd'hui que cette chance était la dernière : « *Mes deux films ont été des échecs qui me peinent encore après toutes ces années. Comme je n'avais pas à me comporter comme un vrai professionnel, avec une carrière de metteur en scène à mener à bien, je disposais d'une certaine liberté. Mais je me suis aperçu que trop de qualités me faisaient défaut, et notamment que je n'avais aucun sens de l'autorité. Je peux sans doute être un bon collaborateur, certainement pas un chef. C'est un constat d'échec. Je ne me dis pas que les gens n'ont pas compris ce que je voulais faire, je pense que je n'ai pas été à la hauteur. J'ai renoncé à cette ambition. Définitivement.* »

Définitivement et sans trop de regrets, parce qu'il sait que rien n'arrive jamais vraiment par hasard. Ni son accident de moto ni la chute qu'il fit, il y a quelques années, et dont il s'amuse aujourd'hui : « *J'ai eu un moment de génie ! Je jouais* Hamlet *et, soudain, je me suis laissé complètement aller, je ne savais plus où j'étais... et je me suis retrouvé dans la fosse d'orchestre, avec une cheville cassée. Un accident très instructif : l'acteur doit toujours maintenir l'équilibre entre la disponibilité, le laisser-aller et le contrôle de lui-même. Lorsque le metteur en scène demande le moteur, il faut inventer la scène, trouver les mots que l'on doit prononcer comme si on venait de les inventer.* »

Trintignant parle de cinéma, mais il pense aussi théâtre. Surtout théâtre, « *parce que la place de l'acteur y est plus importante* » et qu'il n'a « *ni ambition particulière ni problème d'identité à régler* ». Une liberté qui lui permet de rester disponible pour toutes les aventures qu'il jugera « *intéressantes* » et qu'il considérera par la suite de ce regard à la fois amusé et vaguement inquiet qu'il promène sur sa carrière. « *Je me demande si la meilleure chose que j'ai faite*, conclut-il, *n'est pas d'avoir refusé* le Dernier tango à Paris. *Parce qu'ainsi j'ai permis à Marlon Brando de jouer le rôle.* »

Propos recueillis par PASCAL MÉRIGEAU

Bibliographie

Conversations secrètes

Quand l'un des hommes les plus discrets du cinéma français accepte de jouer le jeu de l'entretien-fleuve, il le fait du bout des lèvres. Le livre de Michel Boujut donne à entendre la petite musique de Claude Sautet.

SUR le modèle canonique du *Hitchcock-Truffaut*, entretien exhaustif, film par film, avec un cinéaste après qu'il a livré les éléments marquants de sa biographie, Michel Boujut a longuement parlé avec Claude Sautet. Claude Sautet, l'ignorerait-on que le livre en administrerait immédiatement la preuve, est un homme courtois, pondéré, très cultivé. Cela fait le plus charmant des interlocuteurs. Mais l'homme qui dit : « *Je n'aime pas ce qui est explicite* » n'est pas nécessairement le plus performant des interviewés.

Honni celui qui pense recueillir de sa bouche l'ombre d'une indiscrétion. Michel Boujut n'y pense jamais. Sautet ne dira ainsi pratiquement rien de ce qui aura longtemps été sa principale activité, et dont il reste un spécialiste : le « ressemelage » (l'expression est de Truffaut) de *scénarios écrits par* d'autres, et pour d'autres. Pour comprendre la nature des interventions qui lui ont valu une solide réputation dans le milieu cinématographique, il faudrait citer des noms, *raconter les dessous* de films au générique desquels son patronyme n'apparaît pas. Sautet préfère « *la gloire obscure* » du travail bien fait dans l'anonymat.

Il est probable que c'est le court passage *effectué au Parti communiste*, après la guerre, qui l'a d'autre part vacciné contre tout ce qui ressemble à un discours globalisant, à de la théorie. D'où un constant refus de généraliser. S'*inscrire* dans un courant serait à ses yeux déchoir, se réclamer d'une réflexion globale serait selon lui prétentieux. Là aussi, son partenaire semble d'accord. On parlera donc, un à un, des films.

Des Choses de la vie (1969) à *Un cœur en hiver* (1991), la plupart sont si connus, si souvent revus à la télévision qu'on suit le récit de l'élaboration des scénarios, du choix des acteurs, des anecdotes de tournage comme on prend des nouvelles de vieilles connaissances. *Les commentaires sur les deux* « vrais » premiers films (*Classe tous risques*, 1959, et *l'Arme à gauche*, 1964, étant entendu que *Bonjour sourire*, 1955, n'était qu'un « *avatar* », pour reprendre le mot de Sautet, qui en assura la réalisation technique sans s'impliquer personnellement) sont plus informatifs : le recours du cinéaste, à ses débuts, au film de genre lui permet de développer les partis pris de manière plus personnelle – alors que ces partis pris sont plus évidents dans *Max et les ferrailleurs*, dans *Vincent, François, Paul et les autres* ou dans *Une histoire simple*.

C'est pourtant en évoquant son enfance et son adolescence que Claude Sautet, sans déroger à sa pudeur, livre les clés les plus adaptées à la compréhension de son travail. Pas de psychanalyse de bazar, mais de longues fidélités, des influences profondément ancrées, sciemment acceptées le plus souvent, parfois revendiquées. Parmi ces « antécédents », la musique, et surtout ces deux pôles en apparence opposés et qui ont sa préférence : Bach et ses constructions harmoniques échafaudées avec virtuosité, et la liberté vertigineuse du jazz.

Les questions de Michel Boujut, lui-même grand amateur de jazz, permettent à la conversation d'épouser la ligne mélodique du cinéaste. On souhaiterait parfois quelques ruptures de ton, quelques relances qui soient à même de pousser davantage Claude Sautet dans ses retranchements, de bousculer *certaines certitudes*, trop rapidement acceptées comme telles par les interlocuteurs, qui se connaissent bien et s'apprécient à l'évidence mutuellement. Mais on se trouve ici entre gens de bonne compagnie, dont la fréquentation demeure hautement recommandable.

J.-M. F.

★ Conversations avec Claude Sautet, *de Michel Boujut. Institut Lumière/Actes Sud, 282 pages, 128 F.*

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films – à l'exception de celle de « Black Robe » qui sera publiée ultérieurement dans le quotidien – se trouvent en pages VI et VII. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

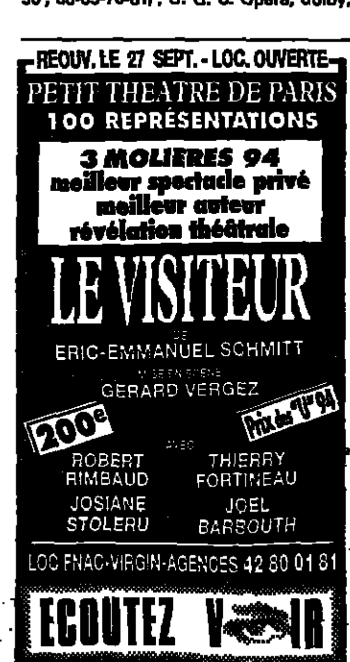
BLACK ROBE. Film canadien de Bruce Beresford, VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

LÉON. Film français de Luc Besson, VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, *dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ;* Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; *Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ;* 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-*30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-*04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; *rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont* Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

MORT D'UN MATHÉMATICIEN NAPOLITAIN. Film italien de Mario Martone, VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

TROIS COULEURS-ROUGE. Film franco-suisse-polonais de Krzysztof Kieslowski, *Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ;* rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; *rés. : 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg,* handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, *dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14* Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-*43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille*, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont *Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55)* ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, *dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. :* 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).

WOLF. Film américain de Mike Nichols, *VO : Forum Horizon, handicapés, THX,* dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; *U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62)* ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, dolby, *9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés,* dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-*79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; *Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta*, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).





Avant Hollywood Les vingt premières années du cinéma américain (1895-1915), à travers une série de six programmes : films courts, films longs, documentaires et œuvres de fiction réalisés par des inconnus, dont quelques-uns allaient devenir célèbres. Ci-dessus « Jeune romance » de William C. DeMille.

« Before Hollywood : Turn of the Century Film From American Archives », du 16 septembre au 1er octobre à l'American Center, 51, rue de Bercy (12e). Tél. : 44-73-77-77.

JOHN TIRPAK

SÉLECTION

L'Eau froide

d'Olivier Assayas,
avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Darroussin, Dominique Faysse, Smaïl Mekki.
Français (1 h 32).

Janis Joplin et Roxy Music, Donovan et Dylan, Leonard Cohen et Alice Cooper créent le mouvement et la vitalité de cette histoire d'adolescents du début des années 70. Olivier Assayas saisit avec éclat, entre mensonges et certitudes, l'inquiétude et le désarroi de ses personnages quand sonne pour eux l'heure de devenir adultes.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).
Interdit 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée tambour battant par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et magnifique.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, *« le splendide quadragénaire »*, réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la *mise en scène*, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Maverick

de Richard Donner,
avec Mel Gibson, Jodie Foster, James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina.
Américain (2 h 07).

Dans un Ouest de pacotille, Mel Gibson joue de son charme et Jodie Foster compose une *emmerdeuse malicieuse*, tandis que James Garner et James Coburn, en vieux routiers du cinéma de genre, comptent les coups. Parce qu'elle refuse de bluffer le spectateur, la comédie fait mouche.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U. G. C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31).

Regarde les hommes tomber

de Jacques Audiard,
avec Jean-Louis Trintignant, Jean Yanne, Mathieu Kassovitz, Bulle Ogier, Christine Pascal.
Français (1 h 40).

Le premier film du scénariste Jacques Audiard baigne dans un climat de pluie, de silence et de mort. Jean Yanne, vengeur obstiné, Jean-Louis Trintignant, misanthrope et tueur par procuration, et Mathieu Kassovitz, benêt fasciné, portent à son point d'incandescence cette traque noire et absurde.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; U. G. C. Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

La Reine de la nuit

de Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alberto Estrella, Blanca Guerra, Ana Ofelia Murguia, Alex Cox, Arturo Alegro.
Mexicain (1 h 57).

Une biographie intime de la chanteuse mexicaine Lucha Reyes, filmée en rouge, noir et ocre par un cinéaste qui retrouve par moments l'éclat du mélodrame flamboyant.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; U. G. C. Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sauve et protège Mme Bovary

d'Alexandre Sokourov,
avec Cécile Zervudacki, Robert Vaap, A. Tcherednik, V. Rogovoï.
Russe (2 h 30).

Alexandre Sokourov compose autour d'une Emma Bovary caucasienne un ensemble qui tire son énergie de l'exacerbation de la durée du plan, tour à tour fascinante et lassante, et d'un mélange des tonalités qui fait passer le film de l'esthétisme *au burlesque. Un cinéma* exigeant, au service d'une entreprise singulière.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les Silences du palais

de Moufida Tlatli,
avec Hafia Lecoix, Sami Bouajila, Amel Hedhili, Hend Sabri, Kamel Fazaa, Hichem Rostom.
Tunisien-français (2 h 07).

Pour son premier film, la réalisatrice tunisienne ressuscite la mémoire des femmes de son pays, dont elle restitue la vie secrète et sombre. Un conte cruel et sensuel, qui parle du désir, de la soumission et de l'espoir.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Soleil trompeur

de Nikita Mikhalkov,
avec Oleg Menchikov, Ingeborga Dapkounaite, Nikita Mikhalkov, Nadia Mikhalkov, André Oumansky, Viatcheslav Tikhonov.
Franco-russe (2 h 32).

Entre chronique campagnarde et tragédie historique, Nikita Mikhalkov prend son temps, multiplie les effets de prisme et cède avec délice à la tentation du narcissisme. Derrière les méandres de ce cinéma majestueux, une enchanteresse beauté plastique.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34). VF : Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISE

Le Corrupteur

de Michael Winner,
avec Marlon Brando, Stephanie Beacham, Harry Andrews, Thora Hird, Verna Harvey, Christopher Ellis.
Américain, 1971 (1 h 36).

Singulière entreprise, qui consiste à relater les événements qui se sont déroulés avant que ne commence le roman d'Henry James *le Tour d'écrou*. A l'arrivée, un film provocant et violent, qui n'échappe pas toujours à la convention et vaut avant tout par la composition écrasante de Marlon Brando.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FESTIVALS

San-Sebastian à Saint-Michel

Le cinéma Espace Saint-Michel propose une sélection de cinq films primés au Festival de San-Sebastian. Au programme, *Un lieu dans le monde*, d'Adolfo Aristarain, *Lettres d'Alou* et *27 heures*, de Montxo Armendariz, *la Gueule du loup*, de Francisco J. Lombardi, et *l'Autre moitié du ciel*, de Manuel Gutierrez Aragon. Une exposition d'affiches et de photos complète cet hommage.

27 septembre, à l'Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel (6e). Tél. : 43-25-59-47.

Naples à Beaubourg

Le deuxième volet de la rétrospective « Naples et le cinéma » fait la part belle à la production muette : une vingtaine de films d'avant 1930 sont présentés, parmi lesquels le classique *Assunta Spina*, de Gustavo Serena (1915) et des réalisations d'Elvira Notari, Emanuele Rotondo, *Eugenio Perego* et *Ubaldo Maria Dell*. La plupart des projections seront accompagnées par un duo de musiciens et chanteurs. Les films parlants permettront de retrouver les grands comédiens napolitains Toto et Eduardo et Peppino De Filippo. Quelques productions récentes, dont certaines inédites, complètent le programme.

Du 14 septembre au 17 octobre, au Centre Georges-Pompidou. Tél. : 44-78-12-03.



LES ENTRÉES A PARIS

Les nouveaux films se sont bien comportés au cours de leur première semaine d'exploitation. Excellente tenue, notamment, pour *les Silences du palais*, le beau premier film de Moufida Tlatli ayant réuni plus de 10 000 spectateurs dans les six salles, dont certaines de capacité réduite, qui lui ont été réservées. 13 500 spectateurs (en neuf salles) ont, pour leur part, été attirés par le ton de comédie noire, à l'anglaise, de *Parfum de scandale*, soit près de 2 000 de plus que n'en a convaincus de sortir de chez eux *Mrs. Parker et le cercle vicieux*, qui dispose seulement de deux salles de moins.

Fortunes très diverses pour les deux films sortis dans une salle unique : tandis que le documentaire de Vitali Kanevski *Nous, les enfants du XXe siècle* totalise 1 300 entrées, *la Reine de la nuit*, la biographie « intime » de la grande vedette de la chanson mexicaine Lucha Reyes, a *réuni 4 000 spectateurs. Quant à la Madame Bovary caucasienne* d'Alexandre Sokourov (*Sauve et protège*), elle a séduit au cours de sa deuxième semaine d'exploitation moins de 200 spectateurs.

Deuxième semaine légèrement en retrait pour *Regarde les hommes tomber* : le film de Jacques Audiard a perdu près de 3 000 spectateurs en *même temps qu'il gagnait un écran supplémentaire. Ce qui n'est rien en* regard des mésaventures de *Wyatt Earp* : au lendemain d'une première semaine déjà catastrophique, le film de Lawrence Kasdan a perdu deux salles et près de la moitié de ses spectateurs. Quant au *Soleil trompeur* de Nikita Mikhalkov, il perd 4 salles et 6 000 spectateurs environ.

Confirmation de l'échec du film de Claude Miller : *le Sourire* dépasse péniblement les 70 000 entrées au terme de sa quatrième semaine d'exploitation.

P. M.

★ Chiffres : le Film français.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

Le Condor

de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec Michèle Godet, Laurence Mayor, Clotilde Mollet, Nada Strancar, Zobeida et Marc Berman.

Admirateur d'un théâtre de l'absurde en demi-teinte à l'arrière-goût de désespoir, metteur en scène de Robert Pinget et de Beckett, Joël Jouanneau est également auteur. Et c'est une nouvelle pièce de lui qu'il présente, avec un superbe chœur féminin qui cherche à extraire la vérité d'un homme.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 14 septembre. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.

Les Crachats de la lune

de Gildas Bourdet, mise en scène de Jean-Michel Lahmy, avec Eric Savin, Nathalie Ghiano, Messaoud Hemada, Franck Jazede, Farouk Bermouga, Xavier Brousse, Armelle Chasseur, Nathalie Newton, Jean-Yves Roan, Patrick Mille, Gilles Boudin et Laurence Lerel.

Des *gens de tous les jours*, avec leurs complexités derrière le masque de la banalité. Un langage charnel derrière son apparent pittoresque. Des personnages qui appartiennent à l'univers théâtral de Gildas Bourdet, et à son humour macabre.

Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. A partir du 15 septembre. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F.

L'Eternel Mari

d'après Dostoïevski, avec la Baraque foraine.

La Baraque foraine est une troupe singulière, qui se balade à son aise dans les ambiances délétères. Elle s'attaque à l'un des textes les plus pervers et masochistes de Dostoïevski, l'histoire d'un veuf qui tient absolument à épouser une femme qui le déteste.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Les 19 et 20 septembre, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00. Durée : 1 heure.

La Femme changée en renard

de David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.

Sa femme ayant été changée en renarde, un gentleman très propre sur lui se laisse aller, par amour, à devenir très négligé, pour ne pas dire d'une saleté repoussante. Flegme et ironie : Didier Bezace reprend son succès de la saison dernière.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 20 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.

Fête Foreign

de Jean-Marie Besset, mise en scène de Geneviève Mnich, avec Danièle Delorme, François Perrot et Yasmine Modestine.

Un couple de forains devient gardien d'une maison hantée, dans un parc d'attractions, et commence à imaginer des voyages. Une femme vient troubler leurs rêves. Après son grand succès de l'an dernier, *Ce qui arrive et ce qu'on attend*, Jean-Marie Besset part sur le chemin de la poésie douce.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 16 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 50. De 120 F à 220 F.

Les Marches du palais

de Philippe Caubère, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Caubère.

Philippe Caubère entame la dernière ligne droite de son *Roman d'un acteur* : onze épisodes de sa vie avant, pendant et après le Théâtre du Soleil. Une performance éblouissante.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 19 septembre. Les lundi et mardi à 20 heures. Tél. : 47-42-87-27. Durée : 3 heures. De 70 F à 150 F.







D E L A S E M A I N E

Arts

▶
Naïves hirondelles
de Roland Dubillard, mise en scène de Pierre Vial, avec Alberte Aveline, Jean-Luc Bideau, Anne Kessler et Thomas Cousseau.

Après la loufoquerie pure des dialogues radiophoniques, c'était la première pièce de Dubillard. Elle lui a donné d'un coup sa notoriété, après avoir séduit André Roussin. Il est vrai que dans cette intrigue complètement farfelue, se trouvent déjà toute la finesse, la poésie, l'humour de l'auteur.

Comédie-Française /Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. A partir du 20 septembre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 45. De 40 F à 130 F.

Le Pays des insectes
d'après Jean-Henri Fabre, mise en scène de Philippe Berling, avec Jacques Mazeran.

Jean-Henri Fabre était un entomologiste minutieux. Fasciné par le peuple des insectes, il en a décrit les amours, les guerres, les banquets anthropophages. C'est leur Bible, leur Mahabharata, c'est un fabuleux voyage où Philippe Berling et Jacques Mazeran nous entraînent.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 20 septembre. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. De 70 F à 150 F.

Quelque part dans cette vie
d'Israël Horovitz, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacques Dufilho et Sonie Vollereaux.

Histoire d'un homme distrait, qui a laissé sa cuisinière prendre feu parce qu'il s'était endormi en lisant. Il engage une gouvernante, et c'est alors que commencent les vraies aventures. Israël Horovitz est un maître de l'absurde américain des années 60.

Marigny (salle Popesco), carré Marigny, 8e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 2 heures. 170 F et 230 F.

Rossini ou la Fleur de l'âge
de Claude d'Anna et Laure Bonin, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Dominique Paturel, Antoinette Moya, Fabrice Eberhard, Attica Guedj, Gérald Châtelain, Teddy Bilis et Jean Mourière.

Une scène de ménage n'est pas chose rare dans un couple. Il se trouve cependant que ce couple est formé de Rossini et de sa femme. Et que Leon Carvalho, directeur du Théâtre lyrique, veut absolument faire écrire au maestro, qui n'a rien fait depuis des lustres, un nouvel opéra.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. A partir du 20 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 h 15. De 100 F à 200 F.

Les Tambours de soie
(en bosniaque ; sous-titres français)

d'après le théâtre nô japonais, mise en scène de Haris Pasovic, avec le Sarajevo Festival Ensemble.

Des artistes arrivent de Sarajevo, où ils ont créé cette pièce le mois dernier. Ils sont à Paris pour quelques jours.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 20 septembre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. 80 F et 120 F.

La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes
D'Hélène Cixous mise en scène d'Ariane Mnouchkine.

Un grand moment de théâtre qui parle avec lyrisme et sans complaisance de notre monde. L'un des spectacles les plus forts d'aujourd'hui.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 16 septembre. Le vendredi à 19 h 30, le samedi à 15 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 2 h 30. De 150 F à 200 F.

PARIS

Charcuterie fine
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.

Lorsque le destin conduit les actes d'une famille de petits-bourgeois, le meurtre est inévitable, tout comme chez les rois de tragédie.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 45. De 1 230 F à 150 F.

No man's land
de Harold Pinter, mise en scène de Roger Planchon, avec Guy Tréjan, Roger Planchon, Hervé Briaux et Régis Royer.

Les brumes de l'alcool, ses dérives drolatiques et désespérées.

Porte-Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 heures. De 54 F à 230 F.

Raymond Devos
Poésie et comique émerveillé. Devos, le joueur des mots.

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. Les 14, 16, 17, 18 et 20 septembre, 20 h 30 (et les 21, 23, 24 et 25). Tél. : 47-42-25-49. Durée : 2 h 30. De 160 F à 250 F.

Le roi se meurt
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler, avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice, Bernard Waver, Chantal Deruaz et Bernard Spiegel.

Le dernier voyage de Béranger, le double de Ionesco, merveilleusement interprété par Michel Bouquet.

Atelier, 43, rue d'Orsel, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinee dimanche a 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 55. De 50 F a 250 F.

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène de Jacques Weber, avec Jacques Weber, Zabou, Roland Blanche, Madeleine Marion, Guillaume de Tonquedec, Emmanuelle Lepoutre, Joachim Lombard, Arnaud Bédouet, Jacques Weber, Isabelle Nanty, Christian Barbier, Pascal Barraud et Sarah Weber.

L'insaisissable escroc, le séducteur. Menteur comme tout acteur.

Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 3 heures. De 100 F à 250 F.

Vole mon dragon
d'Hervé Guibert, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Bertrand Bossard, Laurent Valo, Delphine Eliet, Levent Beskardes, Frédéric Fisbach, Laurent Sauvage, Olivier Schetrit, Jean-Jacques Simonian, Simon Attia et Patrick Garaud.

Le langage des signes, le charme du talent. Plutôt que des histoires d'amour et de désir, une histoire de l'amour.

Bastille, 75, rue de la Roquette, 11e. Les 14, 16 et 17 septembre, 19 heures ; le 18, 17 heures (et les 21, 22, 23, 24 et 25). Tél. : 43-57-42-14. Durée : 7 heures. 70 F et 100 F.

Théâtre : Colette Godard.

DANSE

Tambours, bals, concerts

Africains d'Afrique, Africains de France, Afro-Américains, Antillais, chorégraphes et danseurs, musiciens et chanteurs : ils seront réunis au sein de *Mama Africa*, la sixième Biennale internationale de danse, devenue en douze ans la manifestation la plus importante du genre.

Si l'on connaît plutôt bien Alvin Ailey, le Dance Theater of Harlem d'Arthur Mitchell et Bill T. Jones en France, les Africains qui vivent et créent dans l'Hexagone sont, en revanche, pratiquement inconnus du grand public (voire des amateurs). Fred Bendongué, Irène Tassembedo, Koffi Koko, Georges Momboye restent donc à découvrir.

Impardonnable également de manquer les danseurs logwé du Burkina : des leçons de rythmique, de tempos décalés d'une complexité qui vous abasourdissent et regonflent à bloc. Germaine Acogny, longtemps directrice de Mudra-Afrique, à Dakar, sera là. Et, parmi les Américains, la Dayton Contemporary Dance, compagnie de répertoire et de création, nous fera découvrir les ancêtres méconnus de la danse contemporaine noire aux Etats-Unis. La Cinémathèque de la danse a prévu de montrer des trésors, des inédits. – D. F.

★ Biennale de la danse de Lyon, du 13 au 29 septembre. Renseignements et location : tél. 72-41-00-00, Minitel : 36-15 Fnac. Collectivités : 72-40-26-26.

VERNISSAGES

Antonin Artaud
Grâce à Paule Thévenin, qui lui a légué 28 dessins, le Musée national d'art moderne possède presque l'essentiel de l'œuvre graphique d'Antonin Artaud. C'est ce fonds unique qui est présenté, soit quarante numéros, parmi lesquels des autoportraits du début des années 20, des dessins de Rodez et surtout du retour à Paris, en mai 1946.

Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Les Anglais à Paris au XIXe siècle
La passion des Britanniques pour la vie parisienne ne s'est pas limitée aux frasques du futur Edouard VII : bien avant la Révolution, des voyageurs d'outre-Manche hantaient la capitale et ses abords. Après Waterloo, le flux ne se tarit plus. Les paysagistes des bords de la Tamise trouvent sur les quais de Seine des sujets pittoresques et les caricaturistes français se jettent sur ces sujets de choix.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40. Du 20 septembre au 11 décembre.

Charles Belle
Comme il est né franc-comtois, on va penser à Courbet. Il a comme lui le chic pour choisir les sujets les plus dangereux de l'histoire de la peinture. Mais, en cette fin de siècle, ce ne sont plus les mêmes : Belle veut montrer qu'on peut peindre des fleurs, et aujourd'hui des portraits de chevaux, en n'abdiquant pas les joies de la modernité. Un pari difficile, et ambigu, mais somptueux lorsqu'il est réussi.

Parc floral de Paris, carré des arts, esplanade du château de Vincennes, bois de Vincennes, Paris 12e. Tél. : 48-08-25-98. Tous les jours, sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 à 18 heures. Du 16 septembre au 20 novembre. 10 F (prix d'entrée du parc).

Gustave Caillebotte 1848-1894
Il est surtout connu pour son leg de toiles ipressionnistes, et a été longtemps considéré comme un mécène fortuné et symphatique. Pas comme un peintre important. L'exposition, qui réunit près du cinquième de son œuvre, pourrait bien, cent ans après sa mort, révéler quelques surprises, et un artiste bien loin d'être un simple dillettante.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Du 16 septembre au 9 janvier 1995. 45 F.

On a retrouvé le trésor du « San-Diego » !
Un corsaire de Rotterdam l'a coulé le 14 décembre 1600, au large des Philippines. Le galion espagnol, et sa cargaison, sont sortis récemment des eaux grâce à deux campagnes de fouilles, un exemple d'archéologie sous-marine. Ils reposent provisoirement à quelques encâblures du Bassin de la Villette.

Grande Halle de la Villette, espace Charlie-Parker, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 40-03-75-00. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi jusqu'à 22 heures. Du 15 septembre au 8 janvier 1995.

PARIS

L'Art de l'azulejo
Quand le carrelage devient un art, et que la photographie le restitue : de l'Espagne au Brésil en passant par les pays Bas, l'Italie ou le Mexique, les carreaux de céramique à travers les âges, avec deux originaux du XVIIeme prêtés par le célèbre musée de Lisbonne.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 21 octobre. 10 F.

XAVIER LAMBOURS/METIS

Le Japon de Lambours
Xavier Lambours a reçu le prix Niepce 94, notamment pour son travail effectué au Japon. Le photographe qui a démarré en fanfare au début des années 80, s'est fait discret depuis quelques années. Son retour est attendu.

Centre national de la photographie, Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, 75008, Paris. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 17 octobre.

Art grandeur nature
Bailly, Burattoni, Abrioux, Defraoui et Leriche ont planté de drôles d'objets, *parfois spectaculaires, dans certains cas* plus anodins, dans le parc paysager de la Courneuve.

Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, La Courneuve, 93000. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 octobre.

Joseph Beuys
Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environs 80 œuvres qui rendent compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 octobre.

Robert Irwin
L'exposition montre tous les aspects de la recherche sur la lumière et l'espace de ce californien peu connu en Europe, depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre. 45 F (billet combiné).

Perspectives
Une exposition qui tente de faire le point sur la jeune création portugaise avec sept jeunes portugais travaillant sur l'espace, l'architecture et le corps.

Centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée, Allée de La Ferme, 77 437, Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. Jusqu'au 2 octobre.

Et aussi

Autour des Carrache : le dessin à Bologne de 1580 à 1640. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 26 septembre. 40 F de 9 h à 15h, 20 F après 15 h et dim., gratuit pour les-de 18 ans.*

Corps sublimes. *Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 15 F.*

95 Trésors nationaux vivants. *Mitsukoshi Etoile, espace des arts, 3, rue de Tilsitt, Paris 8e. Tél. : 44-09-11-11. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures. Cycle de conf. au Musée Guimet les 14, 15 et 28 septembre à 18 h 30. Jusqu'au 29 novembre. 25 F.*

Symbolisme et naturalisme : Carlos Schwabe. *Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 25 septembre. 36 F.*

RÉGIONS

Angers

Alfred Manessier
Un an après la disparition de l'artiste, une exposition qui montre, de la peinture aux vitraux en passant par l'œuvre tissé, toutes les facettes de son talent.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours de 9 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre.

Beaumont-du-Lac

Gloria Friedmann, Aboudramane, Fabien Lerat
La belle nature de Gloria Friedmann organise une hommage au monde rural à travers deux installations. Aboudramane en fait autant, mais ses villages sont inspirés des ses souvenirs de Côte d'Ivoire et de son grand-père féticheur. Fabien Lerat, quant à lui, monte ses grandes tentes (6 mètres de haut) sur la prairie.

Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Colloque « L'Art des jardins : lieu de mémoire ? », mardi 27 septembre à 8 h 30, mercredi 28 et jeudi 29 septembre. Jusqu'au 2 octobre. à 9h.

Calais

Richard Wentworth
Un sculpteur britannique qui jongle avec les objets et dont l'art plein d'humour (anglais) mérite d'être découvert.

Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi et j. fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 9 octobre.

Fréjus

Bernard Frize
Tantôt abstraite et tantôt imagée, tantôt « brute de décoffrage » et épousant la forme du pot, ou du tube, et tantôt travaillée, tantôt froide et tantôt chaude, quand ce n'est pas les deux en même temps : si la peinture de Bernard Frize change souvent de peau, ce n'est pas par légèreté ou inconséquence, tant s'en faut : l'artiste, des plus réfléchis, poursuit une enquête sur les ingrédients de son art, en vue de faire parler la peinture. Il y arrive, et on commence à le savoir au-delà de nos frontières.

Le Capitou, Zone industrielle du Capitou, 83600 Fréjus. tél. : 94-17-05-60. Jusqu'au 6 novembre.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Des bords de l'Escaut aux rives de la Sorgue
C'est le troisième volet d'un programme consacré à l'art flamand. Après les anciens et les contemporains, c'est au tour des modernes d'être présentés. Les modernes du réalisme à l'expressionnisme, de 1880-1940. Parmi eux Ensor, Constantin Meunier, Fernand Khnopff, Léon Spillaert, Permeke, Servranckx...

Hôtel Donadeï de Campredon, centre Xavier-Battini, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800. Tél. : 90-38-17-41. Tous les jours sauf lundi de11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre.

Metz

Etienne Cournault
Un artiste lorrain fort mal connu, il a trempé dans le mouvement art déco, et s'est illustré dans quantité de domaines : la fresque, la peinture au sable, le fixé sous verre, le bijou, la gravure... Une rétrospective qui rassemble plus de deux cents œuvres.

La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 24 octobre. 16 F, entrée gratuite le mer.

Nice

René Laubiès
Rétrospective d'une trentaine d'années de l'œuvre subtile et trop peu connue d'un artiste voyageur. D'aucuns penseront qu'il n'a jamais su renouveler son vocabulaire : la richesse et les nuances de sa peinture permettent de penser qu'il a eu bien raison.

Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, la galerie, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures a 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 24 octobre. 25 F.

Les Sables-d'Olonne

La Chair promise
Du corps, de la chair, de la viande. Soit de quelques uns des développements récents de l'art contemporain. Une exposition alléchante, comme en propose toujours le musée des Sables-d'Olonne, où ce ne sont pas les idées qui manquent : voir les catalogues, parfois mieux réussis que les expositions.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

Saint-Paul-de-Vence

Georges Braque
Pour le trentième anniversaire de la fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis 20 ans. 120 tableaux fauves, cubistes et post cubistes.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre.

Et aussi

Henri Matisse, le Grand Atelier (1935-1948) à Nice. *Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 octobre.*

Gustav-Adolf Mossa à Nice. *Musée Alexis et Gustav-Adolf Mossa, 59, quai des Etats-Unis, 06000. Tél. : 93-62-37-11. Tous les jours sauf dimanche matin et lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre.*

Rebeyrolle à Ornans. *Musée Gustave-Courbet, place Robert-Fernier, 25290. Tél. : 81-62-23-30. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.*

Hermann Pitz à Rochechouart. *Musée départemental, château, 87600. Tél. : 55-03-77-77. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 h 30 et de13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 9 octobre.*

Aristide Maillol à Saint-Tropez. *Musée de l'Annonciade, 83990. Tél. : 94-97-04-01. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



CLASSIQUE

Davitt Moroney. Aussi savant qu'il est musicien dans l'âme, Davitt Moroney bâtit ses programmes avec un soin et un raffinement qui confinent au prodige. Contrapuntiste rigoureux, fou de Bach, Boëly était un maître de l'ancien temps égaré dans le Paris romantique. Ses improvisations à l'orgue étaient tellement belles et savantes que le clergé lui reprocha d'égarer l'attention des fidèles ! Le jeune Britannique exhume sa *Suite dans le style ancien*, une œuvre composée pour le piano qui doit bien sonner sur le clavecin. Il joue également l'extraordinaire *Tombeau de M. Blancrocher*, dans lequel Louis Couperin imite une chute fatale dans un escalier. Il joue également Duphly, un compositeur qui marque la décadence de l'écriture pour le clavecin : sa musique sonne excellemment sur le piano quand celle des Couperin y paraît saugrenue.
Boëly : Suite dans le style ancien. Froberger : *Toccata XII.* L. Couperin : *Prélude à l'imitation de M. Froberger ; Tombeau de M. Blancrocher.* F. Couperin : *Pièces pour clavecin.* Marpurg : *Les Dryades.* Dornel : *La Marquise.* *Duphly : Le Pothoüin. Davitt Moroney* (clavecin). Hôtel de Sully, 20 h 30, le 15. Tél. : 44-94-28-50. 80 F.

Huguette Grémy-Chauliac. Voilà une claveciniste dont on ne parle guère, mais dont Scott Ross faisait grand cas. Son répertoire est parfois inattendu : Huguette Grémy-Chauliac a enregistré, il y a vingt ans, les *Sonates « Pathétique » et « Clair de lune »* de Beethoven de façon intéressante et justifiée par l'écriture même du compositeur à cette époque. Son jeu est énergique, parfois trop. Mais tant de ses confrères jouent si « petit » que cette robustesse ne manque pas d'attraits.
Œuvres de Le Roux, Bach-Marcello, Galuppi, Zipoli et Scarlatti. Huguette Grémy-Chauliac (clavecin). Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30, le 16.

Quatuor Parisii et Pierre-Laurent Aimard. Programme un peu hétéroclite, peut-être, qui a le mérite de casser le rituel habituel du récital et plus encore d'associer un excellent quatuor à cordes et un pianiste de grande envergure auquel Radio-France donne cette année un « coup de pouce » justifié pour le faire connaître du plus grand nombre possible d'auditeurs.
Haydn : Quatuor à cordes op. 33 nº 2. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 18 nº 1.* Schoenberg : *Pièces pour piano op. 11.* Ravel : *Gaspard de la nuit.* Quatuor Parisii et Pierre-Laurent Aimard (piano). Maison de Radio-France, 14 heures, le 17. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France. La rentrée du Philharmonique est placée sous le signe du concerto et de la jeunesse. Marek Janowski confie, en effet, son orchestre à un jeune chef dont le talent s'affirme résolument ces derniers temps. Le programme est splendide et rare.
Janacek : Capriccio. Webern : *Concerto pour neuf instruments op. 24.* Varèse : *Octandre.* Stravinsky : *Concertino pour douze instruments ; Concerto pour orchestre de chambre.* Boulez : *Dérive.* Georges Pludermacher (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Pascal Rophé (direction). Maison de Radio-France, 17 h 30, le 17. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre national de France. Sans aucun doute plus banale, la rentrée du National échappe au syndrome du concert dominical des associations symphoniques en associant aux grandes pages wagnériennes, les pochades composées au XIXᵉ siècle par les sectateurs français de la grand-messe de Bayreuth.
Wagner : le Crépuscule des dieux, extraits. Fauré-Messager : *Souvenirs de Bayreuth.* Chabrier : *Souvenirs de Munich.* Susan Marie Pierson (soprano), Michel Sendrez, Patrice d'Ollone (piano), Orchestre national de France, Jeffrey Tate, (piano, direction). Maison de Radio-France, 20 h 30, le 17. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Simon Boccanegra. Finalement Myung Whun Chung montera au pupitre pour le spectacle le plus attendu de la rentrée, par la « grâce » d'une bataille juridique dont la Grande Boutique se serait bien passée.
Verdi : Simon Boccanegra. Vladimir Chernov (Simon Boccanegra), Kallen Esperian (Maria Boccanegra), Roberto Scandiuzzi (Jacopo Fiesco), Franco Farina (Gabriele Adorno), Vassili Gerello (Paolo Albiani), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung Whun Chung (direction), Nicolas Brieger (mise en scène). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 19, 22 et 24. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Ensemble Variations. Une bien belle équipe d'amis unissent leurs forces et leur talent pour un concert passionnant... et gratuit.
Œuvres de Purcell, Schütz, Biber, Bach, Monteverdi, F. Couperin, L. Couperin. Jill Feldman, Isabelle Poulenard (sopranos), Davitt Moroney, Olivier Baumont (clavecin), Ensemble Variations. Eglise Saint-Gervais, 21 heures, le 19. Tél. : 42-22-14-94. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France. Le *Deuxième Concerto* de Boccherini paraît un peu frêle entouré par Dukas et Roussel, mais sa présence doit être un complément de programme, car l'événement est la création de la *Fantaisie pour violoncelle* de Daniel-Lesur, compositeur de tradition française et membre de l'Institut.
Dukas : Polyeucte. Daniel-Lesur : Fantaisie concertante pour violoncelle et orchestre, création. Boccherini : *Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2.* Roussel : *Suite en fa.* Mstislav Rostropovitch (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio-France, Olivier Grangean (direction). Salle Pleyel, 20 heures, le 20. Tél. : 45-61-06-30. De 110 F à 220 F.

Christian Zacharias. Son intelligence et sa sensibilité sont au moins aussi légendaires que l'intimité qu'il entretient avec l'univers schubertien : Zacharias dialogue avec des jeunes.
Schubert : Sonates pour piano, lieder, Trios avec piano. Christian Zacharias (piano), Jeunes musiciens des Rencontres musicales de Villarceaux. Magny-les-Hameaux. Granges de Port-Royal, 20 h 15, le 18. Tél. : 30-52-68-55. 80 F.

Trio Fontenay. Leur intégrale discographique (Teldec) des trios de Beethoven est un modèle de perfection technique et musicale.
Beethoven-Haydn : Variations pour violon, violoncelle et piano « Ich bin der Schneider Kakadu ». Schubert : Trio pour piano, violon et violoncelle D 929. Trio Fontenay. Sceaux. Orangerie, 17 h 30, le 17. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 125 F. Et au Festival de Besançon, le 15, à 20 h 30. Tél : 81-83-42-93. De 50 F à 350 F.

Lyon

Musicades de Lyon. Excellent festival de musique de chambre qui prend sa source dans l'exemple de celui de Marlboro, aux Etats-Unis.
Bach : Sonate en trio de l'Offrande musicale. Schulhoff : *Quatuor à cordes. Stravinsky : Pièces pour quatuor à cordes. Brahms : Quintette pour clarinette et cordes op. 115.* Michel Debost (flûte), Michel Portal (Clarinette), Joseph Silverstein, Isabelle Faust (violon), Sylvie Gazeau (alto), Diana Ligeti, Alain Meunier (violoncelle), Joël Pontet (clavecin), Quatuor Ysaye. Salle Molière, 20 h 30, le 15. Tél. : 78-93-29-88. 150 F.




CLAUDE GASSIAN

Francis Cabrel Le patriarche d'Astafor a su créer le désir par ses apparitions et éclipses successives de la scène et du disque. En quatre mois, il a dépassé le million de disques vendus. Il fait sa rentrée au Théâtre des Champs-Elysées, premier pas vers l'Olympia et le Zénith. Du plus petit au plus grand, toute une philosophie de vie.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, les 20, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 220 F.

JAZZ

N'Guyen Le, Ervin Van, Michel Benita, Simon Goubert. Que ce soit avec Ultramarine, formation jazz-rock fondée il y a dix ans avec Mario Canonge, dans l'ONJ d'Antoine Hervé, au sein du Meagaoctet d'Andy Emler ou avec Michel Portal qui le convie régulièrement à ses remises en cause, le guitariste N'Guyen Le affiche son attrait pour le phrasé du rock et les possibilités sonores de l'électronique dans le contexte du jazz. En quartette aux apparences plus classiques (Simon Goubert, batterie, Michel Bénita, contrebasse, Ervin Van, jeune saxophoniste belge précédé d'une rumeur enthousiaste), N'Guyen Le déploie la même expressivité le même contrôle du geste.
Au Duc des Lombards, 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Stage « le Jazz en grand orchestre » dirigé par Denis Badault. Alors que le nouvel Orchestre national de jazz est passé sous la responsabilité de Laurent Cugny (1994-1997), le pianiste et compositeur Denis Badault ex-titulaire du poste (1991-1994) dirige depuis le 29 août un stage avec de jeunes musiciens professionnels. Deux concerts publics viendront conclure ces travaux en grande formation. Chez Denis Badault, des thèmes-puzzles assemblent les prouesses et les difficultés à des mélodies dont les plus belles reflètent un rien de mélancolie. Le bon niveau des stagiaires devrait permettre de retrouver cette écriture. Samedi 17 et dimanche 18, le guitariste Fred Frith rencontre la chanteuse Elise Caron, ex-ONJ Badault pour un programme intitulé « Apocalypse, là-haut ». Un jeu de voix et de cordes renversant.
Dunois, 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 45-84-72-00. Entrée libre.

Henri Texier Azur Trio/Noël Akchoté/Sébastien Texier. L'indispensable laboratoire des musiques vivantes qu'est les Instants chavirés ouvre sa quatrième saison en trois soirées avec le contrebassiste Henri Texier. Son Azur Quartet, en l'absence du tromboniste américain francophile Glenn Ferris, se transforme en trio avec toujours Bojan Zulfikarpasic (piano) et Tony Rabeson (batterie) pour de premiers éclats le 15 septembre. Le 16, le guitariste bricoleur Noël Akchoté sera leur invité et le 17 c'est le saxophoniste Sébastien Texier (dont le père vante avec une tendresse critique les mérites) qui rejoindra ce quartette.
Montreuil. Instants chavirés, 21 heures, les 15, 16 et 17. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Arrested Development, G-Love & Special Sauce. Groupe de rap chaleureux, politiquement correct et très dynamique sur scène, Arrested Development s'est acquis un public fidèle, en deux albums assez réussis. La garantie d'une soirée sincère, donc, avec en prime la découverte de G-Love, premier candidat sérieux au rôle de rapper blanc depuis les tribulations de Third Bass.
Olympia, 20 h 30, le 15. Tél. : 47-42-25-49.

Elliot Murphy. Exilé parisien, ce baladin solitaire continue d'écrire, de chanter avec bonheur malgré toutes les avanies que lui a réservées le métier de musicien populaire.
New Morning, 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Collection d'Arnell Andrea. Représentants d'un courant du rock français venu peut-être un peu tôt, porté sur la joliesse et la mélancolie, la Collection continue à faire des vaguelettes, envers et contre tout.
Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 17. Tél. : 47-70-81-47.

Marc Ribot and Shrek. Une aventure musicale en compagnie d'un guitariste (collaborateur entre autres de Tom Waits et Elvis Costello) qui a fait de l'anticonformisme une doctrine.
Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 19. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Therapy ? Ce groupe irlandais bruyant et angoissé partage ses atmosphères, sombres, de toute façon, entre le mysticisme celtique et le mal de vivre post industriel. Ces brillants jeunes gens (le groupe est d'une redoutable efficacité instrumentale) seront précédés par les néo-punks anglais de Manic Street Preachers.
Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 20. Tél. : 42-52-25-15. De 110 F à 120 F. Le 21 à Lille l'Aéronef. Le 22 à Rouen, l'Exocet. Le 23 à Poitiers, la Blaiserie. Le 24 septembre à Landerneau, le Family. Le 26 à Nancy, Espace Séchamps. Le 27 à Grenoble, le Summum. Le 28 à Montpellier, Salle Victoire II. Le 29 septembre à Marseille, Théâtre du Moulin. Le 30 à Toulouse, le Bikini. Le 1ᵉʳ octobre à Bordeaux, théâtre Barbey.

Rollins Band. Sur scène, Henry Rollins est imposant. Il ressemble à un homme en train de monter à l'Alpe d'Huez à vélo, cassé en deux, tétanisé par l'effort physique. Mais lui ne pédale pas, il éructe des textes violents et suicidaires, accompagné d'un groupe superbe qui fait un boucan d'enfer. Une autre forme de thérapie.
Le 15 septembre, Toulouse, le Bikini. Le 16 septembre, Bordeaux, théâtre Barbey. Le 17 septembre, Ris-Orangis, le Plan, 20 h 30. Tél. : 69-43-03-03. 100 F.

CHANSON

Patrick Bruel. Beaucoup de on-dit circulent sur le compte du chanteur : il vendrait peu, il aurait grossi, il se serait cassé la voix, etc. Rançon du succès précédent ou réalité ? Réponse à Bercy.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 h 30, les 16, 17, 19 et 20 ; 16 heures, le 18. Tél. : 40-02-60-02. 200 F.

Chanson plus bifluorée. Ils parodient, inventent des chansons en forme d'historiettes à déguster sous les platanes, aiment Brassens et Trenet, ne se fatiguent jamais de jouer des voix et de la guitare pour le bénéfice de la bonne humeur.
Villejuif. Théâtre Romain-Rolland, 18 heures, le 17. Tél. : 47-26-20-02. Entrée libre.

Le Quatuor. Violons, alto, violoncelle : de cette formation classique on a dit qu'elle avait le diable aux cordes. Il y a dix ans, le Quatuor montait *De Vivaldi au Rock n'roll* à Montréal. Les quatre compères ont depuis fait le tour du monde, fait rire la planète en jouant de la très bonne musique. Mise en scène soignée d'Alain Sachs.
A partir du 13, Théâtre du Palais-Royal, 38, rue de Montpensier, 20 h 30, samedi matinées à 17 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-97-59-76.

Jéhan chante Dimey. Il faut aimer Bernard Dimey, *Syracuse*, ses chansons d'amour entre gens bizarres, ses grincements de dents, ses révoltes et paradis de fin de nuit. Il faut aimer la chanson à texte, la simplicité d'une voix, d'une guitare qui met la poésie à nu.
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Métro Blanche, à 20 heures, dimanche 15 heures. Tél. : 42-23-15-85.

MUSIQUES DU MONDE

Juan José Mosalini et son grand orchestre de tango. Le joueur de bandonéon Juan José Mosalini joue avec des groupes à géométrie variable. Ici en chef d'orchestre, il renoue avec la tradition des orchestres de tango, qui firent les délices des *Portenos* après Gardel et vers Piazzolla.
Petit Journal Montparnasse, 21 heures, le 15. Tél. : 43-21-56-70.

Alma Rosa. Cubaine, Alma Rosa, que l'on a découverte dans *Mortadela* d'Alfredo Arias, explore en France les chemins du mambo, du *son*, et du boléro. Une belle voix.
Hot Brass, 21 heures, le 17. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC, Virgin. 110 F.

Voyage tzigane au Sentier. Nous voici arrivés au terme de quatre semaines de pérégrinations franco-tziganes, de la Kumpania Zelwer. Le groupe Bohémia (accordéon, violon, guitare-chant, contrebasse) mélange le folklore, le classique, les musiques de la rue (du 14 septembre au 1ᵉʳ octobre, à 20 heures). Trois musiciens originaires de l'ex-URSS explorent au sein de Trans-Siberia les vertus de la traversée des grands espaces (jusqu'au 1ᵉʳ octobre, à 22 h 30).
Sentier des Halles. Tél. : 42-36-37-27.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

